هكذا من الأصل

...ua n'a pas déféré à une
...ation du juge Halphen



Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 16324 – 7,50 F — MERCREDI 23 JUILLET 1997 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Jean Gandois (CNPF) presse Lionel Jospin de réduire davantage les dépenses de l'Etat

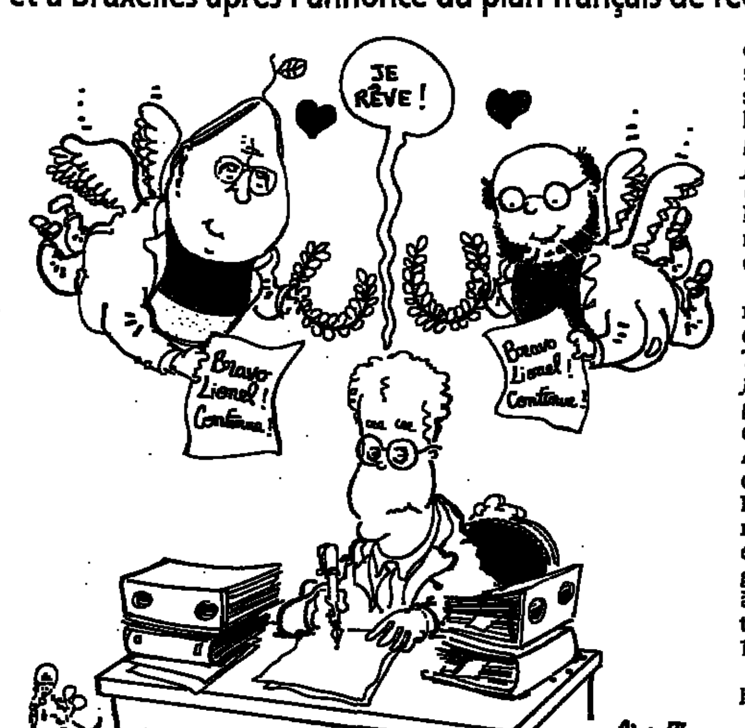
Satisfaction à Bonn et à Bruxelles après l'annonce du plan français de réduction des déficits

AU LENDEMAIN de la publication de l'audit des finances publiques, les mesures de redressement annoncées par Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, ont été accueillies avec mesure. Dans un entretien au *Monde*, Jean Gandois, président du CNPF, adresse cependant une mise en garde au gouvernement en lui reprochant de faire porter *« tout l'effort »* sur les entreprises qui sont, selon lui, *« les plus taxées des pays industrialisés »*. Se refusant à faire *« un procès »* au gouvernement, M. Gandois attend qu'il donne, lors de l'élaboration de la loi de finances pour 1998, *« des signes »* aux entreprises permettant à l'investissement de *« repartir »*. Le président du CNPF attend du gouvernement Jospin qu'il s'engage dans la voie d'une réduction structurelle des dépenses de l'Etat.

L'opposition concentre ses critiques sur la majoration de l'impôt sur les sociétés qui, selon elle, risque de pénaliser l'emploi et l'investissement alors que la majorité, dans son ensemble, manifeste sa satisfaction. Alain Bocquet, le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, invite le gouvernement à *« ne pas laisser fonctionner Maastricht comme une camisole de force »*. De leur côté, les syndicats accueillent favorablement ces mesures, en soulignant qu'elles épargnent les ménages.

A Bruxelles, le commissaire européen en charge des affaires économiques et monétaires, Yves Thibault de Silguy, juge *« tout à fait encourageante »* la réponse du gouvernement français au résultat de l'audit des finances publiques. A Bonn, le gouvernement du chancelier Kohl accueille avec soulagement le plan Jospin. Le ministre des finances, Theo Waigel, a exprimé sa satisfaction de voir le gouvernement français s'engager à respecter les conditions de création de la monnaie unique au 1er janvier 1999.

Mardi matin, le franc était en hausse sur le marché des changes.



Lire pages 7 et 8

Une piste pour un traitement immunitaire contre le cancer de la prostate

POUR la première fois, des chercheurs américains ont testé avec succès, sur des souris, un traitement immunitaire contre le cancer de la prostate. Publiés le 22 juillet dans les annales de l'Académie des sciences américaine, leurs travaux s'appuient sur les mécanismes d'activation de certaines cellules immunitaires, les lymphocytes T. Après avoir créé une lignée de souris capables de développer spontanément des tumeurs de la prostate, les chercheurs ont effectué deux types de manipulations : l'une destinée à activer les lymphocytes T, l'autre visant à empêcher leur inactivation.

Encore expérimentaux, leurs résultats ouvrent une piste sérieuse pour lutter contre cette grave affection, troisième cause de mortalité par cancer après celui du poumon et celui du côlon.

Lire page 30

■ Poste : 5 000 embauches

Le secrétaire d'Etat à l'industrie explique au *Monde* comment l'établissement public va embaucher 5 000 jeunes d'ici juin 1998. p. 13

■ ETA : le fil franco-espagnol

Le ministre espagnol de l'intérieur demande à la France de faire la chasse aux dirigeants de l'ETA. Reportage dans le fief d'Herri Batasuna. p. 3 et notre éditorial p. 12

■ M. Arafat face à la corruption

Des ministres palestiniens et des hauts fonctionnaires sont accusés de corruption par une commission d'enquête qui recommande des licenciements. p. 6

■ Quatre pages d'offres d'emplois

Nos petites annonces dans les « Secteurs de pointe » et « Le Monde des cadres ». p. 20 à 23

■ Le Tour bluffé

TEMPSPORT

L'Italien Marco Pantani a enlevé, lundi, malgré un gros rhume annoncé, la 15e étape Courchevel-Morzine (208,5 km). p. 16 et 17

■ Inondations en Moravie

Après deux semaines de crues en République tchèque, la pollution menace Ostrava, au nord de la Moravie. p. 3

■ Ankara déçu par Bruxelles

Irrités d'avoir vu leur pays écarté de l'élargissement de l'Union européenne, les dirigeants turcs multiplient les menaces à l'encontre de Bruxelles. p. 2

■ France-Afrique, liaisons dangereuses

Deuxième volet de notre enquête : les désillusions de Jean-Pierre Cot. p. 11

■ L'été des festivals

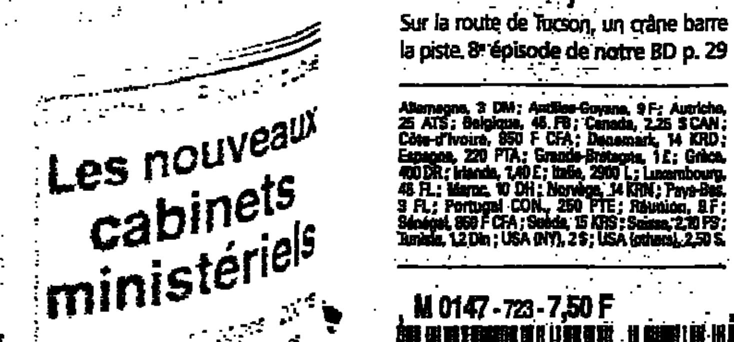
Les étudiants des conservatoires européens passent des vacances studieuses à la Cité de la musique de La Villette à Paris. p. 25 et 26

■ Blueberry

Sur la route de Tucson, un crâne barre la piste. 8e épisode de notre BD p. 29

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 46 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 723 - 7,50 F



Les clients trinquent, les minibars mouchardent

LES CHAMBRES de l'Hôtel Paris Marriott, qui a ouvert ses portes le 11 juillet sur les Champs-Elysées, sont équipées d'un minibar qui ressemble à tous les minibars. L'appareil, fabriqué par la société française Bartech, dispose cependant d'un système électronique de pointe associé à l'informatique. Chacune des petites bouteilles qu'il contient repose dans un logement muni d'un discret palpeur. Ces capteurs détectent la moindre manœuvre du client altéré : heure exacte de l'ouverture de la porte du réfrigérateur, nature de chaque bouteille extraite, de celles qui sont remises en place et de celles qui ne sont pas replacées dans leur alvéole après un délai de temporisation variant de 30 à 90 secondes... Le minibar transmet toutes ces informations au caissier. Boire ou resquiller, il va falloir choisir. Plus question d'« oublier » de déclarer topette d'alcool ou bouteille d'eau minérale consommées dans l'intimité, avant de quitter les lieux.

Même dans un palace parisien où il faut compter 2 800 francs pour les chambres les plus ordinaires, il n'y a plus de petites économies. Pour Thierry Violette, directeur marketing de Fidelio Micros, spécialiste de l'équipement en systèmes de gestion hôteliers, *« le délai de retour sur investissement ne dépasse pas dix-huit mois »*. L'engin informatisé, qui revient à 5 000 francs, fait chuter le taux de fraude de 25 % à 1 %. La recette moyenne d'un minibar est évaluée à 50 francs par jour, sans compter les gains générés par les économies de personnel.

« On sait exactement ce que les gens consomment en temps réel et à distance », précise Thierry Violette. Ainsi, la tournée systématique de chaque chambre pour vérifier le contenu du minibar et le compléter n'a plus lieu d'être. Le personnel ne se déplace qu'à coup sûr. *« Nous évitons de la sorte les visites qui dérangent les clients »*, note Anne Legrand, chef des ventes du Paris Marriott.

Ce nouveau minibar peut aussi analyser qualitativement la consommation des clients. Il suffit ensuite d'en tirer les conséquences commerciales : un amateur de jus d'orange verra le stock de son breuvage préféré augmenter. Astucieux. De plus, l'aspect convivial de l'appareil favorise, semble-t-il, son usage. La surprise attend les plus imprudents lorsqu'ils règlent leur note à la réception. Dès qu'ils ont payé, le minibar est automatiquement verrouillé à distance jusqu'à ce qu'il soit affecté nominativement à un nouveau locataire. Cela prévient tout risque de fraude de la part du personnel.

L'Hôtel Paris Marriott est bourré de systèmes similaires. De la télévision affichant les messages personnels reçus par l'hôtel aux terminaux radio à écran tactile pour prendre les commandes dans le restaurant, en passant par l'enregistrement des habitudes des clients dans une base de données, l'informatique centralise toute la gestion de l'hôtel. *« Le système est simple à utiliser pour le personnel*, commente Anne Legrand. *Il évite les erreurs et accélère la remise des factures. »* Et de rêver à quelques perfectionnements comme la localisation de chaque client dans l'hôtel grâce aux traces qu'il laisse au bar, au restaurant ou dans sa chambre. Lors d'un appel téléphonique, il serait ainsi possible de savoir, presque à tout instant, où il se trouve. Et, dans la chambre, le minibar surveillera le client...

Michel Alberganti

Sous le béton, le littoral

LA LOI littoral de 1986, qui devait protéger les côtes françaises d'un bétonnage intensif, n'est manifestement pas suffisante. Le Conservatoire du littoral juge, dans un récent rapport, que, *« pendant la protection, l'urbanisation continue »* et estime que 50 % des bords de mer ont désormais perdu leur caractère naturel. Pour le reste, 22 % sont protégés tandis que le grignotage continue sur le dernier quart. Il faut y voir le résultat de la pression des élus locaux qui considèrent que la protection est contradictoire avec le développement économique, en particulier touristique.

C'est sur le littoral varois que le phénomène d'urbanisation a pris le plus d'ampleur. C'est là aussi qu'il provoque les plus vives polémiques.

Lire page 10

Les enfants dans la cité, couvre-feu et contre-feu

LA FRANCE a un talent tout particulier pour mettre en scène, l'été venu, des controverses sur fond de faits de société. Aux deux vagues d'arrêtés anti-mendicité de 1995 et 1996, a succédé celle de textes visant à faire recueillir par la police les enfants de moins de douze ou treize ans qui se trouvent dans la rue après minuit. Quatre maires, à Dreux (Eure-et-Loir) puis Sorgues (Vaucluse), Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) et Giens (Loiret), ont d'ores et déjà décrété ce couvre-feu réservé à des jeunes.

Ces arrêtés d'un nouveau type partagent quelques points communs avec leurs nombreux prédécesseurs, celui notamment de provoquer une belle cacophonie. Un flou juridique général, où l'on voit les tribunaux administratifs se contredire – arrêté suspendu à Dreux mais maintenu à Sorgues, – amplifie encore l'écho de la polémique. Car le but de l'arrêté d'été est, avant tout, de faire le plus de bruit possible, en profitant du creux de la saison comme d'une caisse de résonance.

Les maires, toutes tendances confondues, qui ont réglementé la mendicité avaient déjà eu du mal à dissimuler leurs arrière-pensées électorales. La coloration politique uniforme des quatre élus qui ont promulgué des couvre-feux pour les enfants n'en est qu'une démonstration plus éclatante. Tous quatre sont membres ou proches du RPR. Tous ont enregistré dans leur ville des scores du Front national supérieurs à la moyenne. Nul doute que leurs démonstrations de fermeté s'adressent d'abord à cet électorat, en désignant implicitement les familles nombreuses issues de l'immigration.

Cette intention *« publicitaire »*, selon le terme de Ségolène Royal, ministre délégué à l'enseignement scolaire, est encore dénoncée par la redondance des mesures prises avec les dispositifs existants. L'école, les services sociaux municipaux ou départementaux savent encore servir, bon an mal an, de signal d'alarme pour les jeunes mineurs en détresse. Le Syndicat national des policiers en tenue (SNPT, majoritaire en province) a fait savoir, il y a quelques jours, qu'il n'ignorait *« ni les règlements, ni les textes concernant la protection des mineurs, ni la conduite à tenir »*.

Jérôme Fenoglio

Lire la suite page 12 et nos informations page 9

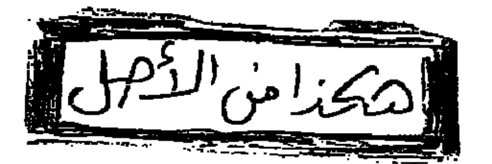
La cuisine du noir



MANUEL VAZQUEZ MONTALBAN

PEPE CARVALHO est le héros des romans policiers du Catalan Manuel Vazquez Montalban, dont les enquêtes sont entrelardées de détours gourmands. L'auteur a réuni les recettes de son détective très particulier. Notre chroniqueur gastronomique Jean-Pierre Quélin a dégusté cette cuisine du noir, notamment une paella sans fruits de mer et sans oignons.

Lire page 18



ÉLARGISSEMENT Déçus de voir que la Turquie n'a pas été retenue dans la liste des pays devant accéder à l'Union européenne, les dirigeants turcs menacent de retarder la solution de la question de Chypre. ● L'ACCORD d'union douanière qui les lient à l'Europe leur aurait été défavorable, faisant passer en un an – de 1995 à 1996 – le déficit commercial que la Turquie enregistre avec l'UE de 5 à 11 milliards de dollars. (de 30 à 66 milliards de francs). ● LE GOUVERNEMENT de M. Yilmaz – qui succède à l'islamiste Necmettin Erbakan – peine à rétablir des finances publiques laissées dans un piteux état. ● DES HAUSSES DE PRIX de produits de première nécessité, comme le sucre et l'essence, ont été annoncées, et le nouveau gouvernement entend favoriser les privatisations ainsi qu'une réforme de la fiscalité.

La Turquie dénonce le sort que lui réserve l'Union européenne

Le vice-premier ministre, Bulent Ecevit, appelle à une révision de l'accord d'union douanière signé avec les Quinze, qu'il juge défavorable à son pays. Il annonce, par ailleurs, une « intégration » de la partie turque de Chypre

ISTANBUL
de notre correspondante

La Turquie est-elle en train de tourner le dos à l'Europe ? La question s'était initialement posée en 1996 avec l'arrivée au pouvoir du premier ministre islamiste Necmettin Erbakan, mais c'est maintenant l'attitude du gouvernement laïc formé pour lui succéder qui remet le sujet à l'ordre du jour.

En visite à Chypre pour célébrer le 23e anniversaire de l'intervention des forces armées turques sur l'île, le vice-premier ministre Bulent Ecevit a en effet annoncé que la Turquie pourrait revoir l'accord d'union douanière avec les Quinze entré en vigueur le 1er janvier 1996. *« Cet accord a causé un tort important à la Turquie depuis son entrée en vigueur, »* a déclaré M. Ecevit au cours d'une conférence de presse commune avec le dirigeant turc chypriote, Rauf Denktas. Le ministre des affaires étrangères, Ismail Cem, membre lui aussi du Parti démocratique de gauche que dirige M. Ecevit, a ajouté que *« le déficit commercial de la Turquie vis-à-vis de l'Europe est passé à 11 milliards de dollars après l'accord douanier, contre 5 milliards en 1995. »*

Dans le même temps, alors que les Nations unies tentent de convaincre les deux communautés – turque et grecque – de Chypre de se réconcilier, la Turquie a annoncé qu'elle prévoyait *« l'intégration partielle »* de la partie turque de l'île. La République turque de Chypre du Nord (RTCN) – une entité fondée en 1983 et reconnue uniquement par la Turquie – continuera à exister indépendamment, mais une union financière et économique est prévue et un conseil d'association réunira des représentants des deux Parlements.

Plus important encore, la Turquie et la RTCN entendent développer un concept commun de défense et toute attaque contre la partie turque de l'île serait considérée comme étant dirigée contre la Turquie.

Ces démarches peuvent être comprises comme l'expression de la frustration des autorités turques, qui non seulement ont dû avaler le fait que la Turquie n'ait pas été inclue dans les plans d'élargissement de l'Union européenne, annoncés les 16 et 17 juillet – ce qui n'aurait pas dû être une véritable surprise –, mais également le fait que les négociations en vue de l'accession de Chypre à l'Union débuteraient prochainement. Ismail Cem avait alors qualifié la décision européenne d'« *injuste* ». *« Nous avons toujours dit que l'union douanière n'est pas une fin en soi. Nous devons désormais réévaluer les chances d'intégration de la Turquie à l'Union européenne et décider si la situation aura un impact sur l'union douanière, »* explique Oguz Ozge, sous-directeur pour l'Union européenne au ministère des affaires étrangères. S'il est vrai que les Européens n'ont pas toujours traité la Turquie avec tact, les autorités turques oublient fréquemment que l'union douanière avait été précédée par une longue période de transition et de préparation de vingt-deux ans, au cours de laquelle l'Europe, abaissant unilatéralement ses tarifs douaniers, avait ouvert ses marchés aux produits turcs. *« La situation de la Turquie n'a pas changé. En fait, l'idée d'une conférence européenne, dans le cadre de laquelle des sujets qui concernent la Turquie de très près pourront être discutés, a été ajoutée »*, explique l'ambassadeur Michael Lake, le représentant de l'Union européenne à Ankara. Mais les arguments rationnels des diplomates européens, qui répètent que la porte de l'Europe demeure ouverte pour autant qu'Ankara améliore le niveau de sa démocratie, n'ont qu'un impact limité : la relation turco-européenne est avant tout émotionnelle. Pour de nombreux Turcs, l'Europe est une sorte de miroir : ils attendent qu'elle leur renvoie l'image à laquelle ils aspirent, celle d'un pays occidentalisé et développé.



GESTE D'HUMEUR

Lorsqu'elle est sur la défensive, la Turquie a tendance à sortir les griffes. Les diplomates occidentaux s'empressent cependant d'expliquer que les intérêts d'Ankara ne peuvent que souffrir de cette attitude. Chypre est un fardeau diplomatique et économique important pour la Turquie. *« Comme les lourdes entreprises étatiques, elle devrait être privatisée »*, affirme un diplomate européen. Un rejet de l'accord d'union douanière aurait de sérieuses conséquences. Dans un premier temps, les marchés financiers, toujours à la recherche de stabilité, seraient vraisemblablement affectés et l'Europe pourrait réintroduire des taxes douanières et imposer de nouveaux quotas sur les produits turcs, une situation qui paraît impensable compte tenu du fait que plus de la moitié des échanges commerciaux de la Turquie se font avec l'Europe.

Malgré les déclarations intempestives et les gestes d'humeur, la Turquie choisira vraisemblablement de rester sur les rails de l'Europe, d'autant plus que le programme du gouvernement donne la priorité à l'harmonisation des lois pour faciliter le rapprochement avec l'Union et mentionne la nécessité de mettre fin à la dispute avec la Grèce. La position de M. Ecevit, qui est bien connu pour son nationalisme et qui veut par ailleurs rétablir de bonnes relations avec Bagdad, risque donc avant tout de semer la confusion et de porter atteinte à la cohésion de la coalition.

Nicole Pope

COMMENTAIRE

CHANGEMENT DE CAP ?

Après avoir fait peur aux Occidentaux en se donnant, pendant un an, un chef de gouvernement islamiste, Necmettin Erbakan, la Turquie serait-elle en passe de retomber dans une autre dérive qui, elle aussi, inquiète : celle du nationalisme ?

Les propos tenus ces derniers jours par M. Ecevit, vice-premier ministre dans le nouveau gouvernement, pourraient le laisser penser. En visite dans le nord de Chypre, occupée par l'armée turque depuis vingt-trois ans, Bulent Ecevit vient en effet d'annoncer coup sur coup que cette partie de l'île allait être progressivement « *intégrée* » à la Turquie et que l'accord d'union douanière qui lie Ankara à l'Europe devait être « *révisé* ».

M. Ecevit retrouve ses accents annexionnistes et anti-européens. Il joue avec la frustration que peuvent engendrer dans la population certaines prises de position de l'Europe : en l'occurrence, l'intention d'engager des négociations d'adhésion avec les autorités chypriotes internationalement reconnues (les grecques), et le fait que l'Europe ne mentionne pas la Turquie parmi les pays susceptibles de la rejoindre un jour.

M. Ecevit est fidèle à lui-même : il était aux commandes en 1974, lors de l'intervention à Chypre ; en 1995, il avait exprimé son hostilité au projet d'union douanière avec l'Europe. Mais qui gouverne à Ankara ? Le premier ministre, Mesut Yilmaz, n'est pas sur ces positions anti-européennes. Les milieux d'affaires non plus. On peut supposer que l'armée n'approuve pas la remise en cause par M. Ecevit d'une politique traditionnellement tournée vers l'Europe, pas plus qu'elle n'approuva, il y a quelques années, son soutien affiché à l'Irak. Il n'est donc pas dit qu'Ankara change de cap. On peut toutefois craindre que les méandres de la politique intérieure turque ne fassent manquer un moment particulièrement propice – la présence à Athènes d'un gouvernement ouvert au dialogue, les efforts redoublés de la communauté internationale pour régler le problème de Chypre – pour en finir avec les contentieux qui affectent la région.

Claire Tréan

L'étoile ternie de Tansu Ciller, ancien espoir des Turcs et des Européens

« VOUS êtes jeune et ambitieuse, je vous ferai briller comme une étoile », aurait dit le président Suleyman Demirel à Tansu Ciller lorsqu'il la lança en politique en 1991.

PORTRAIT

Même en économie, la réputation de l'ex-premier ministre a rapidement faibli

Jeune professeur d'économie à l'université du Bosphore, à Istanbul, celle-ci connut, dès lors, une carrière politique fulgurante qui allait culminer en juin 1993, lorsqu'à quarante-sept ans, elle devint premier ministre, une première dans l'histoire de la Turquie. *« Belle et blonde »* comme la décrivait le quotidien *Hürriyet*, affectionnant les tailleurs blancs de bonne coupe, cette sémillante Stambouliote, anglophone car éduquée aux Etats-Unis, représentait alors pour des millions de Turcs l'espoir du renouveau tandis qu'à l'étranger elle était perçue comme le *« visage européen »* de la Turquie. *« Avec sa BMW blanche et son tailleur blanc elle incarnait le succès des classes moyennes, un rêve que la Turquie aurait voulu partager avec elle »*, expliqua un jour la sociologue Nilüfer Göle qui, comme Mme Ciller, fut étudiante à l'université du Bosphore.

Cinq ans plus tard, l'*« étoile »* a singulièrement pâli : vouée aux gémonies par la presse pour son alliance avec les islamistes (elle était devenue ministre des affaires étrangères dans le précédent gouvernement, celui de l'islamiste Necmettin Erbakan), désavouée par l'élite laïque pour sa piètre gestion du pays, fortement contestée au sein de son propre parti dont les effectifs fondent comme neige au soleil, lâchée, enfin, par ses principaux alliés d'hier – les militaires et le président Suleyman Demirel, son « parrain » en politique –, Tansu Ciller se retrouve, pour la troisième fois en deux ans, sous les projecteurs de la justice. Le procureur général de Turquie, Vural Savas, a demandé, le 2 juillet, à la Cour de sûreté de l'Etat d'examiner les accusations de corruption qui pèsent sur elle. Selon la plainte déposée par Dogu Perincek, le chef d'un parti d'extrême-gauche, elle est soupçonnée d'avoir *« reçu des fonds et des avantages de la part de services étrangers »*, tandis que son mari, Ozer Ciller, un richissime homme d'affaires, aurait, lui, falsifié des documents pour minimiser les nombreux biens que le couple possède aux Etats-Unis.

Ce n'est pas la première fois que semblables accusations sont portées contre l'ancien premier ministre turc, jadis adulée. Entre 1996 et 1997, pas moins de trois commissions d'enquête parlementaires se sont opposées à son renvoi devant la Cour suprême pour y répondre de malversations dans la vente des monopoles d'Etat Tofas (automobile) et Todas (électricité) ou éclaircir l'origine de sa fortune personnelle – selon les allégations, 50 millions de dollars (environ 300 millions de francs) dont beaucoup de biens immobiliers en Turquie comme aux Etats-Unis – accumulée principalement lors de son séjour à la tête du gouvernement entre juin 1993 et juillet 1996.

ÉCHEC POLITIQUE

La comparution devant la plus haute juridiction de l'Etat a été évitée à Mme Ciller grâce au vote des députés du Parti de la prospérité (Refah, islamiste). Ce parti islamiste, qui fut à l'origine de ces demandes d'enquête est devenu ensuite son partenaire dans la coalition gouvernementale. Mais aujourd'hui, la nouvelle coalition au pouvoir paraît déterminée à en finir avec les « affaires ». *« Le gouvernement ne restera pas simple spectateur face à la corruption »*, a déclaré le nouveau premier ministre, Mesut Yilmaz, lors de sa première intervention télévisée. Les défections qu'a enregistrées ces dernières semaines le groupe parlementaire de Mme Ciller, celui du Parti de la juste voie (DYP), pourraient en outre favoriser la levée de son immunité.

Plus généralement, l'hémorragie de députés frappant le DYP est révélateur de l'échec politique de Mme Ciller. A son arrivée à la tête du vieux parti conservateur, en 1993, elle écarte la vieille garde, les anciens compagnons de Demirel, et s'appuie sur de nouveaux cadres, pour la plupart issus du Mouvement de l'action nationaliste (MHP, extrême-droite nationaliste) du colonel Turkes. Elle distribue les promotions aux préfets chargés de la sécurité dans les régions du Sud-Est peuplées de Kurdes et soumises à l'Etat d'urgence, ce qui vaut bientôt à son parti le surnom de *« police academy »*. Ses détracteurs lui reprochent son inconstance. Tout au long de la campagne électorale pour les législatives anticipées, en décembre 1995, elle n'a de cesse de diaboliser les islamistes – *« plus dangereux pour le pays que le PKK »* (Parti des travailleurs du Kurdistan, marxiste-léniniste, en lutte armée contre Ankara depuis 1984). En négociant l'accord d'union douanière avec l'Union européenne, elle se présente comme *« le meilleur rempart contre l'islamisme »* ; et puis, sept mois plus tard, elle fait alliance avec le chef des islamistes, Necmettin Erbakan.

Si à chacun de ses voyages à l'étranger, elle promet une amélioration de la situation en matière de droits de l'homme dans son pays, sa gestion de cette question est catastrophique. Le conflit qui, depuis 1984, oppose dans les provinces du Sud-Est les militaires aux militants kurdes armés du PKK s'est durcit. En novembre 1996, l'accident de Susurluk, qui révèle à une population interloquée les liens existant entre la mafia, la police et les politiciens, ne laisse planer aucun doute sur les méthodes des *« équipes spéciales »*, ces commandos antiguérilla mis sur pied par Mme Ciller et son entourage et qui portent la responsabilité de centaines de disparitions et d'exécutions extrajudiciaires. Sur deux mille deux cents assassinats *« non élucidés »* répertoriés en Turquie depuis 1983, mille huit cents se sont produits pendant la période où Tansu Ciller était premier ministre selon des statistiques fournies par le ministère turc de l'intérieur.

Même dans son domaine de prédilection, l'économie, la réputation de cette diplômée de Yale a rapidement faibli. L'inflation atteint des sommets : de 71 % annuels en 1993 lors de son accession au pouvoir, elle passe à 150 % en 1995 pour plafonner à 80 % à l'heure actuelle. Enfin, malgré sa soumission au haut-commandement militaire, celui-ci a tôt fait de se détourner d'elle, une fois son alliance conclue avec les islamistes. Selon le quotidien *Hürriyet*, les militaires auraient donné des consignes aux services de l'émigration afin d'empêcher toute sortie du territoire de l'ancien premier ministre et de son mari.

Marie Jégo

Une opinion déçue par les milieux politiques

ISTANBUL
de notre correspondant

La coalition formée par le premier ministre Mesut Yilmaz a beau être entrée en fonctions dans des circonstances particulières – le gouvernement précédent ayant été forcé de démissionner sous la pression des militaires –, ses premiers jours au pouvoir suivent un scénario désormais bien familier : remplacement des hauts fonctionnaires, suspension des projets lancés par l'administration précédente et, dans un pays où l'inflation demeure constamment autour de la barre des 80 %, introduction des inévitables augmentations de prix.

Cette fois-ci, dès l'obtention du vote de confiance de l'Assemblée nationale, le gouvernement a frappé fort : l'essence a augmenté de 32 %, le sucre de 35 %, les prix des communications téléphoniques ont renchéri de 50 %. Pour transiter de l'Europe à l'Asie en voiture, les Stambouliotes devront désormais payer 250 000 livres turques alors qu'une semaine plus tôt 100 000 livres suffisaient. Ces mesures ne contribuent évidemment pas à la popularité de la nouvelle administration. Déçus par leurs politiciens, sans grand espoir de changement majeur, les Turcs s'intéressent avant tout à ce qui les touche de plus près : le coût de la vie.

Le gouvernement n'a cependant pas entièrement perdu de vue les élections anticipées qui devront vraisemblablement être organisées en 1998. Ainsi, les fonctionnaires ont reçu une augmentation de salaire de 35 % et le ministre d'Etat responsable de l'économie, Gunes Taner, a clairement signalé qu'un véritable plan d'austérité n'était pas prévu. La coalition a hérité d'une situation financière déplorable, mais elle espère la stabiliser, sinon la redresser, en augmentant ses rentrées, notamment par le biais de réformes fiscales limitées et par les privatisations qui, selon le gouvernement, devraient rapporter 4 milliards de dollars cette année. Le Parlement vient d'adopter une loi qui permettra désormais à des compagnies privées de bâtir les centrales électriques dont la Turquie a besoin pour satisfaire ses besoins en énergie.

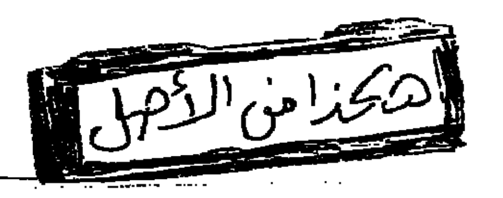
Pour satisfaire les militaires qui veillent au grain et ses partenaires de gauche, le premier ministre Mesut Yilmaz a annoncé que l'Assemblée nationale n'aurait pas droit à ses vacances tant que la loi qui prévoit l'allongement de l'enseignement primaire obligatoire à huit années n'a pas été adoptée. Cette réforme très controversée était une des mesures préconisées par les généraux afin d'empêcher que les élèves ne se dirigent vers des écoles religieuses dès l'âge de onze ans, et auxquelles le gouvernement précédent s'était opposé. L'introduction de la loi, prévue pour cette semaine, promet des débats animés au Parlement : les islamistes s'y opposent violemment et, à l'intérieur même du Parti de la mère patrie (ANAP) de M. Yilmaz, des voix s'élèvent contre ce projet. Le programme gouvernemental prévoyait des améliorations dans le domaine des droits de l'homme mais le sujet, notamment un projet d'amnistie pour certains journalistes emprisonnés, n'a pas encore été abordé par le nouveau cabinet.

CHASSE AUX SORCIÈRES ?

La coalition insiste également sur l'indépendance des tribunaux. La multiplication soudaine des procédures judiciaires contre les membres de l'ancien gouvernement – les demandes de levée d'immunité parlementaire contre les députés islamistes radicaux, la possible fermeture du Parti de la prospérité, les procès intentés contre Mme Ciller pour corruption, l'ouverture d'une enquête par un procureur militaire sur la base d'une accusation selon laquelle l'ancien premier ministre aurait été un agent de la CIA – crée en fait l'impression, qu'un ou deux cas mieux documentés aurait pu dissiper, qu'une chasse aux sorcières est en cours.

Cette coalition de la dernière chance, formée pour bloquer le retour au pouvoir des islamistes, est tiraillée de tous côtés. Avec l'influence de Bulent Ecevit sur la politique étrangère, avec les exigences du Parti républicain du peuple (CHP) de Deniz Baykal, qui fait de la réforme de l'enseignement une condition *sine qua non* pour accorder son soutien au gouvernement, avec l'armée qui veille, avec les attentes de son propre parti, le premier ministre Mesut Yilmaz dispose d'une marge de manœuvre très limitée.

N. P.



1 européenne

ne opinion déçue
es milieux politiques

Mondragon, fief de la branche politique de l'ETA au Pays basque, songe à un avenir « européen »

Des milliers de personnes ont manifesté contre le terrorisme

Trois membres de l'organisation armée basque ETA ont été condamnés, lundi 21 juillet, par l'Audience nationale de Madrid à un total de 109 années d'emprisonnement pour la tentative d'attentat contre le roi Juan Carlos, en août 1995 à Palma de Majorque. Au Pays basque, des affrontements ont éclaté, le même jour à Saint-Sébastien, entre militants et opposants du mouvement séparatiste. *(Lire aussi notre éditorial page 12)*

MONDRAGON
(Pays basque)
de notre envoyée spéciale

Il pleut sur Mondragon, mais c'est sans importance. Dans ce bastion historique de l'ETA, l'organisation séparatiste armée basque, dont la « vitrine politique », Herri Batasuna (HB) tient la mairie, la pluie ne risque pas de détremper les rubans bleus et noirs, symboles de solidarité avec le dernier otage assassiné, qui pavoisent le reste du pays. Ici, aucune façade n'en porte. De même, l'eau qui tombe à verse sur les vieilles rues du centre médiéval, ne dissuadera aucune conversation : ici, on ne parle pas. On se tait, et au mieux, on vote.

REPORTAGE
Ici, pour vous parler, les gens s'isolent dans les jardins publics

Et pourtant, derrière les visages fermés et la peur diffuse, une révolution se prépare. Vendredi 18 juillet, les partis nationalistes « modérés », le Parti nationaliste basque (PNV) et celui de Eusko Alkartasuna ainsi que les socialistes, ont en effet déposé une motion de censure contre le maire de HB, Xabier Zubizarreta. Et ce, en accord avec les directives d'*« isolement politique »* de HB prônées par la plupart des partis démocratiques indignés, au lendemain de l'assassinat par l'ETA, le 12 juillet, du conseiller municipal d'Ermua, Miguel Angel Blanco. Contre toute attente, Mondragon la silencieuse, va devenir ainsi le laboratoire de la nouvelle réaction face au terrorisme.

Un « laboratoire », en vérité, Mondragon l'a toujours été. Dans les années 40, elle fut d'abord celui de la solidarité, avec la création, par un prêtre inspiré, José Maria de Arizmendiarrieta, de cette holding d'une centaine de coopératives qu'est la Mondragon Corporacion Cooperativa (MCC), la plus importante du pays. Elle fait travailler près de 80 % des 25 000 habitants.

Face à la répression franquiste, Mondragon fut aussi et surtout, le « laboratoire » de la lutte nationaliste, et plus d'une vingtaine de grands « combattants » de l'ETA sont nés ici. A commencer par le plus célèbre, Txomin Iturbe, ce chef charismatique qui lança les négociations avec le gouvernement espagnol, à Alger, à la fin des années 80, et dont l'enterrement à Mondragon fut un événement historique avec le déploiement de drapeaux nationalistes et 50 000 personnes chantant « Eusko Gudariak », l'hymne de la liberté basque.

Pourtant, ces dernières années, Mondragon n'était plus que le laboratoire de la peur et de la cruauté. C'est ici, dans le sous-sol d'un entrepôt, dans un « trou » de 7m², qu'a été détenu, durant 532 jours, l'otage Ortega Lara. Le 1er juillet, jour de sa libération par la Guardia Civil, HB n'en a pas moins défilé en faveur des détenus de l'ETA. De même, les pressions n'ont pas manqué : lors de l'élection du maire, même si les autres partis se liguaient contre HB, qui emporte environ 26 % des suffrages, au dernier moment dans le secret du vote un conseiller municipal ou un autre ne suivait pas la consigne, et HB gardait la mairie. Par peur peut-être, que la situation ne dégénère dans la violence, comme à Hernani, cette autre ville où HB, majoritaire, est en guerre contre le maire socialiste.

Et puis, disent certains habitants, avec une ironie qui cache leur gêne, c'est un moyen d'être tranquilles : ici les cabines téléphoniques sont respectées, les autobus et les distributeurs de billets aussi. Les jeunes gravitant autour des mouvements radicaux vont « casser » ailleurs.

A Mondragon, pour vous parler, les gens s'isolent dans les jardins publics. Et ce que l'on dit, n'est jamais personnel, mais concerne le voisin. Des histoires toutes semblables, de coups de téléphone anonymes, de commerçants aux vitrines brisées, de politicien local attaqué sur son parking, de journaliste qui a vu sa photo publiée en forme de cible, pour avoir reproduit un communiqué de la police.

Les affaires les plus prospères sont celles des marchands de portes et de rideaux métalliques blindés. Les habitants les plus courageux vont manifester à Saint-Sébastien, ou Vitoria. Jamais ici. Et le reste de la vie se passe au café, qui fait office de local politique pour les partis. Sauf pour le PP (Parti populaire, conservateur, au pouvoir à Madrid), et comme le dit, son unique conseiller municipal, Antonio Palacios, qui est de Vitoria, car personne, localement, n'a osé se présenter : *« La liste de nos militants est secrète ; si nous avions un siège social ce serait une cible parfaite : il ne durerait pas une semaine »*. En somme, tout ou presque se décide à la Herriko Taberna, le fief de HB, où, sur les murs, figurent les photos de la douzaine de prisonniers de l'ETA, nés à Mondragon, avec une tirelire en évidence pour le *« soutien aux familles »*.

PAS D'OSTRACISME

Devant un café, José Ignacio, le buraliste sympathisant de HB, a fini par parler. En confiance il évoquera la répression, quand on lui disait, à lui, enfant qui parlait basque, *« Parle donc chrétien ! »* Il racontera « El Cino », et le lieutenant Alfonso, les chefs de la police franquiste, mis à mal par *« nos combattants »*, mais du présent, rien. Les grandes manifestations de ces derniers jours ? La mort atroce de l'otage ? Il reste de marbre : *« Ça ne m'a rien fait, sans droit à l'autodétermination, nous ne sommes pas en démocratie. Et tous les chemins pour y parvenir sont bons »*.

Alors rien n'a changé ? Si, pourtant. Impensable jusque-là, durant ce week-end de protestation du 14 juillet, 1 000 manifestants sont descendus dans la rue. La colère, mais pas la haine : personne ne veut, comme cela s'est déjà fait, à Ermua et ailleurs, isoler aussi « socialement » HB, en boycottant les magasins de ses sympatisants. *« Quel isolement ? Ici on est tous Basques, cousins, amis, violents ou pas, on doit vivre ensemble, ce que Madrid ne comprend pas »*, dit simplement Joséba, le patron du bistrot, qui a découvert qu'il avait pour client un mécanicien des coopératives, geôlier de l'avant-dernier otage.

Plus politique le dirigeant local du PNV, Agustin Urgarte, derrière sa porte barrée d'inscriptions rageuses – *« PNV, assassins ! »* – tiendra le même discours : *« Nous, nous pensons que notre statut d'autonomie est déjà large, qu'il y a d'autres moyens pour parvenir à l'autodétermination, et que notre futur est lié à celui de l'Europe ; mais on ne peut couper le Pays basque en deux sociétés distinctes. Eux ont été intolérants, ne faisons pas la même chose »*.

Quant à Antonio Palacios, du PP, ancien compagnon en faculté d'économie à Bilbao de l'otage assassiné, il estime qu'ostraciser HB *« serait jouer le jeu de l'ETA et jeter de l'huile sur le feu »*. *« Il faut,* dit-il, *leur laisser des ponts pour nous rejoindre, mais étroits »*.

Marie-Claude Decamps

Paris veut la preuve que la « tête » de l'ETA est en France

L'affirmation du ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja, selon laquelle la *« tête de l'ETA est en France »* est une *« présomption, une conviction »*, a déclaré, lundi 21 juillet, le ministre français de l'intérieur, M. Chevènement, à l'issue du séminaire interministériel franco-espagnol d'Ibiza, aux Baléares. Mais la police française, a-t-il dit, a besoin de *« preuves pour faire le travail d'investigation »*.

M. Chevènement a souligné que la coopération était déjà *« exemplaire entre policiers français et espagnols »* et annoncé qu'il avait été décidé à Ibiza d'organiser *« prochainement un séminaire pour renforcer cette coopération »*, en précisant que cette rencontre serait plus efficace *« dans la discrétion »*.

La France, de son côté, a besoin de l'Espagne dans la lutte contre le terrorisme islamiste. *« L'Espagne est une voie de passage »*, selon M. Chevènement. *« Une convention est en préparation,* a-t-il poursuivi, *visant à resserrer la coopération frontalière avec la création de commissariats communs. »* – *(AFP)*

En Moravie, les inondations provoquent une pollution de l'Oder

OSTRAVA
(République tchèque)
de notre envoyée spéciale

A la bibliothèque universitaire, une opération « Sauvetage des livres » est en cours. Les 25 000 ouvrages qui ont pris l'eau dans les sous-sols inondés sont passés au sèche-cheveux ou au micro-ondes. Puis chaque page endommagée est aplanie au fer à repasser. La nuit, on place les livres encore imbibés d'eau dans un congélateur, pour empêcher toute nouvelle détérioration.

REPORTAGE
Les huiles usées d'une usine chimique se sont répandues dans le fleuve

Le maire d'Ostrava, le chef-lieu du nord de la Moravie (330 000 habitants), a ordonné, dimanche 20 juillet, l'état d'urgence dans sa ville, affectée depuis deux semaines par les crues de l'Oder, de l'Ostravice, de la Lucina et de l'Opava, les quatre rivières qui traversent ce grand centre industriel. Trois quartiers périphériques ont été inondés, dont un abritant des usines chimiques, et près de 10 000 personnes ont été évacuées. Un certain soulagement se fait toutefois sentir. Le centre-ville a été épargné alors que, lundi soir, les eaux de l'Oder semblaient se stabiliser. Profitant d'une éclaircie, les habitants déambulaient en ville, se rendaient à un jeu de bingo ou au McDonald's.

La région n'a jamais connu de crues aussi importantes. Aussi les autorités ont-elles pris un soin particulier à ne pas semer la panique. *« Nous avons travaillé en étroite collaboration avec la télévision locale, qui diffusait des bulletins d'information toutes les demi-heures »*, souligne Petr Vanek, le chef de cabinet du maire, en charge d'une partie des secours. Depuis le début des inondations, qui ont fait cinquante morts en deux semaines dans la République tchèque, le stress provoqué par la catastrophe serait en effet à l'origine de huit infarctus. A Ostrava, trois personnes se sont noyées dans le quartier de Hrussov (nord-est de la ville). *« Un homme s'est noyé dans sa maison, où il s'était enfermé, refusant d'en être délogé »*, raconte M. Vanek. Lundi, le corps d'une personne sans domicile fixe a été retrouvé dans les jardins inondés du quartier de Nova Ves.

MÉFIANCE

Selon M. Vanek, certains habitants se sont méfiés, au début, des interventions de l'armée et des pompiers, dépêchés sur les lieux en grand nombre. *« Un jour, nous avons envoyé dix bus vers une zone sinistrée pour en évacuer la population. Ces véhicules sont revenus avec, en tout, une douzaine de personnes à bord ! Les gens ne voulaient pas croire que l'eau allait déferler. Plus tard, il a fallu déployer des moyens plus compliqués et plus coûteux pour les évacuer : des hélicoptères et des bateaux »*, relate ce responsable.

L'inondation a provoqué des tensions à Ostrava, notamment dans les quartiers de Prisov et Hrusov, où vivent de nombreuses familles tziganes. Ces dernières auraient *« mal vécu »* leur évacuation vers des centres d'hébergement, affirme un témoin. Des patrouilles militaires sont intervenues *« pour mettre fin aux incidents »*, indique-t-on. Les travaux se poursuivent pour tenter de réparer les dégâts causés par la crue. Dans le hameau de Nova Ves, des pompes fonctionnent jour et nuit, aspirant *« 120 mètres cubes d'eau par minute »*, afin de faire baisser le niveau de l'eau. Des soldats équipés de combinaisons en plastique s'efforcent de dégager les fermes inondées, les nombreux cadavres d'animaux ensevelis, cochons, moutons, vaches. Les digues bordant l'Oder ont été renforcées par un assemblage de ciment et d'acier, apporté par un convoi de camions.

Il y a surtout un risque de pollution. Ostrava est parcourue de tuyauteries et de canalisations reliant les deux gros combinats sidérurgiques de Vitkovice (17 000 employés) et de Nova Hut (20 000 employés), surnommé après 1948, au temps de la Tchécoslovaquie, *« la première réalisation du socialisme »*. Des fumées épaisses s'élèvent ici et là, jaillissant de cheminées situées au milieu de quartiers résidentiels. L'usine chimique d'Ostramo (non loin des rives de l'Oder) a été inondée, et le contenu de ses réservoirs d'huiles usées s'est déversé dans le fleuve. L'endroit est désormais interdit d'accès. *« On dirait qu'un tanker pétrolier s'est renversé. Le sol est imbibé d'huiles noires »*, dit un habitant. Une enquête a été ouverte sur les causes de cet incident écologique. Les pompiers d'Ostrova ont installé des filtres spéciaux sur le fleuve, mais une partie des quelque 700 tonnes d'huiles et de mazout répandues auraient d'ores et déjà été emportées par l'Oder vers la Pologne voisine.

Natalie Nougayrède

Boris Eltsine s'attaque à la réforme de l'armée

La décision du président russe de réduire de près de 30 % le nombre de militaires suscite des remous parmi les généraux

MOSCOU
de notre correspondant

« Finalement, nous avons fait notre premier pas concret. » En signant, la semaine dernière, une série de décrets, pas encore tous publiés, sur la réforme de l'armée, le président russe, Boris Eltsine, s'est réjoui. Certes, il avait plusieurs années de retard, mais aussi quelques jours d'avance... Après une série de faux départs, des discussions interminables depuis 1992, le président russe a lancé, en plein été, de façon inattendue, des réformes décisives pour l'armée russe alors qu'il se trouvait en vacances hors de Moscou et qu'il n'avait pas encore reçu le plan de restructuration que son premier ministre doit lui remettre le 25 juillet. Cette soudaine précipitation, après des années de tergiversations, a sans doute une explication : le président russe a voulu prendre ses adversaires de court. Il a peut-être craint que la révolte menée par quelques généraux ne commence à gronder dans les rangs des militaires voués au chômage par la restructuration alors qu'ils sont déjà peu ou pas payés et souvent mal ou pas logés.

Député du parti au pouvoir, chef de la commission de la défense à la Douma (Chambre basse du Parlement), le général Lev Rokhline, qui avait sauvé, en Tchétchénie, les forces russes du désastre à Grozny en janvier 1996, est entré en rébellion ouverte. Il a publiquement accusé le président de *« détruire les forces armées »* avec des réformes sans financement. Brutalement limogé par Boris Eltsine au mois de mai, l'ex-ministre de la défense Igor Rodionov a rejoint le mouvement « Pour la défense de l'armée » fondé par le général Rokhline. Ce dernier a jugé que les décrets signés par le président, qui réduisent notamment les multiples structures de commandement de l'armée, pouvaient mener à la *« désintégration de la Russie »*.

FUSIONS

Recevant, lundi 21 juillet, le général Igor Sergueïev, son nouveau et docile ministre de la défense, le président russe a vivement réagi. *« Nous allons nous débarrasser de tous les Rokhline et de leurs activités anti-constructives »*, a-t-il déclaré, selon l'agence Tass. Boris Eltsine a les généraux russes dans sa ligne de mire : *« Ils s'engraissent pendant que le soldat maigrit. »* Il a répété lundi son intention de réduire leur nombre à 2 300 (contre 2 865 actuellement).

La semaine dernière, le président avait déjà supprimé ou fusionné, par décrets, c'est-à-dire sur le papier, de nombreuses structures qui faisaient souvent double emploi. Ainsi, les forces nucléaires stratégiques et les forces de défense spatiale devaient se fondre en une « force de dissuasion ». Les forces anti-aériennes devraient, elles, fusionner avec l'armée de l'air. Le « commandant principal de l'armée de terre », structure intermédiaire entre l'état-major de Moscou et les commandements territoriaux, doit être supprimé. Les « troupes ferroviaires », théoriquement chargées de garder les voies ferrées et les gares, ainsi que le « service de construction de routes » du ministère de la défense doivent aussi être démantelés.

PRIORITÉ AU LOGEMENT

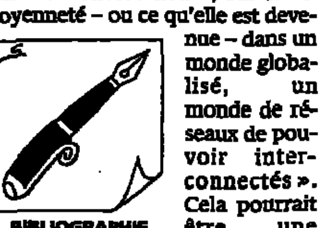
Malgré la résistance des gradés, le président réitère sa volonté de faire passer l'armée russe de 1,7 million d'hommes à 1,2 million d'ici à l'an 2000. C'est-à-dire de mettre 500 000 militaires de carrière au chômage en moins de deux ans et demi. Pour tenter de calmer l'inquiétude de l'armée, Boris Eltsine a évoqué, lundi, avec son ministre de la défense la *« question de la protection sociale »* des militaires qui seront licenciés, et notamment la construction de 100 000 logements. Iouri Batourine, le conseiller pour la défense du président, a promis que le budget de l'armée augmenterait afin de financer les réformes. Le premier vice-premier ministre, Boris Nemtsov, a, quant à lui, promis que le logement des militaires mis à la retraite serait une *« priorité absolue »*. Il a espéré que le gouvernement pourrait construire 60 000 appartements d'ici à la fin de l'année.

Mais, avant même que le dégraissage massif ne commence, près de 100 000 officiers ne sont toujours pas logés, vivent dans des wagons, des garages, sous des tentes ou sur leur lieu de travail. Selon le ministère de la défense, seuls 8 % des appartements prévus ont été construits cette année. Pour mettre du baume au cœur des militaires qui échapperont aux réductions d'effectifs, le ministre de la défense vient de promettre que leurs salaires doubleront d'ici à l'an 2000. En revanche, le général Alexeï Moliakov, chef du service de contre-espionnage militaire, a averti que l'armée – que *« différents mouvements tentent activement de pénétrer pour l'utiliser dans leurs propres buts »* – était *« sous le contrôle permanent »* de ses services. Selon le général, ils ont reçu *« des instructions claires et fermes pour démasquer et s'opposer à l'extrémisme et autres dangereuses aspirations »*.

Jean-Baptiste Naudet

Un conte politique : l'avenir de l'Etat-nation dans l'Union européenne

L'OUVRAGE pourrait s'appeler « Réflexions sur l'Etat – ou ce qu'il en reste –, sur la nation – ou ce qui en tient encore lieu –, sur la citoyenneté – ou ce qu'elle est devenue – dans un monde globalisé, un monde de réseaux de pouvoir interconnectés ». Cela pourrait être une lourde thèse de science politique, prête à la publication dans quelque collection scientifique, réservée à la lecture en bibliothèque universitaire et au débat pour colloque académique. Ce n'est rien de tout cela, et c'est tant mieux. Car, pour traiter du sujet, François Sauzey, l'un des porte-parole de la Commission trilatérale pour l'Europe, a choisi le conte, la fable. Une manière de faire à la Leonardo Sciascia.


BIBLIOGRAPHIE

Voilà donc un jeune homme qui, au terme d'un long séjour dans le Nouveau Monde, rentre chez lui, disons quelque part au nord des Alpes. Son pays est un château, le Château, l'Etat y est le Prince (autre grande référence italienne) ; bref, un ensemble bien ordonné, l'Etat-nation, où chaque être, et chaque chose, a une place et un rôle que la patine du temps n'a fait que confirmer. Du moins le voyageur en avait-il le souvenir – le bon souvenir.

Mais dès l'arrivée, première surprise : les ponts et portes qui mènent au Château ont disparu. Désœuvré, le vieux chef des douaniers, Il Colonnello, est en état de dépression avancée : il n'y a plus de barrière, plus de papiers à montrer... Au Château, le ministère des affaires étrangères n'existe plus : c'est, explique-t-on au revenant, qu'il n'y a plus, aujourd'hui, d'affaires qui soient vraiment étrangères au Château...

De fait, la plupart des affaires intéressant la vie du Château se décident à Bruxelles. Et nombre des grandes évolutions en cours échappent au Prince. *« Ceux qui font vraiment les choses* – prévient Il Colonnello – *ne travaillent plus pour le Prince. »* Comprendre : ils ne font plus partie de l'Etat. Le Prince, d'ailleurs, est malade, obèse, couché, réduit à *« faire de la communication »*, marginalisé par des entrepreneurs organisés en *« réseaux »* qui, de plus en plus, se passent de lui.

Un tantinet nostalgique de l'ordre ancien, le voyageur, un grand sentimental, est perdu. Qu'est-ce donc que l'Etat quand on a sur le bout des doigts, face à un clavier d'ordinateur, toutes les informations dont le Prince avait jusqu'alors le monopole ? Il va poser la question à l'un de ses maîtres à penser, natif du sud des Alpes, un dénommé *« P-Bee »*, pas du tout nostalgique, lui. De leur promenade dans le Château, naît un long dialogue, toujours contradictoire, sur l'ébranlement en cours du vieil Etat-nation. C'est mieux qu'un traité de science politique, et, pour être un conte, le récit de Sauzey n'en est jamais simpliste, bien au contraire.

Al. Fr.

★ **François Sauzey : *Anti-Prince, Poema politico*, préface d'Arrigo Levi, Edizioni il Fenicottero, texte en deux langues : anglais et italien.**

هكذا من الأصل

Dix mille personnes se sont rassemblées à Buenos Aires pour dénoncer les crimes impunis

L'insécurité est devenue la principale préoccupation des Argentins

La Cour suprême argentine, qui instruit l'attentat de 1992 contre l'ambassade d'Israël, a sollicité l'aide de la police fédérale et d'Interpol dans cette affaire, a-t-on appris, lundi 21 juillet. Samedi, l'ambassadeur d'Israël en Argentine, Yitzhak Aviran, a accusé les enquêteurs argentins chargés de l'attentat de 1992 et de celui de 1994 contre le siège d'une association juive de faire preuve d'*« antisémitisme »*.

BUENOS AIRES
de notre correspondante

« J'accuse le gouvernement de Menem et de Duhalde de favoriser l'impunité. Je les accuse de protéger la connexion locale qui a permis de tuer des membres de nos familles. » Paraphrasant Emile Zola, la voix passionnée de Laura Ginsberg a résonné dramatiquement, vendredi 18 juillet, rue Pasteur, dans le quartier juif de Buenos Aires, à l'endroit même où, il y a trois ans, l'attentat à la bombe contre l'AMIA (Association mutuelle israélite argentine) avait fait 86 morts et des centaines de blessés. Cet attentat terroriste n'a toujours pas été éclairci, pas plus que celui du 17 mars 1992, qui fit 29 morts et détruisit totalement l'ambassade d'Israël, en plein centre de la capitale.

Laura Ginsberg, trente-neuf ans, qui a perdu son mari dans l'attentat de l'AMIA, parlait au nom des familles des victimes et exprimait la colère des quelque 10 000 personnes qui s'étaient rassemblées pour dénoncer *« l'impunité »* et réclamer *« le châtiment des coupables »*. Ses paroles ont ébranlé l'estrade où se trouvaient plusieurs ministres du gouvernement de Carlos Menem mais aussi des représentants de la communauté juive argentine, la plus importante du continent après celle des Etats-Unis.

Dans le cas des attentats antisémites, Elie Wiesel, prix Nobel de la paix, a durement reproché au gouvernement argentin de *« protéger les coupables »*. *« Le pouvoir exécutif a fait tout ce qui était possible »*, s'est défendu le président Carlos Menem, fort en colère d'apprendre que ses ministres avaient été lynchés verbalement aux cris d'*« assassins, complices et corrompus »*, alors qu'il assistait pour sa part à une cérémonie protocolaire en compagnie d'Eduardo Duhalde, le gouverneur de la province de Buenos Aires. La force inédite avec laquelle a été commémoré, cette année, l'attentat meurtrier contre l'AMIA, est inséparable de la sensation d'insécurité et d'impunité qui est devenue la principale préoccupation des citoyens argentins.

Six mois après le meurtre du reporter-photographe José Luis Cabezas, le commissaire chargé de l'enquête a déclaré récemment qu'il était *« presque impossible de retrouver l'auteur intellectuel »* de l'homicide. En quelques mois, plusieurs membres de la famille d'un juge chargé d'enquêter sur une affaire de trafic d'or ont été sauvagement attaqués sans que les auteurs des agressions aient été identifiés. Dernièrement, plusieurs journalistes ont été malmenés ou menacés. Dans la plupart des cas, les indices mènent jusqu'à la police, et notamment celle de la province de Buenos Aires, fief de M. Duhalde, qui aspire à succéder au président Menem en 1999.

Les seules arrestations, dans l'affaire de l'AMIA comme dans le meurtre de Cabezas, sont celles de policiers de la province de Buenos Aires. Mais, à chaque fois, l'enquête tourne court et se termine en vaudeville. Les témoins se contredisent, les indices se perdent, les experts se trompent et les juges se retrouvent sur le banc des accusés. Il y a quelques jours, la justice fédérale a annulé le jugement des principaux fonctionnaires impliqués dans le retentissant scandale de corruption mettant en cause IBM et la Banque de la nation argentine.

LOIS DE LA JUNGLE

Le président du conseil municipal de Buenos Aires et premier candidat du Parti justicialiste (péroniste, au pouvoir) de la capitale pour les élections législatives d'octobre est en cavale. Il est accusé de corruption, mais la seule préoccupation du gouvernement est de trouver un candidat pour le remplacer.

L'impunité s'est installée dans la vie quotidienne des citoyens. Ils savent que si leur enfant est écrasé par un autobus, tué injustement par un policier à la détente facile ou renversé par la voiture d'un nanti, le délit risque de rester impuni. L'absence de justice qui élimine les droits individuels et impose les lois de la jungle à l'ensemble de la société inquiète aussi les investisseurs étrangers. Lors de sa dernière visite en Argentine, après avoir félicité le gouvernement pour les bons résultats économiques obtenus, le président du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus, a souligné fort diplomatiquement qu'*« aujourd'hui, le ministre de la justice est plus important que celui de l'économie »*.

Christine Legrand

Plusieurs dizaines de tombes juives profanées

Entre 35 et 50 sépultures ont été profanées dans un cimetière juif de la ville de Villa-Clara, dans la province argentine de Entre-Rios (Nord-Est), a indiqué, lundi 21 juillet, l'association israélite de la ville. Les responsables de l'Association ont indiqué avoir découvert, dimanche, ces sépultures dont les plaques commémoratives avaient été arrachées et dont les photos en souvenir des défunts avaient été détruites. L'association israélite a demandé au gouverneur de la province, Jorge Busti, de faire la lumière sur cette profanation, ainsi que sur celle dont a été victime la ville de Paranà, dans la capitale de la même province, en fin de semaine.

Le cimetière de Villa-Clara, situé dans une communauté d'immigrants juifs, avait fait l'objet d'incidents analogues en septembre 1996. Les autorités attribuent la profanation, comme la dernière fois, à un groupe d'enfants qui s'amusent à jeter des pierres pour *« chasser les oiseaux »*. – (AFP.)

Une bataille de palais illustre le désarroi des conservateurs américains

WASHINGTON
de notre correspondant

Parce qu'il révèle l'étendue des divisions internes et le désarroi du Parti républicain, le complot infructueux contre le républicain Newt Gingrich, *speaker* (président) de la Chambre des représentants, constitue une divine surprise pour le chef de la Maison Blanche. Alors que tout président connaît une période d'état de grâce de courte durée, Bill Clinton échappe à la règle : sa période faste semble ne jamais devoir finir.

La presse a fait des gorges chaudes du *« grand déballage »* à propos de la tentative de déstabilisation de Newt Gingrich, mais moins sans doute que les conseillers présidentiels. L'affaire s'est déroulée sur plusieurs jours, et il a fallu quelque temps avant que les protagonistes, une fois l'échec du complot avéré, acceptent d'en faire le récit, à la fin de la semaine dernière.

Newt Gingrich, inspirateur du triomphe parlementaire du Parti républicain en 1994 et bouc émissaire de son échec présidentiel en 1996, avait tenté d'opérer un rétablissement politique en avril. Son jusqu'au-boutisme conservateur, ses ennuis d'éthique parlementaire (sanctionnés par une amende de 300 000 dollars) faisaient de lui un « fusible » idéal pour un Parti républicain désorienté, à qui Bill Clinton a ravi une partie de son programme.

S'étant rétabli avec brio, Newt Gingrich attendait la prochaine estocade. L'offensive pouvait être lancée par tous les « barons » républicains, sauf un : Bill Paxon, représentant de l'Etat de New York. Cet homme de quarante-trois ans au visage de jeune premier était le « poulain » du *speaker*. En janvier, l'homme de Georgie l'avait choisi pour présider le leadership républicain, une fonction nouvellement créée qui en faisait son bras droit. Las, ce fut lui l'âme du complot ! De réunions secrètes en conciliabules, le « gang des onze » recruta pour devenir celui des « quarante », tous unis pour se débarrasser de Newt Gingrich et permettre ainsi aux républicains de « rebondir ».

SANS CHEF DE FILE

Suffisamment souple pour être apprécié des modérés et des ultraconservateurs, Bill Paxon était le candidat idéal. Mais quatre lieutenants de Newt Gingrich vendirent la mèche, et, démasqué, Bill Paxon vient d'adresser une lettre de démission à son « patron ». Cela étant, l'essentiel se situe dans l'atmosphère d'intrigue qui a présidé cette purge. Car la plupart des dirigeants républicains, à un moment ou à un autre, ont, semble-t-il, trempé dans la tentative de « putsch ».

M. Gingrich a donc survécu. Dirigeant républicain le plus connu, il reste l'homme politique le plus impopulaire des Etats-Unis : jugé trop modéré (par les conservateurs), il est accusé de dogmatisme (par les modérés) en raison des excès de la « révolution » républicaine. Bref, il n'est plus en position de réaliser un consensus au sein de son parti.

Au-delà de ces dissensions internes, le Parti républicain dévoile ses carences : aucun de ses chefs n'est en position de contrer efficacement Bill Clinton. Newt Gingrich discrédité, ce rôle devait être assumé par Trent Lott, le chef de la majorité sénatoriale, qui ne parvient pas à s'imposer. Pour la première fois de son histoire, ce parti est sans chef de file. Quant aux auditions sénatoriales sur le scandale du financement électoral, censées constituer une véritable machine de guerre contre la Maison Blanche, les révélations des premiers témoins n'ont rien de fracassant.

Le désarroi qui règne dans les rangs républicains finit par inquiéter les conseillers présidentiels. Le directeur du budget de la Maison Blanche, Franklin Raines, a évoqué, dimanche 20 juillet, le risque de voir ses chefs se réfugier dans la fuite en avant à propos des négociations sur les réductions d'impôts. Alors qu'un compromis semble à portée de main, le Parti républicain pourrait choisir la surenchère comme ersatz d'identité politique.

Laurent Zecchini

Washington durcit le ton à propos de la fusion Boeing-McDonnell Douglas

WASHINGTON. La Maison Blanche a appelé, lundi 21 juillet, à deux jours de la publication de l'avis officiel de Bruxelles, la Commission européenne à *« prendre la bonne décision »*, en autorisant la fusion entre les constructeurs aéronautiques Boeing et McDonnell Douglas. Karel Van Miert, commissaire européen à la concurrence, estime qu'une telle opération fausserait la concurrence, et n'est pas envisageable sans contreparties de la part de Boeing. Selon l'édition du 21 juillet du quotidien britannique *Financial Times*, le gouvernement américain serait prêt à limiter le trafic aérien entre les Etats-Unis et la France, seul grand pays du continent n'ayant pas conclu d'accord avec les Etats-Unis en matière de transport aérien. Les négociations achoppent sur les contrats d'exclusivité sur vingt ans passés par Boeing avec trois compagnies américaines, sur la cession éventuelle de la branche aéronautique civile de McDonnell Douglas, et sur l'utilisation par Boeing, à des fins civiles, des aides du Pentagone et de la Nasa versées à l'aéronautique de défense de McDonnell Douglas.

Le plan de paix de Tony Blair n'a pas convaincu les unionistes irlandais

LONDRES. Le premier ministre britannique, Tony Blair, n'a pas réussi à convaincre, lundi 21 juillet, les unionistes modérés de soutenir son plan de relance du processus de paix en Ulster (*le Monde* du 22 juillet), mais ceux-ci n'ont pas, pour autant, claqué définitivement la porte. Après une heure et demie d'entretien à Downing street, le chef de file des unionistes modérés d'Ulster, David Trimble, a estimé insuffisantes les propositions de désarmement des milices, avant d'ajouter qu'il *« existe quelques possibilités d'enregistrer des progrès »*. De nouveaux contacts, téléphoniques cette fois, entre M. Trimble et M. Blair, doivent avoir lieu avant le début des pourparlers prévus pour mercredi 23 juillet à Stormont, devant permettre aux négociations multipartites avec le Sinn Fein de démarrer le 15 septembre. Le petit Parti Unioniste du Royaume Uni (UKUP) a d'ores et déjà annoncé son retrait des pourparlers. De même, des dirigeants de l'Ordre d'Orange, une puissante confrérie protestante d'Ulster, ont appelé tous les partis unionistes à se retirer *« immédiatement »* des négociations. – *(AFP.)*

Des paramilitaires seraient à l'origine d'un massacre en Colombie

BOGOTA. Un nombre encore indéterminé de personnes – plus de trente selon le maire de la localité, cinq selon la police – ont été massacrées ou torturées dans la région de Mapiripan, dans le département du Meta, à l'est de la Colombie. Selon des témoins cités par la Croix-Rouge colombienne, lundi 21 juillet, un groupe paramilitaire est entré dans la localité de Mapiripan, mardi 15 juillet, bloquant les accès de la petite ville et coupant le téléphone. Ils ont enlevé plusieurs dizaines de personnes, qu'ils accusaient de collaboration avec la guérilla. Les corps des victimes, certains décapités, ont été découverts ce week-end. Une tête aurait été exposée sur la place principale de la ville. C'est la première fois que des groupes paramilitaires agissent dans cette région « sous contrôle » de la guérilla. Depuis un an et demi, date d'une incursion de la guérilla à Mapiripan, il n'y avait plus de présence policière et militaire. – *(Corresp.)*

Contre-attaque manquée des forces royalistes cambodgiennes

PHNOM PENH. Les forces loyales au premier ministre cambodgien déchu, Norodom Ranariddh, ont échoué, lundi 21 juillet, à reconquérir leur base stratégique de Samrong, au nord-ouest du pays, alors que des milliers de réfugiés fuyant les combats sont arrivés à la frontière thaïlandaise. Selon un porte parole du gouvernement de Phnom Penh, les troupes royalistes avaient lancé, dimanche, une contre offensive afin de reconquérir leur dernière base, tombée deux jours plus tôt aux mains de l'armée gouvernementale. Au cours d'une conférence de presse à Singapour, lundi, le prince Ranariddh a, par ailleurs, déclaré que *« six cents de* [ses] *partisans ont été tués »* par les soldats de son rival, le premier ministre Hun Sen, et qu'un millier d'autres *« sont emprisonnés avant d'être envoyés en rééducation »*. Selon lui, de nombreux généraux qui lui ont prêté serment ont été arrêtés et sommairement exécutés. – *(AFP.)*

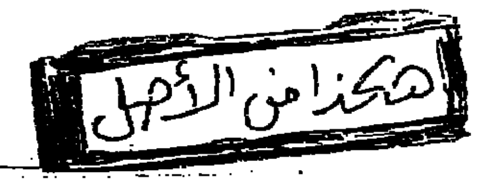
Corée du Sud : M. Lee Hoi-chang élu candidat du pouvoir pour la prochaine présidentielle

SÉOUL. L'ancien premier ministre sud-coréen, Lee Hoi-chang, a été élu, lundi 21 juillet, candidat du Parti de la nouvelle Corée (NKP), la formation au pouvoir à Séoul, pour la prochaine élection présidentielle de décembre. M. Lee, soixante-deux ans, qui est également un ancien juge de la cour suprême connu pour son intégrité, devrait tenter de redorer le blason du parti du président Kim Young-sam, dont plusieurs collaborateurs ont été arrêtés pour corruption. Le fils du chef de l'Etat, Kim Hy-chul, est actuellement en procès pour avoir touché des pots-de-vin. M. Lee, que les Sud-Coréens ont surnommé *« monsieur propre »*, pourrait être en mesure de remplacer le président Kim dont le mandat de cinq ans expire en février 1998. – *(AFP, AP.)*

DEPÊCHES

■ **ALBANIE : le président** Sali Berisha a convoqué pour mercredi 23 juillet la première réunion du nouveau Parlement, dominé par les socialistes. Cette réunion doit permettre de former un gouvernement socialiste, plus de trois semaines après les élections organisées sous contrôle de la communauté internationale pour mettre fin à cinq mois de rebellions qui ont fait au moins 1 800 morts. Le président Berisha a accepté dimanche le poste de président du parti démocrate mais n'a toujours pas annoncé formellement sa démission de la présidence de la république. – *(AFP.)*

■ **PAKISTAN : plus de deux mille personnes** ont été arrêtées en deux semaines à Karachi, à la suite d'une action d'envergure lancée par la police contre le crime et la violence dans le grand port du Pakistan, a annoncé, samedi 19 juillet, le chef de la police provinciale. – *(AFP.)*



E U R E K O

EUREKO est le 7e groupe d'assurances européen.

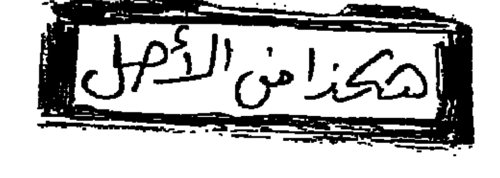
Avec 33 600 salariés, il représente des fonds propres totaux de 70 milliards de francs, un total de bilans consolidés de 600 milliards de francs et gère plus de 480 milliards de francs d'actifs.

Fondé en 1992, avec l'objectif de constituer un groupe d'assurances fortement implanté dans tous les pays européens, EUREKO regroupe aujourd'hui six compagnies parmi les leaders sur leurs marchés respectifs : Allemagne, Benelux, Danemark, Grande-Bretagne, Portugal, Suède.

EUREKO a l'ambition de poursuivre sa stratégie en s'alliant à un partenaire français.

Préservant la marque, l'identité nationale et l'autonomie de ses membres, EUREKO soutient leur développement et leur permet de bénéficier de synergies commerciales et financières dans le cadre d'un puissant réseau européen.

Eureko B.V. - Entrada 111 - 1096 EA Amsterdam - Pays-Bas
Téléphone: 00 31 20 6607654 - Fax: 00 31 20 6001381



Des responsables palestiniens sont accusés de corruption et de mauvaise gestion

Un rapport d'enquête officiel accablant

UNE COMMISSION d'enquête officielle sur la corruption au sein de l'Autorité palestinienne a recommandé, lundi 21 juillet, au président Yasser Arafat de limoger plusieurs ministres et hauts fonctionnaires, a annoncé le chef de la commission, Tayeb Abdelrahim, secrétaire général de l'Autorité. *« Il ne s'agit pas de gaspillage d'argent, mais de bien plus que cela. Il s'agit de mauvaise gestion, de manque d'expérience et de violation des règlements »*, a déclaré M. Abdelrahim, qui a remis à M. Arafat un rapport de 127 pages, après deux mois d'enquête.

Un membre de la commission, le juge Majid El Masimi, a affirmé que les personnes mises en cause étaient *« des ministres, des directeurs généraux* [de ministères] *et d'autres hauts responsables. Nos recommandations donneront satisfaction à la population »*, a-t-il dit.

Un audit interne réalisé en mai avait chiffré à 326 millions de dollars – ce qui correspond approximativement à la moitié du budget 1997 – les erreurs de gestion ou de comptabilité en 1996. Cet audit révélait que *« les comptes officiels de certains ministères ont été ouverts au nom du ministre titulaire, sans que le ministère des finances en ait été informé. Des dons et des aides de l'étranger ont été versés sur ces comptes sans être enregistrés dans les budgets ministériels »*, indiquait le document. D'autres ministres y étaient mis en cause pour *« abus de pouvoir et dilapidation de l'argent du ministère »*.

M. Abdelrahim a affirmé que la commission d'enquête n'était pas parvenue au même résultat chiffré que l'audit, mais il n'a fourni aucune précision. Il s'est borné à dire que la mauvaise gestion ne concernait pas uniquement les questions financières, mais aussi l'administration.

A titre d'exemple, Anis El Qaq, vice-ministre du Plan, a indiqué que, sur 50 fonctionnaires du ministère, 22 étaient directeurs ou directeurs généraux. Dans les dix-huit ministères du cabinet, il y a environ cinq cents directeurs, a-t-il ajouté. *« Que voulez-vous ? Chacun veut être directeur. Nous pouvons licencier des gens mais, en règle générale, ceux qui ont de bonnes relations tentent de récupérer leur emploi »*, a ironisé M. El Qaq, selon lequel des fonctions, voire des départements entiers, ont été créées pour satisfaire des gens qui ont de bonnes relations.

Dès l'annonce des conclusions de la commission d'enquête, le Conseil législatif palestinien a réclamé que des suites y soient données. Saadi El Krounz, chef de la commission parlementaire du budget, a demandé que les fonctionnaires et ministres mis en cause soient *« soumis à une enquête, car nous avons été témoins de graves violations, comme la dilapidation de biens publics et l'abus de pouvoir »*.

Freih Abou Medeine, ministre palestinien de la justice, a remis sa démission à M. Arafat, qui n'a pas encore décidé s'il l'accepterait. Ce sont des *« problèmes administratifs »* qui sont à l'origine de cette démission, a affirmé lundi le porte-parole de M. Arafat, Marouane Kanafani. Toutefois, selon des sources palestiniennes qui ont requis l'anonymat, cette démission vise à protester contre la nomination, la semaine dernière, par M. Arafat de plusieurs juges sans que M. Abou Medeine en ait été informé.

D'après M. Kanafani, M. Arafat envisage de procéder sous peu à un remaniement ministériel *« afin d'affronter les temps prochains, qui s'annoncent plus difficiles aux plans économique et politique »*. M. Arafat aurait pris cette décision avant la publication du rapport d'enquête sur la corruption.

A l'invitation de l'Union européenne (UE), le chef de l'Autorité palestinienne devait se rendre mardi à Bruxelles, en même temps que le ministre israélien des affaires étrangères, David Lévy. Un communiqué de la présidence luxembourgeoise en exercice de l'UE a précisé que les ministres des affaires étrangères des Quinze s'entretiendraient avec M. Lévy et M. Arafat séparément, sans indiquer si les deux hommes se rencontreraient. L'UE tente depuis la semaine dernière d'organiser une telle entrevue pour tenter de sortir de l'impasse les négociations de paix israélo-palestiniennes. – *(AFP, AP.)*

Les islamistes égyptiens veulent mettre fin à la violence politique

Le gouvernement doute de la sincérité de leurs appels à la paix

Qu'ils soient membres de la confrérie des Frères musulmans ou extrémistes de la Djamaa Islamiya et du Djihad, les islamistes égyptiens ont multiplié ces derniers jours les appels à l'arrêt de la violence dans leur pays. Ils entendent régler leurs conflits internes pour se consacrer à *« la bataille contre Israël »*.

LE CAIRE
de notre correspondant

« Le vent a tourné. » Ce commentaire lapidaire d'un homme d'affaires égyptien farouchement opposé aux islamistes explique ce qui ressemble fort à une retraite des intégristes musulmans. Depuis le début du mois, les islamistes, qu'ils soient membres de la confrérie des Frères musulmans ou extrémistes de la Djamaa Islamiya, ont multiplié les déclarations de paix. La dernière en date, samedi 19 juillet, émanait des chefs historiques de la Djamaà Islamiya incarcérés, qui, dans un communiqué, qualifiaient d'*« inadmissible »* et de *« contraire à l'islam »*, les *« agressions »* ou *« persécutions »* de coptes (chrétiens). Le communiqué a été lu lors d'une audience du procès de quatre-vingt-dix-sept islamistes présumés, devant la Haute Cour militaire du Caire. La Djamaa Islamiya a revendiqué un très grand nombre d'attentats terroristes en Egypte.

Les dirigeants islamistes avaient créé la surprise le 5 juillet, lorsque, à l'ouverture de ce procès, l'un des accusés, Mohammad Abdel Alim, déjà condamné à quinze ans de prison, avait lu un *« appel »*, qu'il affirmait émaner de six dirigeants emprisonnés (dont Abboud El Zommor, ancien colonel des renseignements militaires, condamné à perpétuité pour avoir planifié l'assassinat du président Sadate en octobre 1981). *« Appel à tous les Frères d'Egypte d'arrêter les opérations militaires à l'intérieur et à l'extérieur du pays »*, disait le texte.

L'un des avocats des accusés, Mountasser El Zayyat, confirmait l'authenticité du communiqué et estimait que *« la trêve sera respectée du fait du poids spirituel des signataires qui sont les fondateurs du mouvement »*. Il précisait que l'objectif de la Djamaa était *« que le pays se consacre à sa principale bataille contre Israël, au lieu de s'affaiblir en conflits internes »*. Quatre jours plus tard, Abdel Alim revenait à la charge, avec un communiqué appelant à *« mettre un terme à l'effusion de sang »*. Cette fois, le texte émanait de *« tous les dirigeants en prison de la Djamaa Islamiya et de l'organisation du Djihad »*.

GESTES UNILATÉRAUX

Les islamistes vont même jusqu'à apporter leur appui au régime. Mahmoud El Hodeibi, porte-parole des Frères musulmans, a déclaré accorder son *« soutien total »* au gouvernement, sur un tout autre chapitre : l'application, prévue en octobre, d'une loi de 1992 permettant aux propriétaires terriens d'expulser les paysans avec lesquels ils ont résilié les contrats de location. La Djamaa Islamiya a abondé dans le même sens, en affirmant, dans un communiqué, *« se tenir aux côtés des propriétaires qui revendiquent leurs droits »*, le loyer de la terre ayant été gelé depuis les années 50. Quelques jours auparavant, trois paysans avaient trouvé la mort et une centaine d'autres avaient été placés en garde à vue, dans la province de Minya (place forte des extrémistes), après l'intervention de la police pour réprimer des émeutes provoquées par la loi.

Mais ces gestes unilatéraux, notamment l'appel à la trêve, sont rejetés par les dirigeants en exil des organisations extrémistes musulmanes égyptiennes qui, dans un communiqué diffusé par le quotidien saoudien *El Hayat*, publié à Londres, ont affirmé leur *« volonté de continuer le djihad »* (guerre sainte). L'appel à la trêve vise, selon eux, *« à donner l'impression qu'il existe des divisions dans nos rangs »*.

Pour des raisons différentes, le ministre égyptien de l'intérieur, le général Hassan El Alfi, est sceptique lui aussi. M. El Alfi a qualifié l'appel à la trêve de *« manœuvre visant à réduire les peines encourues dans le procès, et qui ne reflète aucun changement réel dans l'idéologie de ces groupes »*. *« Le terrorisme*, affirme M. El Alfi, *a été éradiqué d'Egypte »* et n'existe plus que *« dans une région très limitée »*. Il faisait allusion à la province de Minya, en Haute-Egypte.

Les déclarations des organisations extrémistes musulmanes interviennent à un moment où les actes de violence ont connu un net recul à Minya, durant les mois d'avril et de juin. Par ailleurs, selon l'Organisation égyptienne des droits de l'homme, le nombre des victimes de l'affrontement entre islamistes armés et policiers est tombé de 373 morts en 1995 à 174 en 1996.

Alexandre Buccianti

L'élection présidentielle au Congo est officiellement reportée

LE CONSEIL constitutionnel du Congo-Brazzaville a pris de court les négociateurs réunis à Libreville, au Gabon, pour trouver une solution négociée à la crise congolaise : le président du conseil, Noté Agaton, a annoncé, lundi 21 juillet à la radio, qu'à la suite d'une requête du gouvernement, il avait été décidé que l'élection présidentielle, initialement prévue le 27 juillet, serait reportée et que le mandat du président Lissouba, qui expire le 31 août, serait prorogé, en raison de la situation qui règne à Brazzaville.

L'organisation de cette élection et le mandat de l'actuel président figurent précisément parmi les sujets que doivent examiner les représentants de Pascal Lissouba et de son prédécesseur, Denis Sassou Nguesso, réunis depuis vendredi à Libreville sous l'égide du président gabonais Omar Bongo, président du comité de médiation international dans la crise congolaise. Assisté de l'envoyé spécial des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), Mohamed Sahnoun, co-médiateur dans la crise congolaise, le président Bongo n'avait pas réussi samedi, après de longues discussions séparées avec les représentants des belligérants, à rapprocher leurs positions. Les pourparlers devaient reprendre lundi, mais ils ont été de nouveau reportés.

« MANŒUVRE POLITICIENNE »

Les divergences portent essentiellement sur l'organisation de l'élection présidentielle et le mandat du président Lissouba. M. Sassou Nguesso serait prêt à accepter la poursuite du mandat de son successeur pendant la durée fixée par la Constitution, mais il demande que M. Lissouba soit dépouillé de toutes ses prérogatives de chef de l'Etat. De leur côté, les représentants de M. Lissouba estiment que les discussions doivent porter sur l'application du cessez-le feu et le déploiement d'une force africaine de maintien de la paix dans la capitale.

Interrogé par la radio officielle, l'avocat de l'Etat, Me Pierre Mabiala, a affirmé que la prorogation du mandat du président Lissouba entraînera le maintien des autres institutions, en particulier le gouvernement du premier ministre David Charles Ganao, que les partisans de M. Sassou Nguesso affirment ne plus reconnaître. Ceux-ci réclament un gouvernement de salut national qui serait chargé de gérer le pays pendant une période transitoire de deux ans.

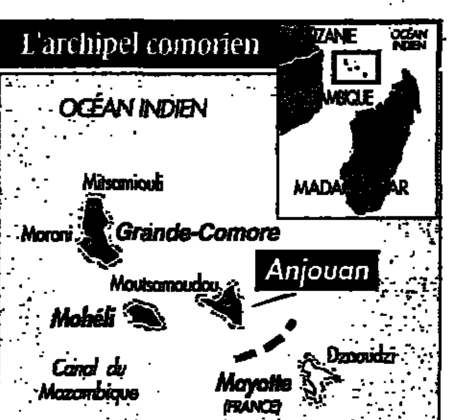
Radio-Liberté, contrôlée par les partisans du général Sassou Nguesso, a sévèrement critiqué le report de l'élection présidentielle, et surtout la prorogation du mandat de M. Lissouba, estimant que cette décision est *« une manœuvre politicienne destinée à torpiller les négociations de Libreville »*. – *(AFP.)*

Anjouan, une île des Comores, est tentée par un retour à la France

LA SITUATION est très tendue dans l'île comorienne d'Anjouan, où, lundi 21 juillet, les militants séparatistes ont renié les autorités en place. Un nouveau gouverneur, Cheikh Allaoui, un ancien militaire, a été nommé lundi par le gouvernement fédéral qui, selon des informations non officielles, aurait envoyé des renforts dans l'île, agitée depuis plusieurs semaines par une crise séparatiste.

Une importante délégation de personnalités anjouanaises, comprenant l'ancien gouverneur, séjourne depuis vendredi à Moroni, la capitale des Comores, afin de trouver une issue à cette crise. Mais les partisans de l'Organisation pour l'indépendance d'Anjouan (OPIA), qui réclament le rattachement de l'île à la France, ont dénoncé la composition de la délégation et contesté sa représentativité. Ils ont pris possession des bureaux du gouverneur absent et installé, samedi, un *« directoire politique »*, avec à sa tête un notable, Abadallah Ibrahim.

Dans une lettre adressée au premier ministre, Ahmed Abdou, datée du 18 juillet, Abdallah Ibrahim affirme que l'île d'Anjouan *« appartient aux Anjouanais »* et qu'elle est *« officiellement rattachée à la République française depuis le 14 juillet 1997 »*. M. Abdou, originaire d'Anjouan, ne s'est pas rendu dans l'île depuis sa nomination en décembre 1996, et le président de la République, Mohamed Taki Abdoulkarim, a renoncé, par deux fois, à se rendre à Moutsamoudou, la ville la plus importante de l'île.



Anjouan est l'une des trois îles formant la République fédérale islamique des Comores, ancienne colonie française indépendante depuis 1975. Les deux autres îles sont la Grande Comore – où se trouve Moroni – et Mohéli. La quatrième île de l'archipel, Mayotte, avait décidé par référendum en 1976 de demeurer sous administration française.

Deux personnes avaient été tuées et plusieurs gendarmes avaient été blessés le 14 juillet, lors d'une manifestation à Moutsamoudou. Les manifestants avaient brandi des drapeaux bleu-blanc-rouge, ainsi que le drapeau du sultan Mawana, qui régnait au siècle dernier. Des drapeaux français avaient été hissés à Moutsamoudou, le 6 juillet, à l'occasion du 22e anniversaire de l'indépendance des Comores. En juin déjà, les séparatistes avaient hissé un drapeau français face à la préfecture. La gendarmerie avait dû recourir à des explosifs pour détruire le mât, préalablement graissé afin d'empêcher que le drapeau ne soit décroché. En réalité, le mouvement séparatiste n'a fait que s'amplifier depuis les manifestations du 14 mars, au cours desquelles l'armée avait ouvert le feu, tuant une personne et en blessant une douzaine d'autres.

Abbas Djoussouf, une figure de l'Union de l'opposition, avait affirmé en juin, dans un entretien accordé à l'agence France-presse (AFP), que *« toute la population d'Anjouan »* croyait *« à un rattachement à la France »*. L'ambassadeur de France accrédité à Moroni, Gaston Le Paudert, avait indiqué à la même époque que Paris tentait *« de décourager tout mouvement séparatiste ou de rattachement à la France »*. *« Nous voulons maintenir l'unité de la fédération des Comores »*, avait-il dit à l'AFP.

Les Anjouanais s'estiment injustement traités au sein de la République fédérale. Une démographie catastrophique – plus de 600 habitants au km² – pousse un grand nombre d'habitants de l'île à s'embarquer sur de frêles esquifs, au péril de leur vie, pour rejoindre Mayotte, située à une cinquantaine de kilomètres. – *(AFP.)*

L'élection présidentielle au Congo est officiellement reportée

DÉFICITS Jean Gandois, président du CNPF, ne veut pas faire *« un procès »* au gouvernement, mais lui adresse un *« avertissement »* en lui reprochant d'avoir adopté un plan de redressement qui fait porter *« tout l'effort »* sur les entreprises. Dans un entretien au *Monde*, M. Gandois espère que dans le projet de loi de finances pour 1998 le gouvernement favorisera *« un développement économique ouvert »* permettant à l'investissement de repartir. ● LES SYNDICATS ont réagi avec soulagement en notant que les salariés étaient épargnés mais ils attendent la conférence sur les salaires, l'emploi et le temps de travail en septembre. ● L'OPPOSITION critique le plan alors que tous les partis de la majorité en saluent l'orientation. ● LES MARCHÉS ont réagi avec calme – le franc s'est apprécié par rapport au mark –, saluant l'engagement du gouvernement en faveur de la monnaie unique.

Jean Gandois adresse une mise en garde au gouvernement

Le président du CNPF « regrette » que le plan de redressement des finances publiques fasse porter « tout l'effort » sur les entreprises. Mais il espère « des signes » lors de la loi de finances pour 1998 permettant à l'investissement de « repartir »

« Le CNPF réagit négativement aux mesures fiscales visant les entreprises annoncées par le gouvernement. Pourtant, il fallait réduire le déficit budgétaire pour participer au lancement de la monnaie unique. N'est-ce pas un objectif que vous jugez vous-même prioritaire ?

– Dans ce pays, il y a un problème essentiel, c'est de savoir si, oui ou non, on va se décider, une fois pour toutes, à réduire les dépenses de l'Etat, ou si la première réaction va toujours consister à augmenter les impôts. Ce n'est pas un procès au gouvernement. Mais j'aurais aimé que tout l'effort ne porte pas sur les entreprises. Sans doute, d'ici au 31 décembre, il était impossible de réaliser 32 milliards de francs d'économies budgétaires supplémentaires. Je ne l'ignore pas, étant un gestionnaire.

» Mais je prends date et fixe un rendez-vous au gouvernement avec la loi de finances pour 1998. Ce qu'on ne peut pas faire sur cinq mois, je veux bien le comprendre, il ne s'agit pas de l'esquiver une année supplémentaire. L'audit des finances publiques, établi par MM. Jacques Bonnet et Philippe Nasse, souligne avec force que la période des réductions forfaitaires des dépenses est finie, qu'il y a besoin d'une nouvelle définition des missions de l'Etat et qu'il est indispensable d'augmenter la productivité de l'ensemble du système administratif. Ce sont les problèmes les plus graves de la France. Je lance aujourd'hui un avertissement, pas une critique directe.



JEAN GANDOIS

– Est-ce que l'augmentation de la taxation des plus-values présente un réel handicap ?

– Je connais de nombreux pays, dont les Etats-Unis, où la taxation des plus-values se trouve au même niveau que celle sur les bénéfices. Ce qui me gêne dans cette mesure, c'est sa brutalité. Il y a des entreprises dont la nature même est de vivre de plus-values récurrentes.

– L'augmentation de l'impôt sur les bénéfices vous semble plus contestable ?

– C'est plus grave. Si c'est quelque chose d'exceptionnel pour atteindre l'euro, les entreprises peuvent le comprendre. Mais, après la hausse de 10 % de l'impôt sur les bénéfices décidée par le gouvernement Juppé, on en est à l'addition des majorations sur les majorations. Il faut une plus grande lisibilité de la fiscalité. Si on veut que les entreprises jouent le jeu, il faut leur présenter des perspectives claires. Il faut leur dire : j'ai besoin de votre effort. Je vous le demande pour un temps limité et pour tel objectif. Nous ne pouvons pas nous abstenir aujourd'hui d'une réflexion globale sur la fiscalité des entreprises et sur les charges sociales.

– Auriez-vous préféré que la pression fiscale augmente aussi sur les ménages ?

– J'avais et j'ai trois préoccupations principales. La première concerne la protection des entreprises les plus fragiles, et surtout des PME. Je souhaitais avant tout éviter que l'on accroisse les charges des entreprises globalement, sans distinctions. Fort heureusement, cela n'a pas été fait. Ma deuxième préoccupation était que l'on fasse toutes les économies qu'il était encore possible de réaliser. Honnêtement, je ne sais pas aujourd'hui si cela a été fait ou pas. Je n'ai pas les instruments pour juger.

» Enfin, je souhaitais des mesures aussi exceptionnelles et temporaires que possible. Sur ce dernier point, je suis inquiet. Je suis satisfait que le gouvernement ait précisé que les majorations d'impôts ne seraient pas permanentes. Mais je suis mécontent qu'il se soit donné deux ans et que l'avenir soit incertain.

– Alors finalement tout va bien. Le CNPF ne peut être que satisfait. Les PME ne vont pas souffrir et l'euro devrait se faire ?

– Les entreprises, dans leur grande majorité, veulent que l'euro se fasse. Elles sont prêtes à accepter pour cela des sacrifices. Mais aucune entreprise n'a le droit d'accepter un sacrifice qui la fasse mourir. Mon désaccord profond avec le gouvernement porte sur la présentation qui a été faite de l'état des entreprises françaises pour justifier les mesures. Il y a une certaine mauvaise foi à prendre un impôt, celui sur les bénéfices, et à expliquer que la France se situe dans la moyenne européenne et mondiale. L'impôt sur les bénéfices représente une masse du même ordre de grandeur que la taxe professionnelle, dont il n'y a pas d'équivalent, par son poids, chez nos concurrents. Si on prend l'ensemble des charges et des impôts, les entreprises françaises sont les plus taxées des pays industrialisés.

» Venons-en aux marges des entreprises. La situation des entreprises françaises s'est améliorée au cours des douze derniers mois, compte tenu de l'évolution des marchés des changes, de la baisse des taux d'intérêt et d'autres facteurs. Mais les comparaisons avec la rentabilité des années 70 et 80 n'ont aucune signification. La réalité économique s'appelle la mondialisation. Nos entreprises se battent contre leurs concurrents des autres pays. Ce qui compte, ce sont les moyens dont disposent nos adversaires. Les groupes industriels français ont en moyenne une rentabilité inférieure de moitié à celle de leurs grands concurrents.

> « Mon désaccord profond avec le gouvernement porte sur la présentation qui a été faite de l'état des entreprises françaises pour justifier les mesures »

– Le CNPF se plaint depuis de nombreuses années du poids des charges sociales et maintenant fiscales. Ne trouve-t-il pas finalement toujours de bons arguments pour inciter les chefs d'entreprise à ne pas investir ? Est-ce que les hausses d'impôts annoncées vont justement peser sur l'investissement des entreprises ?

– Non, très franchement, les mesures fiscales ne vont pas faciliter les investissements. Je crois pourtant que si ces mesures ne s'additionnent pas à d'autres, décourageant les entrepreneurs, et si des signes sont donnés, au moment de la loi de finances, démontrant que l'orientation gouvernementale favorise un développement économique ouvert, alors l'investissement pourra repartir.

» Il faut avant tout rétablir la confiance. C'est un message pour tous nos dirigeants, de gauche et de droite. Il faut sortir d'une vision de la vie sociale et économique trop hexagonale. Les uns et les autres doivent être conscients de ce qui se passe dans le monde. C'est à ces réalités que nous sommes confrontés tout les jours. Si nos dirigeants voient le monde comme il est, alors nous pourrons nous battre ensemble et gagner. C'est cela le fond des choses. »

Propos recueillis par Eric Le Boucher et Eric Leser

Les syndicats se félicitent que les ménages aient été épargnés

SOULAGEMENT et attente. Tels sont les deux sentiments partagés par l'ensemble des syndicats, après l'annonce, lundi 21 juillet, des mesures du « plan d'ajustement des finances publiques », qui prévoit, notamment, d'épargner les ménages et d'augmenter, de manière sélective, l'impôt sur les sociétés. Dans l'attente de la conférence nationale sur les salaires, l'emploi et le temps de travail, fixée en septembre, plusieurs d'entre eux restent dans attente, estimant que cette première série de mesures ne constitue que l'esquisse d'une politique économique à venir.

Ainsi, la CFDT a jugé que, *« confronté aux dérapages des comptes publics, le gouvernement a fait un choix équilibré entre la nécessaire réduction des déficits et la reprise de l'activité économique, qui doit être soutenue par la capacité de consommation des ménages »*. Elle s'est félicitée que ces mesures permettent *« de tendre, dans de bonnes conditions, vers les critères retenus pour la monnaie unique »*. Pour la CFDT, ces choix confirment *« l'engagement de la France dans la construction européenne, sans compromettre les rendez-vous en matière d'emploi et de protection sociale »*.

La CGT a *« pris acte de l'équilibre nouveau »* voulu par le gouvernement, mais elle considère que *« l'on ne s'est pas encore attaqué au cœur du problème : le financement des créations d'emplois et des principaux besoins sociaux »*. Rappelant que *« la charge de la dette publique et sociale devient insupportable, reportant sur l'avenir de fortes contraintes »*, la confédération plaide vigoureusement en faveur d'*« une profonde réforme fiscale »*, que devrait amorcer la loi de finances 1998. Enfin, pour elle, *« la construction européenne ne doit pas être, au nom de critères monétaristes, le prétexte à une austérité toujours renforcée, mais doit servir un effort commun de relance sociale et économique »*. Dans ces conditions, les salariés doivent maintenir la pression par *« une intervention vigoureuse et lucide »*.

La position défendue par FO marque une plus grande réserve, en particulier sur l'Europe. Si le relèvement de l'impôt sur les bénéfices *« va dans le bon sens »*, la centrale de Marc Blondel, soulignant que le ministre de l'économie *« s'est longuement attardé sur les comparaisons avec les autres pays, notamment européens »*, s'interroge *« sur la liberté de choix que laissera demain au gouvernement le pacte de stabilité budgétaire signé à Amsterdam »*. Réagissant publiquement, M. Blondel a prévenu que, *« si, en septembre ou octobre, on n'a pas de réalisations concrètes sur les espoirs qui ont été formulés, il y aura des réactions brutales »*, faisant porter son attente sur *« la fameuse conférence »* nationale de la rentrée.

« LA MÊME POLITIQUE QUE JUPPÉ »

Saluant *« une démarche plus équitable »*, la FSU, première organisation syndicale dans la fonction publique, a, de son côté, regretté l'absence de *« véritable réorientation de la politique économique »*. La FSU prévient qu'elle sera *« très présente avec les personnels dès la rentrée scolaire »*. L'Union nationale des syndicats autonomes estime *« juste qu'un effort soit demandé principalement aux entreprises »*. Il *« reste désormais pour le gouvernement à assumer l'essentiel de son programme, en ce qui concerne l'emploi »*, juge l'UNSA.

La CFTC et la CFE-CGC ont aussi exprimé leur satisfaction. La centrale chrétienne est soulagée que ces mesures *« ne touchent pas la consommation des ménages »*, mais elles ne constituent *« que des signaux faibles en direction de l'emploi »*. Pour la centrale des cadres, *« le gouvernement choisit la prudence »*, et elle se dit *« satisfaite d'avoir été entendue »* sur le refus de *« tout prélèvement supplémentaire sur les revenus des ménages »*. Même Lucien Rebuffel, président de la CGPME (Confédération générale des PME), a estimé avoir *« été entendu »* par le gouvernement, qui a décidé d'épargner les petites et moyennes entreprises de l'augmentation de l'impôt sur les bénéfices. Dans un communiqué, M. Rebuffel souligne notamment que *« Jospin poursuit, vis-à-vis des PME, la même politique que Juppé »*.

A. B.-M.

L'opposition attend les prochains rendez-vous budgétaires

APPROBATIONS à gauche, critiques à droite : hormis les critiques formulées par le député de la Gauche socialiste Julien Dray (*Le Monde* du 22 juillet), le monde politique a réagi de façon plutôt convenue au plan gouvernemental de réduction des déficits. A l'instar du PS *(lire page 8)*, les autres composantes de la majorité « plurielle » ont apporté leur soutien aux mesures annoncées par le gouvernement. Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a ainsi jugé que *« ces mesures conjoncturelles vont dans le bon sens »*. *« Evidemment, il s'agit là d'une première étape et il faudra poursuivre sur ce bon chemin »*, note M. Boquet, qui invite le gouvernement à ne pas *« laisser fonctionner " Maastricht " comme une " camisole de force " »*.

Les Verts se sont félicités d'une *« mesure partielle de justice fiscale, qui devra s'inscrire dans la grande réforme des prélèvements dont le pays a besoin »*. Au nom du Parti radical-socialiste, Jean-Michel Baylet a souligné qu'*« en épargnant les ménages et les PME qui sont créatrices d'emploi, les mesures prévues (...) sont les seules envisageables à ce jour »*. *« Les mesures arrêtées par le gouvernement touchent juste »*, a affirmé Georges Sarre, député RCV de Paris et porte-parole du Mouvement des citoyens, ajoutant que l'audit permet à chacun de *« mesurer le grave échec de la politique conduite par Alain Juppé, sous l'autorité de Jacques Chirac »*. Par la voix de son porte-parole, Alain Krivine, la Ligue communiste révolutionnaire s'est également réjouie que le *« patronat* [connaisse] *à son tour un petit plan de rigueur »*, tout en regrettant qu'il s'agisse de *« satisfaire aux exigences délirantes de Maastricht »*.

Très critique sur les conditions de publication du plan gouvernemental, qui ont provoqué une suspension de séance en commission des finances *(lire page 8)*, l'opposition n'a pas ménagé le gouvernement sur le contenu des mesures annoncées, tout en concentrant le tir sur l'évocation des prochains rendez-vous budgétaires. Dans le même temps, l'Elysée gardait le silence, renvoyant ses interlocuteurs à la prestation télévisée du chef de l'Etat qui, le 14 juillet, avait souligné qu'il était possible de réduire les déficits publics *« sans faire d'impôts nouveaux »*.

« LE PIRE EST PEUT-ÊTRE À VENIR »

« Je crains que cette augmentation de 15 % de l'impôt sur les bénéfices des sociétés ne soit que le hors-d'œuvre et que le plat de résistance soit à venir », a déclaré l'ancien ministre du budget Nicolas Sarkozy, mardi 22 juillet, sur France-Inter. *« C'est par la baisse des impôts qu'on augmentera la recette fiscale »*, a ajouté le porte-parole de la direction provisoire du RPR, qui a exprimé sa crainte d'avoir en septembre à *« commenter les prochaines augmentations d'impôts socialistes »*. *« Je crains que les ménages qui ont été épargnés cette fois-ci soient mis à contribution »* lors du budget 1998, a ajouté Alain Lamassoure (UDF-DL), successeur de M. Sarkozy au budget. *« Le pire est peut-être à venir »*, a renchéri l'ancien ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette (UDF-PPDF).

Trouvant matière dans les résultats de l'audit – à l'instar de l'ancien président de la commission des finances, Pierre Méhaignerie (UDF-FD) – à se décerner un satisfecit sur sa gestion des finances publiques, la droite, favorable à une baisse des dépenses publiques, a critiqué le gouvernement qui, selon François Léotard, *« faute de courage, tourne le dos à la croissance »*. Pour le président de l'UDF, il s'agit-là d'une *« solution de facilité »*. Tout en se félicitant que les ménages aient été épargnés, François Bayrou, président de Force démocrate et du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a évoqué quant à lui un risque d'*« incohérence »* dans la politique du gouvernement. Pour le président de Démocratie libérale, Alain Madelin, les mesures décidées par le gouvernement *« se traduiront par moins d'investissements, moins d'emplois et moins de salaires »*.

Commentant la hausse de l'IS, M. Madelin note que *« ce ne seront pas les " riches patrons " ou les seules " grandes entreprises " qui vont payer, mais les entreprises moyennes de croissance »*. *« On ne s'étonnera pas que* [les chefs d'entreprise] *se réfugient dans l'attentisme ou qu'ils soient tentés de délocaliser les activités »*, prévient Philippe Marini, au nom du groupe RPR du Sénat, qui juge que *« l'audit n'a eu aucune utilité, sauf celle de justifier les augmentations d'impôts »*. Fidèle à son habitude, le Front national a renvoyé tout le monde dos-à-dos, affirmant que *« les mêmes cancres à droite et à gauche »* sont *« inféodés aux mêmes dogmes maastrichtiens, mondialistes et ultra-échangistes »*.

J.-B. de M.

Les marchés saluent l'engagement européen de Matignon

ALORS QUE de nombreux analystes redoutaient une tempête monétaire, la publication, lundi 21 juillet, des résultats de l'audit des finances publiques a été, au contraire, accueillie favorablement par les marchés financiers français. En baisse de 0,8 % à l'ouverture, la Bourse de Paris a terminé la séance sur une note quasi stable : –0,09 %. Cette résistance est d'autant plus significative que dans le même temps les autres places européennes enregistraient des reculs sensibles (–2,1 % à Francfort, –2,03 % à Zurich, –,47 % à Londres). Le franc, enfin, a gagné du terrain face à la monnaie allemande, passant de 3,3810 à 3,3740 francs pour 1 deutschemark.

Les opérateurs n'ont donc pas estimé que les mesures fiscales annoncées par le gouvernement auront un impact récessif considérable sur l'économie. Selon eux, la hausse du dollar et le niveau historiquement bas des taux d'intérêt permettront de compenser largement l'effet négatif sur la croissance. De la même façon, la hausse de l'impôt sur les sociétés et le relèvement de la taxation des plus-values à long terme des entreprises, qui entraîneront une révision à la baisse des bénéfices des groupes cotés (de 156 milliards à 138 milliards de francs pour les titres compris dans l'indice SBF 120, selon la société de Bourse Meeschaert-Rousselle), n'ont pas davantage préoccupé les investisseurs.

Si les groupes disposant d'importantes réserves de plus-values ont été pénalisés (la Générale des eaux a cédé 1,77 %, lundi), les valeurs du secteur de la consommation ont, en revanche, tiré profit de l'absence de ponction fiscale sur les ménages (le titre Pinault-Printemps-Redoute a gagné 3,55 %).

La Bourse bénéficie d'un phénomène de rattrapage. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 enregistre une progression de 24,11 %, contre 42,22 % pour Francfort et 42,57 % pour Zurich. La place parisienne, sous-évaluée par rapport à ses homologues européennes, dispose encore d'une importante marge de progression.

PREUVE D'ORTHODOXIE

Les investisseurs ont aussi été rassurés par le fait que le dérapage du déficit révélé par l'audit (entre 3,5 % et 3,7 % du produit intérieur brut) est inférieur aux prévisions de certains économistes, qui pariaient sur un chiffre voisin de 3,8 %. Enfin, ils ont apprécié l'engagement européen du gouvernement français. Pendant la campagne électorale, les socialistes avaient indiqué qu'ils refuseraient de réaliser la monnaie unique, via le critère de 3 % du PIB, au prix d'une rigueur accrue. Les marchés pouvaient craindre que le gouvernement français ne laisse les comptes publics en l'état. Le plan de rigueur budgétaire dévoilé par le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, et immédiatement salué par son homologue allemand, Theo Waigel *(lire page 8)*, a démontré que cette inquiétude n'était pas justifiée. Il permettra à la France, sinon d'atteindre, du moins de se rapprocher de la barre des 3 %, et il augmente la probabilité d'assister au lancement de la monnaie unique le 1er janvier 1999.

Survenant après la hausse modérée du SMIC, la signature du « pacte de stabilité » à Amsterdam, la fermeture de l'usine Renault de Vilvorde et la relance des privatisations, les mesures de restriction budgétaire annoncées lundi ont été interprétées par les marchés comme une nouvelle preuve de l'orthodoxie de la politique économique du gouvernement de Lionel Jospin.

Pierre-Antoine Delhommais



Bonn est soulagé par l'engagement français de tout faire pour réaliser la monnaie unique

Le ministre des finances juge « avec respect » le plan Jospin

L'annonce des mesures prises par le gouvernement de Lionel Jospin, lundi 21 juillet, pour réduire les déficits publics afin de tendre vers les 3 % de la richesse nationale, a été accueillie « *avec respect* » à Bonn. Pour le chancellier Helmut Kohl, il s'agit d'un signe supplémentaire de la volonté de Paris de parvenir dans les temps à la monnaie unique. L'Allemagne est confrontée à un débat de même nature.

BONN
de notre envoyé spécial

Chauffés à blanc par leur polémique interne sur le respect à la virgule près des critères du traité de Maastricht, les Allemands ont accueilli avec résignation, mais aussi soulagement, les mesures annoncées par Paris pour limiter le déficit budgétaire français et se rapprocher le plus possible du plafond de 3 % du *PIB*, objectif fixé par le traité pour réaliser la monnaie unique. Les eurosceptiques d'outre-Rhin, de toute façon convaincus que l'union monétaire ne se fera pas aux conditions souhaitées en se moulant dans l'orthodoxie financière de la Bundesbank, ne verront sans doute dans le plan français qu'un pis-aller. Ceux qui comptent parvenir à mettre en route la monnaie unique au 1er janvier 1999 peuvent espérer désormais voir désamorcée la querelle qui les avait placés sur la défensive.



CAMPAGNE EUROSCEPTIQUE

Les mesures françaises partagent, mardi 22 juillet, la « une » et les éditoriaux des principaux journaux allemands avec la fusion des deux plus grandes banques de Bavière. C'est tout un symbole. A Munich, d'où est largement alimentée la campagne eurosceptique, on sait compter ses sous, et cette énorme fusion montre que là aussi on se prépare sérieusement à la prochaine mise en place de la monnaie unique. Les rodomontades du ministre-président de Bavière, Edmund Stoiber, qui ne cesse de reprocher au chancelier Kohl sa politique européenne, pour s'attirer les bonnes grâces de son électorat d'extrême droite, ne sauraient faire oublier que les industriels bavarois, très fortement représentés dans l'aéronautique, les industries d'armement, les services, l'agroalimentaire, sont les premiers intéressés à la bonne marche de l'Europe. Cela aide à comprendre la satisfaction du ministre allemand des finances, Theo Waigel. Rival politique de M. Stoiber sur le plan régional au sein de la CSU (branche bavaroise conservatrice de la CDU), M. Waigel a réagi « *avec respect* » au plan français. Il a indiqué qu'il avait été prévenu, dès dimanche, du contenu des décisions du gouvernement de Lionel Jospin et s'est déclaré satisfait de voir qu'elles visaient à remédier à la dérive observée des finances publiques françaises.

Le principal, en effet, pour le chancelier Kohl et ses alliés, est de pouvoir maintenant affirmer que le nouveau gouvernement français, après une pause normale de réflexion, est décidé à tenir les objectifs fixés par les accords européens pour mettre en place la monnaie unique. La polémique déclenchée par les socialistes sur le pacte de stabilité, leur volonté de rééquilibrer un discours européen jugé trop peu orienté à leurs yeux sur les problèmes de l'emploi, tout cela avait pris le gouvernement allemand à contre-pied, au moment où il tentait de contrecarrer lui-même les effets désastreux sur l'opinion publique d'un débat trop exclusivement centré sur le respect des critères de Maastricht. Vendredi, le chancelier s'était montré confiant dans la volonté des Français de tenir leurs engagements. S'appuyant sur les assurances en ce sens données par le président Chirac lors de sa visite à Bruxelles, il avait rejeté toute idée de report de la monnaie unique.

Analysant le contenu des mesures françaises, la presse allemande se fait l'écho, sans surprise, d'un certain scepticisme sur le bien-fondé de taxer les entreprises pour réduire le déficit. La critique reste cependant mesurée. Aux prises avec leurs propres difficultés pour trouver les économies nécessaires à équilibrer leur budget, les Allemands ne sont pas forcément les mieux placés aujourd'hui pour donner des conseils.

Le président du groupe parlementaire libéral, Otto Solms, farouche partisan d'une diminution du rôle de l'Etat dans l'économie, engage cependant les socialistes français a accélérer les privatisations plutôt que de surtaxer les entreprises. Toutefois, il se félicite de voir que Paris partage à nouveau avec Bonn le même objectif sur la mise en place de l'euro. Le président du groupe parlementaire de l'Union chrétienne, Wolfgang Schaüble, bras droit du chancelier Kohl, se prépare, lui, à dédramatiser la question des 3 % et à lancer une nouvelle offensive pour convaincre les Allemands de la nécessité vitale de lancer en temps voulu la monnaie unique.

Henri de Bresson

Commentaire sarcastique à Rome

Le plan de redressement du gouvernement français a « *confirmé* » que plusieurs pays européens « *n'avaient pas évalué exactement* » les mesures à prendre pour respecter les critères du traité de Maastricht sur la monnaie unique, a déclaré, lundi 21 juillet, à Rome, le secrétaire italien au Trésor, Roberto Pinza. « *Les mesures prises aujourd'hui par la France sont de nature à approcher considérablement ce pays du seuil des 3 %* », a jugé M. Pinza. Après avoir rappelé que l'objectif de 3 % devra être « *respecté* », il a cependant ajouté que, si ce n'était pas le cas, « *les différents pays décideront si les résultats atteints par chaque Etat sont suffisants* ».

Bruxelles accorde un satisfecit au gouvernement Jospin

Les experts européens expriment leur soulagement

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

« *La réponse du gouvernement français au résultat de l'audit des finances publiques est tout à fait encourageante. Les mesures d'assainissement budgétaires annoncées vont dans le bon sens. Comme ses partenaires, la France a montré sa capacité à réagir face aux difficultés soulevées par l'évolution des finances publiques* », a déclaré, lundi 21 juillet, Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire européen responsable de la politique économique et monétaire.

Satisfaction donc, mais aussi soulagement à Bruxelles, où l'on avait perçu parfois comme ambiguës certaines déclarations de membres du gouvernement Jospin. Des ministres semblaient flirter avec l'idée de faire suivre l'audit d'une négociation avec les pays partenaires, en particulier avec l'Allemagne, afin de déterminer jusqu'où les critères de Maastricht pourraient être évalués « *en tendance* ».

Soulignant que Paris ne peut pas espérer bénéficier d'un traitement privilégié, la Commission avait déconseillé une telle approche et elle se félicite de constater qu'elle est désormais abandonnée. La France agit d'une manière très voisine de celle de ses partenaires, dont on vérifie, d'après leurs premières réactions, qu'ils se réjouissent d'une telle « *clarification* ».

Certes, contrairement à l'Allemagne, elle ne quantifie pas l'objectif et ne vise donc pas explicitement à limiter le déficit de ses finances publiques à 3 %. Mais, outre qu'un ralliement au fétichisme du chiffre (le « *drei-komma-nul* » allemand – trois virgule zéro) aurait quand même étonné de la part des socialistes, l'objectif clairement affiché par le gouvernement est d'accéder à la monnaie unique dès le 1er janvier 1999 dans les conditions du traité, ce qui autorise un certain degré d'interprétation des fameux critères de convergence. On en est convaincu, au siège de la Commission, les Français ont compris que la marge tolérée devra rester modeste.

Les mesures annoncées par Dominique Strauss-Kahn devraient aboutir, pour l'année 1997, à un déficit public se situant entre 3,1 et 3,3 % . Cependant, ce ne sont là encore que des prévisions. « *D'ici février 1998, moment auquel on connaîtra les résultats définitifs de 1997, bien des choses peuvent se passer* », constatent les experts bruxellois, sous-entendant notamment par là une accélération de la croissance. Le gouvernement français y croit et les services bruxellois confirment que c'est là une hypothèse tout à fait plausible. Même s'ils se gardent de l'exprimer, ils montrent qu'ils ne sont guère effrayés des effets négatifs que l'augmentation provisoire de la taxe sur les bénéfices des grosses entreprises pourraient avoir sur l'activité !

Dans l'entourage de M. de Silguy, on note encore que le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie n'a pas exclu d'autres ajustements à l'automne, si la situation les rend nécessaires. Les mesures adoptées maintenant sont celles que réclame la situation financière du pays, telle qu'elle ressort de l'audit rendu public le 21 juillet. M. Strauss-Kahn, relève-t-on attentivement, a rappelé aux députés qu'ils avaient devant eux plusieurs autres rendez-vous à l'automne, notamment la loi de finances de la Sécurité sociale en octobre.

RENDEZ-VOUS À L'AUTOMNE

Autre satisfecit accordé à Paris, la volonté manifestée de se montrer sage dans la durée, de respecter donc pleinement l'esprit du « pacte de stabilité ». La décision de fixer, pour le déficit des finances publiques en 1998, un objectif de 3 % est appréciée et pourrait grandement aider les choses, lorsque la Commission, l'Institut monétaire européen (IME), les Parlements puis le Conseil devront établir, au printemps 1998, la liste des pays éligibles à l'euro.

Dans ses premiers commentaires, M. de Siguy, qui ne pouvait sans doute pas complètement oublier son appartenance politique – M. de Silguy était membre du cabinet d'Edouard Balladur à Matignon –, a indiqué, mais avec beaucoup de modération, que la méthode choisie pour réduire les déficits n'était peut-être pas celle qui aurait eu sa préférence : « *Sur le plan économique, les réductions de dépenses sont préférables aux hausses d'impôts. Cependant, c'est aux gouvernements de fixer l'équilibre entre les deux en fonction des conditions économiques des pays. Pour les critères de convergence du traité sur l'Union européenne, ce qui compte, c'est le solde budgétaire.* » Ses proches notent cependant que l'effort de réduction des dépenses qui a été retenu n'est, en rien, négligeable.

Philippe Lemaître

La droite dénonce le peu de cas fait du Parlement

LA COMMISSION des finances de l'Assemblée nationale n'aura gardé le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qu'une petite heure et demie, lundi 21 juillet. La faute à la dernière étape alpine du Tour de France ? A l'effet de surprise, il est vrai, considérablement éventé ? Ou encore à l'atmosphère languide qui gagne le Palais-Bourbon au terme d'un premier semestre politique chargé et avant une rentrée suractive et anticipée ? A 15 h, la plupart des commissaires aux finances étaient néanmoins là.

Pour l'opposition, côté UDF, trois figures Force démocrate – Pierre Méhaignerie (Ille-et-Vilaine), Jacques Barrot (Haute-Loire) et Philippe Douste-Blazy (Hautes-Pyrénées) – voisinaient avec le président de Démocratie libérale, Alain Madelin (Ille-et-Vilaine), qui, pour la première fois, honorait la commission de sa présence. Au RPR, Nicolas Sarkozy (Hauts-de-Seine) avait décidé de ne pas rempiler après avoir assisté le matin même à l'audition des deux magistrats de la Cour des comptes chargés de l'audit. M. Sarkozy, de concert avec M. Méhaignerie, avait, alors, dénoncé le peu de considération accordé, à ses yeux, par M. Strauss-Kahn à la représentation nationale, ce dernier tenant une conférence de presse avant de s'exprimer devant les parlementaires. Tard dans la journée, le groupe RPR déplorait dans un communiqué que la commission des finances « *en ait été réduite à suspendre ses travaux pour pouvoir écouter le ministre à la télévision* ». Et accusait M. Strauss-Kahn d'avoir « *humilié le Parlement* ».

« NOUS ÉTIONS ATTENDUS PAR LES MARCHÉS »

Le ministre a expliqué les raisons de cette « *procédure un peu particulière* », à l'ouverture de son audition. « *Nous étions très attendus par les marchés* », a t-il indiqué, affirmant qu'il avait choisi de s'exprimer tôt « *pour ne faire courir aucun risque au franc* ». Il est revenu sur les propos de son prédécesseur, Jean Arthuis, qui, le matin même dans *le Figaro*, accusait le gouvernement de « *casser la cagnotte* ». « *Je n'ai pas cassé de cagnotte car je n'en ai pas trouvé* », a déclaré M. Strauss-Kahn. « *Sans la soulte de France Télécom, on allait en tendanciel vers des déficits à 4,1 % en 1998.* » « *Nous serons au rendez-vous de l'euro en 1998 dans les mêmes conditions que nos partenaires* », a t-il encore indiqué.

Ancien rapporteur général du budget, Philippe Auberger (RPR, Yonne), s'est interrogé sur les « *10 milliards de francs d'économies* » annoncés. M. Strauss-Kahn a confirmé que 2 milliards de francs seraient récupérés sur le budget de la défense, « *sans remettre en cause de grand programme* », et que des ressources seraient prélevées sur les trésoreries dormantes, sans donner davantage de précision, quand les noms d'EDF et de la Caisse des dépots circulent. M. Auberger a émis des doutes sur les 22 milliards de francs de recettes supplémentaires, soulignant qu'elles incluent un relèvement de l'imposition des plus-values « *que les entreprises ne réaliseront peut-être pas* ». Augustin Bonrepaux (PS, Ariège) a souhaité l'annulation de la réforme Juppé de l'impôt sur le revenu en 1998.

Tandis que Jean-Pierre Brard (app. PC, Seine-Saint-Denis) se réjouissait de ce que « *l'argent soit pris là où il y en a* », M. Méhaignerie estimait la majoration de l'impôt sur les sociétés « *nuisible* » si l'investissement doit reprendre. Georges Sarre (MDC, Paris) réclamait une baisse de TVA. « *Plus tard* », lui a répondu le ministre. Yves Cochet (Verts, Val d'Oise) déplorait que, pour la majoration de l'IS, on n'ait pas retenu un seuil « *de robots et de pollution* ».

Caroline Monnot

Huit patrons français et allemands invités à déjeuner à l'Elysée

LE CHEF DE L'ETAT a reçu à déjeuner, lundi 21 juillet, huit chefs de grandes entreprises françaises et allemandes. Rolf Breuer et Jurgen Sarrazin, respectivement président du directoire de la Deutsche Bank et de la Dresdner Bank, les deux plus grandes banques privées allemandes, avaient été invités en compagnie de Gerhard Cromme, président du directoire de Krupp, et de Klaus Mangold, président de DaimlerBenz Inter Services. Les quatre invités français étaient Jérôme Monod, PDG de la Lyonnaise des eaux, Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, Michel Pébereau, président de la BNP, et Henri Lachmann, PDG de Strafor-Facom.

M. Hollande (PS) souhaite « des réformes plus profondes » en 1998

FRANÇOIS HOLLANDE ne cachait pas sa satisfaction, lundi 21 juillet, après l'annonce du plan de redressement des finances publiques, jugé « *non seulement équilibré mais juste* ». Le premier secrétaire délégué du Parti socialiste, qui avait fait partie des personnalités consultées par Lionel Jospin, samedi 19 juillet, comme Jean-Marc Ayrault, Claude Estier, Henri Emmanuelli, Didier Migaud et Pierre Mauroy, a distingué « *l'option Juppé* », qui s'est traduite en 1995 par des prélèvements sur les ménages et a « *étouffé la croissance* », de la « *méthode Jospin* », qui a privilégié des prélèvements « *ciblés sur les grosses entreprises* » avec le souci de « *tout faire pour garder la croissance* ».

M. Hollande a vivement réagi aux déclarations de Julien Dray, un des porte-paroles de la Gauche socialiste, qui, dans *Le Figaro* du 21 juillet, avait jugé « *périlleuse* » la majoration de l'impôt sur les sociétés (*Le Monde* du 22 juillet). « *Il y a toujours eu au PS comme ailleurs une sensibilité patronale, celle qui a toujours peur que les entreprises soient trop chargées* », a répliqué M. Hollande, en ajoutant que M. Dray avait « *le droit* » de « *penser qu'il a été élu pour défendre les grandes entreprises* ». Une autre responsable de la Gauche socialiste, Marie-Noëlle Lienemann a estimé, au contraire, que « *le gouvernement a bien fait de privilégier la voie de la contribution des entreprises les plus riches* », tout en prônant une « *réforme fiscale indispensable* ».

NOUVEAUX ENGAGEMENTS

M. Emmanuelli, qui n'avait pas dissimulé ses critiques sur l'adoption du pacte de stabilité, s'est montré très modéré. « *Le gouvernement de Lionel Jospin a fait pour le mieux dans un contexte qui n'est pas facile* », a noté le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale.

M. Hollande a aussi souhaité que, à l'occasion du budget 1998, « *des réformes plus profondes, plus structurelles* » – portant notamment « *à la fois sur l'impôt sur le revenu de façon à faire que les revenus du travail soient moins sollicités que les revenus du capital (...) et sur la réforme du financement social* ». Pour lui, s'il était logique de ne pas revenir sur les engagements pris par Alain Juppé de baisse de l'impôt sur le revenu en 1997, car la parole de l'Etat avait été « *engagée* », le gouvernement ne doit pas se sentir lié par ceux qui avaient été pris pour 1998. Cela signifie pour M. Hollande qu'il faut engager en 1998, « *avec prudence* », un « *rééquilibrage entre les revenus du travail et les revenus du capital* » et amorcer, sur deux ans, le basculement des cotisations maladie sur une CSG élargie. Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, a aussi évoqué un tel rééquilibrage – « *sans augmenter les impôts au total* ». Pour Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, la loi de financement de la Sécurité sociale pour 1998 sera l'occasion de « *revoir le problème des cotisations* ».

Michel Noblecourt

DÉPÊCHES

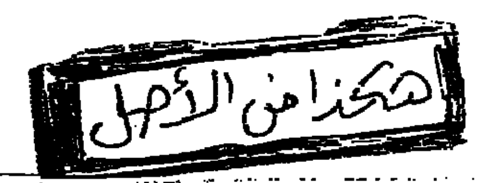
■ **CONJONCTURE : la production industrielle a baissé** de 1,7 % en mai, après une hausse de 1,1 % en avril, selon l'indice corrigé des variations saisonnières publié, mardi 22 juillet, par l'INSEE. Sur les trois derniers mois, la production manufacturière reste supérieure de 2,5 % aux trois mois précédents et de 3,1 % à la même période de 1996. Sur un an, cet indicateur est, toutefois, en hausse de 2,1 %.

■ **VITROLLES : les deux employées licenciées** pour avoir refusé de servir des repas à des élus Front national réunis en séminaire les 28 et 29 juin dans le centre de vacances de Névache (Hautes-Alpes) qui appartient à la commune de Vitrolles ont décidé d'attaquer cette décision devant les prud'hommes. Les deux jeunes femmes ont reçu leur lettre de licenciement « *pour faute grave* », samedi 19 juillet. L'argument invoqué par la municipalité dirigée par Catherine Mégret, épouse de Bruno Mégret, le numéro deux du FN, est le « *refus d'assurer le service dans le cadre de* [leurs] *fonctions* » (*Le Monde* du 14 juillet).

■ **GOLDSMITH : le Front national a salué**, lundi 21 juillet, dans un communiqué, « *la mémoire du député européen Jimmy Goldsmith* », décédé dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 juillet. « *Loyal et affable, il partageait avec les patriotes français le souci de la défense des identités nationales, et menait tant contre le GATT que contre l'Europe mondialiste un combat sans faiblesse* », note le communiqué.

uxelles accorde
un satisfecit
uvernement Jospin

s français et allemands
éjeuner à l'Elysée



JEUNES Les traditionnelles opérations « Ville-vie-vacances », qui permettent de proposer des activités aux jeunes des quartiers les plus défavorisés, ont cet été quelques difficultés à se mettre en place. Leur budget global a été réduit d'une dizaine de millions. ● LES ASSOCIATIONS LOCALES déplorent le versement tardif de subventions. Ces opérations, relayées par les municipalités et les départements, devraient néanmoins toucher *« près de un million de jeunes »*, selon Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. ● L'ÉDUCATION NATIONALE a mis en place dans 200 établissements un système « école ouverte » pour accueillir des jeunes. A Aubervilliers, ils peuvent ainsi voir différemment leur collège Henri-Wallon. ● A SORGUES (Vaucluse), depuis l'arrêté municipal, la police patrouille à la recherche de moins de douze ans seuls dans la nuit.

Les opérations d'été dans les cités souffrent d'une organisation médiocre

Rebaptisées « Ville-vie-vacances » pour offrir aux jeunes des quartiers des activités, leur budget a, cette année, été réduit. Le déblocage tardif des subventions par les préfectures a gêné les associations et souvent empêché de recruter des animateurs formés

L'OPÉRATION s'est banalisée. Comme son nom. Malencontreusement baptisée *« anti-été chaud »* en 1983, lorsqu'il s'agissait d'éteindre le feu dans les banlieues, elle s'appelle aujourd'hui tout bêtement « Ville-Vie-Vacances » (VVV).

Le principe est toujours le même : lutter contre le désœuvrement des jeunes de treize à dix-huit ans dans les quartiers défavorisés pendant les vacances. Mais le champ d'action s'est étendu. 91 départements sont concernés cette année, contre 39 départements et 10 zones franches en 1996, et la machine administrative s'est alourdie.

Mercredi 16 juillet, Martine Aubry présentait « Ville-Vie-Vacances » devant le conseil des ministres, en indiquant que *« près d'un million de jeunes »* devraient être impliqués cette année. *« L'opération favorise l'initiative et la réalisation de projets par les jeunes »*, concluait le ministre de l'emploi et de la solidarité, selon le communiqué officiel. *« Normalement, ça devrait être ça »*, commente l'un des coordinateurs nationaux. Façon d'admettre qu'il existe un décalage entre la théorie et la pratique. Les lourdeurs administratives sapent en effet toute velléité de bâtir des projets à long terme, ou même à échéance de quelques mois.

« On ne sait que fin juin si l'on obtient ou non une enveloppe pour les projets déposés, alors que les inscriptions, dans les campings ou pour des logements de vacances, doivent être faites dès le mois de janvier », explique Yazid Kherfi, coordinateur d'une association de quartier à Chanteloup-les-Vignes (Yvelines). Sur un budget annuel de 1 million de francs, l'Association pour l'amélioration des conditions de vie dans la cité (ACVL) reçoit 25 000 francs dans le cadre de « Ville-Vie-Vacances » pour l'ensemble des congés scolaires.

« C'est un coup de pouce, mais ça ne va pas plus loin », poursuit Yazid Kherfi.

CALENDRIER

Elaborée au niveau national, l'opération est mise en œuvre à l'échelon départemental. Chaque préfecture gérant le calendrier à sa manière, les opérateurs, c'est-à-dire les associations qui déposent des projets, sont prévenus plus ou moins tard du sort réservé à leurs requêtes.

Dans la Moselle, par exemple, comme dans la plupart des départements, les dépôts de dossiers sont effectués début juin, les accords de principe signifiés à la mi-juin, et les financements versés au cours de l'été. Comment, dans ces conditions, mobiliser les jeunes à l'avance, les inciter à préparer des projets à long terme sans prendre le risque de les décevoir, faute de financement ?

« Les acteurs sociaux ne veulent plus naviguer à vue, s'insurge Saadia Sahali, présidente de l'Association des jeunes de Sartrouville (Yvelines), *ils ne se lancent plus dans des opérations sans garanties »*. Et de parler de *« Ville-Vie-Vacances »* comme d'un *« dispositif complémentaire, et non pas d'un dispositif en soi »*.

Autrement dit, – quand bien même « VVV » permet à quelque 600 jeunes de participer à des chantiers dans des pays du tiers-monde – les associations considèrent l'opération comme un moyen de récolter quelques subventions supplémentaires, et non comme une incitation à monter des projets qui sortiraient de l'ordinaire. *« Je connais la situation sur le terrain, et je le regrette »*, affirme Philippe Castanier, qui coordonne la cellule nationale des opérations VVV, en tant que chargé de mission à la Délégation interministérielle à la ville.

DÉCLIC

A ces problèmes de calendrier, s'ajoutent les lacunes de l'encadrement. Le nombre de permanents, dans les structures d'accueil des jeunes, s'élevait à 35 % en 1995 et à 29 % en 1996. C'est dire l'importance des bénévoles et des vacataires, souvent recrutés à la dernière minute, pour les seuls mois de juillet et août. Or *« la permanence des équipes représente un enjeu important pour la réussite de ces mesures »*, comme le note Michèle Rigalleau, déléguée générale de l'association Vacances ouvertes, dans la revue Agora n° 8.

« Il n'est pas rare de voir se répéter plusieurs années de suite les mêmes erreurs par une nouvelle équipe à chaque fois », poursuit-elle, en dénonçant non seulement le manque de continuité des moyens humains, mais aussi l'étroitesse du bagage de l'encadrement : *« La formation des animateurs est le maillon faible des opérations Ville-Vie-Vacances »*. Ahmed Gayet, conseiller technique au ministère de l'emploi et de la solidarité, le reconnaît lorsqu'il affirme qu'*« il faudrait poser comme préalable »* le fait de *« veiller à ce que l'encadrement soit expérimenté »*.

Les *« trois V »*, comme l'on dit dans les associations de quartier, servent en réalité de moteur aux différentes subventions accordées à l'échelon départemental par les caisses d'allocations familiales, les fonds d'action sociaux, les conseils généraux et les municipalités. Car les fonds alloués par l'Etat sont à multiplier par 2, 3 ou 5, en fonction des départements.

Entrée dans le rite des vacances, l'opération « Ville-Vie-Vacances » sert de déclic à l'attribution des enveloppes. *« Dans un budget global, la part de VVV est minime, mais elle est essentielle pour que l'opération se déclenche »*, explique François Perain, sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville en Moselle.

Reste que le buget national, qui s'élevait à 81 millions de francs en 1996, a été réduit à 72,6 millions cette année, au lieu des 83 millions prévus (à moins qu'une « rallonge » budgétaire ne soit mise à disposition dans les semaines qui viennent).

« C'est encore de l'action sociale modèle XIX e siècle, c'est l'aumône ! », s'insurge Dominique Larrue. Personnellement, il s'estime bien servi : chacun des deux centres sociaux dont il a la responsabilité à Floirac (Gironde) a reçu 25 000 francs pour l'été, soit un peu plus qu'en 1996. En revanche, certains de ses confrères ont vu leur enveloppe baisser de 50 % en un an. Diminution ou pas, sur le terrain, les acteurs sociaux jugent la participation de l'Etat ridiculement faible au regard des tensions à apaiser.

Saadia Sahali, qui préside l'Association des jeunes de Sartrouville, constate que les fonds accordés par le secteur privé supplantent largement les subventions étatiques. Les financements de Carrefour attribués à l'AJS représentent cette année plus de sept fois la subvention « Ville-Vie-Vacances ». *« Heureusement*, dit-elle, *qu'on n'attend pas les VVV pour vivre dans les quartiers ! »*

Reste que la plupart des acteurs sociaux, s'ils ne ménagent pas leurs critiques, souhaitent avant tout que l'opération subsiste. *« Elle ne suffit pas*, disent-ils en substance, *mais pourvu que ça dure ! »*

Marie-Pierre Subtil

Un air de vacances à l'« école ouverte » d'Aubervilliers

QUAND Sofian retournera au collège en septembre, la cantine ne sera plus décorée de fanions multicolores, et la grande pancarte arc-en-ciel indiquant « L'école ouverte, c'est super » aura été retirée. Quand tous les élèves auront repris leur place à table, Sofian, elle, se souviendra des répétitions avec les copines et de la chanson des Spice Girls qui résonnait entre les murs de la cantine. *« Ça m'a fait drôle de danser dans le réfectoire »*, raconte-t-elle, ravie d'avoir appris *« le rythme et à compter en huit »*. Pour tromper l'ennui d'un été trop long quand on ne quitte pas la banlieue, elle a choisi de s'inscrire à l'« école ouverte ». Cinq jours par semaine depuis le 1er juillet, son adresse de vacances est à deux pas de chez elle : collège Henri-Wallon, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

REPORTAGE

Ni colonie de vacances ni centre aéré, le collège Henri-Wallon se veut cet été une « école autrement »

Ce sont deux cent dix établissements scolaires situés dans des quartiers défavorisés qui restent ouverts cette année durant les congés. Lancée en 1991 par les ministères de l'éducation nationale et des affaires sociales dans le cadre de la politique de la ville, l'opération « Ecole ouverte » doit permettre à des jeunes qui ne partent pas ou peu en vacances de bénéficier d'activités culturelles, sportives et de soutien scolaire. En 1996, vingt-quatre mille jeunes âgés de onze à dix-huit ans ont ainsi été accueillis en été, mais aussi lors des congés de février et de Pâques.

Dans l'académie de Créteil, quinze collèges ou lycées – contre dix-sept en 1996 – se sont portés volontaires. *« Nous devrions en avoir trente »*, considère le recteur. Mais *« les chefs d'établissement – qui doivent gérer de bout en bout les projets – sont fatigués. Il faudrait pouvoir passer le témoin. De plus, il devient très difficile d'avoir des professeurs pour encadrer les participants »*, témoigne un principal de collège. Surveillants, étudiants, appelés du contingent, personnels administratif et technique de l'éducation forment l'encadrement. A terme, les emplois-jeunes devraient être un vivier important de recrutement.

« UN AUTRE ANGLE »

Ni colonie de vacances ni centre aéré, l'« école ouverte » se veut une « école autrement », sans note qui sanctionne des devoirs, sans sonnerie qui ponctue la journée, et avec la liberté pour les jeunes de choisir leurs activités. A Aubervilliers, les élèves ont appris à chanter, à danser, à utiliser un traitement de texte. Certains ont obtenu un diplôme de secourisme, ont participé à un atelier de lecture, d'autres se sont initiés à Internet, ont écrit et interprété un rap et visité le Musée du Louvre après l'avoir découvert sur CD-ROM.

Sonia, Julie, Tarek et Youssef sont ravis : *« On ne s'ennuie pas et l'on se fait des copains. »* Eric, surveillant au collège, constate que l'« école ouverte » *« facilite les relations entre élèves et pions pendant l'année scolaire. En été, nous sommes davantage moniteurs que surveillants. Les jeunes nous voient sous un autre angle – moins répressif – et inversement nous les redécouvrons. L'agressivité n'existe plus »*. Les chefs d'établissement soulignent, quant à eux, l'impact de cette formule estivale sur l'ambiance de la rentrée. *« Parce que les élèves se sont réappropriés l'établissement, il y a moins d'incidents, de bagarres, de dégradations, mais aussi moins d'absentéisme »*, assure un proviseur de Seine-Saint-Denis.

Au collège d'Aubervilliers, l'« école ouverte » a surtout attiré des filles. Parmi elles, certaines n'auraient pas eu l'autorisation parentale de sortir. *« Comme il s'agit de l'école et que leur père les dépose le matin, elles ont pu venir »*, explique un animateur. Les jeunes qui participent à l'opération ne sont pas forcément les plus mauvais de leur classe, ni les meilleurs. Ils viennent pour s'échapper d'un milieu familial fissuré ou étouffant, pour rompre leur solitude, mais aussi révéler leurs attentes du système scolaire.

Après avoir assisté, vendredi 18 juillet, au bilan de l'« école ouverte » du collège Henri-Wallon d'Aubervilliers, Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, souhaite que cette opération se développe. *« Si d'autres établissements sont candidats, nous trouverons les moyens budgétaires pour les accompagner »*, a-t-elle assuré. La ministre a surtout été sensible aux bienfaits de la formule pour lutter contre les problèmes de violence mais aussi contre l'échec scolaire. *« En changeant la vision que l'enfant a de l'école, on le met dans la disposition d'esprit d'apprendre tout au long de sa vie »*, estime Mme Royal.

Sandrine Blanchard

A Sorgues, la nuit, « pas un gamin qui traîne »

Dans la petite ville du Vaucluse, depuis l'arrêté municipal, une patrouille de police fait sa ronde

SORGUES
de notre envoyé spécial

Il est 6 heures du matin mardi 22 juillet. Les enfants de moins de douze ans peuvent à nouveau circuler seuls dans les rues de Sorgues, et ce jusqu'à 23 heures.

REPORTAGE

« Le maire, il fait ça pour faire parler de lui »

Le couvre-feu municipal est levé. Quelques passants, la lumière de l'aube, le ramassage des ordures. Sorgues s'éveille doucement. A 11 kilomètres d'Avignon, la petite cité vauclusienne – 18 000 habitants – a passé une nuit fort tranquille. Le silence a tout juste été dérangé par les trains de marchandises de la ligne Lyon-Marseille et par quelques voitures. A Sorgues, les noctambules s'ennuient. Surtout depuis la fermeture de la boîte de nuit et de la salle de cinéma.

Sorgues aurait pu rester dans cet anonymat douillet si, le 16 juillet, le maire (RPR) Alain Milon n'avait pris un arrêté demandant à la gendarmerie et à la police municipale de ramener chez leurs parents les enfants trouvés seuls dans les rues la nuit. Quelques jours auparavant, le maire de Dreux voyait son arrêté similaire suspendu par le tribunal administratif d'Orléans. Le 21 juillet, celui de Marseille a en revanche rejeté la demande de sursis à exécution formulée par la préfecture de Vaucluse contre la mesure prise à Sorgues.

De l'avis de tous, le maire le premier, la cité vauclusienne est une ville plutôt tranquille, et la délinquance y demeure réduite. Jusqu'à lundi soir, en deux jours d'application, aucun enfant n'a été reconduit chez ses parents. Pourtant, à 23 heures précises ce soir-là, le chef de poste de la police municipale et un adjoint commencent leur ronde dans les cités. Calme plat. Quelques cyclomoteurs passent. Deux bars restent ouverts qui se font face : le Brennus et ses trois clients, le Splendid et ses deux clients. A deux pas, sur l'esplanade de l'hôtel de ville, une dizaine de personnes achèvent une partie de boules. Avant minuit, les bars auront fermé et les boulistes quitté le terrain. Les feux tricolores se mettent au clignotant. La ville est en veilleuse.

Première cité visitée par la police municipale, les Chaffunes : immeubles peu élevés avec de grands balcons. *« Une cité tranquille »*, selon les policiers, qui ajoutent : *« Vous voyez, pas un gamin qui traîne. » « C'est peut-être aussi un des effets psychologiques de l'arrêté »*, analyse Serge. Le policier reconnaît volontiers qu'il n'aurait pas eu besoin de ce texte pour ramener chez ses parents un enfant trouvé errant la nuit dans les rues de la ville.

BREDOUILLE

Quartier suivant, passé 23 h 30 : l'Establet, un coin que le policier municipal connaît bien pour y avoir été flotier pendant onze ans. Les immeubles sont en moins bon état, les balcons plus petits, la chaussée défoncée et non bitumée, comme dans la majorité des autres cités. Une femme promène son chien, des jeunes d'une quinzaine d'années discutent sur un banc, près d'un bloc. *« Le maire, il fait ça pour faire parler de lui. Il doit être content, il est passé à la télé »*, commente l'un d'eux. *« Cet arrêté, ça ne sert à rien*, ajoute un autre, *c'est les vacances, on doit en profiter. »*

Après l'Establet, Générat, plus triste malgré des réhabilitations récentes. Cette fois encore, pas d'enfants de moins de douze ans, mais des adultes : Tunisiens, harkis, Gitans d'origine. Farhaf n'apprécie pas du tout l'arrêté : *« Le maire, il ferait mieux d'aider les familles pour que les enfants puissent partir en vacances. De toute façon, ici, en quinze ans, je n'ai jamais vu de mineurs de moins de douze ans la nuit. »* Philippe, *« d'origine internationale »*, comme il le dit, comprend la mesure prise par le maire : *« Moi, je suis père de dix enfants. Eh bien, pour moi, un gamin de six ans il ne doit pas rester dehors. »*

Dernière étape, les Griffons à la noire réputation : des immeubles vétustes et dégradés, des bâtiments « Propriété privée » qui semblent inachevés depuis trente ans et que la mairie démolit au fur et à mesure qu'elles les préempte. Contrairement aux autres cités, où les policiers municipaux discutent volontiers avec les habitants, les Griffons font peur, même aux représentants de la force publique. Il leur arrive de recevoir des pierres dans ce qui devient, selon eux, *« plus ou moins un ghetto »*. Ce soir, ils sont accueillis aux cris de *« Ici, enfants de moins de douze ans ! »*. Des cris poussés par de solides gaillards. Les petits, eux, ne sont pas là. Et, comme la veille et l'avant-veille, la brigade rentre bredouille. La pêche à l'enfant n'a rien donné.

Vincent Hubé

Carlos met en cause l'impartialité du juge Bruguière

ILLITCH RAMIREZ SANCHEZ, alias Carlos, a quitté, lundi 21 juillet, l'audience de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui examinait un appel de l'une des ordonnances de maintien en détention du juge d'instruction Jean-Louis Bruguière. Son avocate, Me Isabelle Coutant-Peyre, a refusé de plaider pour protester contre le refus de la juridiction d'accorder la publicité aux débats, alors que ce droit lui avait été accordé en janvier. Dans un communiqué, la défense du terroriste critique toujours les conditions de son arrestation au Soudan en août 1994 et les conditions de sa détention *« à l'isolement total »* en France. Elle *« s'interroge aussi sur l'indépendance et l'impartialité de Jean-Louis Bruguière à son égard, compte tenu des liens publics que celui-ci entretient avec certaines parties civiles, notamment SOS Attentats »*.

Mis en examen dans le cadre de l'instruction d'une série d'attentats terroristes commis entre 1974 et 1983, Carlos doit être rejugé en décembre pour les homicides volontaires de deux policiers de la Direction de la surveillance du territoire (DST) commis à Paris en juin 1975. Pour ces faits, la cour d'assises de Paris l'avait condamné en 1992 par contumace à la réclusion criminelle à perpétuité.

Un imprimeur varois proche de M. Mouillot mis en examen

JACQUES RICCOBONO, un imprimeur du Var qui aurait versé des salaires fictifs à Michel Mouillot, l'ancien maire de Cannes, a été mis en examen lundi 21 juillet pour *« abus de biens sociaux »* et *« recel de prise illégale d'intérêt »* et placé sous contrôle judiciaire par le juge d'instruction de Grasse (Alpes-Martimes) Jean-Paul Murciano. Directeur de la société Sea Com, M. Riccobono aurait versé à M. Mouillot, d'avril 1995 à juillet 1996, un salaire mensuel de 45 000 francs sans contrepartie, par le biais d'une de ses filiales monégasques.

La société Sea Com détient par ailleurs le marché d'impression du journal municipal de la ville de Cannes. Gérard Biancone, PDG d'une entreprise de distribution de vins du Var, Riviera Wine, a déja été mis en examen par le juge Murciano pour avoir également salarié fictivement M. Mouillot. Ces mises en examen s'inscrivent dans le prolongement de l'affaire de corruption des casinos cannois pour laquelle Michel Mouillot est mis en examen pour corruption passive et écroué depuis le 19 juillet 1996.

AMÉNAGEMENT Le littoral français est urbanisé à 50 %, et, selon un rapport du Conservatoire du littoral, *« dans l'état actuel des plans d'occupation, les surfaces constructibles autorisées représentent 30 à 50 ans de construction sur le littoral »*. ● CES CHIFFRES remettent en cause l'efficacité de la « loi littoral » du 3 janvier 1986, dont l'objectif était de maîtriser l'expansion urbaine et de concilier la protection du milieu naturel avec le développement d'activités économiques. ● LE DÉPARTEMENT du Var illustre de manière spectaculaire ce « mitage » du littoral où s'affrontent associations écologistes et autorités politiques autour de la révision des plans d'occupation des sols, en particulier ceux des communes de Cavalaire et de la Croix-Valmer. ● EN VENDÉE, là où l'urbanisation devient impossible sur les côtes, les constructions sont reportées à l'intérieur des terres.

L'urbanisation continue à grignoter le littoral français

L'arsenal offert par la « loi littoral » de 1986 n'est pas une protection suffisante contre la tendance au « mitage » des côtes. C'est dans le département du Var que le phénomène est le plus spectaculaire. C'est aussi là que le débat s'avère le plus houleux

CAVALAIRE
de notre envoyée spéciale

Les quatre photos sous-titrées *« Les* deshonoris causa *de la baie de Cavalaire »* s'étalent en grand

REPORTAGE
Les grands complexes touristiques ont envahit la côte sauvage

format, en tête de page de l'édition spéciale du bulletin municipal de Cavalaire, avec, en prime, les noms, adresses et téléphones des responsables de trois associations de défense de l'environnement. Désignées comme *« persona non grata »* sur le territoire de la commune, elles sont jetées à la vindicte populaire. Largement distribués par les élus sur les deux communes de Cavalaire et de La Croix-Valmer, les bulletins dénoncent l'action des défenseurs de l'environnement qui se sont opposés à un projet d'urbanisme. Le 30 juin, le tribunal correctionnel de Draguignan (Var) a condamné Louis Foucher, maire UDF de Cavalaire, pour *« injures, diffamation, menaces et atteintes à la vie privée »*, à verser 10 000 francs aux plaignants.

C'est dans ce climat houleux, *« paramafieux »*, selon certains observateurs, que le débat sur la révision des plans d'occupation des sols (POS) des deux communes s'est ouvert au début de l'été. L'affaire montre bien la tension entre associations et élus dès qu'on touche aux questions d'urbanisme sur le littoral varois. *« Les maires pensent encore, dès qu'ils sont élus, avoir six ans pour réaliser leur fantasmes. Le développement soutenable pour les générations futures leur passe largement au-dessus de leur tête »*, explique Nicole Tronche, présidente de l'Union départementale pour la sauvegarde de la vie, de la nature et de l'environnement (UDVN). Cette fougueuse bourgeoise installée depuis des années sur la côte est partie voici deux ans en bagarre contre le grignotage du littoral varois.

Le phénomène semble progresser, selon les dernières estimations du Conservatoire du littoral et des rivages lacustres. Et cela malgré l'arsenal juridique offert par la « loi littoral » du 3 janvier 1986. Un récent rapport du Conservatoire, intitulé *« Pendant la protection, l'urbanisation continue »* (lire ci-dessous), expliquait ainsi que *« c'est proportionnellemnt dans le Var que l'augmentation des surfaces urbaines est la plus forte »*, avec une *« focalisation sur quelques sections littorales »* comme le tronçon Toulon-Monaco, où *« les constructions se poursuivent rapidement »*.

50% des côtes françaises sont d'ores et déjà urbanisées

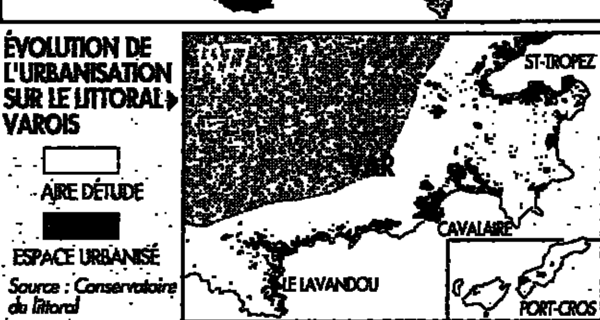
légende
de 37,5 À 60%
de 25 À 37,5
de 17,5 à 25
de 7,5 à 17,5
de 0 à 7,5

% de la surface naturelle perdue dans la bande de 0 à 200m

% de la surface naturelle perdue dans la bande de 0 à 1 000m

ÉVOLUTION DE L'URBANISATION SUR LE LITTORAL VAROIS

AIRE DÉTUDE
ESPACE URBANISÉ
Source : Conservatoire du littoral



PREMIÈRE BAGARRE

Ce constat, les associations de la corniche des Maures l'ont fait depuis longtemps. Deux dossiers sont venus illustrer ces derniers mois cette tendance au « mitage » du littoral sur ce coin de côte sauvage où le massif boisé qui plonge directement dans les flots – la *« fenêtre naturelle »*, comme le désigne de manière très imagée le Conservatoire du littoral – se laisse lentement grignoter par les lotissements et autres résidences touristiques.

La première bagarre fut lancée voici deux ans contre un complexe touristique de Pierre et vacances. La zone naturelle de Pardigon, à cheval sur les deux communes de Cavalaire et de La Croix-Valmer, devait accueillir sur 85 hectares un golf et une résidence touristique de quelques 35 000 mètres carrés. Les deux maires se frottaient déjà les mains en attendant les retombées économiques chiffrées attendues : quelque 200 emplois, 20 000 nuités supplémentaires et autant de recettes fiscales pour les communes. Suite à un recours des associations, le tribunal administratif de Nice décidait le 11 juillet 1996 d'annuler l'arrêté préfectoral autorisant la création d'une zone d'aménagement concerté du golf de Pardigon : le jugement invoquait l'article 146-6 de la « loi littoral » pour considérer le site comme s'inscrivant dans un *« paysage remarquable et caractéristique du patrimoine naturel et culturel varois »* et devant être préservé.

« C'est n'importe quoi ! Cette zone n'a rien de remarquable, c'est une décharge », s'insurge le maire de Cavalaire, que les associations accusent aujourd'hui d'avoir envoyé des camions déverser des gravats pour commencer la dégradation du site. En attendant une éventuelle révision après l'appel interjeté par le préfet, le projet est suspendu.

Le climat local est empoisonné par un deuxième contentieux : l'usine d'incinération du vallon du Fenouillet. Enclavée dans un espace naturel appartenant au Conservatoire du littoral, l'usine, vieille de vingt ans, laisse échapper ses fumées en plein cœur de la corniche des Maures. Obsolète, elle doit être mise aux normes, européennes pour être autorisée à continuer de fonctionner : les trois municipalités gestionnaires de l'incinérateur avaient inscrit 25 millions de francs de travaux ainsi que la construction d'une déchetterie dans le projet de schéma départemental d'élimination des déchets.

Devant le tollé soulevé par le projet, Corinne Lepage, alors ministre de l'environnement, saisie par les associations environnementales, avait jugé le vallon du Fenouillet relevant *« sans conteste des principes de la « loi littoral »* et demandé au préfet, en mars 1996, la fermeture de l'usine.

EXTENSION DES VILLES

Là encore les maires ont décidé de faire de la résistance, maintenant l'installation dans leur nouveau POS. *« Il nous faut un délai de dix-quinze ans pour trouver une solution alternative. Tant qu'on n'en aura pas, on restera là »*, assure crânement Pierre Berenguier, maire de La Croix-Valmer et président du SIVOM. L'argument ne fait que renforcer la conviction des associations que les élus veulent gagner du temps pour rentabiliser la rénovation et pérenniser l'usine. Le Conservatoire du littoral tente, lui, une médiation : trouver un site alternatif pour la déchetterie et convaincre les maires d'abandonner l'incinérateur.

Convaincu que la menace vient de l'extension de la périphérie des villes, le responsable du Conservatoire varois, Christian Desplats, se bat pour pouvoir enfin protéger le massif : *« On a trop entendu : « C'est foutu, donc on peut en rajouter, ce n'est pas grave. » Justement, c'est parce que le Var est déjà très urbanisé qu'il faut préserver ses beaux restes ! »*

Sylvia Zappi

En Vendée, derrière le mur de l'Atlantique

SAINT-JEAN-DE-MONTS
de notre envoyé spécial

La station a failli disparaître pour avoir laissé le champ libre aux promoteurs : certaines cartes routières avaient gommé Saint-Jean-de-Monts pour y mentionner Merlin-Plage. Il en allait de même pour certains panneaux routiers, y compris à l'entrée de la ville. La prise de possession était totale. La loi littoral et le peu d'espace encore disponible pour des projets collectifs ont mis un terme à tout cela. Mais le mal était déjà fait.

DÉTÉRIORATION

Pour s'en convaincre, il suffit de descendre les 3 kilomètres du front de mer, depuis le golf, au nord, jusqu'à Saint-Hilaire, au sud. On ne voit que du béton en continu, une incroyable barre à la Ceaucescu d'immeubles de cinq étages. Les derniers blocs, vers Saint-Hilaire, sont construits juste à côté de la station d'épuration dont il faut doubler la capacité de traitement puisque, de 6 042 habitants en hiver, Saint-Jean passe à 120 000 les jours d'été. Aussi, face à la dégradation, la grande idée est-elle « d'humaniser le front de mer ». Une projet d'aménagement est en cours. Un concours international a même été lancé.

« Le lance-flamme conviendrait mieux », précise Dominique, l'un des opposants les plus actifs à la détérioration du littoral depuis les années 70. *« Le projet estimé à 100 millions ne rentre absolument pas dans les possibilités financières de la commune et il ne faut pas compter sur le département ou sur la région des Pays de Loire qui devraient alors faire le même effort ailleurs. »* En fait, le mal vient de ce que, dès les années 60, la Vendée a vu dans le tourisme une alternative à sa pauvreté, entre le marais, le bocage et l'indifférence nationale. Les rares opérations concertées ont destiné ses bords de mer au tourisme de masse. Des promoteurs comme Merlin ont cherché à vendre des résidences à très bas prix, « pieds dans l'eau » partout où c'était possible.

Quand la loi sur le littoral est intervenue, il était souvent trop tard. Le béton avait poussé, de Saint-Jean aux Sables-d'Olonne, massivement. Le petit port de Saint-Gilles se retrouve ainsi encerclé par une forêt d'immeubles. Le seul havre de paix se trouve entre Saint-Gilles et Brem, plus particulièrement autour de Brétignolles, où le plateau rocheux qui tient lieu de plage a fait beaucoup plus pour la protection du site que la sagesse des hommes. Mais, quand vous débouchez de l'épaisse forêt d'Olonne, c'est à nouveau la barre d'immeubles des Sables qui bouche l'horizon.

Quand la loi sur le littoral de 1986 est intervenue, il était trop tard

Un nouveau risque apparaît de plus en plus nettement : partout où l'urbanisation devient impossible sur le littoral, elle se reporte, de façon diffuse mais continue, un peu plus en arrière, à l'abri des dunes et de la forêt dunaire. Nombre de campings se transforment ainsi progressivement, avec leurs mobil-homes, en résidences permanentes de loisirs. Le Conservatoire du littoral a engagé plusieurs opérations dans ce secteur et déjà acquis une soixantaine d'hectares hors littoral *stricto sensu*. Mais le plus dur est de convaincre les élus de l'utilité de ces mesures : à la recherche d'un gain immédiat, convaincus de pouvoir créer chez eux un substitut à la Côte d'Azur, ils sont rarement sensibles à l'importance et la richesse potentielle des zones humides qui bordent le littoral. Ils les imaginent plus facilement traversées de routes 2 X 2 voies que sillonnées de sentiers et de pistes cyclables. Sur le littoral vendéen, on n'a pas encore admis que le tourisme de l'intérieur, vert et culturel, est un complément indispensable du tourisme côtier.

Pierre Cherruau

Pendant la protection, le bétonnage continue

« DANS L'ÉTAT *actuel des plans d'occupation, les surfaces constructibles autorisées représentent trente à cinquante ans de construction sur le littoral »* : le constat dressé par le rapport du Conservatoire du littoral, intitulé *« Pendant la protection, l'urbanisation continue »*, remet en cause l'efficacité de la « loi littoral » votée voilà dix ans. Ce grignotage avait déjà été confirmé en novembre 1996 par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dans son rapport *« L'examen ides performances environnementales de la France »*. L'OCDE estimait que *« le bétonnage des côtes se poursuit à un rythme significatif »* et constatait que la France manquait d'*« une stratégie centrée sur la planification à long terme »*. *« Le processus de décentralisation a souvent conduit au niveau local à satisfaire des intérêts économiques plutôt que lq gestion des milieux naturels ; il reste à définir une démarche d'aménagement régional et local »*, conseillait l'organisation internationale.

La « loi littoral » du 3 janvier 1986 avait déjà comme but de renforcer les réglementations spécifiques dans une volonté de maîtriser l'extension urbaine sur le littoral, de protéger le milieu naturel et de concilier cette protection avec les activités économiques. Dès le départ, elle fut perçue par les élus comme un outil de protection aux dépens du développement économique. Le bilan semble aujourd'hui mitigé. L'ensemble des acteurs de la protection de l'environnement s'accordent pour juger qu'elle a contribué à sauver le littoral français du « modèle » de la Côte d'Azur. *« C'est une bonne loi, qui a sauvé les côtes françaises de la catastrophe. Elle nous a donné des outils pour étayer nos recours »*, assure Nicole Tronche, présidente de l'Union départementale pour la sauvegarde de la nature du Var. Les différents procès intentés contre des projets immobiliers ont initié le grand public à la nécessaire préservation du littoral. Les élus ont eux aussi commencé à prendre conscience de la valeur économique de leur patrimoine naturel. *« Depuis que la « loi littoral » est appliquée, on a pu regagner des espaces naturels et les protéger »*, estime François Letourneux, directeur du Conservatoire du littoral.

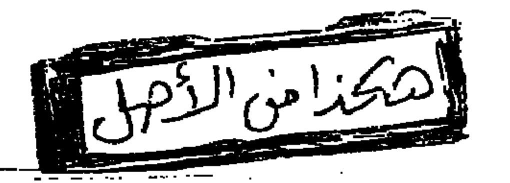
ESPACES SENSIBLES

Le grignotage n'en continue pas moins, les maires ayant encore une grande lattitude pour disposer des espaces à travers la révision des plans d'occupation des sols. Le Conservatoire est ainsi lancé dans une sorte de course contre la montre, tentant de convaincre les élus de protéger des espaces sensibles. *« Le littoral est urbanisé à 50 %, 22 % sont aujourd'hui protégés. Notre objectif est d'arriver à un tiers »*, insiste M. Letourneux. Quand on sait que cet organisme public, agissant au nom de l'Etat, détient des crédits équivalant au montant annuel du budget de fleurissement de la Ville de Paris, on peut penser que les moyens ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

Aussi la fédération des associations de protection de la nature France nature environnement (FNE) se bat-elle pour instaurer une incitation fiscale à la protection des côtes. *« Il faut rendre solidaires les communes qui aménagent et les communes qui protègent et sont ainsi pénalisées, car celles-ci ne touchent pas de recette financière par un système d'écotaxe »*, revendique Gilles Benest, responsable du réseau tourisme à FNE. Corinne Lepage avait tenté d'avancer dans ce sens. En vain. Le nouveau ministre saura-t-il convaincre la majorité de l'urgence d'une telle réforme ?

S. Z.





HORIZONS

ENQUÊTE

Les désillusions de Jean-Pierre Cot

2

UN soir de l'hiver 1982, alors qu'il dîne au restaurant avec des visiteurs marocains, le ministre de la coopération, Jean-Pierre Cot, est appelé au téléphone. Au bout de la ligne, le premier ministre, Pierre Mauroy, patiente. Aussitôt, il entretient son interlocuteur de l'adhésion prochaine de l'Espagne au Marché commun. Il lui dit combien cette entrée dans l'Europe est importante ; qu'elle doit se traduire par l'envoi à Madrid d'une personnalité socialiste de confiance. Au terme de ce qui sera sans doute un monologue, Pierre Mauroy propose au ministre d'accepter le poste d'ambassadeur de France en Espagne. Cot et l'Afrique, c'est fini. Mais leurs relations avaient-elles jamais commencé ?

Dix-huit mois plus tôt, rue de Bièvre. Après la cérémonie du Panthéon, où il a déposé une rose rouge sur le tombeau du député martiniquais Victor Schoelcher, auteur du décret d'abolition de l'esclavage dans les colonies (1848), François Mitterrand distribue les maroquins. Pour Jean-Pierre Cot, ce sera la Rue Monsieur, la coopération, le saint des saints du gaullisme, un ministère aux salons fastueux, pour signifier aux chefs d'Etats africains qu'ils sont là chez eux. Cot obtient que, dans son portefeuille, soit mentionné le mot « développement ». S'il ne connaît guère le continent noir, il sait déjà qu'il veut *« décoloniser la coopération »*, aérer le pré carré pour l'ouvrir à toutes les Afriques, lusophone, anglophone comprises. Certes, il consent à maintenir un lien privilégié avec les Etats de l'ex-empire. Mais cela ne saurait, à ses yeux, être exclusif d'une diplomatie plus large, mondialiste, moraliste aussi. N'a-t-il pas annoncé qu'il lirait les rapports d'Amnesty International épinglant les pays dans lesquels sa fonction le conduirait ?

L'homme à la coiffure afro – et aux amitiés rocardiennes – ne prise guère les relations personnelles, quasi incestueuses, qui ont dominé jusqu'ici la politique franco-africaine. Fils de Pierre Cot, ancien ministre de Léon Blum, ce juriste de haut vol, à qui tout semble avoir réussi, préfère la concision à la palabre, les regards dans les yeux aux caresses dans le dos.

Dès 1978, le premier secrétaire du Parti socialiste a eu recours à ses compétences sur les problèmes internationaux. Militant de l'Europe, passionné par les questions Est-Ouest, Jean-Pierre Cot a effectué des missions secrètes, au nom du Parti socialiste, auprès de Yasser Arafat ou du président égyptien Anouar El Sadate. En 1981, il rêve du Quai d'Orsay. La Rue Monsieur doit être son tremplin. Elle sera une chausse-trape.

Entre le ministère de « l'Afrique », qu'il accepta, et une ambassade à Madrid, qu'il refusa, que s'est-il passé ? D'emblée, Jean-Pierre Cot a voulu la rupture. Sans comprendre, sans admettre, que François Mitterrand souhaitait, dans cette région du monde, la sauvegarde d'un ordre ancien, donc le respect de dictateurs et d'autocrates, si tel était le prix à payer comme garantie de relations durables, tranquilles, et bénéfiques pour la France. *« Mitterrand a une vision littéraire de l'Amérique latine, et coloniale de l'Afrique »*, confiera plus tard Jean-Pierre Cot.

DANS les premiers temps du septennat, le nouveau président se constitue un capital de gauche en prononçant le discours de Cancun ; ode au tiers-mondisme romantique prônant le salut du Nord par l'appui au Sud. La dénonciation de l'échange inégal, la revendication d'un juste prix des matières premières, les mots durs contre le noeud coulant de la dette, voilà la ligne Mitterrand chez les gringos. Mais, en Afrique (qui, *« même dans mille ans, sera toujours l'Afrique »*, déclare t-il au sommet de Biarritz en 1994), dans cette Afrique qu'il croit immuable, le président socialiste pose une borne, un point fixe. Ce n'est pas un acte de gauche, mais un aveu d'immobilisme.

L'explication, l'intéressé l'a donnée lui-même : *« Mon passage au ministère de la France d'outre-mer est l'expérience majeure de ma vie politique, dont elle a commandé l'évolution »*, écrit-il en 1953 dans son livre *Aux frontières de l'Union française*. Au moment de la formation de son cabinet, que dirige un vétéran de la coopération, Jean Audibert, le nouveau ministre a été bien inspiré en distribuant à ses collaborateurs la photocopie de deux chapitres de cet ouvrage. *« La pensée de Mitterrand sur l'Afrique »*, prévient Jean-Pierre Cot : pas d'ingérence, mais une présence française. La gauche victorieuse se doit pourtant d'éliminer les pratiques de ce qu'on appelle alors « l'ancien régime », et en particulier la politique africaine de Giscard, faite de sacres et de massacres, d'opérations tordues (comme « Barracuda », qui ramena au Centrafrique, dans l'avion des parachutistes français, l'ancien président David Dacko, littéralement installé par Paris à la place de Bokassa).

LE clientélisme, les politesses de « chers parents », les gardes prétoriennes financées sur le budget de la coopération, les liens renoués avec les dictateurs Sekou Touré (Guinée-Conakry) et Didier Ratsiraka (Madagascar), ou le partenariat nucléaire avec l'Afrique du Sud raciste, il appartenait au nouveau pouvoir de les proscrire. François Mitterrand, Janus à double face, oscillait entre l'aura de Cancun – que l'administration Reagan s'empresserait de ternir – et la nostagie coloniale, vers où pencha sans tarder sa préférence. Avec la défense des droits de l'homme et de la démocratie – incorrigible professeur de droit ! –, Jean-Pierre Cot anticipait sur l'Histoire. Le mur de Berlin tenait encore debout ; et, sur la plage interminable de La Baule, nul n'avait entendu parler de liberté pour l'Afrique. Le jeune ministre avait le tort d'être trop tôt au rendez-vous. Un an après son élection, lors d'une visite à Saint-Louis du Sénégal, François Mitterrand s'était prudemment abstenu de prononcer un discours pourtant annoncé sur les droits de l'homme et la démocratie. Arrivant du Niger (alors tenu par un régime militaire), il ne voulait pas que ce pays se sentît visé... L'empirisme allait à rebours du courage.

Jean-Pierre Cot voulait rompre avec les mauvaises habitudes. Ce fut l'Afrique, soutenue par l'Elysée, qui rompit avec lui. Sûrement le locataire de la Rue Monsieur était-il trop arrogant, trop froid et trop cassant, trop sûr de ses idées – tenues pour utopiques – face à des interlocuteurs africains habitués au ménagement et aux reproches à peine chuchotés. Sans doute son équipe était-elle inexpérimentée, au point que Jean Audibert devait brosser au tableau noir la situation du Tchad ou de l'Angola pour éclaircir les idées de ses jeunes collaborateurs. Mais rien n'alla de soi avec les chefs d'Etat « du champ ». Pour son premier déplacement officiel sur le continent noir, Cot snoba le doyen Houphouët-Boigny, préférant se rendre directement au Cameroun avant de gagner le Ghana (anglophone !), puis le Sénégal. Le « Bélier de Yamoussoukro » se montra amer, conforté dans sa bouderie par maints émissaires de droite – et de gauche – lui laissant entendre que la nouvelle politique de coopération était dirigée contres les vieux crabes de son espèce.

Ainsi, Cot choqua. En remplaçant, au Gabon, l'ambassadeur Robert, un ancien d'Elf chargé du renseignement. En recevant, Rue Monsieur, des opposants notoires aux présidents ivoirien, togolais, congolais, tchadien, malien ou centrafricain. Cot choqua encore en refusant à Omar Bongo la construction d'une école polytechnique à Franceville, jugée *« redondante »* avec l'école d'ingénieurs de Libreville. Il déplut beaucoup à Bujumbura lorqu'il s'opposa à un projet de télévision en couleurs.

Des accrochages somme toute mineurs, mais aux effets dévastateurs. Car, après six mois de barre « à gauche », les présidents humiliés découvrirent une réalité : le « M. Afrique » de François Mitterrand s'appelait Guy Penne et non Jean-Pierre Cot.

Dentiste, franc-maçon, conseiller général de Vaucluse, celui qu'on baptisa hâtivement le « Foccart de gauche » ne connaissait rien à l'Afrique. Mais il avait le contact, la patience, et l'oreille du chef. Il rassurait Bongo, calmait Eyadema et Houphouët, répondait « oui » là où Cot disait « non », Père Noël contre Père fouettard. *« Ceux qui recevaient des petits cadeaux ont quelquefois du chagrin. Mais nous n'entendons pas financer n'importe quoi à n'importe qui »*, expliquait le ministre. Guy Penne, lui, recueillait les doléances, intervenait, s'enflait d'importance. Dès 1982, il attira auprès de lui un ancien journaliste de l'AFP qui connaissait l'Afrique pour avoir été en poste au Togo et en Mauritanie, Jean-Christophe Mitterrand, bientôt surnommé « M. Fils » ou « Papamadit ». La cellule africaine de l'Elysée court-circuitait la Rue Monsieur. Et Jean-Pierre Cot n'était qu'au début de ses peines.

Combien de couleuvres devrait-il avaler ? Prévu à Kinshasa en 1981, le premier sommet franco-africain de l'après-10 mai se déroula à Paris. Le président répugnait à s'afficher aux côtés de Mobutu. Mais, dès l'année suivante, c'est au Zaïre que fut organisée la réunion de famille, même si le président se dédouana en précisant qu'il ne s'agissait pas d'une visite officielle dans ce pays, mais d'une conférence de la « Françafrique ». Il est vrai que, entre-temps, Paris avait accepté les services du maréchal pour dénouer l'imbroglio tchadien, grâce à la mise sur pied d'une force d'interposition africaine.

En septembre 1982, Jean-Pierre Cot fut tenu d'assister à une réception à Paris en l'honneur du dictateur Sekou Touré, hôte de l'Elysée. Cinq ans plus tôt, rappelle Jean-François Bayart, celui-ci avait *« traité M. Mitterrand de "crapule" et de "nazi" »*, et le Parti socialiste de *« parti de la souillure »*. Le président admirait cependant Sekou Touré, autant que Cot l'abhorrait.

RESTAIT à venir l'épreuve finale. A l'époque de sa nomination, le ministre de la coopération n'était en rien isolé sur sa ligne rénovatrice. Il comptait des appuis précieux, comme celui de Claude Cheysson (au Quai d'Orsay), Edgard Pisani (commissaire au développement à Bruxelles), Jacques Delors (aux finances) ou Pierre Mauroy à Matignon. A peine nommé, Cot voulut mener à bien l'intégration de la Rue Monsieur au Quai d'Orsay, recentrer la coopération autour du développement, dans une optique internationale où l'Afrique, sans être banalisée, obéirait à des logiques plus rationnelles, moins personnelles. *« On nous mondialise ! »*, s'écrièrent en chœur les chefs d'Etat du « champ ». Guy Penne écouta, rassura, rendit compte.

Le projet de réforme traîna plusieurs semaines sur le bureau du président. Dans un extraordinaire non-dit, un lien s'était cassé entre l'Elysée et le ministre de la coopération : *« Quand celui-ci doit intervenir au conseil,* devait remarquer Michel Jobert, *Mitterrand lit encore plus ostensiblement son courrier, manifestant ainsi son irritation à l'égard de ceux qui adhèrent à sa politique tout en passant leur temps à en suggérer une autre. »* Adoptée le 18 mai 1982, la réforme – très édulcorée – fut signée par le seul premier ministre. Tout juste rentré d'un voyage en Afrique francophone, François Mitterrand s'était gardé d'y apposer sa griffe.

Quelques semaines auparavant, l'éditorialiste du *Point*, Claude Imbert, avait sonné la charge conservatrice : *« Rien n'est encore irrémédiable,* écrivait-il ; *mais, après un an de pouvoir de gauche, le patrimoine français d'Afrique* [sic !] *pâtit, à l'évidence, de deux virus parisiens : une idéologie tiers-mondiste aventureuse et une certaine impéritie dans notre politique dite de coopération. »* « *C'est grand dommage,* poursuivait-il ; *car, si la France conserve encore une dimension internationale, que son hexagone ne justifie pas à lui seul, c'est pour beaucoup grâce au réseau politique, économique, culturel, affectif qu'elle entretient en Afrique avec une quinzaine d'Etats. »*

CE chantage, souvent sonnant et trébuchant, l'équipe Cot s'escrimait précisément, sans grand réalisme, à l'interrompre. En nommant Christian Nucci Rue Monsieur, François Mitterrand reprenait la main. Guy Penne reçut les confidences d'Omar Bongo (*« Quand j'étais jeune, j'étais à la Séfio... »*), « M. Fils » cultiva les autres fils (Ali Bongo, Jean-Pierre Habyarimana au Rwanda) et son ancien *« ennemi »* Eyadema. Cot n'avait jamais été de la famille, et il paya cette distance. Peu à peu, le « village » africain s'habitua au pouvoir socialiste, malgré les réticences de l'émirat gabonais (*« Le cœur est à gauche, mais on travaille mieux avec la main droite »*, ironisait Bongo).

Début 1983, en visite à Libreville, le président français redonna le ton : *« C'est moi qui définis la politique étrangère de la France, pas mes ministres. »* Le 13 janvier, date du vingtième anniversaire de l'assassinat du président togolais Olympio, il participait, à Lomé, aux festivités organisées par le général Eyadéma, trop heureux de compter pareil convive aux célébrations de sa dictature. Avec Christian Nucci Rue Monsieur et « Jean-Christophe » à l'Elysée, la politique de coopération perdait en idéal ce qu'elle gagnait en débraillé consensuel. On se tutoyait de nouveau entre Paris et l'Afrique. Le temps « des copains et des coquins » recommençait. L'affaire Carrefour du développement, qui devait éclabousser Christian Nucci et Guy Penne, n'éclaterait qu'en 1986. Quant à la démocratie, elle attendait un vent d'Est.

Eric Fottorino

FRANCE-AFRIQUE, LES LIAISONS DANGEREUSES



AFP

Jean-Pierre Cot avec le président tchadien Oueddeï, en septembre 1981. A l'arrière plan, l'œil de l'Elysée, Guy Penne...

PROCHAIN ARTICLE
La démocratie à contrecœur

français

dant la protection,
étonnage continue

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Démystifier la violence « politique »

DEUX foyers de violence « nationaliste » perdurent en Europe occidentale, en Irlande du Nord et au Pays basque espagnol. Cette violence doit être dénoncée pour ce qu'elle est : du terrorisme pur et simple. Elle n'a aucun fondement. Elle n'a qu'un objet : entretenir les plaies héritées d'un passé révolu.

Les catholiques irlandais revendiquent l'unité de l'île. Mais entre l'Ulster et la République d'Irlande, la « frontière » existe à peine. Ironie de l'Histoire : les contrôles auraient même totalement disparu sans les nécessités de la lutte contre l'IRA... Longtemps opprimée, la minorité catholique du Nord a, depuis plus d'un quart de siècle, conquis l'égalité civique. L'une et l'autre parties de l'île appartiennent à de vivantes démocraties, où les élections sont parmi les plus libres du monde et qui, toutes deux – Royaume-Uni et République d'Irlande – sont membres de l'Union européenne. La discrimination, sociale notamment, reste une réalité en Ulster, mais les nationalistes irlandais ne manquent pas de moyens – légaux – pour faire progresser leur cause.

Au Pays basque espagnol, chacun a toute liberté pour parler, enseigner, chanter, lire, écrire ou rêver en basque. La police est largement basque, le gouvernement et le Parlement également. Les ressortissants des trois provinces basques au sud-ouest de la Bidassoa bénéficient d'un des régimes d'autonomie les plus poussés d'Europe. Ils appartiennent à une Espagne qui n'a plus à faire la preuve de son ancrage démocratique, même si la répression policière a pu donner lieu à des abus, dûment dénoncés. Car, comme tout minoritaire d'Irlande du Nord (ou du Sud, d'ailleurs), les Basques espagnols peuvent, s'ils s'estiment en conflit avec leurs propres institutions, avoir recours à celles de l'Union européenne, par exemple à la Cour européenne de justice...

Il faut rappeler ces vérités comme autant d'évidences, afin d'écarter toute tentation de complaisance à l'égard des actes terroristes perpétrés par l'IRA ou par l'ETA. Les deux mouvements exploitent les traumatismes hérités de l'Histoire (ce qui explique que leurs façades « politiques », Sinn Fein et Herri Batasuna, recueillent l'assentiment de plus de 10 % de l'électorat). Ils ont tous deux versé dans une forme de grand banditisme, comme pour préserver les restes d'un pouvoir chaque jour un peu plus ébranlé. D'où le recours à l'extorsion de fonds, au racket, aux enlèvements, à la torture, au meurtre crapuleux (les extrémistes protestants d'Ulster n'étant d'ailleurs pas en reste).

En choisissant d'isoler Herri Batasuna au lendemain de l'assassinat d'un otage de l'ETA, l'immense majorité des Basques espagnols ont clarifié la situation. Et le gouvernement travailliste de Tony Blair tente courageusement de relancer une négociation en Ulster. Dans l'un et l'autre cas, la cause de la paix est inséparable de la démystification de la violence « politique ».

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

L'odyssée des juifs de l'« Exodus »

VENDREDI dernier, une force navale britannique arraisonnait en haute mer un transport d'immigrants juifs, l'*Exodus*. Depuis lors, les développements de cette affaire prennent des proportions sans cesse grandissantes. Tout d'abord, en Palestine même, une grève générale des juifs était déclenchée en protestation contre la violence employée pour venir à bout des passagers. Selon certaines informations, le capitaine américain Marks, qui commandait l'*Exodus*, et ses deux lieutenants sont actuellement détenus à Haïfa sous l'inculpation de piraterie.

Quant aux 4 500 immigrants juifs qui se trouvaient à bord de l'*Exodus*, on s'attendait généralement qu'ils soient, conformément à l'usage institué depuis six mois par les autorités britanniques, dirigés sur un camp de concentration à Chypre. En fait les 4 500 passagers de l'*Exodus* que les autorités britanniques en Palestine ont embarqués à bord de trois navires-cages feraient route vers Villefranche-sur-Mer, escortés par les unités de la Royal Navy.

Il semblerait que, en décidant de refouler sur la France ces réfugiés clandestins, le gouvernement de Palestine se soit inspiré d'un accord conclu en mars dernier entre la France et la Grande-Bretagne, restreignant, paraît-il – car les clauses de cette convention ont été gardées secrètes –, le transit et l'embarquement des réfugiés. Estimant que toutes les opérations entreprises contre l'*Exodus* sont peu compatibles avec les principes du droit international public, la presse française a mis unanimement en relief l'irrégularité de la procédure et des procédés adoptés par les autorités palestiniennes.

(23 juillet 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Comment sortir par le haut des crises asiatiques ?

par Christian de Boissieu et Sandrine Rol

APRÈS la Corée du Sud, la Thaïlande, les Philippines, Singapour, la Malaisie, l'Indonésie, à qui le tour ? Peut-être Hongkong et puis quelques autres économies asiatiques émergentes ou, pour certaines d'entre elles, déjà émergées.

Comme dans un jeu de chaises musicales, les secousses monétaires, bancaires et financières passent d'un pays d'Asie à l'autre. Si l'Amérique latine n'est, pour une fois, pas en première ligne, les répercussions de la fragilité financière en Asie vont bien au-delà de la zone : la couronne tchèque a souffert de la dégringolade du baht thaïlandais, le zloty polonais est touché, le rand sud-africain et le real brésilien ne sont pas épargnés. Globalisation financière oblige, Prague est beaucoup plus près de Bangkok ou de Manille que la géographie ne le suggère, car les investisseurs affrontés à la volatilité des marchés émergents – qui en la matière n'ont pas de monopole ! – sont amenés à revoir l'ensemble de leurs placements.

La crise financière asiatique a plusieurs causes qu'il est bien difficile de démêler et de pondérer. Parmi elles, il faut évoquer en bon rang la décélération de la croissance. Sous cet angle, le Japon avait montré la voie. Le passage dans les pays émergents d'Asie (hors Japon) de taux de croissance de 8-10 % par an, à des taux de 6-7 %, ne paraît pas alarmant s'il est apprécié à l'aune des maigres performances européennes. Mais, pour les pays concernés, il représente un défi majeur.

En effet, les systèmes bancaires et financiers asiatiques, « calibrés » pour une croissance à deux chiffres ou proche, doivent s'adapter à la transition vers un sentier de croissance encore forte mais en décélération. Personne ne peut aujourd'hui prévoir si cette transition est définitive. On peut quand même subodorer qu'avec l'arrivée à la phase adulte de certaines de ces économies asiatiques et le renforcement de la concurrence mondiale l'installation dans un rythme de croissance plus proche de 6-7 % que de 10 % va être durable.

De cet ajustement découlent beaucoup de traits constatés aujourd'hui en Asie, après les pays du G 7, l'Amérique latine, etc : la défaillance de nombreux emprunteurs, la crise immobilière, le renforcement des déséquilibres macroéconomiques (en particulier, des déficits publics et des déficits extérieurs)...

L'ancrage à un dollar en pleine ascension a été en fait le détonateur qui a rendu non soutenables tout à la fois les déséquilibres macroéconomiques évoqués ci-dessus et la surévaluation des taux de change. Sous cet angle, la crise monétaire asiatique a des points communs avec la crise du SME de septembre 1992 : dans les deux cas, l'ajustement violent du change est le recours pour solder des déséquilibres accumulés et pour remplacer, plus ou moins bien, des corrections trop retardées. A quoi il faut ajouter les ingrédients habituels de la fragilité bancaire et financière dans la plupart des pays émergents, y compris les pays de l'Est : des réglementations insuffisantes ou mal appliquées, une mauvaise évaluation des risques industriels et des risques financiers, la confusion des genres débouchant souvent sur la corruption et des scandales politico-financiers.

Les risques systémiques se font jour lorsqu'une perturbation, au départ locale, prend une dimension globale. Sur ce terrain, la comparaison des chocs monétaires et financiers d'Asie avec la crise du Mexique de la fin de 1994 et du début 1995 est à la fois tentante et dangereuse. Le mouvement de défiance s'est bien généralisé à l'ensemble de la zone asiatique, comme ce fut le cas en Amérique latine, mais la situation économique et financière des économies asiatiques, notamment de la Thaïlande, est loin d'être identique à celle du Mexique de l'époque. En outre, un ensemble de mesures, tant régionales qu'internationales, existent désormais, qui ont justement été le fruit de la crise mexicaine. Ces mesures ont été insuffisantes – ou plus exactement inadéquates – pour prévenir les événements d'Asie.

Les crises financières sont inquiétantes à plus d'un titre : par la difficulté d'endiguer la spéculation et la défiance, une fois qu'elles se déclenchent ; par leurs conséquences potentiellement négatives sur l'investissement étranger ou domestique et sur la croissance. Mais à quelque chose malheur est bon. Car, en l'espèce, ces crises asiatiques, si elles sont correctement gérées, peuvent avoir plusieurs effets bénéfiques.

Une « fenêtre » s'ouvre pour épauler le dollar dans la zone asiatique. Le yen peut en profiter à court terme. L'Europe et l'euro vont avoir une carte à jouer en Asie

D'abord, elles doivent amener les autorités des pays concernés à mettre en place, en liaison avec le FMI, des politiques macroéconomiques plus soutenables à moyen-long terme et, de ce fait, plus crédibles. Il faut compter, en l'occurrence, sur une approche cas par cas, plutôt que sur des recettes générales, compte tenu des particularité nationales. Les difficultés actuelles doivent être aussi l'occasion d'adapter le cadre réglementaire et les dispositifs de contrôle et de supervision des établissements de crédit, des compagnies d'assurances, des marchés de capitaux. S'aligner sur les normes internationales, c'est bien, et absolument indispensable. Veiller à l'application concrète des règles relatives à la solvabilité des institutions, à la division des risques, c'est encore mieux.

En deuxième lieu, les turbulences actuelles vont pousser à plus de coopération monétaire et financière régionale. Déjà, pour le Mexique, le FMI avait dû compter sur l'appui de la Réserve fédérale américaine. Aujourd'hui, la Banque du Japon, banque centrale « de référence » de la zone concernée, vient appuyer l'intervention et les engagements du même FMI. Pour des raisons historiques et géopolitiques, la coopération monétaire en Asie n'a pas vocation à atteindre, avant longtemps, celle recherchée en Europe avec l'euro. Mais il existe des configurations intermédiaires à rechercher, et l'Asie (ou une partie de ce continent) a clairement besoin d'une coopération monétaire régionale qui, *sans être* à la hauteur de l'interdépendance commerciale entre les pays de la zone, parvienne à se concrétiser.

Enfin, les événements actuels révèlent une forte demande de diversification monétaire et financière de la part des pays asiatiques. Le dollar, plus que le yen, est aujourd'hui la monnaie de l'Asie. Mais sa revalorisation fait qu'il représente une ancre moins attractive, compte tenu des contraintes de compétitivité, et sa volatilité ne laisse pas d'inquiéter les différents investisseurs, publics ou privés.

Une « fenêtre » s'ouvre, non pas pour remplacer le dollar, mais pour l'épauler et satisfaire cette demande de diversification et de stabilité. Le yen peut en profiter à court terme, mais, pour différentes raisons, ses ambitions buteront à la fois sur l'attitude du Japon et sur l'évolution de l'économie mondiale. C'est pourquoi, pour revenir à des considérations plus proches de nos intérêts, mais aussi de nos égoïsmes, l'Europe et l'euro vont avoir une carte à jouer dans la zone asiatique.

***Christian de Boissieu** est professeur à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne et directeur scientifique du Centre d'observation économique (COE).*
***Sandrine Rol** est chargée d'études au COE.*

Les enfants dans la cité, couvre-feu et contre-feu

Suite de la première page

La Centrale unitaire de la police (SGP-CUP, majoritaire chez les policiers en tenue de la région parisienne) a depuis renchéri en rappelant *« qu'une législation sur la protection des mineurs existe et qu'elle est appliquée »*, ajoutant, à juste titre, que les dispositions prises *« ne réhabiliteront pas les policiers dans les quartiers et les villes difficiles »*. La ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, a enfoncé le clou en faisant part de son inquiétude à propos du *« recours de plus en plus systématique des maires à leur pouvoir de police, qui restreint de manière excessive les libertés des citoyens, alors même que le rôle des services de police et de justice de prendre en charge ces enfants constitue le droit commun »*.

Il est vrai que ce droit commun ne coïncide pas forcément avec les non-dits sécuritaires des quatre maires concernés. A rebours de la Grande-Bretagne et de sa législation dure ou des Etats-Unis, où plusieurs grandes villes n'ont pas hésité à appliquer des couvre-feux pour les moins de dix-huit ans, la France s'est dotée d'une justice pour les mineurs plus soucieuse de l'individu. L'ordonnance du 2 février 1945, qui fonde ce système, a proclamé d'emblée la primauté de l'éducation sur la répression.

Ce système serait-il peu à peu périmé par la montée de la délinquance chez les mineurs et, particulièrement, par l'âge de plus en plus précoce de sa survenue ? Ce phénomène a été décrit par de nombreux observateurs des quartiers en difficulté et repris par des spécialistes de toutes tendances politiques. Il a d'ailleurs conduit à une réforme de la justice des mineurs : Jacques Toubon, garde des sceaux du gouvernement d'Alain Juppé, a fait adopter en 1996 des mesures accélérant notamment les délais de comparution des mineurs.

Toutefois, *« l'augmentation et l'aggravation des faits commis par des délinquants de plus en plus jeunes »*, dont M. Toubon avait argué devant l'Assemblée nationale, n'ont guère été confirmées par les chiffres. Certes, selon le Centre de recherche sur le droit et les institutions pénales (Cesdip), la part des jeunes parmi les personnes mises en cause par la police et la gendarmerie est passée de 13,3 % en 1974 à 18 % en 1996. Cependant, cette proportion ne permet pas d'isoler le nombre des moins de treize ans. L'une des rares données disponible sur cette tranche d'âge dans l'annuaire statistique de la justice montre au contraire une baisse : 8 272 jeunes de moins de treize ans en 1991 et 5 056 en 1995 ont été pris en charge par des juges des enfants au titre de l'action éducative. Mais ces statistiques ne tiennent pas compte de comportements qui échappent à toute qualification pénale.

INCIVILITÉ

La plupart des observateurs s'accordent pour estimer que la multiplication des actes d'incivilité contribue grandement à l'accroissement du sentiment d'insécurité, notamment dans les banlieues. Ce terme recouvre les petites agressions répétées qui finissent par exaspérer les résidents des quartiers difficiles : insultes, crachats, dégradation de boîtes aux lettres, tags, épaves abandonnées, carreaux cassés ou nuisances sonores.

Faut-il déclarer les parents coupables de ces agissements de leurs enfants ? Les arrêtés municipaux prétendent placer la famille face à ses responsabilités. C'est également l'avis de Pierre Cardo, député (UDF) des Yvelines et maire de Chanteloup-les-Vignes, qui s'apprête à exhumer une proposition de loi qui avait déclenché une controverse en 1993. M. Cardo se propose de suspendre les allocations familiales aux parents qui ne sont pas assez vigilants. De nombreux détracteurs de cette proposition avaient fait valoir, à l'époque, qu'elle reviendrait à aggraver les problèmes en ajoutant un surcroît de précarité à la misère qui déstructure les familles.

Car la difficulté majeure, qu'évitent soigneusement les quatre arrêtés municipaux, tient en quelques faits. Selon deux études récentes de l'Insee, plus du tiers des familles nombreuses ou monoparentales, les deux types les plus représentés dans les quartiers difficiles (soit 2,2 millions d'enfants), se trouveraient bien en dessous du seuil de pauvreté, faute de prestations sociales. En France, 7,3 % des enfants de moins de seize ans vivent actuellement sous ce seuil. Le chômage des parents, mais aussi des grands frères, l'accroissement du nombre des familles monoparentales participent à la perte de repères familiaux.

A cette désintégration familiale, la puissance publique tente tant bien que mal de répondre. En se heurtant à une difficulté bien connue des assistantes sociales : à quel moment faire irruption dans ce qui relève de la sphère privée ? Depuis quinze ans, l'Etat et bon nombre de maires ont engagé des politiques sociales plus attentives. A la prévention de la délinquance est venue s'ajouter une sorte de prévention sociale, permettant à la puissance publique – en matière de santé, de surendettement, de logement – d'anticiper des sinistres familiaux.

Bien davantage que des mesures aussi bruyantes que sans effet, la solution à ces dérives de mineurs livrés à eux-mêmes passe par la systématisation de ces dispositifs. Mais il est vrai que les maires d'Aulnay-sous-Bois, de Dreux ou de Sorgues ne se sont jamais distingués par leur politique sociale. En août 1995 déjà, M. Hamel, maire de Dreux, proposait tout bonnement d'interdire sa ville *« à toute famille à problèmes qui pourrit la vie de l'entourage »*...

Jérôme Fenoglio

RECTIFICATIFS

LÉGION D'HONNEUR

Mme Brigitte Stern, nommée chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur (*Le Monde* du 16 juillet), est actuellement professeur à l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne.

FRONT NATIONAL

C'est par erreur que nous avons indiqué dans notre article sur le Front national qui cherche à apparaître comme *« un parti de gouvernement »* (*Le Monde* du 18 juillet) que Marie-France Stirbois, député européen (Front national), ancien député d'Eure-et-Loir, était aussi ancien maire de Dreux. Mme Stirbois a tenté en vain de conquérir la mairie de Dreux et est conseiller municipal de cette ville depuis 1989. Par ailleurs, Stéphane Durbeck va devenir président du Cercle national des Français d'outre-mer, et non des départements d'outre-mer.

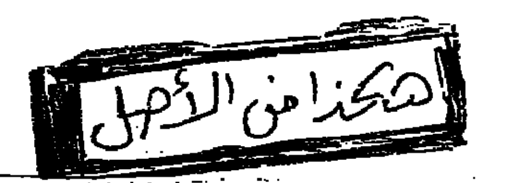
BRAZZAVILLE

Suite à l'article du *Monde* daté 22-23 juin, sous le titre « Les belligérants prolongent le cessez-le-feu pour une semaine à Brazzaville », Sœur Marguerite, directrice d'école à Brazzaville, nous a envoyé ce rectificatif :

« Je viens d'apprendre que vous avez écrit que j'étais favorable à l'avortement... ce qui est faux ! Je fais partie au contraire, avec d'autres sœurs, d'un mouvement en faveur de la vie, et nous essayons d'ai der au maximum les futures mamans à garder l'enfant, et nous avons la joie d'y arriver parfois. »

FRANCK SÉRUSCLAT

Contrairement à ce que nous avons écrit dans notre article sur le rapport dénonçant la « technopathie » des parlementaires (*Le Monde* du 19 juillet), son auteur, le sénateur Franck Sérusclat, ne fait pas partie de l'UDF. Il est membre du groupe socialiste du Sénat.



crises asiatiques ?

Christian de Boissieu

Sandrine Rol

RECTIFICATIFS

EMPLOI La Poste va embaucher 5 000 emplois-jeunes d'ici à juin 1998 qui seront engagés sur des contrats à temps complet de cinq ans, explique au *Monde* le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret. Ils serviront à améliorer l'accueil du public. ● LA CRÉATION de bureaux de poste dans des zones urbaines sensibles est envisagée. D'autres bureaux, à trop faible niveau d'activité, pourraient être fermés. ● L'ASSURANCE DOMMAGES pourra être distribuée par La Poste en vertu de la loi de 1990. Les modalités en seront définies d'ici à la fin 1997. Un appel d'offres n'est pas exclu. ● L'ÉQUILIBRE FINANCIER de La Poste en tant que « service public à esprit d'entreprise ouvert sur l'international » passe par la dynamique d'entreprise, les produits et les nouveaux marchés. L'exploitant public devrait réduire de moitié son déficit en 1997 à 300 millions de francs.

M. Pierret veut faire de La Poste « un service public à esprit d'entreprise »

Le secrétaire d'Etat à l'industrie explique au « Monde » que l'exploitant va embaucher 5 000 jeunes d'ici un an. Le groupe doit miser sur le développement de nouvelles activités, fermer des bureaux en zone rurale et en ouvrir d'autres en zone urbaine

SECRÉTAIRE D'ÉTAT à l'industrie, Christian Pierret a montré, depuis un mois, qu'il suivait de très près la situation de La Poste.

Selon lui, La Poste est *« un service public à esprit d'entreprise ouvert sur l'international »*. S'il ne conteste pas que celle-ci doit réaliser des gains de productivité, il n'entend pas poursuivre la politique menée depuis cinq ans qui a détruit environ 21 000 emplois (sur un total de 310 499 fin 1996).

RÉDUIRE LES FILES D'ATTENTE

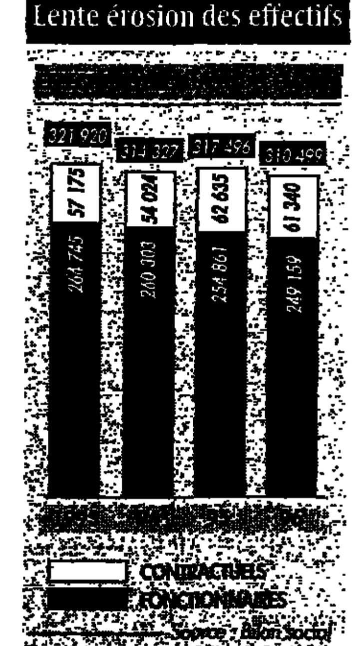
Selon M. Pierret, *« il doit être possible de se rapprocher d'ici fin 1999 d'une stabilisation des effectifs, notamment grâce à l'aménagement du temps de travail »*. Créer des postes de travail est possible, en utilisant cinq pistes d'action : *« améliorer l'accueil du public, mieux recevoir les entreprises, tenir compte des nouvelles technologies, mieux adapter La Poste à l'aménagement du territoire et négocier le volume des heures supplémentaires »*.

Afin de réduire les files d'attente de clients dans les bureaux et de mieux servir les entreprises, Christian Pierret souhaite que *« le personnel en contact avec le public passe en trois ans de 55 % à 65 % »*. Par ailleurs, certains services, comme l'interprétariat, devront être développés.

Surtout, le ministre entend revoir la politique de *« gel »* des bureaux de poste décidée par Edouard Balladur. *« Cette idée est rétrograde. Le service public doit s'adapter. »*

Alors que 20 % des bureaux de poste dans les communes de moins de 2 000 habitants ont un volume de travail quotidien inférieur à une heure (et 40 % inférieur à trois heures), Christian Pierret estime que *« le service public doit être courageux. Il y a des zones rurales où le maintien de certains bureaux ne peut être poursuivi qu'avec le concours de partenaires locaux. Cela nécessitera une concertation menée avec les élus locaux, les syndicats et les associations de consommateurs »*.

Par ailleurs, *« des bureaux seront créés dans d'autres zones rurales et dans les zones urbaines sensibles, où la présence de la poste est aussi importante pour les valeurs de la République que la présence de l'école »*. Christian Pierret a demandé à Claude Bourmaud, président de La Poste, de lui faire des propositions à ce sujet, début septembre, après concertation avec les syndicats.



PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Surtout, le secrétaire d'Etat compte sur le développement des nouvelles technologies. L'aspect qui frappera le grand public sera l'apparition *« d'un terminal Internet dans les bureaux de poste, y compris en zone rurale et dans les quartiers défavorisés »*. De nouveaux produits seront proposés au public dès 1998. C'est ainsi que *« la recherche d'accords avec la vente par correspondance permettra de développer le commerce intégré physique et financier »*. De même, *« La Poste va se placer très rapidement sur le marché du porte-monnaie électronique »*. Enfin, dans le domaine des messageries, où la concurrence est rude, La Poste va *« généraliser la traçabilité des expéditions »* afin de pouvoir suivre les envois en temps réel.

Dernier axe de travail de Christian Pierret : alors qu'une négociation sur la réduction du temps de travail pourrait être menée à l'automne, le secrétaire d'Etat entend réduire le nombre *« trop important »* d'heures supplémentaires au cours desquelles les postiers distribuent la publicité non adressée.

« Cette nouvelle politique des services publics » doit permettre la création de 5 000 emplois pour les jeunes. *« Outre les recrutements de 3 000 contractuels et de 1 500 fonctionnaires en 1997, La Poste recrutera 2 500 jeunes supplémentaires cette année et autant au premier semestre 1998. Ils seront engagés sur des contrats à temps complet de cinq ans et auront vocation à être intégrés aux effectifs de l'exploitant public. Il s'agit donc de vrais recrutements, sur de vrais métiers, avec un vrai avenir dans l'entreprise. »* Pour Christian Pierret, *« cette réflexion sur l'emploi sera au cœur du contrat de plan que l'Etat et les dirigeants de La Poste élaboreront d'ici la fin de 1997 et qui fixera le cap pour les cinq prochaines années »*. M. Pierret rappellera aux directeurs départementaux réunis par le président de La Poste *« début septembre »* qu'ils doivent privilégier le dialogue social avec les syndicats. *« Nous développerons un dialogue social authentique où tout sera mis sur la table et où chaque collaborateur sera respecté. Une chose est certaine : La Poste a déjà fait beaucoup d'efforts, mais, si elle ne maîtrise pas son avenir dès maintenant en s'adaptant, elle abdiquera et rendra les armes à la concurrence internationale. »*

L'ÉQUILIBRE DES COMPTES

S'agissant de la possibilité pour La Poste d'étendre son activité de services financiers, Christian Pierret précise son attitude à l'égard de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) et l'Association française des Banques (AFB). *« Je n'entends pas faire de moulinets, parce que je considère que l'évolution doit être paisible. Je n'ai pas l'intention non plus de renoncer le moment venu aux opportunités ouvertes par la loi de 1990 qui autorise La Poste à vendre des produits d'assurance IARD. Si,* poursuit-il, *la FFSA, ou l'AFB sur un autre plan, souhaitent être soumises aux contraintes de service public… chiche ! »*

Pourtant M. Pierret refuse une démarche agressive. L'accord entre La Poste et les AGF *« annoncé sans doute un peu vite devra être remis sur le métier, concerté avec les uns et les autres »*. Aucune possibilité n'est écartée. Un appel d'offres pourrait mettre tout le monde d'accord. M. Pierret se fixe la fin de l'année pour arrêter sa position dans ce domaine.

Plutôt mesuré dans ses propos, M. Pierret s'enflamme dès qu'il aborde le sujet du Livret A que le sénateur Alain Lambert (UC) a suggéré de banaliser. *« C'est un point pour moi extrêmement sensible »*, déclare-t-il.

Le Livret A représente pour La Poste 21 % du chiffre d'affaires de ses services financiers. *« Le réseau de La Poste doit continuer à bénéficier de la présence de comptes importants et stables pour permettre de supporter le coût élevé de gestion des comptes des plus démunis. »* En 1997, La Poste devrait réduire de moitié son déficit et le ramener *« aux alentours de 300 millions de francs »*.

La Poste doit tendre vers l'équilibre des comptes sans augmenter le prix du timbre. *« Cette politique de gribouille est révolue. On équilibrera les comptes de La Poste par la dynamique d'entreprise, les produits et les marchés nouveaux »*, affirme-t-il.

Frédéric Lemaître et Babette Stern

Framatome transfère sa technologie nucléaire à son partenaire chinois

CHENGDU
(province du Sichuan)
de notre envoyé spécial

Comment transférer une technologie sans se condamner à perdre des marchés ? Ce paradoxe auquel sont confrontés depuis plusieurs années les industriels dans les pays émergents s'applique au nucléaire en Chine. *« L'enjeu est de participer à la construction de l'industrie chinoise tout en restant ensuite des partenaires actifs »*, résumait Dominique Vignon, le président de Framatome, venu dans la province du Sichuan, aux premiers jours de juillet, pour sceller la coopération amorcée voilà un an, avec la Donfang Electric Corporation (DEC), un groupe de construction d'équipements pour centrales électriques.

Après Daya Bay en 1986 dans la province du Guangdong, non loin de Hongkong, le fabricant français de chaudières et de combustibles s'est vu attribuer en 1995 une tranche analogue de deux réacteurs de 985 mégawatts sur le site voisin de Ling Ao, à une condition : assurer dans le pays la fabrication d'une partie des équipements.

LA CINTREUSE DE CHALON

L'ère du contrat clés en main étant révolu, les autorités de Pékin laissaient le choix à Framatome d'une alliance entre trois groupes de chaudronnerie et d'équipements électriques, le premier situé dans le nord-est, en Mandchourie, le deuxième dans le sud, à Shanghaï, et le troisième au centre du pays, dans le Sichuan, une province encerclée de montagnes. Si la préférence allait vers un partenariat avec la Shanghaï Boiler Work, l'idée était vite écartée, cette firme étant déjà associée avec l'américain Westinghouse pour les centrales conventionnelles.

« Nous avons choisi DEC pour deux raisons : leur relative indépendance vis-à-vis des partenaires russe et américain et leur grande volonté de travailler avec nous », reconnaissait Dominique Vignon. Seul inconvénient, la distance. Les installations industrielles sont situées à plus de deux mille kilomètres des côtes où sont implantées les centrales nucléaires. Les composants descendront sur des barges le fleuve Yang Tse Kiang jusqu'à son embouchure avant de rejoindre par la mer le site de Ling Ao.

Pour concrétiser leur accord, les responsables de Framatome ont cédé à un *« prix d'ami »* (3 millions de francs) la cintreuse de Chalon-sur-Saône, une machine de 810 tonnes, d'une valeur de 60 millions de francs, destinée à arrondir à froid des tôles épaisses et larges pour former des cylindres. Ces viroles sont destinées à la fabrication d'une partie des générateurs de vapeur également réalisés dans les ateliers du groupe DEC, où seront construits aussi des réservoirs d'injection de bore et des accumulateurs, sous le contrôle de l'entreprise française. Un accord avec les autorités nucléaires chinoises concerne également le transfert du combustible à Yibin. *« Sur les futurs projets, notre part ne fera que décroître ; les Chinois veulent à terme se charger de l'ensemble des opérations, de la conception jusqu'à l'exploitation »*, soulignait Paul Felten, délégué général en Chine pour Framatome. Jusqu'où peut aller le transfert ? Si, pour les prochains projets, il peut représenter près de la moitié de la construction, à terme il n'y a pas de limite. Toute la question pour le groupe est de savoir comment demeurer indispensable. La réponse est dans le maintien d'une avance technologique qui permet d'assurer des prestations de services et de garantir la fourniture de composants à partir de France. Parmi les autres pistes figurent des associations sous forme de prise de participations financières dans des sociétés locales, et des accords pour prospecter ensemble les pays voisins pour y vendre des centrales.

« Le développement de notre industrie nucléaire va suivre son propre chemin, pour devenir autonome. Après tout, les Français ont appliqué la même démarche avec les Américains pour se développer », faisait remarquer Li Meng, vice-gouverneur du Sichuan, le 8 juillet, lors de l'inauguration de la cintreuse à Deyang, près de Chengdu. *« Framatome aura toujours sa place si l'entreprise propose une conception plus avancée, plus moderne que les autres groupes et à un prix raisonnable. »*

Les Chinois entendent faire jouer la concurrence entre les différents constructeurs internationaux. Dans ce contexte, et pour la première fois, l'ensemble des acteurs de la filière française (EDF, Framatome, GEC-Alsthom) se sont regroupés pour réaliser une étude de faisabilité sur les six prochaines tranches de 1 000 mégawatts. Annoncé lors du voyage du président de la République, Jacques Chirac, à Pékin au mois de mai, ce document sera achevé à la fin de l'année. Des propositions alliant transferts de technologie et financements seront alors remises aux autorités. Les Français ont donc décidé de miser sur la durée dans un pays attaché au temps. Surtout, ils se préparent à affronter la concurrence américaine, le jour où les Etats-Unis lèveront l'embargo sur le nucléaire imposé après la répression de Tienanmen en 1989.

Dominique Gallois

Un programme qui démarre lentement

L'énergie nucléaire couvre 1,5 % de la demande d'électricité chinoise et devrait atteindre 6 % en 2010, représentant une puissance de 20 000 Mégawatts (MW). Cette progression passe par la construction de onze tranches équivalentes à celle de Daya Bay, la centrale réalisée par les Français au bord de la mer de Chine, près de Hongkong. Tous ces équipements seront installés dans les provinces cotières. Le programme a débuté par la centrale de conception chinoise Quinshan I (300 MW), qui a été réalisée avec des composants en partie importés. L'installation a été couplée au réseau en 1991. Les deux unités françaises de 985 MW de Daya Bay ont été mises en service en 1994. Après le projet français de Ling Ao signé en 1995, deux autres ont été ratifiés l'année suivante. Le premier, avec les Russes, porte sur deux tranches de 1 000 MW à Lianyungang. Le deuxième, avec le Canadien Candu, concerne deux tranches de 700 MW à eau lourde qui seront installées à Quinshan. S'ajouteront également sur ce site deux réacteurs chinois de 600 MW.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bertrand de Buffévent

S'estimant mis en cause par des articles du Monde *du 26 juin intitulés « La banque Rivaud avait créé un système de recyclage d'argent sale » et « Vincent Bolloré accélère la refonte du groupe Rivaud », Bertrand de Buffévent nous a adressé la lettre suivante :*

Il ne m'appartient pas, dans le cadre de ce droit de réponse, de commenter les allégations diverses contenues dans les articles parus le 26 juin 1997 intitulés *« Vincent Bolloré accélère la refonte du groupe Rivaud »* sous la signature de Martine Orange et *« La banque Rivaud avait créé un système de recyclage d'argent sale »* sous la signature d'Eric Leser et de Virginie Malingre, mais je suis dans l'obligation de rétablir la vérité en ce qui me concerne.

J'ai effectivement quitté la banque Rivaud fin 1996 en accord avec son nouveau président qui siégeait au conseil d'administration depuis sept ans. Les anciens collaborateurs dont vous citez les noms ont été licenciés l'un fin 1994, l'autre début 1996. Ce sont leurs déclarations qui semblent être la base de vos articles. Je n'ai en aucun cas participé à un recyclage d'argent sale. Je n'ai en aucun cas appauvri la banque Rivaud au profit de quiconque. Je n'ai pas reçu de commission. Je ne suis en aucun cas propriétaire de Bianc ni des fonds qui y sont déposés et qui garantissent des crédits consentis en France. Ce mode de garantie est resté extrêmement marginal et n'a en aucun cas atteint les volumes abyssaux que vous évoquez.

Quant à ma mise en examen, elle résulte d'une plainte, avec constitution de partie civile, de l'épouse d'un client de la banque qui affirme que sa signature apposée sur la caution signée par son mari est un faux. Or c'est grâce à ce document que l'entreprise de ce dernier a pu obtenir un crédit à la banque. Le crédit n'ayant pas été remboursé, la banque s'est donc logiquement retournée contre la caution ; d'où la plainte.

Bernard Arnault démissionne du conseil d'administration de Guinness

BERNARD ARNAULT, le président du groupe de luxe LVMH, a annoncé, lundi 21 juillet, sa démission du conseil d'administration de Guinness. Ce départ lui redonne toute liberté pour promouvoir son projet de fusion des activités « vins et spiritueux » de LVMH, Guinness et GrandMet. *« Celle-ci, bien que plus créatrice de valeur pour les actionnaires, a reçu un accueil défavorable de la part de la direction de Guinness »*, précise-t-il dans un communiqué.

Les deux groupes britanniques GrandMet et Guinness, qui ont présenté un projet de fusion totale, se sont déclarés opposés à la solution préconisée par LVMH. Ils devraient apporter une réponse définitive mercredi. De son côté, Bernard Arnault devrait présenter jeudi son projet à la City.

DÉPÊCHES

■ **ELF : le pétrolier français a annoncé lundi 21 juillet la cession** de sa filiale tunisienne Elf Hydrocarbures Tunisie au groupe américain Arco.

■ **ÉTATS-UNIS : First Union et Signet Banking, deux banques régionales américaines,** ont annoncé, lundi 21 juillet, la conclusion d'un accord de fusion représentant une transaction de quelque 3,25 milliards de dollars (21 milliards de francs).

■ **BANKERS TRUST : le groupe bancaire américain a été autorisé lundi** par la Réserve fédérale à racheter la maison de titres Alex Brown pour 1,64 milliard de dollars. Bankers Trust s'est engagé à souscrire aux règles de la Fed, qui limitent à 25 % du chiffre d'affaires d'un groupe bancaire ses activités de courtage.

■ **ENDESA-IBERIA : le gouvernement espagnol a indiqué lundi 21 juillet** qu'il approuvera dans les prochaines semaines la privatisation jusqu'à 35 % du groupe semi-public Endesa (électricité), détenu à 66,9 % par l'Etat. Il pourrait aussi privatiser jusqu'à 50 % du capital de la compagnie aérienne Iberia.

■ **FIAT : le constructeur automobile italien va investir en Inde** 1 milliard de dollars au cours des cinq prochaines années pour y fabriquer cent mille véhicules par an. La firme italienne a constitué une joint-venture avec son partenaire indien Premier Automobiles.

■ **NYNEX-BELL ATLANTIC : les deux groupes américains de téléphone** ont annoncé, lundi 21 juillet, avoir pris des *« engagements »* vis-à-vis de la Commission fédérale des communications (FCC) afin de *« s'assurer du feu vert »* à leur fusion. La FCC veut que la fusion laisse la possibilité aux opérateurs longue distance d'offrir des services locaux dans les Etats couverts par Nynex et Bell Atlantic.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : l'exploitant téléphonique français** a annoncé lundi 21 juillet qu'il prendra 33,33 % du capital de l'opérateur sénégalais Sonatel pour 650 millions de francs.

■ **ALAIN AFFLELOU : le fondateur du groupe d'optique** qui porte son nom a cédé 70 % du capital à Alfa, filiale de Marine Wendel (CGIP). Alain Afflelou conserve 30 % du premier réseau français de franchisés dans la vente de lunettes.

■ **VOBIS FRANCE : le personnel de la société de vente d'ordinateurs** a indiqué, lundi 21 juillet, qu'il poursuit sa grève, entamée le 16 juillet, contre un plan de licenciement portant sur trente-huit des quarante-quatre salariés.

■ **APPLE : le constructeur informatique américain va introduire,** mardi 22 juillet, une nouvelle version de Mac OS, le système d'exploitation des ordinateurs Macintosh, dont le groupe informatique, en difficulté, espère tirer un nouveau souffle.

■ **LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en baisse, mardi 22 juillet. L'indice Nikkei s'est inscrit à 20 157,02 points en clôture, soit un recul de 0,46 %.**

■ **L'OR a ouvert en baisse, mardi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 325,50-325,80 dollars, contre 327,90-328,15 dollars la veille.**

■ **LE DOLLAR s'inscrivait en forte hausse, mardi, lors des premières transactions entre banques sur les places européennes. Il cotait 1,8035 mark, 6,0831 francs et 116,25 yens.**

■ **WALL STREET a légèrement progressé, lundi 21 juillet. L'indice Dow Jones a fluctué irrégulièrement pour finir en hausse de 16,26 points (+ 0,21 %), à 7 906,72 points.**

■ **LES COURS du pétrole ont reculé, lundi, sur le marché à terme de New York. Le prix du baril de référence light sweet crude, livraison août, a perdu 9 centièmes, à 19,18 dollars.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

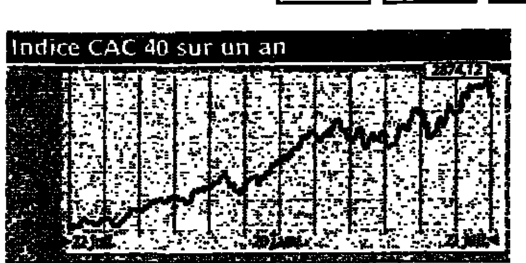
NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Paris se reprend

DANS LA FOULÉE de sa remontée réalisée, lundi, en fin de séance, la Bourse de Paris affichait une progression sensible, mardi 22 juillet, en dépit de la décision prise par le gouvernement d'augmenter les impôts des sociétés françaises. *« Le marché n'a pas mal pris ces mesures budgétaires. Il n'y a aucun catastrophisme, ni en France ni à l'étranger »*, expliquait un opérateur, qui souligne notamment le bon accueil réservé en Allemagne aux mesures de réduction du déficit budgétaire. En hausse de 0,65 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait un gain de 0,69 % à 2 893,86 points en milieu de journée.

Les analystes étudient l'impact des mesures fiscales société par société. Les valeurs financières devraient être les plus affectées. Mais il existe encore un certain flou sur la portée exacte de l'augmentation de la taxation des plus-values.

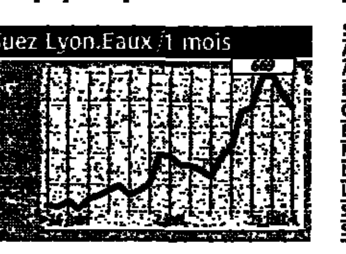
Du côté des valeurs, le GAN gagne 4,7 %. Eureko, le 7e groupe d'assurances européen, a confirmé mardi être candidat à la reprise de l'assureur public prochainement privatisé. Dassault Systèmes enregistre pour sa part une hausse de 5,3 % après des résultats jugés excellents à finjuin. Enfin, Technip progresse de 3,4 % après l'annonce du regroupement de ses actifs dans l'ingénierie chimique avec ceux de la Cogema.



CAC 40 5 jours

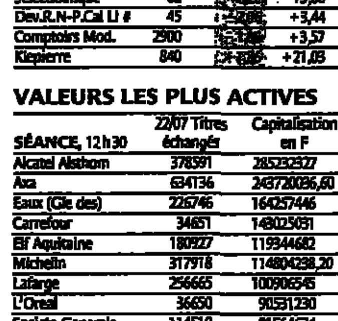
Suez-Lyonnaise des eaux, valeur du jour

L'HOMME d'affaires belge Albert Frère renforce sa position de premier actionnaire de Suez-Lyonnaise. La holding Electrafina a annoncé, lundi 21 juillet, avoir dépassé avec le groupe Royale Belge (Axa-UAP et GBL) le seuil de 10 % des droits de vote dans le nouveau groupe issu de la fusion de Suez et de la Lyonnaise des eaux. Directement et indirectement, Electrafina détient 11,75 % du capital et 10,23 % des droits de vote. Electrafina a indiqué que : *« cet accroissement d'intérêt (...) traduit une politique de renforcement progressif dans cette société (...) mais ne s'inscrit pas dans une optique de prise de contrôle... ».*



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/07	Var. % 21/07	Var. % 31/12
DMC (Dollfus Mi)	83	[illegible]	−34,02
Legrand ADP	784	[illegible]	+36,58
Dassault Systemes	413,10	[illegible]	+72,62
Lafarge	396,80	[illegible]	+27,46
Legrand	1186	[illegible]	+34,16
Intertechnique	1425	[illegible]	+83,87
Eramet	308,10	[illegible]	+13,27
GAN	150,40	[illegible]	+43,23
BIC	973	[illegible]	+25,06
Sodexho Alliance	3135	[illegible]	+8,47
BAISSES, 12 h 30			
Deveaux(Ly)#	749	[illegible]	+4,02
Eiffage	276,50	[illegible]	+34,87
Axime	665	[illegible]	+10,83
Nord-Est	113,20	[illegible]	−12,31
Lapeyre	366,70	[illegible]	+23,05
Eurotunnel	6,50	[illegible]	−5,10
Selectibanque	62	[illegible]	−15,06
Dev.R.N-P.Cal Li #	45	[illegible]	+3,44
Comptoirs Mod.	2900	[illegible]	+3,57
Klepierre	840	[illegible]	+21,03



VALEURS LES PLUS ACTIVES

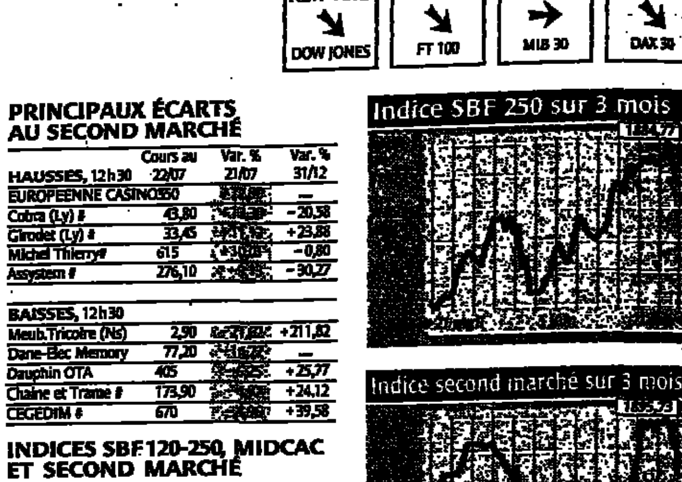
SÉANCE, 12 h 30	22/07 Titres échangés	Capitalisation en F
Alcatel Alsthom	378591	285232327
Axa	634136	243720036,60
Eaux (Gle des)	226746	164257446
Carrefour	34651	148025031
Elf Aquitaine	180927	119344682
Michelin	317918	114804238,20
Lafarge	256665	100906545
L'Oreal	36650	90531230
Societe Generale	114510	81564634
Suez Lyon.des Eaux	108538	79090739

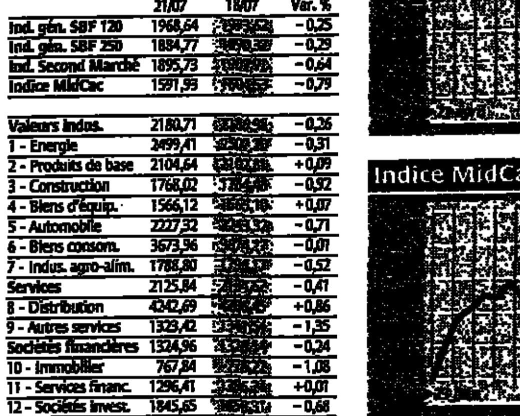
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

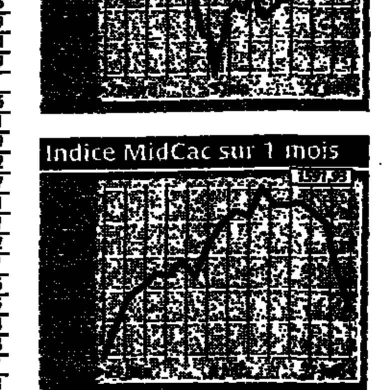
HAUSSES, 12 h 30	Cours au 22/07	Var. % 21/07	Var. % 31/12
EUROPEENNE CASINO	550	[illegible]	—
Cobra (Ly) #	43,80	[illegible]	−20,58
Girodet (Ly) #	33,45	[illegible]	+23,88
Michel Thierry#	615	[illegible]	−0,80
Assystem #	276,10	[illegible]	−30,27
BAISSES, 12 h 30			
Meub.Tricoire (Ns)	2,90	[illegible]	+211,82
Dane-Elec Memory	77,20	[illegible]	—
Dauphin OTA	405	[illegible]	+25,77
Chaine et Trame #	173,90	[illegible]	+24,12
CEGEDIM #	670	[illegible]	+39,58

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	21/07	18/07	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1968,64	[illegible]	−0,25
Ind. gén. SBF 250	1884,77	[illegible]	−0,29
Ind. Second Marché	1895,73	[illegible]	−0,64
Indice MidCac	1591,93	[illegible]	−0,79
Valeurs indus.	2180,71	[illegible]	−0,26
1 - Energie	2499,41	[illegible]	−0,31
2 - Produits de base	2104,64	[illegible]	+0,09
3 - Construction	1768,02	[illegible]	−0,92
4 - Biens d'équip.	1566,12	[illegible]	+0,07
5 - Automobile	2227,32	[illegible]	−0,71
6 - Biens consom.	3673,96	[illegible]	−0,01
7 - Indus. agro-alim.	1788,80	[illegible]	−0,52
Services	2125,84	[illegible]	−0,41
8 - Distribution	4242,69	[illegible]	+0,86
9 - Autres services	1323,42	[illegible]	−1,35
Sociétés financières	1324,96	[illegible]	−0,24
10 - Immobilier	767,84	[illegible]	−1,08
11 - Services financ.	1296,41	[illegible]	+0,01
12 - Sociétés invest.	1845,65	[illegible]	−0,68



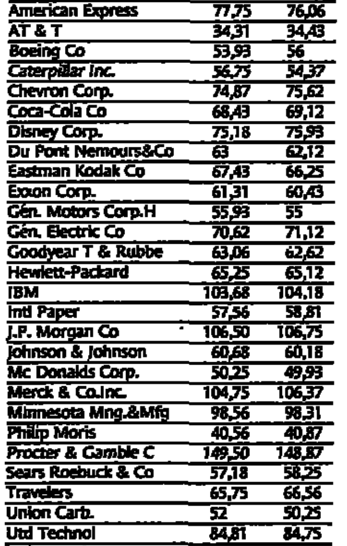




Baisse à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a fini en baisse de 0,46 %, mardi 22 juillet. L'indice Nikkei a perdu en clôture 92,30 points, à 20 157,02 points, victime notamment de prises de bénéfice sur les valeurs technologiques après un week-end de trois jours. Le recul à Wall Street des valeurs liées à la haute technologie a brutalement dissipé l'euphorie qui régnait sur le marché nippon autour de ce secteur d'activité.

Wall Street avait affiché une légère progression lundi à l'issue d'une séance en dents de scie, dominée par la prudence à la veille de la déclaration semestrielle du président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, devant le Congrès. La journée a également été marquée par des dénouements de positions dans le sillage de l'expiration mensuelle, vendredi, d'options sur des indices et des titres boursiers. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fluctué irrégulièrement pour finir en hausse de 16,26 points (+ 0,2 %), à 7 906,72. Les commentaires de M. Greenspan début décembre sur l'*« exubérance irrationnelle »* des marchés américains avaient provoqué une petite tempête à Wall Street.



INDICES MONDIAUX

	Cours au 21/07	Cours au 18/07	Var. en %
Paris CAC 40	2860,23	[illegible]	−0,58
New-York/DJ indus.	7849,35	[illegible]	−0,52
Tokyo/Nikkei	20248,10	[illegible]	−0,01
Londres/FT100	4795,60	[illegible]	−1,70
Francfort/Dax 30	4108,40	[illegible]	−2,15
Frankfort/Commer.	1385,48	[illegible]	−1,41
Bruxelles/Bel 20	3047,37	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2494,03	[illegible]	—
Milan/MIB 30	1124	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	633,90	[illegible]	−0,52
Madrid/Ibex 35	595,95	[illegible]	−1,23
Stockholm/Affarsal	2550,88	[illegible]	—
Londres FT30	3058	[illegible]	−1,17
Hong Kong/Hang S.	15536,30	[illegible]	−0,22
Singapour/Strait t	1950,75	[illegible]	+1,36

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

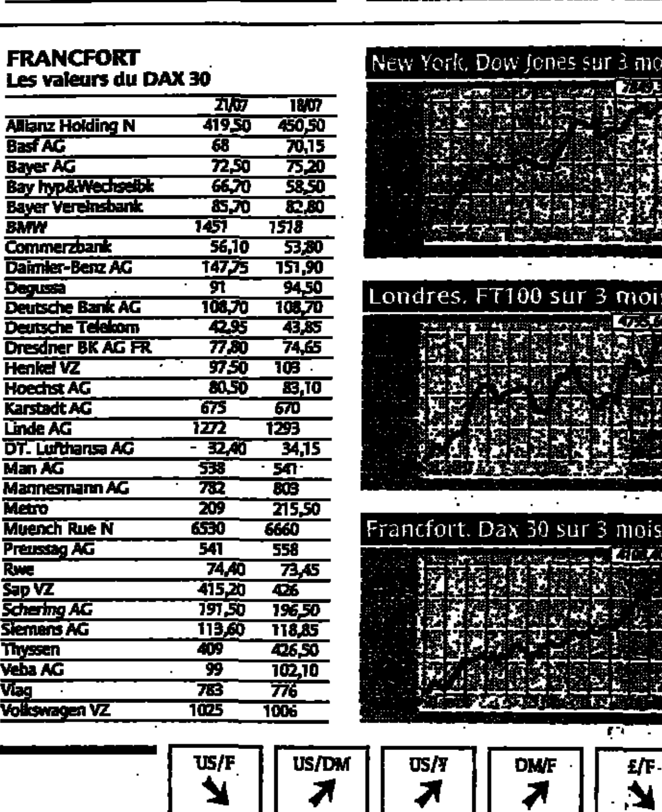
	21/07	18/07
Alcoa	81,43	81,06
Allied Signal	90,68	88,75
American Express	77,75	76,06
AT & T	34,31	34,43
Boeing Co	53,93	56
Caterpillar Inc.	56,75	54,37
Chevron Corp.	74,87	75,62
Coca-Cola Co	68,43	69,12
Disney Corp.	75,18	75,93
Du Pont Nemours&Co	63	62,12
Eastman Kodak Co	67,43	66,25
Exxon Corp.	61,31	60,43
Gén. Motors Corp.H	55,93	55
Gén. Electric Co	70,62	71,12
Goodyear T & Rubbe	63,06	62,62
Hewlett-Packard	65,25	65,12
IBM	103,68	104,18
Intl Paper	57,56	58,81
J.P. Morgan Co	106,50	106,75
Johnson & Johnson	60,68	60,18
Mc Donalds Corp.	50,25	49,93
Merck & Co.Inc.	104,75	106,37
Minnesota Mng.&Mfg	98,56	98,31
Philip Moris	40,56	40,87
Procter & Gamble C	149,50	148,87
Sears Roebuck & Co	57,18	58,25
Travelers	65,75	66,56
Union Carb.	52	50,25
Utd Technol	84,81	84,75
Wal-Mart Stores	35,75	35

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	21/07	18/07
Allied Lyons	4,43	4,49
Barclays Bank	12,36	12,83
B.A.T. industries	5,16	5,28
British Aerospace	13,17	13,26
British Airways	6,66	6,81
British Petroleum	8,06	8,13
British Telecom	4,14	4,30
B.T.R.	1,95	1,99
Cadbury Schweppes	5,86	5,97
Eurotunnel	0,65	0,68
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	13,22	13,26
Granada Group Plc	7,55	7,87
Grand Metropolitan	6,05	6,26
Guinness	6,06	6,18
Hanson Plc	0,87	0,87
Great Ic	6,08	6,10
H.S.B.C.	19,86	19,99
Impérial Chemical	9,14	9,28
Legal & Gen. Grp	4,17	4,28
Lloyds TSB	6,50	6,94
Marks and Spencer	5,78	5,83
National Westminst	8,46	8,69
Peninsular Orienta	6,16	6,34
Reuters	5,92	6,16
Saatchi and Saatch	1,32	1,31
Shell Transport	4,22	4,35
Tate and Lyle	4,27	4,29
Univeler Ltd	17,03	17,32
Zeneca	21	21,32

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	21/07	18/07
Allianz Holding N	419,50	450,50
Basf AG	68	70,15
Bayer AG	72,50	75,20
Bay hyp&Wechselbk	66,70	58,50
Bayer Vereinsbank	85,70	82,80
BMW	1451	1518
Commerzbank	56,10	53,80
Daimler-Benz AG	147,75	151,90
Degussa	91	94,50
Deutsche Bank AG	108,70	108,70
Deutsche Telekom	42,95	43,85
Dresdner BK AG FR	77,80	74,65
Henkel VZ	97,50	103
Hoechst AG	80,50	83,10
Karstadt AG	675	670
Linde AG	1272	1293
DT. Lufthansa AG	32,40	34,15
Man AG	538	541
Mannesmann AG	782	803
Metro	209	215,50
Muench Rue N	6530	6660
Preussag AG	541	558
Rwe	74,40	73,45
Sap VZ	415,20	426
Schering AG	191,50	196,50
Siemens AG	113,60	118,85
Thyssen	409	426,50
Veba AG	99	102,10
Viag	783	776
Volkswagen VZ	1025	1006



LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK ↘ Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

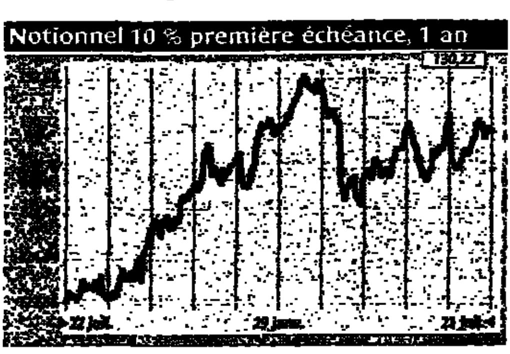
Progression du Matif

Le marché obligataire français a ouvert en hausse, mardi 22 juillet. Après quelques minutes de transactions, *le contrat notionnel du Matif, qui mesure l'évolution des* emprunts d'Etat, gagnait 22 centièmes, à 130,44 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,44 %, soit 0,12 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance.

La veille, les obligations américaines avaient terminé la séance en baisse. Le rendement de l'emprunt à trente ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, *s'était établi à 6,54 % en clôture. Les opérateurs étaient* restés prudents avant le discours du président de la Réserve fédérale américaine, Alan Greenspan, devant la Chambre des représentants.

La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,19 %, le taux de l'argent au jour le jour.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 21/07	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,12	5,43	6,30	1,70
Allemagne	2,96	5,57	6,40	1,80
Grande-Bretagne	6,69	7,02	NC	2,80
Italie	7	6,50	7,22	2,60
Japon	0,55	2,53	NC	0,50
Etats-Unis	5,28	6,24	6,53	3,30

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 21/07	Taux au 18/07	Indice (base 100 fin 96)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	4,21	98,50
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'Etat 10 à 15 ans	5,81	5,72	101,20
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	6,39	6,35	102,67
Obligations françaises	5,76	5,73	101,02
Fonds d'Etat à TME	−1,95	−1,96	98,28
Fonds d'Etat à TRE	−2,18	−2,15	93,86
Obligat. franç. à TME	−2,20	−2,05	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	+0,07	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 21/07	Vente 21/07	Achat 18/07	Vente 18/07
Jour le jour	3,1875	—	3,1875	—
1 mois	3,18	3,30	3,23	3,33
3 mois	3,28	3,38	3,28	3,38
6 mois	3,39	3,51	3,38	3,48
1 an	3,45	3,57	3,49	3,61
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,3438	—	3,3438	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4727	—	3,4727	—
Pibor Francs 9 mois	3,5234	—	3,5234	—
Pibor Francs 12 mois	3,5625	—	3,5625	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,2344	—	4,2344	—
Pibor Ecu 6 mois	4,2656	—	4,2656	—
Pibor Ecu 12 mois	4,3333	—	4,3333	—

MATIF

Échéances 21/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Sept. 97	75192	130,22	130,38	130,08	130,38
Déc. 97	789	99,04	99,16	99,04	99,16
Mars 98	2	98,56	98,56	98,56	98,56
PIBOR 3 MOIS					
Sept. 97	9414	96,50	96,51	96,48	96,49
Déc. 97	4923	96,44	96,45	96,42	96,43
Mars 98	2940	96,39	96,39	96,36	96,37
Juin 98	1009	96,31	96,31	96,28	96,29
ÉCU LONG TERME					
Sept. 97	1742	97	97,16	97	97

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 21/07	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Juillet 97	16076	2855	2886	2854	2856
Août 97	945	2893	2893	2845	2860
Sept. 97	1688	2900,50	2901	2852,50	2868
Déc. 97	570	2904,50	2904,50	2890	2890

LES MONNAIES

US/F ↘ 6,0627 | US/DM ↗ 1,7957 | US/¥ ↗ 116,1700 | DM/F ↗ 3,3785 | £/F ↘ 10,1610

Forte hausse du dollar

LE DOLLAR s'inscrivait en forte hausse, mardi matin 22 juillet, lors des premières transactions entre banques *sur les places financières européennes. Il cotait* 1,8035 mark, 6,0831 francs et 116,25 yens.

Le billet vert était soutenu par la publication, la veille, de l'audit des finances publiques en France. L'annonce par le gouvernement français d'un plan de rigueur budgétaire destiné à permettre à la France de se rapprocher de la barre des 3 % de déficit imposée par le traité de Maastricht a, aux yeux des opérateurs, augmenté la probabilité d'assister au lancement de la monnaie unique le 1er janvier 1999. La perspective de création d'un euro faible favorise la monnaie américaine. Le franc continuait à gagner du terrain, mardi matin, face à la monnaie allemande. Il s'échangeait à 3,3720 francs pour un deutschemark, soit une hausse de près de 1 centime par rapport à la veille.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 21/07	% 18/07	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,8500	+0,08	326	350
Ecu	6,6690	−0,01	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,0627	−0,24	5,7600	6,3600
Belgique (100 F)	16,3625	+0,08	15,8200	16,9200
Pays-Bas (100 fl)	300,1100	+0,01	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4705	−0,03	3,2200	3,7200
Danemark (100 krd)	88,7100	−0,01	84,2500	94,2500
Irlande (1 iep)	9,0650	−0,17	8,7000	9,5400
Gde-Bretagne (1 L)	10,1610	−0,06	9,7300	10,5800
Grèce (100 drach.)	2,1525	+0,02	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	78,1500	+0,09	73	83
Suisse (100 F)	410,4800	+0,23	396	420
Norvège (100 k)	81,7800	+0,06	77,5000	86,5000
Autriche (100 sch)	48,0140	[illegible]	46,4500	49,5500
Espagne (100 pes.)	4,0075	−0,13	3,7100	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3450	[illegible]	3	3,7000
Canada 1 dollar ca	4,4144	+0,03	4,1300	4,7000
Japon (100 yens)	5,2333	−0,31	5,0100	5,3600
Finlande (mark)	114,4900	+0,03	109	120

PARITÉS DU DOLLAR

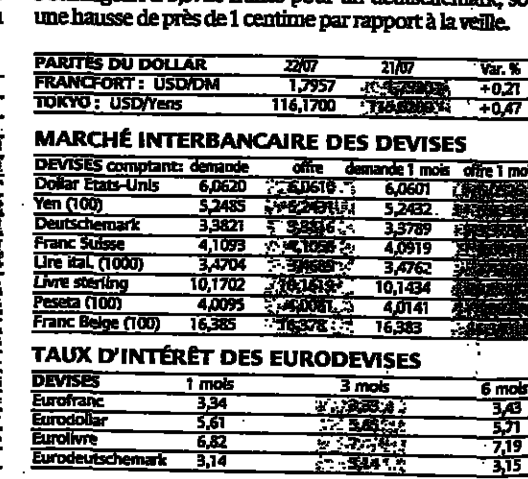
PARITÉS DU DOLLAR	22/07	21/07	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,7957	[illegible]	+0,21
TOKYO : USD/Yens	116,1700	[illegible]	+0,47

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,0620	6,0610	6,0601	[illegible]
Yen (100)	5,2485	[illegible]	5,2432	[illegible]
Deutschemark	3,3821	3,3816	3,3789	[illegible]
Franc Suisse	4,1093	4,1058	4,0919	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4704	[illegible]	3,4762	[illegible]
Livre sterling	10,1702	10,1619	10,1434	[illegible]
Peseta (100)	4,0095	4,0081	4,0141	[illegible]
Franc Belge (100)	16,385	16,378	16,383	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	[illegible]	3,43
Eurodollar	5,61	[illegible]	5,71
Eurolivre	6,82	[illegible]	7,19
Eurodeutschemark	3,14	[illegible]	3,15



L'OR

	cours 21/07	cours 18/07
Or fin (k. barre)	63000	63500
Or fin (en lingot)	63200	63950
Once d'Or Londres	324,20	326,20
Pièce française(20f)	363	367
Pièce suisse (20f)	362	367
Pièce Union lat(20f)	361	367
Pièce 20 dollars us	2310	2310
Pièce 10 dollars us	1450	1385
Pièce 50 pesos mex.	2330	2400

LE PÉTROLE

En dollars	cours 22/07	cours 21/07
Brent (Londres)	—	18,09
WTI (New York)	19,92	19,04
Light Sweet Crude	19,15	19,15

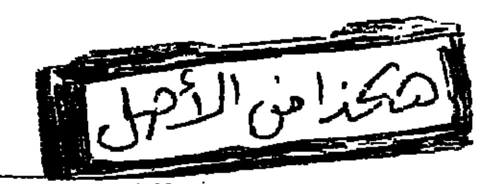
LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES

	22/07	21/07
Dow-Jones comptant	147,81	[illegible]
Dow-Jones à terme	148,18	146,99
CRB	235,04	233,61

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2415,50	2400,50
Cuivre à 3 mois	2328,50	2327,50
Aluminium comptant	1553,50	1553,50
Aluminium à 3 mois	1607	1608,50
Plomb comptant	635,75	643
Plomb à 3 mois	650,50	659,50
Etain comptant	5404,50	5404,50
Etain à 3 mois	5475	5425
Zinc comptant	1513,50	1526
Zinc à 3 mois	1527,50	1527,50
Nickel comptant	6675	6695
Nickel à 3 mois	6810	6805

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	424,20	[illegible]
Platine à terme	412,80	[illegible]
Palladium	—	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	328,50	[illegible]
Maïs (Chicago)	270,25	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	776,25	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	270	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	45	[illegible]
Orge (Londres)	77,50	[illegible]
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1571	[illegible]
Café (Londres)	1590	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	74,90	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	73,45	[illegible]



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 22 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,13
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+1,14 %
CAC 40 : 2906,84

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1020	[illegible]	- 1,37	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	910	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Renault (T.P.)	1682	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2210	[illegible]	+ 1,80	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1276	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1020	[illegible]	- 0,98	[illegible]
Accor	917	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	198,50	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
Air Liquide	938	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Alcatel Alsthom	743	[illegible]	+ 1,46	[illegible]
Axa	381,50	[illegible]	+ 1,41	[illegible]
Axime	685	[illegible]	- 2,91	[illegible]
Bail Investis.	730	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
CPR	443	[illegible]	—	[illegible]
Cred.Fon.France	60	60,50	+ 0,83	[illegible]
Credit Lyonnais CI	292	299	+ 2,39	[illegible]
Cred.Nat.Natexis	353	352	- 0,28	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	219,90	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Damart	4477	4450	- 0,60	[illegible]
Danone	941	951	+ 1,06	[illegible]
Dassault-Aviation	1235	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Dassault Electro	555	570	+ 2,70	[illegible]
Dassault Systemes	394	413,10	+ 4,84	[illegible]
De Dietrich	248	[illegible]	—	[illegible]
Degremont	401,50	396,60	- 1,22	[illegible]
Deveaux(Ly)#	800	[illegible]	- 6,37	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	45,95	[illegible]	- 2,06	[illegible]
Dexia France	589	[illegible]	- 1,69	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	78,70	[illegible]	+ 5,46	[illegible]
Dynaction	142,70	142	- 0,49	[illegible]
Eaux (Gle des)	721	[illegible]	+ 0,13	[illegible]
Eiffage	290	276,50	- 4,65	[illegible]
Elf Aquitaine	659	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Eramet	299	308,10	+ 3,04	[illegible]
Eridania Beghin	853	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Essilor Intl	1617	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1466	[illegible]	+ 1,70	[illegible]
Esso	501	507	+ 1,19	[illegible]
Eurafrance	2460	[illegible]	- 0,32	[illegible]
Euro Disney	8,20	8,30	+ 1,21	[illegible]
Europe 1	1400	[illegible]	- 0,71	[illegible]
Eurotunnel	6,65	6,50	- 2,25	[illegible]
Fimalac SA	497	[illegible]	- 0,60	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
United Technol. #	509	515	+ 1,17	[illegible]
Vaal Reefs #	314,10	312,10	- 0,63	[illegible]
Volkswagen A.G #	4790	4745	- 0,93	[illegible]
Volvo (act.B) #	152,10	163	+ 7,16	2,25
Western Deep #	144,60	146	+ 0,96	[illegible]
Yamanouchi #	162,80	160,80	- 1,22	[illegible]
Zambia Copper	14,50	14,85	+ 2,41	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 JUILLET

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	240	240
Commerzbank AG	186,10	186,10
Fiat Ord	24	[illegible]
Gevaert	515	515
Gold Fields South	144	144

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 JUILLET

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 JUILLET

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 22 JUILLET

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ♦ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 juillet

SYMBOLES
◊ cours du jour; ♦ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1997
Malgré un gros rhume, l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) a dominé, lundi 21 juillet, la 15ᵉ étape Courchevel-Morzine (208,5 km), en attaquant dans le col de Joux-Plane (*1 700 m, hors-catégorie*). Le petit grimpeur chauve s'était déjà imposé, samedi 19 juillet, au sommet de l'Alpe-d'Huez. Il a relégué à plus d'une minute et demie son rival pour la troisième place du podium final, le Danois Bjarne Riis (Telekom). Derrière lui, Richard Virenque (Festina) et le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom) ont terminé dans le même temps. A noter l'abandon de Pascal Lino (Big Mat-Auber 93), impeccable jusque-là, victime d'une tendinite au genou gauche.



Marco Pantani tousse et enrhume le peloton

Courchevel-Morzine. Au terme d'une agréable balade entre Tarentaise et Chablais, lundi 21 juillet, l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) a bluffé tous ses adversaires. Richard Virenque (Festina) et le maillot jaune Jan Ullrich (Telekom), inséparables, ont encore fini roue dans roue

MORZINE
de notre envoyé spécial

Que la montagne est cruelle. Une semaine d'escalades répétées, des Pyrénées embrumées jusqu'aux massifs alpins ensoleillés, a laissé le peloton du 84ᵉ Tour de France exangue, à bout de forces. La liste des abandons, curieusement brève jusqu'à l'arrivée de l'Alpe-d'Huez, samedi 19 juillet, n'en finit plus de s'allonger depuis que les ténors ont élevé le débat, de Pau à Morzine. Lundi 21 juillet au soir, un quart des 198 partants de Rouen avaient dû renoncer à entrer dans Paris à vélo. Les coureurs paient les efforts des deux premières semaines, les chutes et la relative fraîcheur du climat. Tendinites, gastro-entérites, bronchites, trachéites et laryngites occupent chaque soir les médecins de l'épreuve. Anthony Morin (BigMat-Auber 93), victime d'une gastro-entérite, n'a pu prendre le départ de Courchevel. Son coéquipier Pascal Lino n'a pas été plus chanceux : sa tendinite l'a obligé à mettre pied à terre au sommet de la Forclaz.

Laurent Roux (TVM), enrhumé depuis son passage dans le brouillard de la descente du Tourmalet, a longtemps hésité avant de prendre le départ de la 15ᵉ étape. La veille, devant sa toux persistante, un médecin lui avait fait remarquer que, dans son état, il serait mieux couché au fond de son lit que juché sur un vélo pour cavaler pendant plus de 200 kilomètres avec six cols au programme. Mais le Français de l'équipe néerlandaise n'a pas écouté les recommandations : il a toussé, il a râlé, mais il a accompagné les meilleurs pendant les premiers kilomètres de la terrible ascension du col de Joux-Plane (1 700 mètres), la dernière difficulté de la journée. « *Le plus dur est passé, je pense que je verrai Paris* », a-t-il conclu entre deux quintes, sur la ligne d'arrivée de Morzine.

BLUFF ET BRONCHES

Les misères de ces trois Français, et de tous les autres souffrants, n'ont guère soulevé d'émotions dans le peloton. Dans la galerie des mal en point, un seul cas retenait toute l'attention des coureurs : Marco Pantani, le grimpeur surdoué de Mercatone-Uno, souffrait d'une pharyngite et ne manquait pas de le faire savoir. Signera ou signera pas ? L'Italien, qui a plus d'un Tour dans son sac, a entretenu le suspense avant de quitter Courchevel, lundi 21 juillet. Arrivé une heure avant le départ, il a attendu la dernière minute pour parapher la liste des coureurs aptes pour le service. Assis à l'avant de la voiture de son directeur sportif, le chauve aux longs cils racontait sa mauvaise nuit et ses maux de gorge.

On le croyait touché à son tour *par la malédiction qui s'acharne sur* les grimpeurs depuis le départ de Rouen. Avant lui, Alex Zülle, Tony Rominger, Luc Leblanc, Ivan Gotti avaient déjà été visés par ce mauvais oeil qui a décrété que les cracks de la montagne ne brilleraient pas sur un Tour apparemment taillé sur mesure pour eux.

« *Ce n'est qu'un coup de froid, la gorge de Marco Pantani est un peu rouge et il est contrarié par quelques écoulements nasaux*, tempérait cependant le médecin du Tour consulté par l'Italien. *S'il n'y a pas de fièvre ou d'infection, cette indisposition ne nuit pas à l'effort physique. Maintenant, soit sa laryngite se transforme en angine et il sera contraint à l'abandon, soit son immunité prendra le dessus et il dominera sa maladie.* »

Dans le col de Joux-Plane, Marco Pantani a fait mieux que dominer son début d'angine, il l'a terrassé en même temps que le peloton, d'une accélération meurtrière : « *Quand j'attaque comme cela, je fais tellement mal aux autres coureurs qu'ils font comme si rien ne s'était passé, comme s'ils n'avaient rien remarqué* », s'étonnait-il après sa victoire, ravi d'avoir si bien berné son monde. « *Les Italiens ont de l'humour* », admettra Richard Virenque (Festina), grugé par le facétieux Romagnol en même temps que Jan Ullrich (Telekom).

Les deux leaders du classement général ont de nouveau fini l'étape de Morzine roue dans roue. Depuis la deuxième moitié du contre-la-montre de Saint-Etienne, l'Allemand et le Français semblent pris d'une affection réciproque qui les empêche de rouler l'un sans l'autre. « *Je ne laisserai pas une seconde à Richard Virenque*, assure Jan Ullrich. *Il reste dangereux.* » A 6 min 22 s.

VIRENQUE SE CALME

Le danger Virenque est à peine sorti de sa boîte, dans l'ultime descente de la journée. Le Varois, qui rêvait de pousser son adversaire « *à la faute* », a pris le maillot jaune de vitesse dans les courbes les plus dangereuses de la descente sur Morzine ; il n'est jamais parvenu à le distancer. Le funambule à pois rouges, le seul trublion qui ait osé défier la marche impériale de l'équipe Telekom, a finalement abdiqué : « *Je crois que je vais rester deuxième du classement.* »

De la Vanoise au Chablais, du pays du beaufort à celui du reblochon, le peloton s'est offert lundi sa plus belle promenade du Tour 1997, avec vue sur le mont Blanc (dans la brume). La caravane s'est éloignée sans regret des usines à ski de l'Oisans et de la Tarentaise pour aller flâner au milieu des montagnes dites « à vaches », mais tellement plus humaines, des Aravis et du Chablais.

Au pays des marcheurs, les coureurs ont eux aussi pris un peu de bon temps. Les moins acharnés auront sans doute jeté un coup d'oeil en direction du lac d'Annecy, aperçu du côté du rocher de Talloires, ou à la forêt de sapins qui domine Thônes, ou encore aux alpages fleuris qui jalonnent le vallon de Manigod ; les plus fatigués auront peut-être même commis un péché d'envie en songeant à la vie paisible des cisterciens de la chartreuse du lieu-dit bien-nommé le Reposoir.

Le peloton peut ronronner, Laurent Jalabert (ONCE), lui, ne somnole jamais sur sa bicyclette. Parti sur un coup de sang, au kilomètre 58, il a crânement tenté sa chance. Comme la veille, comme l'avant-veille, comme tous les jours ou presque, il a été repris, puis aussitôt rejeté par ses pairs. Le numéro un mondial a de nouveau fini très loin des leaders du Tour de France. Il est des coups d'esbrouffe moins efficaces que d'autres.

Eric Collier

La lassitude de Bjarne Riis

Bjarne Riis s'ennuie. Il n'apprécie que modérément sa situation d'équipier de luxe du maillot jaune chez Telekom. « *Mais des fois, c'est nécessaire* », disait-il sans enthousiasme, après avoir aidé Jan Ullrich à refaire son retard sur Richard Virenque, dimanche 20 juillet. Le lendemain soir, à Morzine, il avait viré à l'aigre, après qu'il eut perdu plus de 2 minutes sur Marco Pantani (Mercatone Uno), et sa troisième place au classement général : « *Si je ne suis pas sur le podium à Paris, ce sera un peu par la faute de Jan Ullrich*, a-t-il déclaré. *Ses accélérations dans la montée de Courchevel m'ont empêché de prendre du temps sur Pantani. Si c'était pour laisser gagner Virenque, je ne vois pas l'intérêt. Mais Jan est jeune, il a besoin d'apprendre.* »

Davide Rebellin, victime des temps modernes

MORZINE
de notre envoyé spécial

Pour ses débuts dans la carrière de directeur sportif, Marc Madiot avait fait un pari : Davide Rebellin. Cet Italien de vingt-cinq ans serait l'un des leaders de la Française des jeux pour le Tour de France. Madiot misa beaucoup : 1 milliard de lires (environ 3 millions de francs). Trop ? Pas à la lecture des performances réalisées par Rebellin. En 1996 : 6ᵉ du Tour d'Italie, avec, comme décoration, cinq jours en rose ; 7ᵉ du Tour d'Espagne ; 8ᵉ du Championnat du monde ; 6ᵉ de Liège-Bastogne-Liège ; 5ᵉ du Tour de Lombardie. A la fin de la saison, Davide Rebellin occupait, mine de rien, la 12ᵉ place du classement mondial, quand la moyenne d'âge de ses onze prédécesseurs dépassait les vingt-huit ans. Bref, la « FDJ » avait plutôt fait la bonne affaire. Mais, en l'espace d'une semaine, celle-ci vient de tourner au fiasco. Idéalement placé au pied des Pyrénées (10ᵉ, à 24 s d'Ullrich), Rebellin pointait, lundi 21 juillet, à la sortie des Alpes, à la 58ᵉ place du classement général, à plus de deux heures du maillot jaune, après avoir entraîné dans sa chute toute son équipe. « *Davide n'a jamais été à un niveau aussi faible depuis six ans qu'il est professionnel* », dit le Suisse Mauro Gianetti, son capitaine de route et ami.

Bien sûr, l'intéressé ne comprend pas. Rebellin, longtemps considéré en Italie comme l'héritier du grand Gianni Bugno, ne serait-il qu'un mirage, un espoir en trompe-l'œil ? « *Il est timide, extrêmement timide* », déplore Madiot, qui, au moment de passer accord avec le jeune Transalpin, s'était demandé s'il ne faisait pas une erreur.

Pour Giancarlo Ferretti, le directeur sportif de MG-Technogym, tenu, dans sa corporation, pour le maître et qui eut Rebellin dans sa classe de 1992 à 1995, la réponse relève de l'évidence : « *Rebellin est un très bon garçon, un bien trop bon garçon pour faire un grand coureur. Davide est très honnête et pas égoïste du tout. Or, tous les champions sont égoïstes.* » « *Et puis*, ajoute Marc Madiot, *il y a beaucoup de gens autour de lui : un entraîneur, un médecin, un conseiller, un manager... Je crois qu'il est un peu perdu.* »

Précision d'importance : les gens en question n'ont aucun lien avec la Française des jeux. Chez les Madiot, Rebellin est venu chercher une culture, celle du Tour, puisque ses rêves se sont toujours été habillés de jaune. Pour le reste, il se débrouille seul, c'est stipulé dans son contrat ! Forcément, au vu du résultat, Marc Madiot se mord les doigts d'avoir accepté un tel « *deal* ». « *Mais*, explique-t-il, *quand vous montez une équipe, que vous le vouliez ou non, vous êtes obligé d'être conciliant, sinon vous n'avez pas les coureurs. Dorénavant, je fonctionnerai différemment.* »

TROP D'ENTRAÎNEMENT

« *Courageux, consciencieux* » (Marc Madiot *dixit*), Rebellin est naturellement le premier à mal vivre la situation. Pour sa défense, il plaide l'obéissance : « *J'ai fait exactement ce qu'on m'a dit de faire.* » On, c'est Giosue Zenoni, son directeur sportif chez Polti, la saison dernière, aujourd'hui en congé sabbatique. Une sommité du cyclisme italien, ancien entraîneur national, plus de dix titres mondiaux sur sa carte de visite.

Mais personne n'est infaillible. Selon Marc Madiot, Zenoni, rescapé de l'ancienne école, s'est tout simplement « *trompé dans son approche du Tour : trop d'entraînement, pas assez de compétition* ». Lorsqu'au mois de janvier, le gros de la troupe Française des jeux écumait les routes du Périgord, Davide Rebellin, Mauro Gianetti et Andrea Peron passaient, eux, des après-midi entiers à se chronométrer sur une longue ligne droite. Car ainsi va le cyclisme moderne.

Conforté par sa réussite personnelle avec Christophe Mengin, un des meilleurs Français de la première moitié de la saison, et Frédéric Guesdon, vainqueur de Paris-Roubaix, Marc Madiot jure, en tout cas, qu'on ne l'y reprendra plus : « *A trop vouloir préparer le Tour, Rebellin s'en est fait prisonnier. Il s'est mis tout seul la tête sur le billot. L'an prochain, on commencera à parler du Tour en juin. Et ceux qui ne voudront rien entendre iront voir ailleurs !* »

Nicolas Guillon

RÉSULTATS

15ᵉ étape (208,5 km)
Courchevel-Morzine

1. M. Pantani (Ita., MER), en 5 h 57 min 16 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 1 min 17 s ; 3. J. Ullrich (All., TEL), m. t. ; 4. B. Zberg (Sui., MER), à 1 min 59 s ; 5. F. Casagrande (Ita., SAE) ; 6. B. Julich (EU, COF) ; 7. F. Escartin (Esp., KEL), m. t. ; 8. B. Riis (Dan., TEL), à 2 min 6 s ; 9. J. M. Jimenez (Esp., BAN), à 2 min 36 s ; 10. O. Camenzind (Sui., MAP), à 3 min 29 s ; 11. A. Olano (Esp., BAN) ; 12. G. Guerini (Ita., PLT), m. t. ; 13. U. Bolts (All., TEL), à 3 min 45 s ; 14. L. Roux (Fra., TVM), à 3 min 49 s ; 15. M. Beltran (Esp., BAN), à 4 min 2 s ; 16. L. Madouas (Fra., LOT), m. t. ; 17. R. Conti (Ita., MER), à 4 min 8 s ; 18. A. Casero (Esp., BAN), à 5 min 2 s ; 19. P. Chanteur (Fra., CSO), à 5 min 11 s ; 20. S. Heulot (Fra., FDJ), à 5 min 50 s ; 21. F. Vandenbroucke (Bel., MAP), à 6 min 2 s ; 22. D. Nardello (Ita., MAP), à 6 min 19 s ; 23. M. Boogerd (PB, RAB), à 6 min 21 s ; 24. P. Luttenberger (Aut., RAB), m. t. ; 25. L. Brochard (Fra., FES), à 6 min 54 s ; 26. J. C. Robin (Fra., USP), m. t. ; 27. B. Salmon (Fra., LOT), à 7 min 1 s ; 28. S. Blanco (Esp., BAN), à 8 min 32 s ; 29. F. Gougot (Fra., CSO), à 8 min 41 s ; 30. M. Podenzana (Ita., MER), m. t., etc.

Classements

Classement général : 1. J. Ullrich (All., TEL), en 76 h 58 min 59 s ; 2. R. Virenque (Fra., FES), à 6 min 22 s ; 3. M. Pantani (Ita., MER), à 10 min 13 s ; 4. B. Riis (Dan., TEL), à 11 min 55 s ; 5. F. Escartin (Esp., KEL), à 16 min 5 s ; 6. A. Olano (Esp., BAN), à 16 min 40 s ; 7. F. Casagrande (Ita., SAE), à 17 min 14 s ; 8. J. M. Jimenez (Esp., BAN), à 23 min 42 s ; 9. R. Conti (Ita., MER), à 28 min 20 s ; 10. L. Dufaux (Sui., FES), à 29 min 46 s ; 11. O. Camenzind (Sui., MAP), à 30 min 21 s ; 12. B. Zberg (Sui., MER), à 31 min 39 s ; 13. P. Luttenberger (Aut., RAB), à 32 min 4 s ; 14. M. Beltran (Esp., BAN), à 43 min 15 s ; 15. J.-C. Robin (Fra., USP), à 47 min 14 s ; 16. M. Boogerd (PB, RAB), à 48 min 59 s ; 17. D. Nardello (Ita., MAP), à 50 min 27 s ; 18. L. Madouas (Fra., LOT), à 54 min 6 s ; 19. B. Julich (EU, COF), à 57 min 33 s ; 20. H. Buenahora (Col., KEL), à 1 h 7 s ; 21. C. Moreau (Fra., FES), à 1 h 37 s ; 22. S. Heulot (Fra., FDJ), à 1 h 54 s ; 23. U. Bolts (All., TEL), à 1 h 4 min 34 s ; 24. A. Elli (Ita., CSO), à 1 h 7 min 8 s ; 25. L. Roux (Fra., TVM), à 1 h 7 min 50 s ; 26. J. Laukka (Fin., FES), à 1 h 12 min 18 s ; 27. S. Blanco (Esp., BAN), à 1 h 12 min 55 s ; 28. M. Podenzana (Ita., MER), à 1 h 13 min 49 s ; 29. L. Brochard (Fra., FES), à 1 h 14 min 55 s ; 30. P. Chanteur (Fra., CSO), à 1 h 15 min 21 s, etc.

Classement par points : 1. E. Zabel (All., TEL), 288 pts ; 2. F. Moncassin (Fra., GAN), 195 ; 3. J. Blijlevens (PB, TVM), 158 ; 4. J. Ullrich (All., TEL), 132 ; 5. R. Virenque (Fra., FES), 129, etc.

Classement de la montagne : 1. R. Virenque (Fra., FES), 517 pts ; 2. J. Ullrich (All., TEL), 324 ; 3. F. Casagrande (Ita., SAE), 250 ; 4. M. Pantani (Ita., MER), 242 ; 5. L. Brochard (Fra., FES), 238, etc.

Abandons

F. Baldato (Ita., MG) ; M. Fincato (Ita., ROS) ; G. Piovaccari (Ita., MER) ; J.-P. Dojwa (Fra., MUT) ; P. Lino (Fra., BIG) ; A. Morin (Fra., BIG).

Eliminations

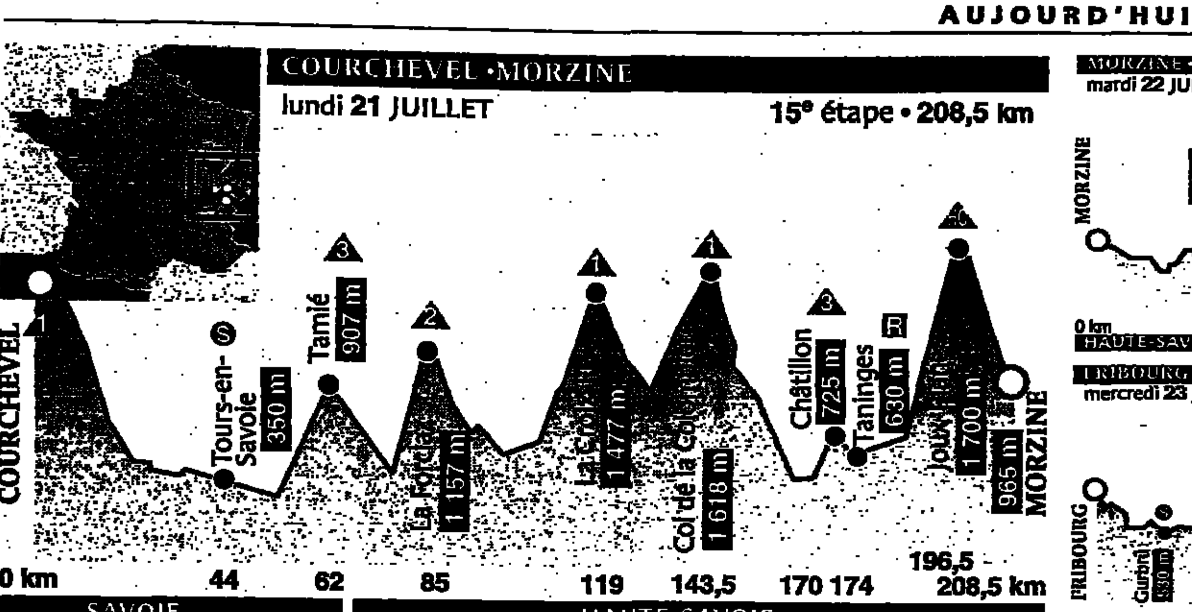
A. Gontchenkov (Rus., ROS)

JEAN-YVES RUSZNIEWSKI-TEMPSPORT

Km 170 : envolé, « Il Pirato » !

LES MICROBES et les ténors du peloton n'y ont rien pu. Lundi 21 juillet, en Haute-Savoie, le grimpeur de poche italien Marco Pantani (Mercatone Uno) était bien le plus fort. Il s'est fait oublier jusqu'à la côte de Châtillon (725 m), franchie avec casquette et lunettes, comme tout le monde. Mais les premières rampes du col de Joux-Plane (1 700 m), « il *Pirato* » s'est défait de ces attributs communs pour se trouver nu-crâne et en tête de la course. Quelques kilomètres plus loin, Bjarne Riis perdait *ses illusions (Telekom)*. En s'envolant, Marco Pantani venait de lui ravir la troisième place du classement général.

هكذا من الأصل



MORZINE • FRIBOURG
mardi 22 JUILLET
16e étape - 181 km
MORZINE
La Chapelle-d'Abondance
Pas-de-Morgin
Les Mosses
Villars-sous-Mont
Riaz
FRIBOURG
0 km 40 49 92 115 144 157 181 km
HAUTE-SAVOIE
SUISSE

FRIBOURG • COLMAR
mercredi 23 JUILLET
17e étape - 218,5 km
FRIBOURG
Gurbrü
Bienne
Pierre-Pertuis
Develier
Bartenheim
Heiteren
COLMAR
0 km 21 42,5 61,5 70 104,5 149,5 192,5 218,5 km
SUISSE
HAUT-RHIN

TECHNIQUE

Des poignées freins-vitesses ergonomiques

L'AÉRODYNAMIQUE et l'esthétique l'ont emporté : les câbles de freins et de changements de vitesse apparents qui décoraient les cintres des champions ont disparu au profit de poignées ergonomiques intégrant tous les systèmes de transmission.

Ces accessoires, qui ont fait leur apparition chez les deux fabricants Shimano (Japon) et Campagnolo (Italie) dès 1986, sont désormais généralisés dans le peloton des professionnels, et la plupart des bicyclettes de course grand public les proposent en série.

La forme anatomique du repose-main (la partie noire est en résine souple) est conçue pour réduire la fatigue des mains et offrir une position plus confortable pour les longues distances. Principal atout de ces poignées : leur souplesse d'utilisation. La généralisation des roulements à billes est en la cause. Leur principal ennemi : le poids. L'adoption de la fibre de verre, du carbone, de l'aluminium, du plastique technique a permis, chez les deux industriels, un gain de l'ordre de 100 g, portant à moins de 400 g le poids total d'une paire de leviers de ce type.

Cependant, pour gagner 100 g de plus, le peloton avait entrepris de se passer de la poignée commandant les plateaux, lui préférant une bonne vieille manette au cadre. Mais les fabricants ont interdit aux coureurs une telle solution, par peur de voir les amateurs emboîter le pas et le marché se réduire ainsi de moitié.

M. Da.

★ Le modèle de poignées présenté ici, le ST-7700 Dual control, issu du groupe Shimano Dura-Ace 7700 (neuf vitesses), équipe la grande majorité des formations du Tour de France 1997. Son prix public est de 2 300 francs. Le groupe complet coûte 10 500 francs.

Les équipes italiennes, entre victoires et abandons

MORZINE
de notre envoyé spécial

Garées dans l'aire de départ de Courchevel, lundi 21 juillet, les voitures de l'équipe Saeco semblent deux oiseaux déplumés. Quand les véhicules d'autres groupes se hérissent encore de cadres et de roues alignés en rangs serrés, leur dépouillement fait pitié. Quelques vélos rescapés sont encore perchés sur le toit, mais les espaces vides disent la difficulté du Tour de France. Dans l'étape de la veille, deux équipiers, Dario Frigo et Paolo Fornaciari, ont encore rendu leur dossard.

La formation basée à Saint-Marin a perdu quatre de ses neuf hommes depuis le départ de Rouen. Elle n'est pas la seule équipe de la Péninsule à se retrouver avec des chaises vides lors du repas du soir. Batik-Del Monte, MG-Technogym, Roslotto-ZG Mobili (cette dernière est italo-russe) ont également vu leurs rangs clairsemés. *« Il est temps que le Tour finisse »*, constate Giancarlo Ferretti, le directeur sportif de MG-Technogym. A l'arrivée à Morzine, l'énorme bus de sa formation semblait un vaisseau fantôme.

Seule Mercatone Uno semble aborder la troisième semaine de course en état de marche. L'équipe ne devait pourtant sa présence dans le Tour de France qu'à une invitation des responsables de l'épreuve. Le modeste camping-car bariolé de couleurs criardes est le lieu à la mode pour la presse italienne, le dernier endroit où règnent encore l'optimisme et la joie de courir.

Le cyclisme italien manie le paradoxe dans cette 84e édition : il détient le record des victoires et des abandons. Chaque journée apporte son lot de démissions. Trois retours anticipés ont ponctué la journée passée entre Courchevel et Morzine. Mais Marco Pantani a inscrit, ce même lundi, le cinquième succès transalpin depuis le début de ce Tour, soit un tiers des étapes disputées. Deux compatriotes, Francesco Casagrande (Saeco) et Roberto Conti (également Mercatone Uno), figurent aussi dans les dix premiers du classement général.

Où l'on reparle du Tour d'Italie. La virée entre Adriatique et Méditerranée s'est singulièrement durcie ces dernières années, dans le souci de restaurer le prestige de l'épreuve. Les coureurs ressortent flapis de ces journées passées à arpenter les Pouilles, les Abruzzes, les Dolomites ou les Alpes. Ils ne peuvent espérer briller trois semaines plus tard sur les routes de France. *« Il est impossible d'avoir deux pics de forme aussi rapprochés »*, explique Giancarlo Ferretti.

Il faut donc choisir. Les équipes étrangères le font sans hésiter, optant pour le Tour de France, au retentissement médiatique inégalé. Les formations italiennes doivent, elles, allier le cœur et la raison. *« Pour nous, il est impensable de ne pas être sur le Giro*, affirme Gianluigi Stanga, directeur sportif de Polti. *Nous nous devons de faire cette course à fond. Nous nous devons également d'être sur le Tour de France, qui est la plus grande course de l'année. Mais nous n'y arrivons pas à armes égales avec les autres. »*

Avant même leur abandon en raison des séquelles de chutes, la méforme d'Ivan Gotti (Saeco), vainqueur du Giro cette année, de Luc Leblanc (Polti) ou d'Evgueni Berzine (Batik-Del Monte) corrobore cette idée. Les deux meilleurs Italiens au classement général sont tous deux passés à côté du grand rendez-vous national. Marco Pantani a dû abréger son Giro, victime d'une chute dès la première semaine. Francesco Casagrande n'avait même pas pris le départ de l'épreuve.

Felice Gimondi, dernier vainqueur italien de la Grande Boucle, en 1965, n'a donc pas encore trouvé son successeur. *« Pour qu'un Italien l'emporte, il faudrait ou qu'il soit très fort ou que les grandes équipes étrangères participent de nouveau au Giro »*, estime Gianluigi Stanga. *« Le cyclisme doit cesser de vivre uniquement pour un seul Tour*, poursuit Giancarlo Ferretti. *Le Giro et la Vuelta doivent pouvoir trouver leur place. »*

Le peloton italien compte quatorze équipes professionnelles (plus une monégasque). Sept disputent ce Tour. Mais l'avenir de certaines est compromis. Les commanditaires de MG-Technogym n'ont guère goûté la publicité que leur a valu la saisie d'anabolisants dans des chambres de la formation cycliste lors du Giro. Le président de Polti est en cavale pour détournement de fonds. Enfin, Emmanuele Bombini, le directeur sportif de Batik-Del Monte, a épuisé son crédit à défendre la carrière de l'impénétrable Evgueni Berzine. *« Il n'y a plus de mécènes, seulement des investisseurs. Ils veulent des résultats*, affirme Giancarlo Ferretti. *C'est donc la victoire ou la fin. »*

Benoît Hopquin

Qui fait quoi ?

MG est une marque de vêtement, Technogym un fabricant d'appareils de remise en forme. Polti produit des matériels d'entretien. Saeco fabrique des machines à café. Mercatone Uno est une chaîne de supermarchés. Batik et Del Monte sont des marques de boissons.

TÉLÉVISION

La révolution en différé

FRANCHEMENT, on est un peu déçu. Après la mission « Chahut » menée sur l'Alpe-d'Huez et le commando « Boules de neige » lâché sur Courchevel, on pensait que le bon peuple, exaspéré d'être tenu éloigné – par des grilles – des champions et des stars invités de « Vélo Club » (mais si, l'émission qui suit « l'Etape du jour »), profiterait de la halte de Morzine pour se lancer à l'assaut du plateau de Gérard Holtz, poser devant les caméras, obtenir une tonne d'autographes et décréter, en direct, l'abolition des privilèges cathodiques. Il n'en fut rien.

En guise de révolution, les téléspectateurs ont eu droit à un ersatz : un vacarme à faire s'esclaffer les riverains du Parc des Princes, des banderoles à slogan grotesque (*« Alors Virenque, on trinque ? »*), des gesticulations. Ridicule. Indigne. Que s'est-il donc passé ? A-t-on menacé les meneurs ? L'appel à la paix lancé, la veille, par le ci-devant Holtz a-t-il été entendu ? Les parties ont-elles négocié ? On se perdait en conjectures. On était tout prêt de crier à la trahison. On voulait savoir.

Et pourtant, jusque-là, la journée avait tenu ses promesses. A Thônes, centre d'excursion de Haute-Savoie, on vit un dromadaire considérer la théorie des coureurs cyclistes. On imaginait déjà : un camélidé en colère défonçant les grillages, ouvrant un passage à la foule justicière... Epatant ! Où vont-ils chercher tout ça ? Quelques kilomètres plus loin, dans la descente de Joux-Plane, deux individus pirataient un gros plan de coureurs et montraient leurs fesses à une heure de moyenne écoute. Sûr, un nouveau commando se rodait.

On piaffait. *« Vélo Club, Vélo Club, Vélo Club ! »* Et « Vélo Club » vint. Au ton de Gérard Holtz, à sa tenue (chemise bleue et tee-shirt blanc, salissant le blanc en cas d'émeute) et à la mine rassurée de ses invités – Elie Chouraqui, José Giovanni, Jean Amadou, Christine Janin – on comprit que le grand soir avait du plomb dans l'aile. On n'allait pas tarder à la trouver saumâtre. L'accueil bruyant réservé à Richard Virenque restaurait l'espoir. Tout ça pouvait encore déborder. *« Merci, merci »*, coupa Gérard Holtz. Le coup du mépris. Quel métier !

Il n'en fallait pas plus pour désamorcer la grogne publique. La révolution ne se ferait pas à Morzine non plus. Alors, fébrile, on se jetait sur le journal le plus proche, on feuilletait, on s'énervait, on questionnait : *« Est-ce que quelqu'un sait où arrive le Tour mardi ? »* La réponse était affligeante. Elle nous laissa interdit. Fribourg. Fribourg, en Suisse. La Suisse : le pays du chocolat, des comptes bancaires à numéros et du gruyère. Autant dire que pour la révolution, c'était encore râpé.

Michel Dalloni

Le Tour de France de « Tour d'enfance »

MORZINE
de notre envoyé spécial

« Suis le petit, c'est un bon ! » Mathieu – alias « Passe-partout » – a eu son heure de gloire : jouer les sherpas pour une équipe de télévision qui ne parvenait pas à se frayer un chemin jusqu'à un coureur entouré par la cohorte de ses admirateurs. A douze ans, il est le plus jeune de l'équipe des neuf journalistes en herbe (cinq garçons, quatre filles) qui participent au « Tour d'enfance », une initiative lancée en 1987 par Patrick Menant, directeur du Centre d'animation Louis-Lumière de la capitale sous l'égide de l'association Paris pour les jeunes.

Intégré dans la caravane officielle, ce peloton de juniors vit dans le sillage du Tour. Le but est de réaliser des devoirs de vacances d'un style particulier, puisqu'il s'agit d'éditer un journal – *A l'heure Tour* –, de réaliser des reportages vidéo, consacrés cette année aux badauds de l'épreuve.

Les participants ont été sélectionnés après avoir envoyé une lettre de motivation. Si Thomas, le plus fana de cyclisme de la bande, a connu le « Tour d'enfance » grâce à un reportage lu dans *L'Equipe*, c'est par *Info-Junior* et *Mon Quotidien*, des publications réservées aux adolescents, que Pierre et Anne-Gaëlle ont été informés. Quant à Rémi, il en a entendu parler par son club de vélo.

Le « Tour d'enfance » a déjà ses légendes. En 1995, Gildas était tellement ému en interviewant Bruno Thibout que son micro était agité de tremblements sporadiques. Lui prenant la main pour tenter de le stabiliser, le coureur de Castorama lui avait gentiment lancé : *« Il faut arrêter la caféine, mon vieux ! »* Autre souvenir : dans l'équipe du « Tour d'enfance » 1989, il y a un petit Américain, Greg Shoenfield, dont le rêve est de rencontrer l'autre Greg (LeMond). La rencontre a lieu à l'Alpe-d'Huez où le coureur, bien que venant de perdre le maillot jaune, accepte de répondre aux questions de son jeune compatriote. Las, le cameraman ne sera pas à la hauteur de l'événement, et c'est en pleurant que l'équipe visionnera des rushes calamiteux.

PRIS AU SÉRIEUX

« Ce qui me frappe le plus, explique Anne-Gaëlle Menguy, *c'est que tout le monde nous prend au sérieux alors que je pensais qu'on nous considérerait comme des enfants et qu'on ne pourrait rien faire. »* Il est vrai que le parrainage de Jean-Marie Leblanc, le grand patron du Tour de France, a bien aidé les benjamins à trouver leur place parmi les 3 500 participants de la grande transhumance estivale.

« A Andorre, c'était extra : on a dormi dans un trois étoiles. Quand je faisais tomber mon couteau, quelqu'un venait me le ramasser ! » : si Pierre, quatorze ans, qui fait partie du conseil municipal de la jeunesse de sa ville de Coutances est encore ému de sa soirée dans la principauté, les autres hébergements sont moins conventionnels : une ferme – et *« qui sentait vraiment la campagne »* –, un centre équestre, une gendarmerie, une école...

Passionnés de cyclisme ou fous de journalisme, les participants du « Tour d'enfance » ont tous été frappés par le gigantisme de l'organisation. *« Quand je pense qu'avant, je croyais qu'il n'y avait que les coureurs ! »*, s'exclame l'un d'entre eux, apparemment admiratif devant ces « caravaniers » qui montent, démontent, distribuent les prospectus, conduisent les voitures. Tous, aussi, ont été stupéfaits par la folie des spectateurs. *« Ils jetteraient leurs enfants sous la roue des voitures pour avoir une babiole ! »*, s'insurge Pierre.

Pour eux, comme pour les autres, la course et les coureurs restent l'essentiel. *« L'accueil que les coureurs réservent aux enfants est toujours aussi gentil »*, estime Patrick Menant. Si Cédric Vasseur (GAN) – *« Il parle bien et il est tellement sympa »* – et Cyril Saugrain (Cofidis) – *« Non seulement, il répond à nos questions mais il s'intéresse aussi à ce que nous faisons »* – sont les chouchous des équipiers du « Tour d'enfance » 1997, l'ensemble du peloton a droit aux louanges de cette « colo » pas comme les autres.

José-Alain Fralon

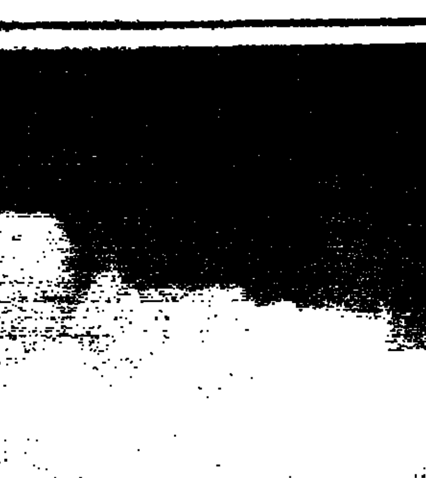
EN PELOTON

■ **MARCO PANTANI** (Ita., Mercatone Uno), vainqueur de l'étape et troisième du général à 10 min 13 s : *« Sans l'insistance de mon directeur sportif, j'aurais volontiers abandonné dimanche soir à Courchevel. Ce matin, la course n'a pas commencé trop vite, et j'ai pu suivre sans trop de gêne respiratoire. Ma victoire à l'Alpe-d'Huez avait représenté la fin de deux ans de galères. J'ai pensé aujourd'hui à ce que j'ai souffert hier, et cela m'a incité à ne pas lâcher prise. En fin de parcours, comme je me sentais bien mieux, j'ai pu démarrer dans Joux-Plane. J'ai fait ensuite la descente à fond, pour ne pas risquer d'être repris. Je suis troisième au général, mais avec le contre-la-montre ce ne sera pas facile de le rester. »*

■ **RICHARD VIRENQUE** (Fra., Festina), deuxième de l'étape à 1 min 17 s et deuxième du général à 6 min 22 s : *« J'ai fait une petite erreur tactique : j'ai pensé, quand Pantani a attaqué, que Riis et Ullrich allaient prendre sa roue pour défendre la troisième place du Danois au classement général. En fait, Riis n'avait pas les moyens de contrer Pantani, et quand je m'en suis aperçu j'ai réagi. Mais c'était trop tard. Le problème, c'est qu'il ne faut pas laisser partir Pantani, car on ne le revoit pas. J'ai du mal à croire qu'il était vraiment si malade... »*

■ **JAN ULLRICH** (All., Telekom), maillot jaune et troisième de l'étape à 1 min 17 s : *« Ce n'était pas à moi de courir après Pantani : j'ai dix minutes d'avance sur l'Italien. Je n'ai pas voulu prendre de risque dans les descentes. Virenque descendait très vite. Il reste six jours avant Paris, mais j'ai l'impresion que le plus dur est fait. »*

■ **BJARNE RIIS** (Dan., Telekom), huitième de l'étape à 2 min 6 s et quatrième du général à 11 min 55 s : *« Aujourd'hui, j'ai encore donné tout ce que j'ai pu. Si cela ne suffit pas pour gagner, tant pis... Je fais toujours partie des meilleurs coureurs du monde, et ce n'est déjà pas si mal. En outre, je ne suis pas si mal placé, surtout après les efforts que j'ai dû faire ces jours-ci. Pour nous, le plus important, c'est la victoire finale. Mais je battrai Pantani contre la montre. »*

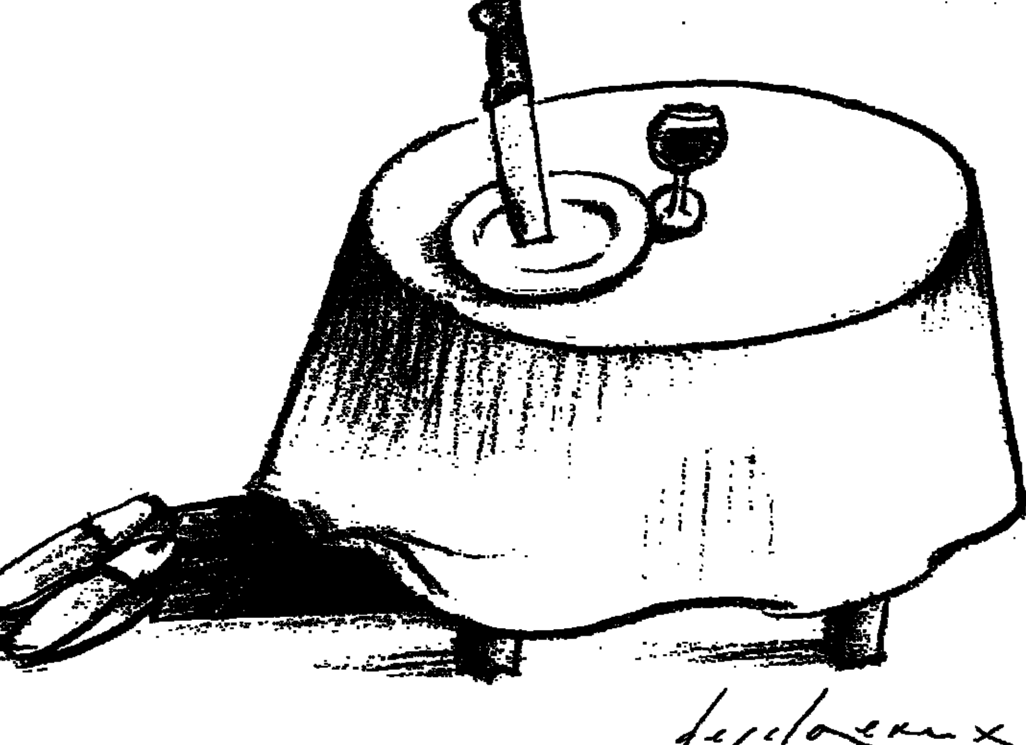






Sauce suspense

Quand le roman noir pousse l'enquête du côté des cuisines



LE CRIME donne-t-il faim ? Soif sûrement, si l'on se souvient bien des grands cirrhosés glorieux qui ont donné tout son jus au roman noir américain. Mais, plus sérieusement, à quel moment l'enquêteur fait-il la pose pour se pencher un peu subtilement sur son assiette ? Chez nous, nous avons Maigret, le divisionnaire qui s'efforce de rentrer chez lui le moins tard possible pour céder à la cuisine amoureuse et bourgeoise de son épouse – on s'aime de plats simples chez ce couple. Mais au-delà de la gourmandise c'est avant tout l'énigme qui tenaille le commissaire.

Autre chose est de Pepe Carvalho, le détective particulier et privé de Manuel Vazquez Montalban, véritable ombre portée de l'écrivain et, comme lui, cuisinier et gourmet à ses heures. Voilà l'un des exemples les plus abrupts de *l'entrée du mijotage en littérature* policière. A rythme régulier, et aux carrefours les moins prévisibles de l'intrigue, Carvalho se met à tambouiller avec rage, comme pour faire entrer le fumet de ses plats dans l'orbite de sa réflexion.

Un dévoyé romantique, esthétisant son propos par la fine connaissance qu'il dit avoir des arts de la table. Cas peu ordinaire de fils du peuple – Montalban est né à Barcelone dans le Bario Chino –, donnant des leçons de maintien gastronomique aux classes dirigeantes.

Dans *Tatouage*, à une jolie femme qui ne le tente pas encore il offre *La Physiologie du goût*, et, tout de go, lui explique pourquoi la bourgeoisie de l'endroit a tort de se contenter *« d'épinards à l'étouffée et d'un merlan frit qui se mord la queue »*. Lui a d'autres prétentions pour ces médiocres mangeurs : raisins secs et pignons avec les épinards ; dorade farcie aux herbes et cuite au four en place de merlan mal fricoté. *« Tu es quoi, toi ?*, lui demande-t-elle. *Un flic ? Un marxiste ? Un gourmet ? »* Mal vu : *« Un ex-flic, un ex-marxiste et un gourmet »*, qu'il répond.

On a longtemps bassiné Montalban avec cette mauvaise et savoureuse façon qu'il avait de rompre le fil du récit en proposant, avec le plus grand sérieux, des recettes de cuisine au beau milieu du propos. Il expliquera que c'était une combine, une astuce presque gratuite ; une légère *provocation aussi, en face de ses* austères compagnons communistes.

RONDE INFERNALE DES DESSERTS

Le succès aidant, il sera tout de même obligé de faire éditer *Les Recettes de Pepe Carvalho*, poussé par ses lecteurs, intrigués de savoir comment il s'en sortait pour réaliser, entre autres hérésies de son faux policier et vrai jobard, une certaine paella sans fruits de mer et entièrement dépourvue d'oignons – sorte de couteau auquel il manquait le manche...

Le roman policier détourné, comme l'engage Montalban, ne tient que corseté dans la crudité de cette ironie que désapprouvent tant les censeurs. Autre humoriste masqué, Huysmans, dans *A rebours*, s'était essayé à pasticher un repas monté par Grimod de La Reynière, en 1783, où l'assassin n'était pas dans l'assiette mais pouvait bien rôder au milieu des convives.

On y devine Pepe Cavalho beaucoup plus à l'aise que n'importe lequel de ses confrères en polars et fringale. Jardin saupoudré de suie, pièce d'eau pétrifiée à l'encre de Chine ; dans les bosquets, un orchestre avait pour mission de ne se faire entendre qu'à condition que la marche soit résolument funèbre. Nues, des servantes africaines servaient dans des plats bordés de deuil des mets tous plus sombres les uns que les autres. Soupe à la tortue à l'éclat anthracite, gibiers faisandés *à outrance*, *caviar impénétrable*, boudins rôtis comme charbon de bois ; chocolats, vins, bières, puddings, portos, cafés : tout était en berne.

Lieu sacré où ils se rassemblent et se confortent, autel éternel de leur misérable ou confortable existence, la table ne donne que rarement aux hommes l'occasion de s'en moquer. Il faut du souffle pour la prendre de biais et lui contester la primauté sur tout autre acte de la vie même.

Grand affamé de suspense, le roman policier, ou d'espionnage, aurait le droit, lui, de jouer les gâte-sauces. Dans *Un agent qui vous veut du bien* (1978), Anthony Burgess livre une scène gargantuesque et radicale de règlement de comptes par chambertin, cailles farcies et homard sauce *cardinal* interposés. *Un repas* à se tuer.

Nous sommes dans la salle à manger d'un paquebot. Sur le ring, un poids lourd mesure de l'œil son adversaire. *« A table*, dit-il, *je crains l'homme maigre. Les gros donnent l'impression de s'empiffrer, mais ce n'est que du vent. Du cinéma. »* Pari fixé à 1 000 livres ; perdu pour celui qui calera le premier. Rougets en papillote, croustade de fruits de mer sauce Newburg, soufflé au foie gras, avocats au caviar sauce *mousseline. Une pose.* Lafite-rothschild 55. On reprend. Filet mignon à la romana, pâtes variées, carré d'agneau persillé en oignonade sauce Mornay et légumes de printemps, béchamel veloutée, pommes de terre farcies à la saucisse.

Une autre pose, un autre vin ; ronde infernale des desserts, jusqu'à la défaite du maigre, qui ne sauve sa peau qu'avec le secours de la rambarde du bastingage. La fable est claire : *« Tout ce qu'il avait ingurgité aurait permis de nourrir un jour entier la population d'une petite ville indienne. »* Et plus claire encore, si l'on sait que, politiquement mal remis de son indigestion, le mince agent britannique choisira d'aller se refaire une santé en passant du côté des popotes de l'Est.

Jean-Pierre Quélin

★ **Arte consacre, le 5 août, une émission à Manuel Vazquez Montalban avec, notamment, la diffusion de *Tatouage*, film de José Juan Bigas Luna. Thema, 21 h 45. *Les Recettes de Pepe Carvalho*, éditions Christian Bourgois. 140 F.**

Vache ou bufflonne ? Mozzarelle !

Eté = tomates-mozzarelle. A priori, cette *équation ne semble* contenir aucune inconnue. Reste à savoir ce que l'on entend exactement par mozzarelle. Ce fromage frais originaire du sud de l'Italie n'est absolument pas protégé, ce qui ouvre la porte à toutes les expérimentations. Sans parler de son patronyme de « pizza cheese » sous lequel, selon le magazine *Le Crémier-Fromager*, il s'en vend aux Etats-Unis chaque année 800 000 tonnes, la mozzarelle européenne est déjà tout un poème. Passe qu'il s'en fabrique en Normandie, mais le pompon revient au Danemark, qui nous expédie en direct d'une usine proche de Copenhague de la « mozzarelle râpée ». Le produit est pour ce faire puissamment déshydraté, franchement antinomique avec son état originel, à la fois frais et moelleux. Les créateurs de cet ersatz, docteurs Frankestein de l'industrie fromagère, peuvent en revanche se targuer d'une véritable prouesse : bien asséchée, leur « mozzarelle » couvre mieux. Une aubaine pour les pizzaiolos professionnels qui peuvent, au dire du fabricant, se contenter de 20 grammes de fromage pour napper une pizza entière.

Les Italiens font-ils mieux ? De ses deux *usines* lombardes, Galbani, champion des ventes de mozzarelle en France, nous envoie chaque année près de 5 000 tonnes de ce fromage. Façonnées à ravir, ses petites boules de 125 grammes sous sachet plastique sont, hélas, bien fades. Au mieux retrouve-t-on en bouche un peu du sel en provenance de la solution liquide dans laquelle elles sont installées, au pis la présence d'acide citrique leur confère-t-elle un léger piquant. Cette mozzarelle faite à base de lait de vache diffère-t-elle beaucoup de celle fabriquée à partir de lait de bufflonne, réputée plus authentique ? Dans le sud de la France, on peut assez facilement faire la comparaison en achetant de la Pomela. Cette mozzarelle 100 % bufflonne possède une saveur plus marquée, mais qui s'éteint vite en bouche. Comme sa cousine Galbani, elle est faite à partir de lait pasteurisé. Pas étonnant que seuls 10 % des Français disent consommer la mozzarelle nature : pour l'apprécier ainsi, il faut pouvoir la goûter au lait cru, quand toutes les nuances du caillé se révèlent en bouche.

Mario et Eduardo Nicolo sont *les seuls à proposer ce produit* en France. Il y a quelques années, ces deux Romains ont convaincu la bergerie de Rambouillet d'accueillir un troupeau d'une dizaine de bufflonnes en provenance de Campanie. C'est ici que, depuis, ils fabriquent chaque semaine 150 kilos de mozzarelle à partir du lait de ces animaux mélangé à du lait de vache. Ce produit d'exception est bien sûr infiniment fragile. Il est à son mieux s'il est dégusté dans les trois jours qui suivent sa fabrication. Fournisseur de l'ambassade d'Italie et de quelques restaurants parisiens comme l'excellente Casa Bini, les frères Nicolo conseillent de ne pas utiliser leur mozzarelle trop froide. *« Sortez là une demi-heure avant du réfrigérateur,* plaide Mario, *et par pitié, en salade avec les tomates, oubliez la vinaigrette, de l'huile d'olive suffit. »*

Guillaume Crouzet

★ **Mozzarelle au lait cru, 18 francs les 125 grammes. En vente chez Ugo Traiteur, 241, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. Tél. : 01-43-26-71-00.**

BOUTEILLE

Bourgogne Epineuil rosé AOC

Domaine de l'abbaye royale de Saint-Pierre

■ Les frères convers de l'abbaye de Quincy, enfants de pauvres laboureurs ou de serfs fuyant le despotisme féodal, construiront, pour la gloire de Cîteaux, des granges et des métairies, véritables fermes-écoles, dont les paysages autour d'Epineuil, entre Bourgogne et Champagne, portent encore la trace. Les vignobles d'Epineuil faillirent bien devenir champenois, en 1936. Aujourd'hui, par un amusant retour des choses, c'est un oenologue champenois qui vinifie – comme aux Riceys – les rosés du Domaine Gruhier. En 1996, le domaine a expérimenté une vinification partiellement effectuée par macération carbonique, puis assemblage, qui donne à ce millésime une matière plus consistante et tranche avec les rosés pâles et fluets. *Cette complexité, toutefois, n'entraîne* aucune domination du pinot, cépage aux caractéristiques bien établies. Il s'agit bien d'un rosé, et non d'un rouge léger, un vin de soif pour les repas d'été sous la tonnelle !

★ **Prix : 34 francs la bouteille TTC. Domaine Gruhier Clos de Quincy. 89700 Epineuil. Tél. : 03-86-55-32-51 ; Télécopie : 03-86-55-32-50.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

CHEZ ETCHÉMAÏTÉ

■ Pierre et Martin Etchémaïté, lauréats d'une « Marianne 1997 » des Saveurs de France, aux côtés des cuisiniers André Darraïdou, Pierre Chilo, et de l'éleveur de porc basque, Pierre Oteiza, sont *« attachés aux traditions culinaires liées au terroir »*, raison d'être de ce prix créé en 1995 par quelques gourmands autour de Jacques-Louis Delpal. Dans leur épatante auberge de montagne, la soupe de légumes (*elzekaria*) aux pommes de terre, poireaux, carottes, chou, citrouille et oignons est servie d'office, brûlante ; et dans la cheminée crépite la bonne graisse dont on arrose les grillades de mouton rôties sur les braises. Chair serrée, délicate, au goût déjà puissant, accordé à la vigoureuse identité basque. L'irouléguy aidant, d'une table l'autre, montent les chants basques, comme une étrange *« psalmodie inconnue de la terre »* (Malraux). Menus : 95 F et 140 F.

★ **Larrau 64560. Tél. : 05-59-28-61-45. Tous les jours.**

AU GRAND LARGE

■ A l'est de l'embouchure du Trieux, le petit port très pittoresque s'anime au rythme des marées. On y a joyeusement arrosé la fête des pêcheurs, le 20 juillet. Et l'on déguste sur la terrasse, au couchant, araignées de mer, langoustines, huîtres du Trieux, la sole meunière et la cotriade, savoureuse recette, typiquement bretonne, une fameuse soupe de poissons pochés avec des légumes. Menus : 85 F, 130 F, 165 F, 195 F.

★ **Ploubazlanec. Le Port. Loguivy-de-la-Mer (22620). Tél. : 02-96-20-90-18. Tous les jours.**

Brasseries

LA MARÉE DE VERSAILLES

■ C'est une sorte de yacht au décor rutilant amarré contre le marché de Versailles, et dont l'armateur, Philippe Dubois, est en même temps le propriétaire du Tekin, la meilleure poissonnerie de la ville, située sous la halle. Les poissons préparés par Lionel Arsicaud sont donc de première fraîcheur. Et l'affaire du lieu est le « menu coquillages et crustacés » : langoustines tièdes, fricassée de palourdes au thym et homard breton grillé au beurre de corail. Notons aussi, parmi les plats du jour, l'aile de raie bouclée, sauce gribiche (59 F) ou le duo de rougets de roches et pageot grillé au sabayon de basilic (90 F). Cuisine simple et régulière, bien accordée à l'exigence d'une juste cuisson. Quelques vins peu coûteux. Menu : 260 F. A la carte, compter 200 F.

★ **Versailles. 22, rue au Pain (78000). Tél. : 30-21-73-73. Fermé dim. et lun. soir.**

LA RHUMERIE

■ Increvable institution du Saint-Germain-des-Prés d'après-guerre, la Rhumerie a retrouvé sa patine, après une rénovation qui avait fait jaser. Au comptoir, quelques prophètes du quartier commentent les événements. Sur la terrasse, à midi – et jusqu'à 16 heures –, un service de petite brasserie permet de déguster quelques bonnes préparations antillaises, les accras de morue, le boudin créole, le chiquetaille de poisson ou le féroce, ainsi que *deux plats du jour : le pot-au-feu antillais ou bien la pimentade* de poissons. Avec un punch, un *mojito*, un planteur ou bien un vin au verre, l'addition n'excède pas 150 F.

★ **Paris. 166, bd Saint-Germain (75006). Tél. : 01-43-54-28-94. Tous les jours.**

Gastronomie

AUX PESKED

■ A Saint-Brieuc, l'océan pénètre la ville en de profondes vallées. L'été accroît le charme des grèves secrètes, la splendeur compliquée des rochers, des grottes marines dont la succession forme un littoral incomparable. Aux Pesked (« poissons », en breton) se retrouvent les amoureux de la mer, ceux qui lui vouent un culte, coureurs de grèves, plaisanciers ou simplement curieux de la cuisine marine. *« La Bretagne est un pays de légendes »*, rappelle Thierry Martin, le patron-sommelier de cet établissement au décor marin et art déco, qui fut celui des grands transatlantiques. Sardines et pétoncles en marinade et chutney évoquent les courses lointaines d'où venaient les épices, comme la barbue sur son arête aux parfums de vanille, citron vert et gingembre. De l'autre côté de la voie rapide, c'est bientôt l'Argoat, où l'on célèbre le vieux fond celtique – le cycle de la Table ronde – ; cela nous donne la cuisine de l'enchanteur Merlin des terroirs, la « petite cochonnerie fermière aux pommes fruits », soit un morceau de carré de porc, de lard, d'andouille et une saucisse. Un délicieux repas arrosé d'un délicat savennières de baumard. Menus : 108 F, 160 F, 320 F. A la carte, compter 280 F.

★ **Saint-Brieuc. 59, rue du Légué (22000). Tél. 02-96-33-34-65. Fermé dim. soir et lundi.**

Jean-Claude Ribaut

N POINTE



Orageux

UNE DÉPRESSION se creuse sur le sud de la France et les nuages gagneront, mercredi, une bonne partie du pays. Des orages éclateront d'abord sur l'Aquitaine, puis remonteront vers le nord-est. Le nord-ouest sera épargné avec un soleil restant prédominant.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Les nuages et les éclaircies alterneront une bonne partie de la journée, avec une impression agréable. Les températures maximales avoisineront 20 à 25 degrés.

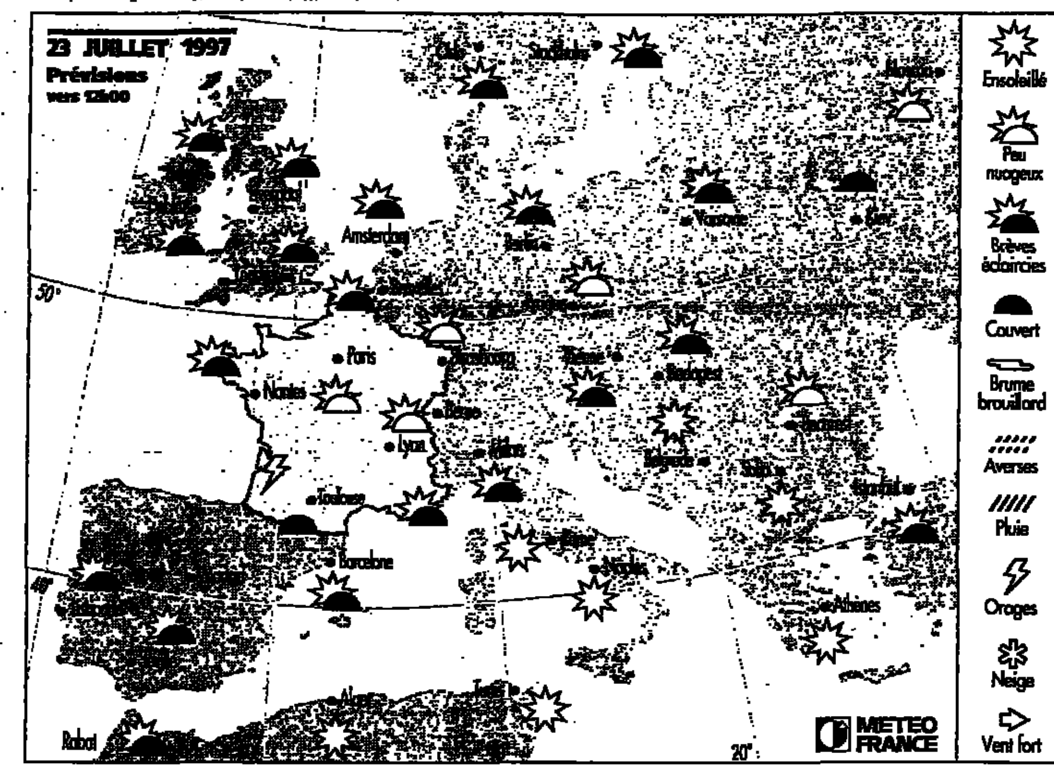
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages deviendront de plus en plus nombreux au fil des heures puis l'après-midi il y aura quelques ondées. Il fera 22 à 26 degrés au meilleur moment de la journée.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur la Franche-Comté et la Bourgogne, le ciel sera très nuageux, avec des ondées devenant orageuses en fin de journée. Ailleurs, les éclaircies du matin laisseront place aux nuages l'après-midi, avec des ondées parfois orageuses en soirée. Il fera 25 à 28 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages seront abondants toute la journée, avec des ondées et des orages locaux. Il fera 25 à 29 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur Rhône-Alpes, les nuages seront plus nombreux l'après-midi, avec un risque d'orage isolé sur le relief. Ailleurs, le ciel sera très nuageux avec des ondées et des orages locaux. Les températures maximales avoisineront 25 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – La matinée sera encore assez bien ensoleillée, puis l'après-midi les nuages deviendront plus nombreux, avec un risque d'ondée ou d'orage isolé sur le relief. Il fera 27 à 31 degrés au meilleur moment de la journée.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CONGRÈS.** Avec 280 réunions associatives internationales en 1996 (sur les quelque 1 200 congrès qui s'y tiennent chaque année), Paris occupe, pour la dix-huitième année consécutive, la première place du classement établi par l'Union des associations internationales (son siège est à Bruxelles), sur la base de critères très stricts : réunion de plus de trois cents participants dont au moins 40 % d'étrangers, minimum de cinq nationalités et durée minimale de trois jours. Paris précède Vienne, Londres, Bruxelles, Genève, Copenhague et Singapour.

■ **HÔTELS.** L'annuaire Holiday Inn Worldwide (la première enseigne hôtelière au monde), qui répertorie plus de 2 300 hôtels gérés ou exploités sous contrat de franchise dans plus de soixante pays, est disponible au Bureau central européen de réservations à Amsterdam, tél. : 0800-90-59-99.

PRÉVISIONS POUR LE 23 JUILLET 1997
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		NANCY	13/25 C	PAPEETE	21/26 S	KIEV	15/19 C	VENISE	19/28 S
AJACCIO	17/27 N	NANTES	15/25 N	POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	17/24 N	VIENNE	15/25 S
BIARRITZ	18/24 P	NICE	19/26 N	ST-DENIS-RÉ.	19/23 N	LIVERPOOL	15/23 S	**AMÉRIQUES**	
BORDEAUX	18/26 P	PARIS	14/26 N	**EUROPE**		LONDRES	16/24 N	BRASILIA	14/26 S
BOURGES	15/26 P	PAU	15/24 P	AMSTERDAM	16/23 S	LUXEMBOURG	16/25 N	BUENOS AIR.	6/17 N
BREST	13/21 N	PERPIGNAN	19/27 N	ATHENES	25/31 S	MADRID	20/27 P	CARACAS	25/29 S
CAEN	15/21 N	RENNES	14/24 N	BARCELONE	22/26 S	MILAN	21/29 N	CHICAGO	19/25 N
CHERBOURG	12/21 N	ST-ETIENNE	15/26 N	BELFAST	14/23 S	MOSCOU	13/22 N	LIMA	22/26 N
CLERMONT-F.	15/27 P	STRASBOURG	13/26 C	BELGRADE	15/26 S	MUNICH	12/26 S	LOS ANGELES	19/24 S
DIJON	14/26 C	TOULOUSE	17/27 C	BERLIN	17/26 S	NAPLES	22/33 S	MEXICO	12/24 S
GRENOBLE	15/28 N	TOURS	15/26 P	BERNE	13/22 N	OSLO	15/24 S	MONTREAL	13/26 S
LILLE	14/23 C	**FRANCE outre-mer**		BRUXELLES	16/24 N	PALMA DE M.	22/30 N	NEW YORK	22/25 P
LIMOGES	16/24 P	CAYENNE	23/31 S	BUCAREST	14/27 N	PRAGUE	13/24 N	SAN FRANCIS.	14/20 N
LYON	16/27 N	FORT-DE-FR.	26/30 P	BUDAPEST	15/25 N	ROME	20/29 S	SANTIAGO/CHI	3/18 S
MARSEILLE	19/29 N	NOUMEA	17/21 S	COPENHAGUE	17/23 N	SEVILLE	18/30 N	TORONTO	18/23 P
				DUBLIN	13/21 S	SOFIA	13/23 S	WASHINGTON	25/31 P
				FRANCFORT	15/26 S	ST-PETERSB.	16/23 N	**AFRIQUE**	
				GENEVE	16/24 S	STOCKHOLM	16/27 S	ALGER	26/32 S
				HELSINKI	16/27 N	TENERIFE	16/22 C	DAKAR	26/30 N
				ISTANBUL	20/26 N	VARSOVIE	15/22 S	KINSHASA	17/29 S

LE CAIRE	25/35 S
MARRAKECH	17/23 N
NAIROBI	13/22 N
PRETORIA	9/23 S
RABAT	17/23 N
TUNIS	26/37 S
ASIE-OCÉANIE	
BANGKOK	28/35 C
BOMBAY	27/31 P
DJAKARTA	25/31 N
DUBAI	33/41 S
HANOI	26/29 P
HONGKONG	25/30 S
JERUSALEM	24/32 S
NEW DEHLI	27/32 P
PEKIN	27/29 P
SEOUL	#########
SINGAPOUR	28/33 N
SYDNEY	8/15 N
TOKYO	23/28 P

Situation le 22 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 juillet à 0 heure TU

COMMUNICATION

France 2 fait le ménage dans ses stocks de programmes

100 millions de francs de coproductions inédites sont considérées comme inexploitables

L'AUDIOVISUEL public n'en est pas à son premier paradoxe. Après avoir annoncé un déficit de près de 200 millions en 1996 sur France 2, Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, demande au gouvernement une rallonge budgétaire de 65 millions de francs pour cette chaîne. Or il s'avère que les comptes de France 2 ont été sérieusement grevés par 235 millions de francs de provisions pour dépréciation de programmes.

Pour la première fois dans l'histoire des chaînes publiques, un comité de visionnage a passé au peigne fin tous les stocks de France 2, en éliminant les programmes qui ne pourraient ni réaliser un score d'audience de 25 % en début de soirée ni s'inscrire dans le cadre de la nouvelle programmation de la chaîne. Résultat, plus de 100 millions de francs de programmes inédits, jamais diffusés, ont été considérés comme non exploitables. Tombent ainsi dans les oubliettes certaines séries comme « La panthère rose », des épisodes de « La Bible », une grande fresque réalisée avec le groupe de Leo Kirch, ou encore « Un coin de soleil », une coproduction italienne rapidement retirée de l'antenne.

RÈGLEMENT DE COMPTES

Les 135 millions de provisions restants sont imputables à des deuxièmes ou troisièmes diffusions de programmes (la chaîne amortit 66 % de son apport financier la première année de la diffusion). France 2 devrait essayer de vendre ces stocks dépréciés à d'autres chaînes, a promis la direction, auditionnée vendredi 18 juillet par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Cette opération d'apurement des comptes peut apparaître de fait comme un règlement de comptes à l'égard de la gestion précédente de Jean-Pierre Elkabbach sur France 2. La direction de la chaîne s'en défend : *« Il faut se décharger de certains programmes inutiles parfois acquis, en corollaire à certaines émissions-phares. Cela permettra de créer des conditions comptables de production pour éviter d'avoir à reproduire ce type d'opération chirurgicale dans le bilan. »*

En tout cas, cette méthode d'appréciation du volume du stock de la chaîne en fonction de critères d'audience potentielle et d'adéquation à la nouvelle grille n'a pas été appliquée à France 3. *« On imagine mal Xavier Gouyou Beauchamps ex-directeur général de France 3 critiquer sa propre gestion »*, affirme un administrateur, qui précise que les méthodes comptables ne sont pas les mêmes sur France 3.

« Ça ne sert à rien pour une chaîne d'accumuler des droits qui ne valent plus rien, tempère l'Union syndicale de la production audiovisuelle (USPA). *Dans le cinéma, la proportion de déchets est bien pire puisque les chaînes diffusent aux heures de grande écoute moins de 50 % des films qu'elles co-produisent. »* Le film *Dobermann*, de Jan Kounen, coproduit par France 3, vient ainsi d'être interdit d'antenne en raison de son caractère trop violent.

Toutefois, ce grand ménage effectué dans les stocks de France 2 pose un problème plus vaste, celui du financement des programmes des chaînes publiques. Certaines émissions, qui parfois ne verront jamais le jour à l'écran, sont également cofinancées par d'autres aides publiques, notamment *via* le Centre national du cinéma (CNC). Les chaînes publiques dont les budgets sont nettement plus réduits et qui n'ont pas à effectuer de course à l'audience, comme Arte, La Cinquième – et même France 3 – ne peuvent se permettre une telle gestion de leurs stocks.

Nicole Vulser

Les émissions en français de CFI interrompues dans le monde arabe

LA DIFFUSION des programmes français de Canal France International (CFI) à destination d'une quarantaine de pays du Proche et du Moyen-Orient est interrompue depuis le 19 juillet par le consortium arabe de communication par satellite (Arabsat). Cette décision a été motivée par la diffusion pendant une vingtaine de minutes, samedi soir en *prime time*, d'images pornographiques. Il s'agissait d'un film classé X que Canal Plus destinait à ses abonnés de la zone Pacifique, et qui a supplanté sur les petits écrans les émissions pédagogiques et sportives normalement programmées par CFI.
L'incident est dû à une erreur de commutation de France Télécom, qui a reconnu sa responsabilité, lundi 21 juillet, dans un communiqué. CFI déplore cette inversion de programmes qui *« représente un préjudice grave »* pour son *« développement dans le monde arabe et la présence de la France dans cette région »*.

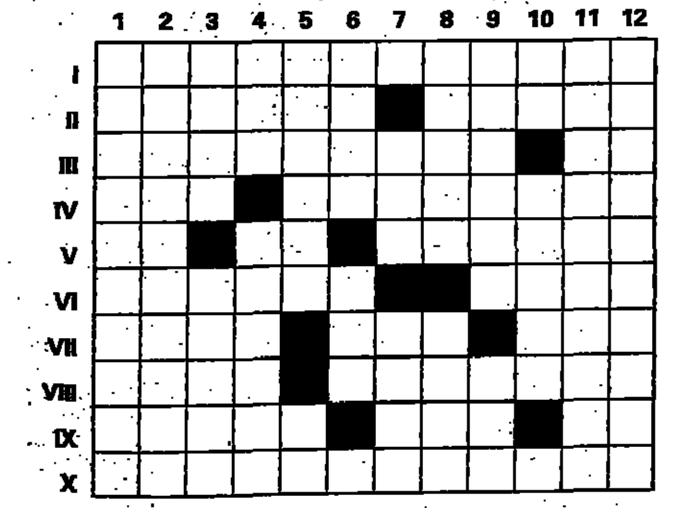
■ **AUDIOVISUEL : Dieter Wolf, président de l'Office des cartels**, le gendarme allemand de la concurrence, a émis de sérieuses réserves sur l'accord entre les groupes audiovisuels Kirch et Bertelsmann dans la télévision payante. Il a indiqué, dans un entretien au quotidien *Süddeutsche Zeitung*, vendredi 18 juillet, que ce regroupement pourrait constituer une position dominante sur le marché des achats de programmes, au détriment des chaînes indépendantes.

■ **La télévision publique italienne RAI** et le holding de télécommunications STET ont signé, mercredi 16 juillet, un accord pour la création d'une société commune, détenue à 80 % par la RAI et 20 % par la STET qui offrira des programmes thématiques pour les télévisions à péage. Ce joint-venture est ouvert à tous les candidats intéressés à la création d'une *« plate-forme numérique »*. La nouvelle société aura pour objectif de réaliser un paquet de chaînes thématiques (fournies par la RAI et d'autres sociétés) qui sera cédé avec sa propre marque à Stream (STET) et à d'autres fournisseurs de services multimédias.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97154

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Un coup qui rend complètement timbré. – II. Pur jus. Profila harmonieusement. – III. Son coup est assez flatteur. Supposition. – IV. Fournisseur de bonnet. Causes communes dans les affaires. – V. Arrivé à terme. Négation. Pavarotti, Domingo et les autres. – VI. Déesse de la pensée et des arts. Dieu de la destruction. – VII. Lettres de l'univers. Négociateur à Evian. Saint espagnol. – VIII. Agent multiplicateur. Fit dialoguer les carmélites en musique. – IX. Use avec le temps. Trois sur six. Démonstratif. – X. Tous les trois ans, elles font le ménage dans la Chambre.

VERTICALEMENT

1. Le plus médiatique d'entre eux vient de partir. – 2. On y rangeait les coiffes. – 3. A perdu ses yeux pour protéger sa vertu. Migrateur au long bec. – 4. Prend l'eau de toutes parts. L'Etat du jeu. – 5. A parcouru le monde, du Congo à la Syldavie. Fait la liaison. – 6. Pompes américaines. Informations mondiales en version française. – 7. Forme d'avoir. Bête de somme. – 8. Difficile à contrôler. Mis délicatement en couleurs. – 9. Des oiseaux ou des perchoirs pour Cyrano. La première épouse de Jacob. – 10. Personnel. Cherchée dans la bagarre. – 11. Respectée dans l'ordre. – 12. Marquent le début de tout.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97153

HORIZONTALEMENT

I. Paratonnerre. – II. Imitation. Un. – III. Sortie-de-bain. – IV. Tue. Ness. Ino. – V. Orne. Essai. – VI. Nette. Asie. – VII. Nu. Enduite. – VIII. Est. Flanelle. – IX. Rente. Dc. Lin. – X. Aspergeaient.

VERTICALEMENT

1. Pistonnera. – 2. Amoureuses. – 3. Rirent. TNP. – 4. ATT. Eté. Te. – 5. Tain. Enfer. – 6. Otées. Dl. – 7. Nids. Ruade. – 8. Noèse. Inca. – 9. Enb. Saté. – 10. Aisselle. – 11. Ruinai. Lin. – 12. Ennoiement.

SCRABBLE ® PROBLÈME N° 27

A la recherche du troisième mot

1. Vous avez tiré A E L N R T U.

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres. Deux placements sont possibles, dont l'un rapporte 70 points.

b) Avec ce même tirage, trouvez cinq mots de huit lettres en le complétant avec cinq lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots de la grille.

N. B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

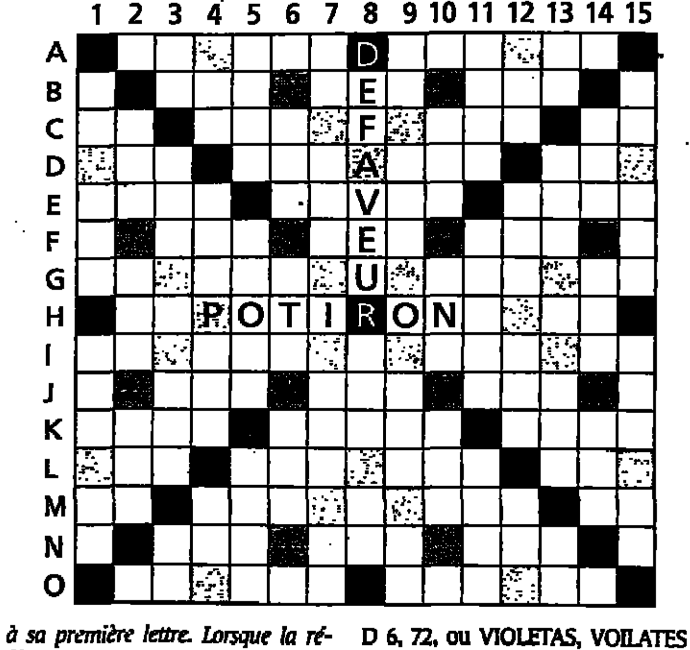
c) Premier tirage : A B C I O U V. Trouvez un sept-lettres.

d) Deuxième tirage : D E O S S S U. Trouvez un sept-lettres.

Solutions dans *Le Monde* du 30 juillet.

Solutions du problème paru dans *Le Monde* du 17 juillet.

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.



a) VITALES, 2 H, 87, faisant VACUITES (les anagrammes ESTIVAL et LEVITAS rapportent moins).

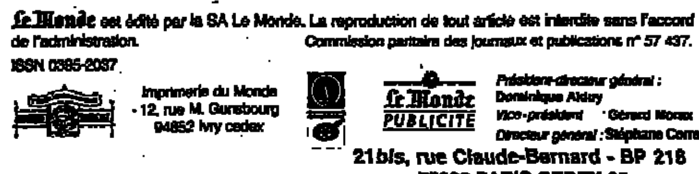
b) FESTIVAL, A 8, 95 - LIVRATES, C 5, 66, ou LEVIRATS - VIOLATES, D 6, 72, ou VIOLETAS, VOILATES et VOLETAIS - SALIVENT, E 2, 72, ou VENTILAS - CLAVISTE, F 8, 67, ou CLIVATES - AVALISTE, 3 F, 82, ou TAVELAIS - AVILITES, 6 D, 65, ou LEVITAIS - SLAVISTE, 9 H, 63.

c) POTIRON ou PORTION.

d) DEFAVEUR.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Secteurs de Pointe
Informatique - Réseaux Télécommunications



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

GROUPE INDUSTRIEL INTERNATIONAL

Responsable Assurance Qualité Production
Réf. QUA 07

Vous mettrez en œuvre notre politique Qualité dans un objectif d'optimisation de la satisfaction de nos clients et de diminution des coûts de production. Vous assurerez le bon fonctionnement du service Qualité, la mise en place et le suivi des indicateurs Qualité, la définition et la formalisation du système Qualité, la qualification des produits et l'assurance qualité fournisseurs.

De formation supérieure, vous avez une expérience pertinente dans le domaine de la production en grande série.

Responsable Logistique
Réf. LOG 07

Vous dirigerez le département logistique rattaché à la production. Vos missions principales seront de lancer la production dans le respect des quantités et des délais nécessaires, d'adapter la charge de travail aux prévisions. Vous optimiserez la valeur du stock, les flux de matières et les stocks de produits finis. Vous participerez à la réduction des coûts de non-qualité et à l'implantation des normes de sécurité.

Vous êtes Ingénieur avec une expérience industrielle du management d'un département logistique dans un site de production de grandes séries. Vous maîtrisez les outils GPAO.

Responsable Méthodes de Fabrication
Réf. FAB 07

Vous aurez pour mission l'amélioration des flux et de la productivité. Vous saurez adapter, faire évoluer et fiabiliser les postes de fabrication dans le cadre de la certification ISO 9000. Vous ferez vivre la gestion informatisée de la documentation technique, des implantations machine et des consommables de production. Vous assurerez la maintenance et la valorisation des gammes avec MFG Pro.

Vous êtes ingénieur option mécanique, électronique ou physique/chimie. Vous avez une expérience significative de responsable dans le domaine des méthodes.

Ces postes sont à pourvoir en Normandie. Ils nécessitent tous une parfaite maîtrise de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature (lettre et C.V.), en notant sur l'enveloppe la référence du poste concerné.

AD'COM - 41, Boulevard Malesherbes - 75008 Paris

Ingénieurs des ventes
Constructeurs et équipementiers
Première monte automobile

labinal

20 000 personnes, 7 Divisions, 58 filiales étrangères,

exerce ses activités dans les secteurs Automobile et Aéronautique.

Sa Division CONNECTEURS CINCH

recherche au niveau de la

Branche Europe-Afrique

deux Ingénieurs des ventes.

*Intégrés à la Direction des Ventes Première Monte Automobile de la Branche, vous aurez pour **objectifs prioritaires** de : **développer** les nouvelles affaires, **accroître le CA** relevant de votre responsabilité, en garantir **la rentabilité.***

***Vos missions :** • assurer **les relations commerciales** avec les services Achats, Etudes et Développement des constructeurs ou équipementiers de premier rang • **coordonner les revues de projets,** depuis la négociation des cahiers des charges jusqu'à la livraison des pièces en série • **vous porter garant** des coûts, plannings et respect des délais.*

*Vous avez environ 30 ans, êtes issu d'une **grande école d'Ingénieurs ou de Commerce** et justifiez d'une expérience réussie d'environ 5 années de la **vente technique,** acquise au sein d'un **équipementier automobile de premier rang.** Dynamique, synthétique et rigoureux, vous faites preuve de qualités d'écoute et d'une aptitude réelle à finaliser. Vous parlez couramment **l'anglais** pour le poste Ventes Constructeurs, ainsi qu'une **seconde langue européenne** pour le poste Ventes Equipementiers.*

*Ces deux postes sont à pourvoir à **Saint-Quentin-en-Yvelines.***

Les entretiens auront lieu à partir du 25 août.

*Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature, **en mentionnant votre niveau actuel de rémunération,** sous réf. 9718 au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.*



Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA SYSTEM

JEUNE INGENIEUR ELECTRICITE

Avec près de 6000 personnes et plus de 2 milliards de C.A., le Groupe des APAVE est leader du contrôle technique réglementaire en France. Il est largement présent dans les domaines de l'Assistance Technique, du Conseil et de la Formation Professionnelle.
L'APAVE PARISIENNE est l'une des principales entités du Groupe.

De formation type ESIGELEC ou équivalent, vous avez acquis une expérience de 5 ans, idéalement en bureau d'études ou dans une entreprise d'installations électriques. Vous pratiquez couramment l'anglais.
Homme de terrain, doté d'un bon relationnel, vous savez travailler en parfaite autonomie afin d'effectuer des missions de contrôle et d'assistance technique dans le domaine des installations électriques.

Pour ce poste basé à Paris, des déplacements sont à prévoir sur la région parisienne et éventuellement à l'étranger.
Une voiture de société est prévue.

Merci d'adresser lettre de motivation avec c.v., photo et prétentions, s/réf. 9712/M à APAVE PARISIENNE, Direction des Ressources Humaines, 17 rue Salneuve 75854 Paris Cedex 17. Fax 01.40.54.57.99.



AXIAL

Responsable de zone "Opérateurs de réseaux internationaux"

Dans un contexte mondial en constante évolution et très concurrentiel, les services internationaux offerts par France Télécom aux opérateurs de réseaux représentent un enjeu économique et stratégique important.

Vous développez dans un axe business et professionnalisez les relations avec les opérateurs de la zone dont vous avez la responsabilité, dynamisez l'action de l'équipe commerciale que vous animez, motivez les filiales et les acteurs locaux qui peuvent servir de relais dans les actions commerciales, veillez à la cohérence des offres, gérez en direct certains comptes.

A 35 ans environ, de formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années de négociation à l'international, de développement d'activités de haute technologie auprès de grands comptes, de management d'équipes commerciales. **La pratique de l'anglais est indispensable** ; une seconde langue serait un "plus".

*Le poste est basé à **Paris**, avec de fréquents déplacements* à l'étranger.

Des perspectives intéressantes d'évolution de carrière sont ouvertes à un candidat à fort potentiel.

Merci d'adresser, sous référence RZ, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à : **SM CONSEIL**, 3 rue Treilhard, 75008 Paris.



France Telecom

Réseaux et Services Internationaux
Worldwide Networks and Services

Gartner Group est le leader mondial de l'analyse et du *conseil stratégiques dans les domaines de l'Informatique* et des Télécommunications. Avec 1500 collaborateurs, nous sommes présents sur tous les continents. Nous comptons plus de 30 000 utilisateurs au sein de 7 500 grands groupes industriels et commerciaux, et administrations. Dans le cadre de notre développement en France, nous recherchons un :

Consultant en Systèmes d'Information / Télécoms

Basé à Nanterre, vous interviendrez en tant que conseiller privilégié auprès des directions informatiques des grandes entreprises afin d'améliorer leur performance et leurs coûts d'exploitation.

A 35 ans minimum, de formation Ingénieur Grandes Ecoles, le candidat idéal a déjà une solide expérience du conseil en informatique acquise en cabinet ou en SSII, ou bien une expérience de direction de service informatique dans un grand groupe.

Vous avez de bonnes compétences dans plusieurs des domaines suivants : réseaux (LAN / WAN), développement d'applications, centres de calcul, client serveur, centre d'appels.

Anglais courant indispensable.

Envoyez CV en Anglais à notre Conseil : Dr Roger STOKES 11, The Fairway, CAMBERLEY, Surrey GU15 1EF - Royaume Uni.
Fax 00 44 1276 500045 - Email : rogerstokes@compuserve.com



GartnerGroup France



Responsable d'étude
"architecture de réseaux intelligents"

Branche Télécom d'un Groupe d'importance et de notoriété mondiales, nous menons une politique active de recherche pour maitriser les technologies clés permettant de préparer l'avenir à long terme et pour adapter les technologies émergentes aux exigences industrielles.

Au sein de l'unité de recherche appliquée " logiciels de télécommunications ", vous assurez la coordination de l'étude visant à élaborer la stratégie de migration des applications de réseaux intelligents vers les nouvelles architectures logicielles de télécoms.

A 30 ans environ, de formation universitaire (thèse) ou grande école d'ingénieurs, vous pratiquez l'anglais et justifiez d'une expérience de 3 à 5 années en étude et développement d'applications dans le domaine des télécoms/réseaux et de l'informatique technique, acquise en environnement industriel.

Votre réussite à ce poste, basé au Centre de Recherche du Groupe, en région parisienne, vous ouvrira de larges possibilités d'évolution, en France et à l'étranger.

Merci d'adresser, sous réf. ITL, en précisant votre rémunération actuelle, lettre manuscrite et CV à notre conseil, qui traitera votre candidature en toute confidentialité.

SM Conseil *3, RUE TREILHARD, 75008 PARIS*

OFOCM



munications

des ventes

urs et équipementiers

Gilbert Raynaud & Partners

UR ELECTRICITE



esponsable
d'étude

هكذا من الأصل



Le Monde des Cadres

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :
INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

---

ODDO & CIE

Entreprise d'Investissement

Analyste Junior "Produits dérivés"

Leader sur nos marchés — Nous sommes l'une des premières Sociétés de Bourse Française, avec 470 millions de fonds propres, 21 milliards d'actifs gérés et qui emploie 205 personnes. Notre direction "Produits Dérivés", qui croît très rapidement, participe aujourd'hui à 1/3 du produit net.

Recherche et Rédactions d'Etudes — Nous souhaitons renforcer le secteur Recherche avec un nouveau cadre qui participera au suivi et à l'analyse des produits dérivés en France et en Europe.

Culture financière et esprit de synthèse — Diplômé d'études supérieures (grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs) avec un troisième cycle financier, vous avez à 22/25 ans, une première expérience dans la finance de marché (stages significatifs, VSNE, premier emploi d'un ou deux ans). Vous êtes à l'aise avec les outils informatiques et avez d'excellentes capacités de synthèse et de rédaction, en Français et en Anglais.

B-I-Recruiting
a Boyden Company
64 offices - 36 countries

Pour un premier contact, envoyez votre dossier complet sous référence 97-009 C à notre Conseil BI Recruiting 1 Rond-Point des Champs-Elysées - 75008 Paris.

Évidence

Futur Directeur Général France

Leader Software/Pharmaceutique

Package très attractif — **Région parisienne + nombreux déplacements**

Opportunité exceptionnelle, pour un manager et un commercial de premier plan, de contribuer, en France, au développement d'une société leader sur son marché (produits et services).

LA SOCIETE
- 100 personnes, 100 MF de CA (France).
- Société américaine présente dans 13 pays.
- Leader mondial sur son marché.

LE POSTE
- Sous la responsabilité du titulaire actuel (évoluant vers un poste européen), à 100% responsable de la France, vous :
  - définissez, proposez et mettez en oeuvre notre stratégie de développement en France, avec un souci de croissance et du respect des marges,
  - assurez à titre personnel le suivi de grands laboratoires pharmaceutiques au plus haut niveau (Président, Directeur Général, Directeur Informatique) en renforçant notre position de leader dans la vente de soft mais surtout de services associés,
  - animez les équipes en place en France, Marketing-Commercial, Administration-Personnel-Finance mais aussi Directeurs et Chefs de projets, Ingénieurs...,
  - assurez une veille technologique de premier plan autour de nos différents domaines d'activités, en liaison avec les Etats-Unis.

PROFIL RECHERCHÉ
- Ingénieurs ou Ecole de commerce + 10/15 ans d'expérience réussie à la tête d'un centre de profit "technique", dans la vente de produits software et de services informatiques.
- *De bonnes introductions au sein des laboratoires* pharmaceutiques seraient un plus.
- Parfaitement bilingue anglais, vous avez un esprit commercial mais êtes également un bon gestionnaire, passionné par l'informatique (produits et services).

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 70703/LM à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.

Aberdeen - Birmingham - Bristol - City - Edinburgh - Glasgow — Leeds - London - Manchester - Slough - Madrid - Paris

NBS Selection-France — NBS — Selection and Search

A BNB Resources plc company — ISO 9002 Registered

LBW



Le Groupe Ecole Supérieure de Commerce,
établissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de PAU,
recherche son

Sécrétaire Général

Organisateur, vous coordonnez les moyens généraux et l'administration de l'établissement en adéquation avec ses besoins.

Manager, vous pilotez une équipe de 12 personnes et participez dans l'exercice global de votre mission, au maintien d'un climat favorable, et à l'éducation des jeunes.

Gestionnaire, rattaché au Directeur, vous lui apportez tous les éléments de gestion et d'appréciation nécessaires à la prise de décision, vous contrôlez et justifiez l'ensemble des charges et des produits générés par l'activité du Groupe.

A 35-40 ans, de formation **École Supérieure de Commerce**, vous avez impérativement une expérience de dix années dans une fonction similaire acquise en entreprise du secteur des services.

Faites nous part de vos réussites et de vos motivations en adressant votre dossier (lettre manuscrite, CV, photo et dernière rémunération) sous référence ML97115M à notre conseil

Monique Lévy conseil

Monique Lévy Conseil 30 place Pey Berland - 33000 BORDEAUX

GRAND SUD

Filiale française du leader mondial de notre marché,
nous fabriquons et commercialisons des biens d'équipement destinés aux entreprises en France et en Europe, (400 personnes, 310 MF de CA en 1996).
Pour accompagner notre développement, nous recherchons notre nouveau

DIRECTEUR INDUSTRIEL

Responsable du pilotage de deux sites de production (environ 200 personnes), vous serez particulièrement mobilisé sur les problématiques de développement de nouveaux produits, la maîtrise des prix de revient et l'amélioration de la réactivité.
Vous gérerez directement la production en flux tendu et coordonnerez l'activité des différents services (achat, ordonnancement, logistique).
Vous êtes membre de l'équipe dirigeante et rattaché au Directeur Général.

De formation Ingénieur Grande Ecole, vous nous démontrerez une expérience significative et des compétences affirmées en **gestion de production en flux tendu/MRP** de grandes et petites séries, en organisation et management d'équipes. Une expérience de management dans une culture américaine serait un plus ; la pratique de l'anglais est indispensable pour les relations avec le Groupe.

Merci d'adresser votre candidature
sous référence FHB 141 à Florence HADJAB
ACTIDE MANAGEMENT
43/45, rue Marius Jacotot - 92800 PUTEAUX



Vivre autrement le conseil en ressources humaines

Avec près de 50% de croissance par an et un chiffre d'affaires de 23 millions de francs pour 22 consultants, MIX RH souhaite se renforcer sur ses principaux métiers (Recrutement, Conseil, Formation) en intégrant :

- **2 CONSULTANTS EN RECRUTEMENT** Secteurs de l'Industrie et des Produits de Grande Consommation. réf. CR
- **1 CONSULTANT AUPRES DES ORGANISMES DU SERVICE PUBLIC** Spécialiste du Conseil en Ressources Humaines et de la Conduite de Projet auprès des collectivités territoriales et des services de Santé. réf. CC
- **1 CONSULTANT EN FORMATION** Elaboration et animation de stages. réf. CF

Au delà des compétences spécifiques à leur domaine d'expertise, leur réussite s'appuiera sur leur capacité à travailler en équipe, à partager leur savoir et à s'approprier nos valeurs.

Merci d'indiquer la référence souhaitée en adressant votre candidature (CV, lettre manuscrite, photo et prétentions) à *MIX RH - 2, rue du Colonel Driant - 75001 Paris.*

R.H. MIX

ACTI vitae

Ile-de-France - Nord-Est

Consultants

• Recrutement • Outplacement • Assurance Qualité

Notre groupe a pour vocation l'optimisation et la maîtrise stratégique des ressources humaines à travers une palette diversifiée de services et de conseils destinés principalement aux PME-PMI.

Professionnel de l'une de ces spécialités et possédant déjà de préférence un noyau de clientèle, vous cherchez à assurer votre développement en rejoignant une structure disposant des atouts pour aborder favorablement les marchés du futur tout en affichant clairement certaines valeurs : culte du client, passion du terrain et donc de l'efficacité, convivialité au sein d'organisations souples.

Parlez-nous de votre projet (temps partiel envisageable) si *vous partagez nos convictions,* en écrivant à Etienne Lux, PRH, 2 allée d'Enghien, 54603 Villers-lès-Nancy Cedex.



Parcours Ressources Humaines

Le Monde des Cadres

SPÉCIALISTE EXPÉRIMENTÉ

Vous avez une formation grande école (Ingénieurs, Commerciale ou Actuariat), complétée éventuellement par un diplôme universitaire en économie, et vous êtes passionné par les marchés et les instruments financiers. Vous avez acquis une expérience approfondie de quelques années de la gestion quantitative (indicielle) de portefeuilles de valeurs mobilières.

Vous êtes, bien sûr, bilingue anglais et vous maîtrisez la technique des futures et dérivés ainsi que la micro-informatique.

Nous vous proposons de prendre en charge l'entière responsabilité de la gestion d'une famille complète de fonds indiciels actions et taux d'intérêt (français et étrangers).

Nous sommes un Institutionnel important et notre collecte d'épargne est en très forte croissance. Vous bâtirez, au sein d'une équipe jeune et "à taille humaine" la politique d'investissement des fonds du Groupe et celle recommandée à la clientèle. Ce poste comporte de réelles opportunités d'évolution.

Merci de nous adresser votre curriculum vitae sous référence Dir.Inv. à :
RL&A, 2 bis, avenue Desfeux - 92100 Boulogne. La plus totale discrétion vous est bien entendu garantie.



recrute pour son département de Développement Economique, Montpellier Languedoc Roussillon Technopole :

Chargé(e) de mission

«ÉVÉNEMENTS ET MANIFESTATIONS»

Intégré au service «Ingénierie Evénementielle», vous serez moteur et acteur de la conception, de l'organisation et du déroulement d'opérations de promotion des entreprises de notre Technopole. Dans ce cadre, vous veillerez à développer des partenariats régionaux, nationaux et internationaux. Vous serez également responsable de la réalisation des opérations et de leur suivi budgétaire.
A 30 ans environ, de formation supérieure, type ESC option Marketing, vous avez une aptitude marquée pour les contacts commerciaux, la négociation et l'organisation. Compétent en marketing stratégique comme en marketing opérationnel, vous maîtrisez les nouveaux médias et la micro-informatique. Votre anglais courant est indispensable, *une deuxième langue est souhaitée.*
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite) sous réf. 119 O à notre Conseil : PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.



MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE



recrute pour son département de Développement Economique, Montpellier Languedoc Roussillon Technopole :

Chargé(e) de mission

«AGRO-DÉVELOPPEMENT ET BIO-TECHNOLOGIES»

Intégré au service «Promotion et Développement des Entreprises», vous aurez à agir pour fédérer les différents acteurs régionaux des secteurs de l'agro-alimentaire, de la nutrition et des bio-technologies (entreprises, centres de recherche, organisations professionnelles) autour de projets porteurs. Vous favoriserez les relations entre les différents intervenants, intensifierez les complémentarités entre les entreprises, proposerez et mettrez en place les outils nécessaires au développement des projets.
A 30 ans environ, de formation supérieure, si possible *Ingénieur Agro, vous avez une expérience de plusieurs* années dans la filière «agro-alimentaire et bio-technologies» dans une structure de développement économique et/ou en développement produit au sein d'une entreprise privée. Autonome, vous aimez les contacts et les négociations de haut niveau, vous maîtrisez les outils bureautiques, savez manier les données statistiques et parlez un anglais courant.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, *lettre manuscrite) sous réf. 119 N à notre Conseil* PSYNERGIE - Mail Jacques Cartier - 394, rue Léon Blum - 34 000 Montpellier.



MONTPELLIER - TOULOUSE - PARIS - LYON - ANNECY - MARSEILLE - NICE



ADIA
L'intérim est un métier

Nous avons aujourd'hui une place de premier plan dans notre profession. Notre effectif est de 750 personnes. Nous cherchons notre

Directeur juridique
Lyon

Vous dirigez notre service juridique (3 collaborateurs) qui couvre l'ensemble de la fonction : Droit des sociétés, Droit des affaires, Droit social, Assurances... Vous êtes le garant de notre vie juridique et le conseil avisé de notre Directeur général avec une attention particulière pour le Droit social.

Après une formation bac.+ 5 (DESS, DJCE...), vous avez une solide expérience en cabinet et/ou en entreprise (idéalement de services bien sûr) et êtes un réel généraliste de la fonction avec une expertise particulière en droit social. Vous parlez anglais.

■ *Merci d'adresser votre candidature à notre conseil Robert Beroud, sous référence 1757 LM. ALEXANDRE TIC, 7 rue Servient, 69003 Lyon.*

MEMBRE DE SYNTEC

ALEXANDRE TIC
Certifié ISO 9001



Fiscaliste

BP France, l'un des principaux opérateurs pétroliers en France, présent dans le raffinage, la distribution de produits pétroliers et la pétrochimie, recherche un

Diplômé d'un 3ème cycle de Fiscalité, vous possédez une expérience de généraliste de la fonction de 3 ans minimum, en entreprise ou en cabinet et maîtrisez l'anglais.

Au sein du Service Fiscal de la Direction Juridique et Fiscale (4 personnes) et en rapport direct avec l'ensemble des services opérationnels de la société, vous interviendrez sur des missions de conseil et accompagnerez les divisions opérationnelles dans leurs projets. Vous serez notamment responsable de la fiscalité directe d'un certain nombre de filiales et superviserez la partie "Impôts locaux".

De nombreuses perspectives d'évolution fonctionnelles et géographiques sont à envisager au sein du Groupe, en France comme à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence CG/MO à **BP France**, DRHC, Département Recrutement Formation Développement, 8 rue des Gémeaux, Cergy St-Christophe, 95866 Cergy Pontoise cedex.

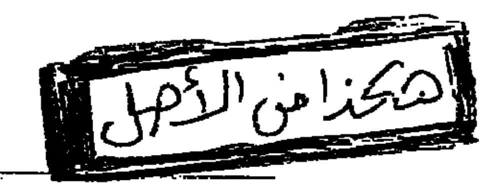
LBW

Carrières Internationales

Michael Page,
dans le cadre de son développement international,
ouvre son bureau
... à Milan.

Pour tout recrutement, veuillez contacter :
Christophe Duchatellier
Via Meravigli 3, 20123 Milano. Italia.
Tél. : (39 2) 806 800 1
Fax : (39 2) 720 151 67

MP Michael Page Finance
Gli specialisti della selezione finanziaria e contabile





Le Monde des Cadres

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi

Groupe prestigieux spécialisé dans l'intérim, recherche un

Consultant

Paris **(H/F)**

- ☐ Agé de 28/30 ans, vous justifiez d'une formation supérieure.
- ☐ Vous avez une première expérience dans le domaine comptable, financier, informatique ou dans l'intérim.
- ☐ Vous aimez le travail en équipe et souhaitez vous investir dans une activité en pleine croissance.
- ☐ Vous gérerez et développerez des contacts de haut niveau et vous évoluerez dans une structure dynamique et exigeante.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'adresser votre dossier de candidature à **Michael Page,** 3 bld Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de **taper votre CV sur 3617 MPage** *(Coniche 3,48F/Mn)* ou de vous connecter au **http://www.mpfrance.com** sous la référence CHD95000.

MP Michael Page

ORGANISME NATIONAL D'EXPERTISE ET DE CONSEIL AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

recherche

INGÉNIEUR CHEF DE MISSION

diplômé(e) d'une grande école d'ingénieur (Mines, Centrale, ...), âgé(e) de 35 ans environ - Réf. A1

CHEF DE MISSION D'EXPERTISE FINANCIÈRE

de formation financière ou comptable supérieure (École de commerce, D.E.S.C.F., ...), âgé(e) de 35 ans environ - Réf. A2

Vous rejoindrez une entité d'une vingtaine de personnes dont l'activité se situe à une charnière stratégique des relations entre les collectivités locales et les grandes entreprises exerçant des activités de gestion de service public (distributeurs d'eau, entreprises de traitement des déchets, ...). Vous aurez à organiser des missions d'expertises pluridisciplinaires auxquelles vous participerez pour évaluer par voie d'audit les résultats obtenus par ces grands opérateurs.

Rigueur, autonomie et aisance relationnelle sont des facteurs importants pour réussir dans ces fonctions. La réalisation de rapports d'expertise requiert aptitude à la rédaction et esprit de synthèse.

Postes basés à Paris. Fréquents déplacements de courte durée à prévoir en France.

Merci d'adresser sous référence choisie CV, lettre manuscrite et dernière rémunération à:

AEC - 14 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS

★ EURO RSCG FUTURS

SOCIÉTÉ D'ASSURANCE DIRECTE (500 PERSONNES), FILIALE D'UN GRAND GROUPE INTERNATIONAL, RECRUTE UN

Statisticien confirmé

De formation supérieure en statistiques (ENSAE, IMA, DESS...), vous justifiez d'une expérience de 3 à 4 ans dans la réalisation d'études statistiques dans le domaine du Marketing Direct (idéalement dans une société de vente par correspondance ou un cabinet d'études marketing). La connaissance du secteur de l'assurance est un plus mais pas indispensable.

Au sein de la Direction Actuariat et Statistiques et en étroite collaboration avec les autres directions de l'entreprise (Marketing, Sinistres, Ventes et Gestion), vous prendrez en charge la réalisation d'études statistiques (scoring, modèles de prévision ...).

Vous contribuerez ainsi à l'optimisation des budgets marketing, de la productivité et de l'organisation des plateaux téléphoniques, des processus de traitement (gestion des sinistres et souscription, ...).

Vos qualités d'analyse, votre rigueur et votre aisance relationnelle vous permettront de réussir à ce poste.

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions), sous la référence 114052, à EURO RSCG FUTURS 2 rue de Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

★ EURO RSCG FUTURS



Carrières Internationales

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR : INTERNET http://www.cadresonline.com MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET http://www.lemonde.fr/emploi



INTERNATIONAL POSITION
as
CHIEF OF ARCHITECTURE BRANCH IN THE COMMUNICATIONS SYSTEMS DIVISION
at the
NATO C3 AGENCY
THE HAGUE, THE NETHERLANDS

This NATO scientific and technical establishment expects the incumbent to lead a highly skilled and motivated team of 12 scientists and engineers, defining the communications architecture for NATO's strategic communications. The team produces standards, and "proof of concept" demonstrators for key aspects of the new communications architecture which provides the communications for NATO command and control across the complete NATO theatre of operations, including deployed operations capability.

The work includes support for the development of the NATO core network, which is based on ISDN, and internet technology based data services, the provision of deployable modular communications for out of area operations, the development of standards and prototype of a strategic tactical communications gateway, and the evaluation of ATM for military communications purposes.

Technical support deriving from this work, primarily targeted to assist NATO's operational commanders, is provided to standards bodies within NATO and to the procurement element of the NC3A, and to the nations.

The candidate for this post should have a university degree in a communications related scientific or engineering discipline, preferably equivalent to a Master's, and supplemented by relevant postgraduate qualifications and at least ten years experience. A good knowledge of modern communications techniques, technologies and standards is required, and the proven ability to lead a team. Good liaison skills with other NATO groups and nations are essential. The NATO official languages are English and French ; excellent knowledge of one is required and some knowledge of the other is desirable. Work in these posts is conducted in English.

The NATO C3 Agency offers :

- A pleasant, challenging, working atmosphere in an international community.
- An opportunity to work with highly qualified staff from all NATO nations in modern facilities, well equipped laboratories and access to the latest state-of-the-art equipment.
- Excellent contacts/collaboration with top national research/development institutes and industry for modern system design, test/evaluation activities.
- Excellent tax-free salary, including (where appropriate) expatriation, household and children's allowances, and additional privileges for expatriate staff.
- Education allowance for children, where appropriate, and excellent private health insurance scheme.
- Generous annual leave and home leave.
- A three-year contract which may be renewed by mutual consent.

Candidates, who must be NATO nationals, are requested to forward their resume (quoting Reference A5-CSD-1138) *in English or French, to arrive not later than 15 August 1997 to :*

Personnel Officer
NATO C3 Agency
PO Box 174, 2501 CD The Hague
The Netherlands

CONSEIL EN PRODUCTIVITE

- ○ DIRECTEURS DES VENTES
- ○ ANALYSTES
- ○ DIRECTEURS DES OPERATIONS
- ○ CHEF DE PROJETS
- ○ FORMATEURS
- ○ CONSULTANT EN FORMATION

Notre client est un leader international dans le domaine du conseil en productivité. Sa croissance exceptionnelle l'amène à rechercher des professionnels expérimentés pour les postes cités ci-dessus.

Seuls devront faire acte de candidature les professionnels possédant une expérience significative dans le conseil en productivité désirant améliorer leurs perspectives et augmenter leur potentiel de revenus.

Une maîtrise complète de la langue anglaise est essentielle et la connaissance d'autres langues européennes serait un plus. Les déplacements seront nombreux mais aucun déménagement ne sera nécessaire.

Pour ceux qui sauront atteindre leurs objectifs, les résultats seront extraordinaires.

Tous les dossiers de candidature seront traités dans la plus stricte confidentialité.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae en anglais à:

REF. EXP/LM/1697, LITCHFIELD ASSOCIATES N.V., Kruisweg 825 A, 2132 NG Hoofddorp, Pays-Bas, Fax: (31) 23 5626737.

DISPARITIONS

René-Jean Dupuy

Un juriste au savoir sans faille

RENÉ-JEAN DUPUY, professeur honoraire au Collège de France, membre de l'Institut, est mort jeudi 17 juillet à Nice, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Il avait suivi la carrière classique des professeurs de droit : l'agrégation en 1950, des chaires à Alger, Aix-en-Provence puis à Nice, où, avec d'autres, il implanta une studieuse université. Une originalité pourtant : il couronna sa carrière au Collège de France, qui, pour la première fois, fit ainsi appel à un membre des facultés de droit. Cette nouveauté, qui honorait à la fois le Collège et son élu, exigeait un choix irréprochable. Ce fut le cas. René-Jean Dupuy était à la fois un juriste au sens plein du terme, armé d'un savoir spécial sans faille, et un maître dont la culture et l'esprit de découverte franchissaient avec bonheur les bornages pédagogiques en usage. Il avait le double don, rarement cumulé, du verbe et de l'écrit. Son enseignement était nourri de sa recherche et sa recherche valait la peine d'être enseignée.

Dans le vaste du champ du droit international, il avait ses préférences, toutes tournées vers le grand large : le droit de la mer, le développement, les droits de l'homme, la *« cité terrestre »*, l'*« humanité dans l'imaginaire des nations »*. De quoi nourrir une bibliographie exceptionnelle et un travail sans répit. A s'en tenir là – ce qui serait déjà beaucoup –, on oublierait l'organisateur, le praticien, le missionnaire : le secrétariat général de l'Académie de droit international, la création à Nice de l'Institut du droit de la paix et du développement, celle de l'université Senghor à Alexandrie, les arbitrages, les plaidoiries, dont celle, mémorable, à La Haye, pour le Maroc dans l'affaire du Sahara occidental. Et, d'enseignements en missions, le tour du monde.

Pour tout cela, il avait reçu avec une philosophie souriante les décorations et les distinctions civiles, universitaires et académiques, françaises et étrangères qu'il méritait. Mais, plus encore justifiée, il aurait eu droit à la grand-croix de cette décoration dont Giraudoux regrettait l'absence et qui aurait consacré les talents et les vertus privés de récompenses officielles : l'amour conjugal et paternel, l'irrévocable don de l'amitié, l'art du dialogue et de la fête dans l'ensoleillement de la Méditerranée et le regard fraternel, lucide et confiant sur l'homme.

Georges Vedel

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 21-mardi 22 juillet sont publiés :

● **Accords internationaux :** un décret portant publication de l'accord entre le gouvernement de la République française et le gouvernement du royaume de Belgique concernant l'exécution en commun d'un programme d'observation de la Terre, signé à Paris le 20 juin 1979 ;

– un décret portant publication de l'accord de coopération culturelle, scientifique et technique entre le gouvernement français et le gouvernement de la République du Kirghizstan, signé à Paris le 3 juin 1994 ;

– un décret portant publication de l'accord-cadre de coopération entre le gouvernement français et le gouvernement de la République fédérative du Brésil, signé à Paris le 28 mai 1996 ;

– un décret portant publication de l'échange de lettres portant dénonciation de la convention franco-roumaine d'établissement du 27 août 1930, signées les 17 décembre 1996 et 5 mars 1997.

Sœur Françoise Vandermeersch

Une religieuse hors normes

FRANÇOISE VANDERMEERSCH, morte à Paris dimanche 20 juillet, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, n'était pas une « sœur » comme les autres. Cette religieuse a toujours été hors normes sans jamais être en marge, attachée jusqu'au bout à l'ordre des auxiliatrices du Purgatoire, où elle était entrée à vingt ans.

Très jeune, cette fille d'industriel du Nord approuve les revendications du Front populaire. C'est ce qui la décide à rejoindre une congrégation tournée vers les œuvres sociales. Après s'être occupée de catéchèse au lycée de jeunes filles de Nantes, puis d'action féminine et sociale à Tourcoing, Françoise Vandermeersch se voit confier la création d'une revue interne. Ainsi est née, en 1950, à Paris, *Echanges*, qui allait plus d'une fois défrayer la chronique.

Avec un beau regard bleu, une gaieté à toute épreuve et la facilité d'expression d'une bourgeoise bien dans sa peau malgré les séquelles d'une poliomiélyte qui la faisaient boiter, « Sœur Françoise » s'est vite distinguée à Paris. *Echanges*, seule revue française rédigée par des religieuses mais traitant de sujets généraux, a gagné un public plus large que celui auquel elle était destinée au départ.

Le hasard a voulu, en mai 68, que des « katangais », porteurs d'armes et recherchés par la police, trouvent asile dans le couvent de Françoise Vandermeersch. Elle a été l'une des seules, par la suite, à garder le contact avec ces enfants perdus de la Révolution, qui n'intéressaient plus personne...

Dans les années 70, *Echanges* consacre des dossiers à des sujets délicats, comme l'avortement, ce qui lui vaut des blâmes. Dès 1971, la revue ne dépendait plus des auxiliatrices, mais d'un centre international d'échanges, soutenu par des laïcs. En 1978, le centre et la revue étaient confiés aux dominicains, et Françoise Vandermeersch se consacrait à ce qui allait être le grand engagement de sa vie : la « Fraternité avec le Vietnam, le Cambodge et le Laos ».

La religieuse n'a cessé alors de voyager en Extrême-Orient, pour soutenir des œuvres d'éducation et de soutien aux femmes en difficulté. Sa défense du Vietnam lui a valu des critiques en France, où on l'a accusée de servir malgré elle le régime communiste. La Fraternité, dont elle était devenue présidente, compte aujourd'hui un millier d'adhérents.

R. S.

AU CARNET DU « MONDE »

Mariages

Marie-Line FRANCILLETTE
et
Edmond SIRVENTE

sont heureux de faire part de leur union, célébrée, le 5 juillet 1997, en la mairie du 20e arrondissement de Paris.

« Entre dans le mariage comme si tu commençais une nouvelle vie. »
Martin Gray.

Maryvonne OLLIVIER
et
Dominique LEGEAY

sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu le 19 juillet 1997, à Avessac (Loire-Atlantique).

Décès

– Paris.

Jean-Jacques DAUBIN,
homme de théâtre,
ex-pensionnaire
de la Comédie-Française,

nous a quittés, le 19 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-troisième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Carrières-sur-Seine, le mercredi 23 juillet, à 11 h 45.

De la part de :
Mme Paulette Eugénie Daubin,
son épouse,
Ses enfants
et ses petits-enfants,
M. Jean-Claude Daubin,
son fils et ses enfants,
George et Françoise Avignon,
sa sœur et son beau-frère,
et leurs enfants,
La famille Guy,
Ses nombreux amis et tous ceux qui l'aiment.

27, rue du Petit-Musc,
75004 Paris.

– Alain, Nancy, Jeanne et Alice Chenu,
son fils, sa belle-fille, ses petites-filles,
M. et Mme Michel Collignon,
son frère et sa belle-sœur,
Mme Jean Collignon,
sa belle-sœur,
Ses neveux et nièces,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Louise CHENU,
née COLLIGNON,

survenu à Saint-Cloud, le 18 juillet 1997, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

33, rue Saint-Placide,
75006 Paris.

– Christiane,
son épouse,
Pierre-Marie, Béatrice, Jean-François, Isabelle,
ses enfants,
Et leurs familles,
Suzanne Bernard, Jean-Claude Bernard
et sa famille,
Marie Picinbono
et sa famille,
Les familles Delmond, Lacombe, Lubet, Perilliat, Poli, Raffi et Surbled,
ont la douleur de faire part de la disparition de

René-Jean DUPUY,
agrégé des facultés de droit,
professeur émérite à l'université de Nice,
professeur honoraire
au Collège de France,
membre de l'Institut
(Académie des sciences morales
et politiques),
président de l'Institut
de droit international,
président du Tribunal suprême
de Monaco,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
de Saint-Charles (Monaco),
commandeur
du Ouissam alaouite (Maroc),
Bronz Star Medal (US Army),

à Nice, le 17 juillet 1997.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Régina,
71, boulevard de Cimiez,
06000 Nice.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Dina Sebbag, née Wizman,
son épouse,
Les familles Sebag, Bohbot, Kramejsen, Maman et Debache,
ont la douleur de faire part de la disparition du grand rabbin

Yaïr SEBBAG (ZTS'L),

décédé le 20 juillet 1997 (15 tamouz 5757), à Paris.

Il sera inhumé le 22 juillet (jeûne du 17 tamouz 5757) sur le mont des Oliviers, à Jérusalem (Israël).

– Lyon. Antibes.

Sabine et Jacques Brochier,
Gilles Roca,
Patrice et Françoise Roca,
Chantal et Miguel Torre,
Vincent Roca et Odile Juillac,
Jean-Loup et Béatrice Roca,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Camille (Mourette) ROCA,
née LAURE,

survenu le 19 juillet 1997, à son domicile de Lyon.

Une messe sera célébrée à son intention, le mercredi 23 juillet, à 11 heures, en l'église de l'Immaculée-Conception, Lyon-3e.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation, aura lieu dans la chapelle familiale Saint-Jean, route de Saint-Maymes, à Antibes (Alpes-Maritimes), le jeudi 24 juillet, à 10 h 30.

*« Celle qui n'est pas là,
comment la retrouver ?
Le cœur fait des mots
qui restent au coin des yeux. »*
Claude Roy.

Au monde

De Mourette ROCA,
née Marie-Camille LAURE,

à Mutti, sur les pas
de sa jeunesse, fille

éternelle, en esprit
en nos cœurs et en Lui
en familles, amis
liés et ré-unis

notre mère, grand-mère
a rejoint notre père
en arrière-grand-mère
en la maison du Père

en la lumière, femme
et son supplément dame
et en l'épouse, flamme
et sa brûlure d'âme

âme mère, maman
germe, levain, ferment
source, aimant ardemment
ceux qui la firent maman

au vent d'humanité

âme, le soir venu
sur l'autre rive, enfin
elle est passée, venue
au monde, autre, sans fin
et au lien d'amitié

telle qu'en elle-même
enfin l'humanité
la change, en nous, l'âme aime
humaine éternité

graine d'Humanité

d'elle on aime, on essaime
en filles et en fils
au présent, d'elle, on sème
où vient l'Homme, son Fils

enfant d'une Amitié

enfants, grands et petits
en nous, le mal de mère
et, de l'onde, âme outil
en nous, de fond, l'âme erre

eau salée, douce-amère
en nous, brise de mère
en creux, à flots, amers
vague à l'âme, outre mère

messagère, Mourette
et de printemps, et d'ailes
en mère, ailée, mouette
ailés, nous irons d'elle

où, rappelée, au Père
et retournée à Lui
en nous, en sœurs, en frères
à toujours, elle vit...

au monde

Gilles
Messidor.

32, cours de la Liberté,
69003 Lyon.

Gilles et Maia Roca,
25, rue de Longchamp,
75116 Paris.

– Le médecin général, inspecteur P. Tournoux,
Ses enfants,
Jacques et léda Tournoux,
Odile et René Cagnat,
Michèle Schneider
et Jean Paul Rodrigue,
Bernard Tournoux,
Brigitte et Yves Marquet,
Jean et Christine Tournoux,
Ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mireille TOURNOUX,
née FERROUILLAT,

survenu dans sa quatre-vingt-unième année, en son domicile parisien, le 18 juillet 1997.

Cet avis tient lieu de faire-part.

40, rue Poliveau,
75005 Paris.

« Dans ma famille, depuis la plus haute antiquité, on a rendu l'âme tant de fois que ça a fini par devenir héréditaire ! ».

La famille de Maurice Roche,
Ses amis,
Violante Do Canto, Isobelle Canto Da Maya,
Yves Coleman, Luz Moreno-Ducreux
et Marvin Coleman,
ont la tristesse de faire part du décès de

Maurice ROCHE,

survenu le 19 juillet 1997, à l'hôpital de Sèvres.

Un service religieux sera célébré à l'église Notre-Dame-de-Lourdes de Chaville, le jeudi 24 juillet, à 16 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Lagnes, le vendredi 25 juillet, à 17 heures, dans la plus stricte intimité.

16, rue du Père-Komitas,
92370 Chaville.

(Le Monde du 22 juillet.)

– Les Sœurs auxiliatrices,
Ses frères et sœurs,
Toute sa famille,
Les membres de la Fraternité chrétienne avec le Vietnam, le Cambodge, le Laos,
font part du décès de

Sœur Françoise
VANDERMEERSCH,

survenu le 20 juillet 1997, en sa quatre-vingtième année et sa cinquante-septième année de vie religieuse.

Ses funérailles auront lieu en l'église Saint-François-Xavier, place du Président-Mithouard, Paris-7e (métro Saint-François-Xavier), le jeudi 24 juillet, à 11 heures.

16, rue Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle,
75006 Paris.
X. Vandermeersch,
27 *bis*, rue E.-Péroux,
78600 Maisons-Laffitte.
72, rue de Sèvres,
75007 Paris.

(Lire ci-dessus.)

– Mme Jean Weill, née Hauser,
Antoine et Brigitte Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
Marie-Christine
et Etienne Choppy,
leurs enfants et petits-enfants,
François et Lisette Weill, née Stoefs,
Laurence Jantzen
et ses enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort du

professeur Jean WEILL,
médecin honoraire
des Hôpitaux de Paris,
médecin colonel honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre
national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
(3 citations),
combattant volontaire
de la Résistance,
ancien membre ou président
de diverses sociétés
savantes ou caritatives,

survenue le 20 juillet 1997.

Les obsèques auront lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Dons souhaités à l'Œuvre de secours aux enfants, OSE, 9, passage de la Boule, Paris-12e.

7, rue Lincoln,
75008 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Colette Wormser,
son épouse,
Thierry et Muriel Wormser,
Marc Olivier Wormser,
Laure Wormser,
ses enfants,
Paul, Noémie et Léa,
ses petits-enfants,
ont la grande peine de faire part du décès de

André WORMSER,

survenu le 19 juillet 1997.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, dans l'intimité.

6, boulevard Jean-Mermoz,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires de décès

– En mémoire,

Alain BELLANGER,
30 avril 1947-23 juillet 1988.

– Pour le douzième anniversaire de la disparition de

André JANNEY,

sa mémoire est rappelée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Anniversaires

François CHRISTIEN,

né le 22 juillet 1947, aurait eu aujourd'hui cinquante ans. Il a choisi de disparaître le 22 janvier 1982.

Que ses amis se souviennent.

Avis de messe

– Déjà vingt ans,

Jean SALUSSE

nous quittait tragiquement.

Le temps qui passe, n'efface ni la douleur ni la gloire de cette carrière prodigieuse et exemplaire.

Sorti major de la promotion Vauban (ENA), maître de requêtes au Conseil d'Etat, directeur de la Caisse des monuments historiques, président des Théâtres lyriques nationaux.

Que ceux qui l'ont connu et admiré aient une pensée affectueuse pour lui et, en union de prières, y joignent son père,

Victor SALUSSE,

décédé en juillet 1950.

Une messe est célébrée ce 23 juillet, dans leur paroisse, à l'église Saint-Louis, à Hyères (Var).

*« Je suis la lumière du monde
qui me suit ne marchera pas
dans les ténèbres,
mais aura la lumière de la vie. »*
Evangile selon saint Jean.

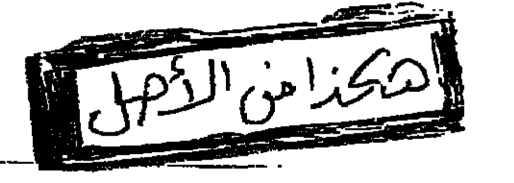
CARNET DU MONDE
21 *bis*, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05

Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. *Minimum 10 lignes.*



L'ÉTÉ FESTIVAL

Près de trois heures, en russe, pour « Loups et brebis », à Avignon : un spectacle qui tient l'auditoire envoûté. Miracle du théâtre, de la présence, de comédiens qui savent dire « au-delà » de mots communs, d'une langue partagée. Comprendre et faire comprendre, tenter de comprendre ou refuser, au nom d'une vision étroite du « sens » : c'est l'immense espace de tous les débats sur la fonction artistique. On y est aussi confronté à Paris où, à la Cité de la musique, les étudiants des conservatoires européens se forment au répertoire du XXe siècle, en Corse, à Oletta où « Le Parcours du regard » accueille des plasticiens contemporains exigeants, qui dérangent. Ce rejet de l'art contemporain, la Fondation du château de Jau en a l'habitude. Une exposition dresse le bilan de ses vingt ans de défense de l'art vivant.



LA PHOTOGRAPHIE DE GÉRARD RONDEAU

Bartabas

135 ch sous le capot, une vitesse de pointe de 185 km/h, c'est le coupé Volvo 1800E de 1969. Une voiture aux accélérations franches, à la direction dure, qui a une certaine tendance à se déhancher (amortisseurs trop légers). Au volant, Bartabas, prince d'Avignon jusqu'au 2 août avec « Eclipse », par le Théâtre équestre Zingaro, au Parc des expositions.

Vacances studieuses à la Cité de la musique de La Villette

Paris/Musique contemporaine. Des étudiants des conservatoires européens se forment au répertoire du XXe siècle. Pédagogie et concerts

ACADÉMIE DE MUSIQUE DU XXe siècle, Œuvres de George Benjamin, Harrison Birtwistle, Luciano Berio. Dominic Kelly (hautbois), ensemble instrumental, George Benjamin (direction). Le 19 juillet, Cité de la musique, Paris.

Le passant, le badaud ou encore le client attablé à la terrasse du Café de la musique, à La Villette, doit croire l'année scolaire toujours en cours : de jeunes gens y déambulent, violoncelle sur le dos, étuis à la main ou sous le bras. Le gros des troupes du Conservatoire prend ses quartiers d'été, mais, à la Cité de la musique, les vacances sont studieuses.

La deuxième édition de l'Académie de musique du XXe siècle y forme, sous l'égide de l'Ensemble InterContemporain et du Conservatoire, avec le soutien de la Sacem, des étudiants des conservatoires européens de musique à la musique de chambre et d'ensemble de notre siècle. La structure pédagogique est tenue par les solistes de l'InterContemporain et deux chefs, David Robertson, directeur musical de l'ensemble fondé il y a vingt ans par Pierre Boulez, et George Benjamin, compositeur et chef britannique. Quatre concerts de musique de chambre (du 15 au 19 juillet), deux concerts d'ensemble (les 19 et 20).

Les formations sont volontairement éclatées, diverses ; le répertoire est grosso modo atonal et avant-gardiste puisqu'il est en général entendu, dans les arcanes de l'InterContemporain, malgré les salutaires efforts d'ouverture de l'excellent David Robertson, que Chostakovitch, Britten, Martin, Hindemith, Gerhardt, Copland et quelques autres appartiennent à un « autre » XXe siècle dont le cas est réglé… Pourtant, en entendant (par exemple au Festival de Saintes, le 5 juillet) les cordes de l'Ensemble InterContemporain jouer correctement les *Black Angels* de George Crumb (inscrits au programme des concerts d'élèves à la Cité de la musique) mais massacrer *La Nuit transfigurée* de Schoenberg (pas de souffle, pas de sonorité, pas d'intonation), on se disait que le problème du « passage du siècle » n'est pas encore clairement assuré par ceux-là mêmes qui en font leur pain quotidien. Bien jouer les virtuosités prospectives n'est de toute évidence pas le garant d'une technicité universelle.

PROGRAMME SANS PITIÉ

Ce principe appliqué aux actions pédagogiques de l'Académie du XXe siècle, on peut se demander si l'on n'apprend pas davantage avec le *Trio op. 45* de Schoenberg qu'avec celui de Joël-François Durand, avec les *Bagatelles* pour quintette à vent de Ligeti ou la *Summer Music* de Samuel Barber plutôt qu'avec les *Relais* de Gilbert Amy… Il y a bien, inscrite au programme, la *Sonatine pour hautbois et basson* d'André Jolivet, confrère que le jeune Boulez traitait insolemment de *« joli navet »*… Mais, coincée entre Carter et Stockhausen, on se demande ce qu'elle vient faire là et quelles sont, ainsi mises en exergue, ses vertus pédagogiques…

Le programme dirigé par George Benjamin, le 19 juillet, est sans pitié : *Secret Theatre* de Harrison Birtwistle, *Chemins IV pour hautbois et cordes* de Luciano Berio et ses propres *Trois Inventions* (1993-1995). Benjamin a le goût large, mais il est intraitable quant à la technique et l'oreille. Si l'on peut mettre parfois en doute celle de Birtwistle, notamment dans son redoutable dernier opéra en forme de fatras polyphonique, *The Second Mrs Kong* (*Le Monde* du 6 juin 1995), *Secret Theatre* (1984) est probablement l'une des meilleures œuvres du compositeur britannique. Cette manière de *concerto grosso* opposant des solistes à un ensemble est très contrôlée, souvent savoureuse rythmiquement. Elle ose s'amuser, danser à l'occasion, des pauses aux belles harmonies balisent ses quelque vingt-huit minutes, ainsi que des solos, parmi lesquels on distingue ceux de la flûte et du basson. Un *concertino* (flûte, hautbois et clarinette) dessine de longues tenues à l'unisson ou des figures exubérantes qu'on croirait prises chez Messiaen. Parfois, le cor et la trompette les rejoignent, donnant une densité supplémentaires aux mixtures sonores du *concertino*. Magnifique fin, initiée par des percussions stridentes et s'éteignant aux cordes graves… Tout est parfait, à six ou dix minutes près. Mise en place parfaite, belle homogénéité du *concertino*, tonus des musiciens, dirigés par un Benjamin sans faille, *interprétant* cette musique qui le mérite amplement.

QUALITÉS ÉLOCUTOIRES

Les *Chemins IV* (1975) de Luciano Berio sont l'un de ces arrangements gigognes dont il a le secret : la base de cette pièce pour hautbois et onze cordes est la *Sequenza* pour hautbois seul, commentaire articulé autour d'un *si* pivot, et dont *Chemins IV* constitue la mise en harmonie et le trope (des silences sont envahis par des commentaires de cordes). Aimable babil qui demande une savante mise en place et des qualités élocutoires de la part du hautbois solo. Le jeune hautboïste britannique Dominic Kelly, dont on ne peut pas juger la sonorité dans une telle œuvre grevée de sons « parasités », semble promis au plus bel avenir.

On se réjouissait de réentendre les *Trois Inventions* de George Benjamin, un an après leur exécution par le London Sinfonietta au sous-sol un peu ingrat acoustiquement du Centre Georges-Pompidou (*Le Monde* du 26 juin 1996). Les sonorités diaphanes de son début sonnaient magnifiquement dans la belle acoustique de la « grande » salle de la Cité (on sait que Boulez, avec raison, appelle de ses vœux une salle plus grande encore permettant d'accueillir les grandes formations symphoniques devant un grand public).

Mais la musique n'est pas qu'une affaire d'acoustique. Après deux semaines de travail, les étudiants paraissaient soudainement fatigués, en partie déconcentrés, relâchant leur attention aux attaques et à l'intonation. Cela se fit particulièrement entendre lors du solo (un peu « savonné » par le trac) du bugle, dans la deuxième partie du triptyque, et plus encore au début de la troisième, qui demande une force contenue et tellurique. L'interprétation de cette musique de haut vol sera restée très en deçà de ce que les *Trois Inventions* exigent, mais les jeunes instrumentistes auront, faut-il espérer, retenu l'essentiel : le métier de musicien, la vie de concertiste, en prise aux textes exigeants, aux conditions les plus imprévisibles et à la routine sont – pour reprendre une formule ressassée – une affaire d'inspiration et de transpiration. « Le muscle et l'âme » : tel est le sujet duel qu'il méditeront sûrement lors de leurs vacances prochaines et méritées…

Renaud Machart

Antonio de Literes : un cru bien léger

Beaune/Musique ancienne. Découverte d'un incunable peu inspiré du baroque espagnol

LOS ELEMENTOS d'Antonio de Literes. Al Ayre Espanol, Eduardo Lopez Banzo (direction), Festival de Beaune, basilique Notre-Dame, le 20 juillet. Prochains concerts : les 25, 26 et 27 juillet. De 40 F à 300 F. Tél. : 03-80-26-21-30.

A Beaune, la tradition est maintenant bien établie : la programmation du Festival international de musique baroque réserve de grands moments rassembleurs – commencée par les *Vêpres de la Vierge*, de Monteverdi, cette édition s'achèvera, le 2 août, par le *Xerses*, de Haendel –, mais on s'y dévoue aussi à des raretés, voire des recréations. Cette année, les incunables étaient signés Tommaso Traetta (1727-1779), pour une *Antigone* dirigée par Christophe Rousset, et Antonio de Literes (1673-1747), pour *Los Elementos* (Les Eléments), un *« opéra harmonique dans le style italien »*, monté et enregistré dans la foulée (pour Deutsche Harmonia Mundi) par El Ayre Espanol, d'Eduardo Lopez Banzo. Cet ensemble fondé en 1988 a déjà signé, pour Deutsche Harmonia Mundi, trois disques consistants, notamment en ce qui concerne la musique religieuse baroque, territoire que l'illustre aîné de Lopez Banzo, Jordi Savall, avait laissé vierge.

Géant débonnaire et barbu, Lopez Banzo travaille ferme et veille au grain. Il n'a pas encore trouvé l'inspiration de haut vol dont est capable le Catalan, mais il sait éviter les approximations dont Hesperion XX a parfois fait la démonstration… Elève de Gustav Leonhardt, il s'assied devant un clavecin qu'il touchera pendant dix secondes seulement. La section de basse est partagée par un autre clavier (clavecin et orgue), deux guitares et des basses d'archets au rôle soliste (Literes était gambiste et violoncelliste à la cour de Madrid et, dans *Los Elementos*, dédie des parties concertantes à ces deux instruments). Deux parties de violon, auxquelles, pour quelques mesures, se joint un troisième violon. Manque-t-il des parties intermédiaires, dont ce violon serait le vestige, ou s'agit-il d'une bizzarerie due à quelque circonstance exceptionnelle ?

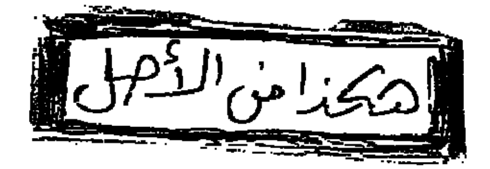
S'il fallait décrire la musique de Literes en termes oenologiques, ce à quoi la région autorise, on dirait que *Los Elementos* sont un aimable et gouleyant corbières. Pas davantage. A jeun, on s'autorisera à juger le cru un peu court d'inspiration et mince de texture. A l'exception de deux ou trois passages où l'atmosphère convoque un peu de poésie, le reste demeure dans une banalité d'inspiration assez décevante pour qui espérait des révélations sur cette partie peu connue de la musique espagnole.

AMABILITÉS ALLÉGORIQUES

Après huit heures de Wagner, un rien de Literes rafraîchirait ; après dix minutes de Literes, Wagner nous manque déjà. Le recours aux circonstances historiques peut apporter quelque explication : en 1700, avec l'arrivée des Bourbons (Philippe V) sur le trône d'Espagne et la guerre européenne qui s'ensuit, la *capella real* périclite. Pour subvenir à leurs besoins, les musiciens doivent jouer la musique que le public a envie d'entendre. Et cela donne les amabilités allégoriques et italianisantes de *Los Elementos*. On ne souhaite pas pareille aventure à l'ensemble InterContemporain, à Brian Ferneyhough, Antoine Bonnet, Marco Stroppa et consorts…

Tout cela (sup)posé, on tressera les lauriers les plus denses aux interprètes : voix féminines (Marta Almajano, Lola Casariego, Anne Grimm, Xenia Meijer) charnues, au timbre et à la diction chamarrés (à l'exception d'Anne Grimm, dont l'espagnol est de toute évidence perfectible), sous-emploi d'une belle voix de contre-ténor (Carlos Mena) et découverte d'une basse (Jordi Ricart) qui nous rappelle les claires douceurs du jeune Max van Egmont. Une section de *continuo* attentive et efficace (malgré le violoncelle souvent faux de Richte van Der Meer), et un violiste poète et éloquent, Ventura Rico, ne sont pas les moindres atouts de cet ensemble avec lequel il faudra désormais compter. On les retrouvera volontiers, mais dans un répertoire plus consistant.

R. Ma.



À L'AFFICHE

L'Orchestre d'Etat de Russie à Saint-Riquier
Les 25 et 26 juillet, l'Orchestre d'Etat de Russie et Evgueni Svetlanov, leur chef, s'arrêteront dans ce festival organisé en baie de Somme, après avoir joué à Saint-Martin-de-Crau, les 22 et 23 juillet en compagnie du violoncelliste Truls Mork. Dans leurs bagages, ils ont apporté Tchaïkovski et Dvorak. Faut-il redire que chacun des concerts de ces Russes est une expérience inoubliable. Ces derniers n'ont pas leur pareil pour dynamiter les chefs-d'œuvre parfois usés jusqu'à la corde.
Festival de Saint-Riquier, concerts dans l'abbatiale, 80 Saint-Riquier. Tél. : 03-22-28-82-82. Musique aux aulnes, 13 Saint-Martin-de-Crau, concerts dans la Grange. Tél. : 04-90-47-09-99.

Festival Out There
Pour sa cinquième édition, le festival Out There, installé à Gorron, un village de Mayenne, prend le pari de démontrer les connexions entre techno, dub, world music et rock progressif. Pendant quatre jours et sous trois chapiteaux, on croisera, dans une humeur qu'on devine *baba cool* et bonne enfant, Banco de Gaïa, Hawkwind, Spicy Box, Edward Ka-Spell, Electric Groove Temple, Ozric Tentacles...
Gorron (53), les 25, 26, 27 et 28 juillet. Forfait 4 jours : 250 F. Tél. : 02-33-38-12-12.

ET SUR INTERNET
Le journal des Festivals, nos photographies et reportages : www.lemonde.fr/festivals

Sur la démocratie chorégraphique

« Danse à Aix » à la recherche de Jean-Jacques Rousseau

VOILÀ vingt ans que ça dure, cette histoire de danse à Aix, l'âge ou pas loin, de beaucoup des artistes qui envahissent la ville au mois de juillet. Si l'on n'y a pas pris garde, si l'on n'a pas suivi cette aventure, on se retrouve avec l'esprit au mieux d'un Martien, au pire d'un ethnologue. Mais certains Martiens font métier d'ethnologue. Le Martien, lui, va s'extasier sur cette ville où la danse a investi corps et âmes, scènes et rues, comme si elle faisait partie de la vie quotidienne, comme si danseurs et habitants s'organisaient selon les règles d'un nouveau Rousseau, naïf un peu, et sûr de lui, en train de rédiger un nouvel « Essai sur la démocratie chorégraphique ».

Il y a huit jours, c'était Odile Duboc qui, avec François Michel, mettait en place ses *Jardins mobiles*, devant le pavillon Vendôme, avec une cinquantaine de danseurs dont pas mal d'Aixois. Déjà soumis aux formes antédiluviennes du sculpteur Claude Amado, gage de l'éternité du monde, le jardin est devenu le lieu d'un glissement progressif du réel vers un univers à la Peter Greenaway, le meurtre excepté. Quand commence l'action, quand s'arrête-t-elle ?

Qui est le promeneur, le danseur, la statue ? Qui est la vie et qui est son image ? L'ethnologue de service retient des textes mis à sa disposition quelques explications dont l'évidence saute aux yeux : l'idée dominante de ces *Jardins mobiles*, selon Dubosc, est en effet de « *travailler à la mise en jeu de la transformation du regard que l'on porte sur les choses* ». Ou encore de jouer sur « *un éclatement de l'es-pace, une multiplication des points de vue, une addition des regards* ». « *Comme un kaléidoscope chorégrahique*, ajoute un poète du programme, *qui n'en finirait pas de jouer avec le mistral.* » Et comme toute démarche explicative, lorsqu'il s'agit d'architecture ou de danse, s'achève soit par Derrida, soit par Virilio, c'est ce dernier qui a été élu pour conclure cette délicieuse confusion : « *l'évidence de l'explicite et l'évidence de l'implicite* ».

> **Ils ont de vraies gueules qui semblent avoir répété pour être tendues, mais auxquelles il échappe des sourires désarmants**

A cet égard *Sens interdit*, donné à deux reprises cette même semaine par le Junior Ballet du Conservatoire de Paris, dans le parc Rambot, pouvait décevoir l'amateur de concept, mais ne pouvait qu'enthousiasmer le Martien. Le parc Rambot est un « espace vert » assez bête. D'un côté des joueurs de foot, de l'autre, une quinzaine de danseurs entraînés par Frédérique Chauveaux. On leur a confectionné une sorte de ring autour duquel les curieux, les spectateurs, s'assoient dans l'herbe. Beaucoup ont à cet égard une souplesse qui ne trompe pas sur leur motivation. Le ring est occupé par des barrières de métal standard qui servent de barre de danseur, barres fixes ou parallèles des gymnases, praticable simple et mobile qui permet un feu d'artifice de positions corporelles impeccablement réglées, maîtrisées.

Danseurs ou danseuses, ils ont de vraies gueules qui semblent avoir répété pour être tendues, mais auxquelles il échappe des sourires désarmants. Ils ont des tenues, dans ces matériaux et ces couleurs modernes que les pompiers et les gymnastes affectionnent. Cela met en valeur une abondante transpiration qui va de pair avec un vocabulaire à mi-chemin entre les onomatopées et les mots en « -tion », justement : aliénation, répression, libération, exploitation, révolution, information... Pas besoin d'ethnologue. Même le Martien comprend que le parc Rambot est devenu un parc à thème. *Sens interdit* dure une demi-heure à tout casser. Les danseurs virevoltent dans ce mixer à concepts avec toute la précision qui manque, là-bas, à l'autre bout du parc, autour du ballon de football. L'exactitude du geste, l'économie du temps, c'est bien là que la grâce trouve sa source, qu'ils soient danseurs ou athlètes. Comme ils le sont ici, avec l'intelligence d'un silence relatif.

Frédéric Edelmann

HORS CHAMP

■ Suite aux annulations de 10 % des crédits du ministère de la culture (*Le Monde* daté 20-21 juillet), la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (FNSAC-CGT) a estimé, lundi 21 juillet, dans un communiqué, que **Catherine Trautmann** « *a eu beau déployer de louables efforts de pédagogie à Avignon, elle ne pourra empêcher que les coupes budgétaires représentent en tout premier lieu un coup porté à l'emploi. La période estivale est traditionnellement celle des mauvais coups. Celui de cette année a un goût particulièrement amer* ».

■ Le palais de marbre du roi de Prusse **Frédéric-Guillaume II** (1744-1797) a rouvert ses portes, samedi 19 juillet, à Potsdam, près de Berlin, après soixante ans d'oubli. Neuf années et 16 millions de deutschemarks (55 millions de francs environ) ont été nécessaires pour rendre à quelques salles du bâtiment principal leur lustre d'antan. Il faudra encore huit ans de travail pour achever les restaurations. Une exposition marque le bicentenaire de la mort du monarque.

■ Les promeneurs dans la vallée de la Loue, autour d'Ornans (Doubs), le village natal de **Gustave Courbet**, peuvent admirer en plein air des reproductions de ses toiles, à l'endroit même où le maître les a peintes, il y a plus d'un siècle. Ce parcours de sept tableaux commence par la *Grotte de la Loue*, à Ouhans, et se termine par une *Scène de halage*, à côté du superbe château de Cléron. Le département a supervisé une opération qui se veut une « *reconquête des paysages* ». Les visiteurs pourront admirer les vrais Courbet au musée d'Ornans.

■ Le chanteur **David Byrne**, a annulé le concert qu'il devait donner mardi 22 juillet au Bataclan à Paris. Il pourrait revenir à l'automne, selon sa maison de disques.

■ Le chanteur britannique **Boy George** (*notre photographie*) attribue le succès des représentants de la brit-pop, en particulier celui d'**Oasis** – pourtant détrôné de la première place des hit-parades britanniques après une semaine par Puff Daddy et Faith Evans –, aux programmateurs de radio « *de vieux hippies qui tentent*


D.R.

de revivre leur jeunesse ». De passage à Paris, le 18 juillet, l'ancien chanteur de Culture-Club se déclare « *un peu fatigué par cette mode rétro* ».

■ **Raquel Welch** n'a pas réussi à sauver la comédie musicale *Victor/Victoria*. L'actrice américaine a repris, le 10 juin le rôle d'une femme travestie, créé par Julie Andrews il y a deux ans, pour une durée prévue de six mois. Mais le rideau tombera le 27 juillet sur un spectacle dont le succès est mitigé.

L'Atelier Fomenko, coqueluche de Moscou

Avignon/Théâtre. Donnée en langue russe sans sous-titres, « Loups et brebis » envoûte durant près de trois heures. Grâce à ses acteurs, qui sont « comme des désirs »

LOUPS ET BREBIS, d'Alexandre Ostrovski. Mise en scène de Piotr Fomenko. Avec Galina Tiounina, Ksenia Koutepova, Polina Koutepova, Youri Stepanov, Madeleine Djabraïlova... 22 juillet à 18 heures, Lycée Saint-Joseph. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 2 h 55.

De tous les théâtres russes venus ce juillet 1997 à Avignon, c'est l'Atelier Fomenko qui nous est présenté comme le *nec plus ultra*. Créé en 1993 par Piotr Fomenko, cet « Atelier » (il tient à son nom) n'est pas un théâtre comme les autres. Il est sans vrai domicile fixe. Il compte dix acteurs et quatre metteurs en scène permanents, qui répètent et jouent sept spectacles à la fois. « *Il perçoit une petite subvention officielle, mais il subsiste grâce aux sponsors* », précise la brochure éditée par les Russes, dans laquelle quatre grandes banques moscovites, ont pris quatre pleines pages de publicité.

Avant la dislocation de l'Union soviétique, la publicité était ignorée à Moscou. Il n'y existait qu'une enseigne, lumineuse, que l'on distinguait bien à travers les neiges et les brumes gelées de l'hiver. Elle recommandait, sans vraiment insister : « Mangez des glaces ». Les acteurs de Piotr Fomenko sont, nous dit cette brochure, la coqueluche de Moscou. Ils présentent à Avignon quatre pièces dont *Loups et brebis*, d'Alexandre Ostrovski. « *Ce n'est pas par hasard qu'Alexandre Ostrovski, qui a décrit, au siècle dernier, l'émergence de la bourgoisie russe, est devenu l'auteur le plus joué dans le Moscou d'aujourd'hui* », est-il écrit dans le programme. En effet, « *après l'entrée de la Russie dans l'économie de marché* », les pièces d'Ostrovski sont d'une actualité brûlante : presque toutes ont pour propos des questions d'argent, des brigandages et carambouilles de négociants, des filouteries d'anciens et nouveaux riches.

UNE COMÉDIE AU BÂTI SOLIDE

L'action de *Loups et brebis*, ce sont des mariages d'intérêt contrariés ou provoqués par des fausses reconnaissances de dettes et autres grivèleries. C'est une comédie au bâti solide, bien rythmée. Piotr Fomenko signe lui-même la mise en scène. Dans une cour du Lycée Saint-Joseph, il a disposé des meubles d'une mocheté délibérée. Ce qui jure avec les costumes, élégants et coûteux. Les interventions de mise en scène sont rares et plutôt bon enfant. Comparés aux autres spectacles russes joués à Avignon, comme *K. I. du Crime*, *Les Lamentations*, ou *Chambre d'hôtel dans la ville de NN*, ces *Loups et brebis* sont du plus pur traditionnel.

Eh bien ! ce spectacle, donné en langue russe sans sous-titres, tient l'auditoire, près de trois heures, sous un envoûtement absolu. On entendrait, là-haut, sur les tuiles du toit du lycée, une guêpe marcher. Cela par la seule vertu des comédiens de Fomenko, surtout Galina Tiounina, d'une belle gaieté d'imagination en « jeune fille pauvre » qui met tout en œuvre pour séduire un juge vieux garçon, désespérément honorable, et Youri Stepanov, le dit juge, lunaire, brioché, souriant, un peu montgolfière flottant dans les nimbus. Comparé à ce qu'osent faire, à Avignon, dans d'autres troupes, Oksanna Missina et Avangard Leontiev, le jeu des Fomenko est, comme la mise en scène, classique. Mais ces acteurs irradient un allant, un bonheur de jouer, qui aère et enchante. « *Ils sont gracieux et naturels, comme des désirs* », écrit la critique russe Marina Zaïonts. C'est tout à fait ça.

Michel Cournot

La Corse ouverte aux différences

Oletta/Art. Insulaires ou d'« ailleurs », des artistes s'installent dans un village perché

LE PARCOURS DU REGARD, Daniel Dezeuze, Ange Leccia, Fayed Haider Raza, Jean-Laurent Albertini, Marc Ledoyen, Mighele Raffaelli, Nicole Saussois. Quartier Salicetu, Oletta. Tél. : 04-95-39-02-50. Jusqu'au 9 août. Catalogue 44 p., 30 F.

L'été 1967 fut le dernier avant ce mois de mai devenu fameux et qui, s'en souvient-on ?, devait permettre de jouir sans entraves. Ange Leccia était alors âgé de quinze ans, l'âge des boums et des premiers émois. De ces slows qu'on espérerait langoureux, et qui ne sont que timides. A fortiori lorsqu'on est corse. Alors, Ange et ses copines se réfugiaient dans les caves de leur village, Oletta, et flirtaient à l'abri du soleil et du regard oblique des adultes.

Leccia est revenu dans les caves de sa jeunesse. A Oletta, elles ne manquent pas, dans ce village perché entre Bastia et Saint-Florent. Les familles y pressaient autrefois les olives, ou le raisin qui produit un des meilleurs vins du pays. On y cuisait parfois le pain. Dans la cave Guidi, qui porte encore les traces de suie des feux de salaison, Leccia rend hommage à ses troubles d'adolescent, une vidéo montre en gros plan, rendu parfois flou, plus par les souvenirs que par la caméra, un visage de jeune fille, accompagné de ces musiques que l'on n'entend plus guère mais qui rappellent à toute une génération des nuits de satin blanc.

Ce retour aux sources est dû à l'initiative d'une association qui, depuis sept ans, organise chaque été un « Parcours du regard » à travers le village. Insulaires et *pinzuti* ont pu ainsi, au fil des saisons, croiser le petit monde de Hervé Di Rosa, celui d'Ernest Pignon Ernest, les pommes de terre de Henri Cueco, pas déplacées près des anciens pressoirs, et les cocos-fesses de Hervé Télémaque, qui rappelaient fort à propos que vérité en Corse peut être mensonge aux Caraïbes. Ce que fait aussi cette année Jean-Laurent Albertini avec ses figues si suggestives. La figue dans tous ses états, peinte, dessinée, encensée et mise en forme de retable, réduite en compote ou en confiture, ou encore sublimée, distillée en alcool rare et doux. Où l'on découvre que les Corses (Albertini vit à Ajaccio) aiment le plaisir. Et ne détestaient pas le travail : Albertini a localisé très précisément une antique aire d'abattage du grain, cercle de pierres posées en plein rien, mais environné de plantes qu'il a gravement dessinées, magnifique et fragile herbier menacé par le premier feu de maquis venu.

L'idée d'un labeur insulaire est aussi accréditée par Daniel Dezeuze, qui penche vers l'option braconnier : posés dans la superbe cave Romanacce, ses nasses hypothétiques, ses pièges à dahut n'attendent que le bon vouloir du trappeur. Mais il leur manque la patine que confère un long usage. A l'inverse, les peintures de Fayed Haider Raza semblent avoir toujours été accrochées dans la cave à vin des Agostini. Qu'un mystique hindou soit chez lui dans un sous-sol de la « Conca d'Oru » n'est pas le moindre des miracles d'Oletta. Comme tous les miracles malheureusement, celui-ci génère ses sceptiques : les accusations d'élitisme volent bas, et l'art contemporain dérange parfois, en Corse comme ailleurs.

Pourtant, les organisateurs n'hésitent pas à frapper fort, quand il le faut. Le 29 juillet, huit artistes plasticiens corses interpréteront une pièce inspirée par le procès qui opposa Brancusi aux autorités américaines, qui déniaient à une de ses sculptures la qualité d'œuvre d'art. Le 7 août, les visiteurs auront droit à une lecture de textes d'Aimé Césaire, et enfin, le 9 août, ils entendront des chansons de Bobby Lapointe entonnées par les Négropolitains. Une preuve, s'il en était encore besoin, que la Corse peut être un pays de culture, ouvert aux différences et accueillant aux étrangers.

Harry Bellet

Défendre les artistes

Cases-de-Pène/Art. La Fondation du château de Jau fête ses vingt ans

VINGT ANS D'ART CONTEMPORAIN, Château de Jau, 66 Cases-de-Pène. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 septembre. Tél. : 04-68-38-90-10.

Décourageante antienne : il n'y a pas d'amateurs et de collectionneurs d'art contemporain en France. Ou si peu. D'ailleurs, s'il y en a, ils se cachent. Par malheur, rien de tout cela n'est faux. Toute comparaison avec des nations étrangères, la Grande-Bretagne ou l'Allemagne par exemple, pour ne rien dire des Etats-Unis, suffit à établir combien la situation française est médiocre. Il manque ces collectionneurs phares – Saatchi, Ludwig ou Panza Di Biumo – dont les acquisitions et les initiatives n'ont pas peu contribué à convaincre leurs concitoyens de s'intéresser à ce qui se passe dans les ateliers et les galeries. En France, s'il existe de tels ensembles en mains privées, ils se dissimulent et exigent le plus rigoureux anonymat. Cette absence, ou cet excès de secret, sont évidemment de nature à aggraver la crise de l'art contemporain.

Autant de raisons pour s'affliger. Autant de raisons aussi pour rendre hommage à Sabine Dauré et à sa Fondation du château de Jau. Là, dans les vignes du Roussillon, s'est créée dès 1976 une Fondation pour exposer et défendre la création actuelle.

UN BILAN

La première manifestation eut lieu en 1978, avant que ne s'organise une politique des arts plastiques digne de ce nom, avant la création des FRAC, avant la multiplication des centres d'art, avant que ne naissent dans la région, à Sète, à Montpellier, à Nîmes, les musées où il est devenu habituel de se rendre chaque été. Cette initiative privée s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui sans bénéficier d'une aide publique, s'autofinançant, mécénat direct de l'entreprise familiale, vouée à la production et la commercialisation des vins de la région.

L'exposition du vingtième anniversaire est celle d'un bilan. Elle réunit des œuvres des artistes qui ont bénéficié en ces lieux d'une exposition personnelle. Le premier fut Karel Appel, le dernier en date Antonio Saura. Dans la liste, les noms illustres foisonnent : Olivier Debré, Antoni Tàpies, Claude Viallat, Gérard Gasiorowski, Robert Combas. Elle énumère aussi des artistes américains, qui jusqu'alors avaient été peu ou pas montrés en France, Robert Zakanitch en 1983, Jules Olitski en 1984, Gordon Hart en 1991. Les peintres méridionaux n'en sont pas absents non plus, ce qui ne peut surprendre étant donné la nécessité de créer et de maintenir des liens avec le milieu régional.

L'accrochage, dans les trois grandes salles aménagées à l'étage d'une ancienne magnanerie, est à l'image de cette variété et de ce goût pour les aventures. Il ose des rapprochements à haut risque, dont certains auteurs ne sortent pas à leur avantage. Si Debré et Olitski peuvent faire bon ménage, si rien n'affecte la cohérence et la singularité de l'abstraction selon Shirley Jaffe, si un Gasiorowski ou un Beckley s'imposent sans peine par leur énergie, il n'en va pas de même de créations plus fragiles et moins abouties.

L'expérience peut se révéler cruelle et déconcerter le visiteur, mais elle a valeur pédagogique. Un collectionneur peut se tromper. Il est rare qu'il l'ignore longtemps. Mais combien préférables ce risque et ces aveux à la crainte, à l'inertie, à l'incuriosité qui sont, en France, la règle en matière d'art vivant...

Philippe Dagen



Les ravages d'un pique-nique

Reprise à Paris de « Picnic », de Joshua Logan, sorti en 1956, avec Kim Novak et William Holden



LE RÉALISATEUR Joshua Logan assurait détester la plupart de ses films, avant de dresser la liste de ceux qu'il adorait, c'est-à-dire un peu plus de la moitié de sa filmographie : *Bus Stop*, avec Marilyn Monroe et Don Murray, *Sayonara*, *Camelot*, et *Picnic*. Seul *Picnic* présente un véritable intérêt, et pas seulement en raison d'une interprétation très solide (William Holden, Kim Novak, Susan Strasberg) et de la transposition très inventive à l'écran d'une pièce de William Inge. Jamais réédité depuis sa sortie en 1956, *Picnic* dynamite très intelligemment le mythe de la famille américaine, à une époque où elle pouvait encore apparaître sacrée et immuable. *« J'ai voulu faire un film sur la solitude des beaux, au lieu de ces films détestables sur la solitude des laids, des femmes à bec de lièvre et des hommes à pied bot »*, affirmait Logan dans un film où il n'est question que d'obsession sexuelle et de personnages dont la libido, refoulée, explose comme une Cocotte-Minute dès qu'un étranger vient bouleverser l'ordre des choses.

★ Grand Action, 5, rue des Ecoles, Paris-5e. Mo Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-43-29-44-40.
★ Mac-Mahon, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17e. Mo Etoile. Tél. : 01-43-29-79-89.

UNE SOIRÉE À PARIS

Roland Hanna Trio
Sir Roland Hanna – fait chevalier en 1969 par le président du Liberia –, pianiste chez Charles Mingus, accompagnateur de Sarah Vaughan, membre du big band de Thad Jones et Mel Lewis, soliste pour tous les talents du jazz, compositeur raffiné, enregistre en club, à Paris. Avec lui, le contrebassiste Richard Davis et le batteur Andrew Cyrille, remarquables aventuriers depuis les années 60. Ne pas rater.
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac. 80 F.

Ebony Steelband
Chaque année, à Londres, fin août, les steelbands tiennent le haut du pavé dans le quartier de Notting Hill, à l'occasion du carnaval jamaïcain et caribéen. Ils s'affrontent dans un concours trépidant, comme ceux qui se déroulent à Trinidad, où naquit au début du XIXe siècle cette tradition d'orchestres de bidons. Lauréat en 1996, Ebony Steelband se produit pour la première fois en France.
Jardin du Luxembourg, 18 heures, les 22 et 23 ; jardin des Tuileries, 19 heures, les 24 et 25. Tél. : 01-49-87-50-50. Entrée libre.

El Medico de la salsa
Recyclage réussi pour le plus fameux toubib de La Havane. Il y a seulement quelques années, il donnait des concerts entre deux tours de garde à l'hôpital, il est aujourd'hui l'un des chouchous des danseurs cubains.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 23. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Kan'nida
Militant pour la défense du *gwo ka*, la musique traditionnelle de la Guadeloupe, le groupe Kan'nida tisse un lien fort et secret entre le passé et le présent. Emportés par le galop farouche des percussions, ses textes vifs chantent en créole l'âme et les mœurs de la société guadeloupéenne.
Jardin des Tuileries, 19 heures, les 22 et 23 ; jardin du Luxembourg, 18 heures, les 24 et 25 ; parc de Choisy, 21 heures, le 26 ; parc de Belleville, 19 heures, le 28. Tél. : 01-49-87-50-50. Entrée libre.

Kek Lang
Chants religieux et chants de fêtes, danse du bâton, rythmes frappés à la cuillère sur des pots au lait : originaire de l'est de la Hongrie, révélé dans le film *Latcho Drom*, de Tony Gatlif, le groupe Kek Lang perpétue avec panache une tradition tsigane transmise de père en fils.
Arènes de Montmartre, 18 heures, le 22 ; place des Fêtes, 21 heures, le 22 ; jardin du Luxembourg, 18 heures, les 28, 29 et 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Entrée libre.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Ne touchez pas à Molière
d'après Molière, mise en scène du Footsbarn Travelling Theatre, avec Agnieska Bihel, Christophe Bihel, Paddy Hayter, Shaji Karyat, Heinzi Lorenzen, Joe Cunningham, Harry Holtzman, Masseouda Sekkal, Kes Hayter, Sasha Vine et deux musiciens.
Parc de Choisy, Paris 13e. Mo Place-d'Italie. Les mercredi 23 et jeudi 24, à 21 h 30. Parc de Belleville, Paris 20e. Mo Couronnes. Les vendredi 25 et samedi 26, à 21 h 30. Collège des Irlandais, Paris 5e. Mo Monge. Les lundi 28 et mardi 29, à 21 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 h 15. 70 F et 90 F.*

SÉLECTION

Achille Tonic
de Ferdinand Lecomte, avec Corinne Benizio, Gilles Benizio, Isabelle Caubère, Luisa de Martini, Philippe Risler et Vadim Sher.
Chapiteau, 43, quai d'Austerlitz, Paris 13e. Mo Austerlitz, Quai-de-la-Gare. Du mardi au dimanche, à 20 h 30. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 2 heures. 70 F et 90 F. Jusqu'au 14 août.*

Exercices de style
d'après Raymond Queneau, mise en scène d'Albert de Freitas, avec Hélène Deregnier, Franck Lamarre, Isabelle Bouvrain, David Legras, Florence Maury et Albert de Freitas.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 h 30 et 21 heures. Tél. : 01-42-80-01-81. Durée : 1 h 45. 100 F et 160 F. Jusqu'au 30 août.*

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face au 55, quai de la Tournelle, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Du mardi au samedi, à 21 h 15 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 30 août.*

Italienne avec orchestre
de Jean-François Sivadier, mise en scène de l'auteur, avec Cyril Bothorel, Charlotte Clamens, Norah Krieff et Jean-François Sivadier.
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mo Châtelet. Les mercredi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les samedi et dimanche, à 18 heures et 21 heures. Tél. : 01-49-87-50-50. Durée : 1 h 20. 70 F et 90 F. Jusqu'au 4 août.*

Les Jumeaux vénitiens
de Carlo Goldoni, mise en scène de Gildas Bourdet, avec Sophie Bouilloux, Kristov Carpi, Isabelle Carré-Goethals, Bruno Choel, Richard Guedj, Franck Jazède, Jean-Michel Molé, Alice Papierski, Yves Pignot, Michel Scotto Di Carlo et Philippe Uchan.
Théâtre Hébertot, 78 bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 16 heures et 20 h 30. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 2 h 30. De 70 F à 200 F. Jusqu'au 30 août.

Les Nuits blanches
de Fedor Dostoïevski, mise en scène de Michel Sigalla, avec Christine Lapsca et Ivan Radkine.
Crypte Saint-Paul, face, 36, rue Saint-Paul, Paris 4e. Mo Saint-Paul, Sully-Morland. Du jeudi 24 au samedi 26, à 21 heures ; le dimanche 27, à 18 heures. Tél. : 01-42-77-47-54. Durée : 1 heure. 50 F et 90 F. Dernières.*

Les Palmes de M. Schutz
de Jean-Noël Fenwick, mise en scène de Gérard Caillaud, avec Gérard Caillaud, Béata Nilska, Emmanuel Patron, Christiane Muller, Patrick Zard' et Claude d'Yd.
Théâtre de la Michodière, 4 bis, rue de la Michodière, Paris 2e. Mo Opéra, Quatre-Septembre. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-47-42-95-22. Durée : 3 heures. De 50 F à 220 F. Jusqu'au 30 septembre.

Quelqu'un
de Robert Pinget, mise en scène de Jacques Seiler, avec Jacques Seiler.
Théâtre Montparnasse (Petit), 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-43-22-77-30. Durée : 1 h 20. 60 F et 120 F. Jusqu'au 30 août.*

Les Rustres
de Carlo Goldoni, mise en scène de Jean-Simon Prévost, avec Sandrine Ambert, Sylvain Chamarande, Céline Codogno, Alexandre Colas, Pascal Cotinat, Claude Dassonville, Michel Dury, Frédéric Gay, Gilbert Guillaud et Hélène Rodier.
Pré-Catelan, jardin Shakespeare, route de Suresnes, Paris 16e. Mo Porte-Maillot puis bus 244, arrêt Bagatelle. Le vendredi 25, à 18 h 30 ; le samedi 26, à 15 heures et 18 h 30 ; le dimanche 27, à 15 heures. Tél. : 01-40-19-95-33. Durée : 1 h 50. 60 F et 100 F. Dernières.*

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

MARDI 22 JUILLET

Chœur de la Capella du Musée du Kremlin de Moscou
Œuvres de Mozart et Schubert. Chœurs liturgiques orthodoxes russes. Chœur du Festival Musique en l'Ile, North Carolina School of the Arts Festival Orchestra, Serge Zehnacker, Guennady Dmitryak (direction).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 20 h 45, le 22. Tél. : 01-44-62-70-90. De 75 F à 120 F.

Ensemble Alegria
Musique et chants des goliards, les Carmina Burana des XIIe et XIIIe siècles.
Sainte-Chapelle, 4, boulevard du Palais, Paris 1er. Mo Cité. 21 heures, le 22 ; 21 heures, les 25 et 27. Tél. : 01-42-50-96-18. De 90 F à 150 F.

MERCREDI 23 JUILLET

Trio Europa
Œuvres de Haydn, Brahms et Schubert.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 20e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, le 23. Tél. : 01-43-58-55-93. De 50 F à 100 F.

JEUDI 24 JUILLET

Orchestre des concerts de la Cité
Œuvres de Vivaldi. Axelle Ekeland (alto), Orchestre des Concerts de la Cité.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. 21 heures, le 24. Tél. : 01-42-77-65-65. Location Fnac, Virgin. De 130 F à 150 F.

SAMEDI 26 JUILLET

Ensemble Ultréia
Musiques du Moyen Age.
Musée national du Moyen Age-Thermes de Cluny, 6, place Paul-Painlevé, Paris 5e. Mo RER Cluny-la Sorbonne. 14 h 30, le 26. Tél. : 01-53-73-78-16. 55 F.

Jean Guillou (orgue)
Œuvres de Franck, Vierne et Guillou.
Eglise Saint-Eustache, 2, rue du Jour, Paris 1er. Mo Les Halles. 21 heures, le 26. Tél. : 01-49-87-50-50. 50 F.

Michiko Sekiguci (chant), Harumi Kinoshita (clavecin)
Œuvres de Rameau, Bach et Couperin.
Notre-Dame-de-la-Compassion, place du Général-Koenig, Paris 17e. Mo Porte-Maillot. 21 h 15, le 26. Tél. : 01-45-74-83-31. 30 F.

Quatuor Kandinsky
Mozart : *Quintettes pour flûte, violon, deux altos et violoncelle, Quatuor pour piano et cordes op. KV 478*. Philippe Bernold (flûte).
Sceaux (92). Orangerie, parc de Sceaux. Mo Bourg-la Reine. 17 h 30, le 26 ; 17 h 30, le 27. Tél. : 01-46-60-07-79. De 100 F à 140 F.

DIMANCHE 27 JUILLET

East Sussex Youth Symphony Orchestra
Tchaïkovski : *Concerto pour violon et orchestre op. 35*. Chostakovitch : *Symphonie no 5*.
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e. Mo Madeleine. 15 h 45, le 27. Entrée libre.

Ensemble Métamorphosis
Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes op. 115*. Schumann : *Quintette pour piano et cordes op. 44*. Prokofiev : *Ouverture sur des thèmes juifs*.
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 h 30, le 27. Entrée libre.

Nora Gubisch (alto), Alain Altinoglu (piano)
Œuvres de Schubert et Strauss.
Royaumont (95). Abbaye. 16 heures, le 27. Tél. : 01-34-68-05-50. Location Fnac. 120 F.

JAZZ

Steve Potts Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 22 et 23. Tél. : 01-40-26-46-60.

Yannick Rieu Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 24. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Achille Gajo Trio, Daniel Mille
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Manda Djinn
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 25. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 120 F.

David Murray, Doudou N'Daye Rose
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 21 h 30, le 25. Tél. : 01-45-23-51-41. Location Fnac, Virgin. De 110 F à 130 F.

Larry Schneider Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 25 et 26. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. 78 F.

Danilo Perez Trio
Parc floral de Paris (bois de Vincennes), Paris 12e. Mo Château-de-Vincennes. 16 heures, le 26. Entrée libre.

CHANSON

L'Ultima Récital
Théâtre Daunou, 9, rue Daunou, Paris 2e. Mo Opéra. 21 heures, les 22, 23, 24, 25, 26, 29, 30 et 31 juillet et les 1er, 2 et 5 août, jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-42-61-69-14. De 100 F à 190 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. 21 h 30, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.

MUSIQUE DU MONDE

Sabor a Son
La Coupole, 102, boulevard du Montparnasse, Paris 14e. Mo Vavin. 21 h 30, les 22 et 29 juillet et le 5 août, jusqu'au 26 août. Tél. : 01-43-20-14-20. 90 F.

La Barriada
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 21 h 30, les 24 et 25. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Rido Bayonne
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 24, 25 et 26. Tél. : 01-42-33-22-88. Location Fnac. 80 F.

Derviches tourneurs de Damas
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 20 heures, les 26 et 27. Tél. : 01-44-78-13-15. Entrée libre.

Mambomania
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 22 h 30, le 26. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.

Kamal Igman, Noureddine Marsaoui
Parc de La Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. 17 h 30, le 27. Entrée libre.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Hautnah
Spectacle de danse de Félix Ruckert avec la participation du public.
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. 18 heures et 22 heures, les 21, 23, 24, 25, 26 et 27. Tél. : 01-49-87-50-50. 60 F.

Compagnie Red Notes
Andy Degroat : *Tangos*.
Cour d'Orléans du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. 22 heures, les 21, 22 et 23. Tél. : 01-49-87-50-50. 120 F.

Twyla Tharp Dance Company
Twyla Tharp : *Tharp*.
Cour d'Orléans du Palais-Royal, 13, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal. 22 heures, les 26, 27, 28 et 29. Tél. : 01-49-87-50-50. 120 F.

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANGEL BABY
Film australien de Michael Rymer, avec John Lynch, Jacqueline McKenzie, Colin Friels, Deborra Lee Furness, Robyn Nevin (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Lucernaire, 6e ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

DOUBLE TEAM
Film américain de Tsui Hark, avec Jean-Claude Van Damme, Dennis Rodman, Mickey Rourke, Natacha Lindinger, Paul Freeman, Valeria Cavalli (1 h 35).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, THX, dolby, 8e.

HOTEL PAURA
Film italien de Renato De Maria, avec Sergio Castellitto, Iaia Forte, Isabella Ferrari, Roberto De Francesco, Matteo Urzia (1 h 40).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

JEUNESSE
Film français de Noël Alpi, avec Jérémie Covillault, Sonja Codhant, Blandine Lenoir, Nicolas Koretzky, Bernard Le Coq, Arielle Dombasle (1 h 26).
L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

KAMA SUTRA
Film indien de Mira Nair, avec Indira Varma, Sarita Choudhury, Ramon Tikaram, Naveen Andrews, Rekah, Khalik Tyabji (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00) (+) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+).

SANG-FROID (*)
Film américain de Reb Braddock, avec Angela Jones, William Baldwin, Bruce Ramsay, Lois Chiles, Barry Corbin, Mel Gorham (1 h 25).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+).

SCREAM (**)
Film américain de Wes Craven, avec Drew Barrymore, Courteney Cox, David Arquette, Neve Campbell, Matthew Lillard, Rose McGowan (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

SERGENT BILKO
Film américain de Jonathan Lynn, avec Steve Martin, Dan Aykroyd, Phil Hartman, Glenne Headly, Daryl Mitchell, Austin Pendleton (1 h 32).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23) (+).

TWIN TOWN (*)
Film britannique de Kevin Allen, avec Llyr Evans, Rhys Ifans, Dorien Thomas, Dougray Scott, Biddug Williams, Ronnie Williams (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

EXCLUSIVITÉS

ABEL
d'Alex Van Warmerdam,
avec Henri Garcin, Alex Van Warmerdam, Olga Zuiderhoek, Annet Malherbe.
Hollandais (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

BEAVIS ET BUTT-HEAD SE FONT L'AMÉRIQUE
de Mike Judge,
dessin animé Américain (1 h 21).
VO : Grand Pavois, dolby, 15e (01-45-54-46-85) (+).

BOX OF MOONLIGHT
de Tom DiCillo,
avec John Turturro, Sam Rockwell, Catherine Keener, Lisa Blount, Annie Corley, Alexander Goodwin.
Américain (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08) (+).

LA CICATRICE
de Krzysztof Kieslowski,
avec Franciszek Pieczka, Jerzy Stuhr, Mariusz Dmochowski, Jan Skotnicki, Stanislaw Igar, Michal Tarkowski.
Polonais (1 h 44).
VO : 14-Juillet Parnasse, 6e (+).

LE CIEL EST À NOUS (*)
de Graham Guit,
avec Romane Bohringer, Melvil Poupaud, Jean-Philippe Ecoffey, Elodie Bouchez.
Franco-canadien (1 h 30).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+).

DAAYRA
d'Amol Palekar,
avec Nimal Pandey, Sonali Kulkarni, Nina Kulkarni, Hyder Ali, Faiyyaz, Nandu Madhav.
Indien (1 h 47).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Odéon, 6e (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LE FAN
de Tony Scott,
avec Robert De Niro, Wesley Snipes, Ellen Barkin, John Leguizamo, Benicio Del Toro, Patti d'Arbanville-Quinn.
Américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LES GARÇONS WITMAN
de Janos Szasz,
avec Alpar Fogarasi, Szabolcs Gergely, Maia Morgenstern, Peter Andorai, Lajos Kovacs.
Franco-hongrois (1 h 33).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

HANTISES
de Michel Ferry,
avec John Berry, François Négret, Marina Golovine, Francis Boespflug.
Français (1 h 20).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

HARRIET LA PETITE ESPIONNE
de Bronwen Hughes,
avec Michelle Trachtenberg, Rosie O'Donnell, Vanessa Lee Chester, Gregory Smith, J. Smith Cameron, Robert Joy.
Américain (1 h 42).
VF : Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68).

J'AI HORREUR DE L'AMOUR
de Laurence Ferreira Barbosa,
avec Jeanne Balibar, Jean-Quentin Châtelain, Laurent Lucas, Bruno Lochet, Alexandra London, Eric Savin.
Français (2 h 14).
Gaumont les Halles, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23) (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

JAMES ET LA PÊCHE GÉANTE
de Henry Selick,
dessin animé Américain (1 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+) ; Gaumont Alésia, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (01-45-32-91-68) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

MA 6-T VA CRACK-ER (**)
de Jean-François Richet,
avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Moustapha Ziad, Karim Rezeg, Hamouda Bouras.
Français (1 h 45).
Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+).

MA VIE EN ROSE
d'Alain Berliner,
avec Michèle Laroque, Jean-Philippe Ecoffey, Hélène Vincent, Georges du Fresne, Daniel Hanssens, Laurence Bibot.
Français (1 h 28).
UGC Forum Orient Express, 1er ; 14-Juillet Parnasse, 6e (+) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) (+).

MAUVAIS GENRE
de Laurent Bénégui,
avec Jacques Gamblin, Elina Löwensohn, Monica Bellucci, Michel Aumont, Christiane Cohendy.
Français (1 h 30).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (+) ; UGC Rotonde, 6e ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (01-43-59-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43) (+) ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

MENTEUR, MENTEUR
de Tom Shadyac,
avec Jim Carrey, Maura Tierney, Justin Cooper, Jennifer Tilly, Swoosie Kurtz, Amanda Donohoe.
Américain (1 h 26).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC Normandie, dolby, 8e.

LA MÔME SINGE
de Xiao-Yen Wang,
avec Fu Di, Fang Shu, Yang Guang, Yang Lin, Chang Hung-Mei, Wang Yang.
Américain-chinois (1 h 35).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (+).

MUNK, LEMMY ET COMPAGNIE
de Nils Skapans et Janis Cimermanis,
dessin animé Letton (46).
VF : Le République, 11e (01-48-05-51-33).

LES PLEINS POUVOIRS
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Gene Hackman, Ed Harris, Laura Linney, Scott Glenn, Dennis Haysbert.
Américain (2 h 01).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; UGC George-V, dolby, 8e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+).

LE SILENCE DE RAK
de Christophe Loizillon,
avec François Cluzet, Elina Löwensohn, Jacky Berroyer, Roland Amstutz, Marcel Bozonnet, Pierre Baillot.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (+) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+).

LA VIE DE JÉSUS
de Bruno Dumont,
avec David Douche, Marjorie Cottreel, Kader Chaatouf, Geneviève Cottrell, Sébastien Delbaere, Sébastien Bailleul.
Français (1 h 36).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Lucernaire, 6e ; Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25) ; 14-Juillet-sur-Seine, 19e (+).

LES VIRTUOSES
de Mark Herman,
avec Pete Postlethwaithe, Tara Fitzgerald, Ewan McGregor, Stephen Tompkinson, Jim Carter, Philip Jackson.
Britannique (1 h 47).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), dolby, 5e (01-43-54-15-04) ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (+) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) (+) ; UGC Maillot, 17e ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

VOYAGE AU DÉBUT DU MONDE
de Manoel de Oliveira,
avec Marcello Mastroianni, Jean-Yves Gautier, Leonor Silveira, Diogo Doria, Isabel de Castro, Isabel Ruth.
Franco-portugais (1 h 33).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

WHEN WE WERE KINGS
de Leon Gast,
avec Mohammed Ali, George Foreman, Don King, James Brown, B. B. King, Norman Mailer.
Américain (1 h 28).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09) ; Studio Galande, 5e (01-43-26-94-08) (+) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), dolby, 8e (01-42-56-52-78).

REPRISES

FURYO
de Nagisa Oshima,
avec David Bowie, Tom Conti, Ryuichi Sakamoto.
Japonais, 1983 (2 h).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LA NUIT DU CHASSEUR
de Charles Laughton,
avec Robert Mitchum, Shelley Winters, Lillian Gish, Billy Chapin, Sally Jane Bruce, James Gleason.
Américain, 1955, noir et blanc (1 h 33).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77) (+).

LA VIE EST BELLE
de Frank Capra,
avec James Stewart, Donna Reed, Thomas Mitchell, Lionel Barrymore, Ward Bond.
Américain, 1946, noir et blanc (2 h 19).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-25-72-07).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.



MARDI 22 JUILLET

TF 1

20.45

FAITES SAUTER LA BANQUE
Film de Jean Girault, avec Louis de Funès (1963, version colorisée, 105 min). 514174
Une parodie boulevardière de la comédie italienne Le Pigeon.
22.20 Les films dans les salles.

22.25

L'HÔTEL DE LA PLAGE
Film O de Michel Lang, avec Daniel Ceccaldi, (1977, 105 min). 1150551
Familles de Français moyens dans une petite station balnéaire de Bretagne.
0.20 Les Sauveteurs de l'impossible. Série.
1.10 et 1.50, 2.30, 3.30, 4.15, 4.55 TF1 nuit.
1.25 Reportages. Documentaire. *Culture muscles.* 2.00 *Cas de divorce.* Série. Lindet contre Lindet. 2.40 Marco, Bellocq, Pesson. Concert. 3.45 et 4.25, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 5.05 Musique (10 min).

France 2

20.55

RIEN QUE POUR VOS YEUX ■
Film de John Glen, avec Roger Moore, (1980, 130 min). 8208813
L'ATAC, mini-ordinateur possédant la clé de la stratégie nucléaire britannique, risque de tomber entre les mains de puissances étrangères...

23.10

LE MIROIR À DEUX FACES ■ ■
Film d'André Cayatte, avec Bourvil, Michèle Morgan (1958, N., 100 min). 4405464
Un homme médiocre épouse, en passant par les petites annonces, une jeune femme laide et timide qu'il peut dominer.
0.50 Journal, Bourse, Météo.
1.05 Les Routiers. Série.
1.55 Tour de France (rediff.). 2.55 Quelqu'un. Court métrage. 3.15 24 heures d'info. 3.30 Météo. 3.35 Jeux sans frontières (rediff., 115 min).

France 3

20.55

LA CARTE AUX TRÉSORS
Divertissement présenté par Sylvain Augier. Destination : la Lozère (110 min). 3842551
22.45 Journal, Météo, L'exploit du jour.

23.15

LES NOUVEAUX AVENTURIERS
Documentaire
Gens de la lune : Ruwenzori 1995 (55 min). 2060358
Une équipe d'explorateurs part pour l'Ouganda, sur la route des neiges éternelles. Après plusieurs jours de marche, l'un d'eux est victime d'un œdème cérébral.
0.10 Passion d'une vie. Documentaire. François Chalais : La vie comme un roman. 1.05 Les Brûlures de l'Histoire. Documentaire de Robert Mugnerot. Le Watergate : autopsie d'un scandale. 2.00 Tous sur orbite. Magazine (rediff.). 2.05 La Grande Aventure de James Onedin. Feuilleton (55 min).

Arte

20.45

LA VIE EN FACE : PASSE LE TEMPS, ET NOUS VOILÀ VIEUX
Vieillir en Allemagne.
Documentaire de Béatrice Sonhüter (1997, 55 min). 7715006

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : CRÊTES PUNKS ET CASQUES D'OR
Les cheveux dans le vent.
21.45 Anglaises et Garçonnes. Court métrage (1997, 15 min). 4538784
22.00 Hairspray ■ Film de John Waters (1987, v.o., 90 min). 48254
23.30 Crinières et Boules à ras. Court métrage (1997, 15 min). 27445
23.45 Shampoing, coupe, brushing. Documentaire (1997, 40 min). 9747174
0.25 Vicissitudes au quotidien. Court métrage.
0.40 Memory Room 451. Court métrage.
1.00 Transatlantis ■ Film de Christian Wagner (1994, v.o., rediff., 115 min). 9929014

M 6

20.45

LES NOUVELLES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS
Série, avec Matthew Porretta (105 min). 257377
La revanche des Mongols. La légende d'Olwyn.
Nouvelle série qui compte vingt-six épisodes.

22.30

ABUS DE POUVOIR
Téléfilm de Colin Gregg, avec Michael Kitchen (130 min). 2850613
Un brillant avocat londonien abuse de sa nouvelle secrétaire après une soirée bien trop arrosée. Quelques jours plus tard, nommé juge, il est menacé par la jeune femme.
0.40 Capital (rediff.). Mages, sorciers et gourous.
2.25 Culture pub. Magazine. Le marketing du communisme - La contre-culture pub (rediff.). 2.40 Jazz 6 (rediff.). 3.50 Turbo (rediff.). 4.15 Les Piégeurs (rediff.). 4.40 Les Tribus du Lobi. Documentaire. 5.20 Mister Biz - Best of. Magazine (rediff., 35 min).

Canal +

20.35

PRÊTE À TOUT ■ ■
Film de Gus Van Sant, avec Nicole Kidman (1994, 100 min). 749848
22.15 Flash d'information.
22.20 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.30

WEEK-END EN FAMILLE ■ ■
Film de Jodie Foster, avec Holly Hunter, Robert Downey Jr (1995, v.o., 103 min). 9031996
0.15 La Gamine
Film de Hervé Palud (1991, 85 min). 1516859
Johnny Hallyday accompagnant au Portugal une adolescente soupçonnée par la police d'avoir tué son petit ami.
1.40 Mister Dynamite
Film de Jackie Chan (1986, 80 min). 4843168

Radio

France-Culture

20.30 Archipel Science. Le ciel de l'été 1997/98.
21.32 Débat. Faut-il supprimer la critique ?
22.40 Nuits magnétiques. Des héros et des dieux dans un jardin. A l'occasion du Festival d'Avignon 1997 [1/4].
0.05 Du jour au lendemain. Auguste Fontaine (La Guerre en tête). 0.48 Les Cinglés du music hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Soirs de fête.
21.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Festival été Euroradio. Concert donné en direct de l'Opera Berlioz-Le-Corum, par l'Orchestre national de France, dir. Christof Perick : Œuvres de Tchaïkovski, Bruckner.
0.00 Les Mots et les Notes (rediff.).
2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. Pablo Picasso et la musique.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Schubert, Beethoven, Franck, Bach. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Les Gens de Mogador. Téléfilm de Robert Mazoyer, Avec Marie-José Nat [3/6] (105 min). 13198342
21.45 Télétourisme. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Cyclisme. 57047377
23.45 Les Grandes Enigmes de la science. Magazine.

Planète

20.10 Des hommes dans la tourmente. [11/32]. Roosevelt *versus* isolationnisme.
20.35 Les Ailes de légende. [43/44]. Le P-39.
21.25 Femmes d'islam. [1/3]. Le voile et la République.
22.20 L'Ecole de la Neuville ou la Réunion.
22.55 ACD.
23.10 L'Holocauste tsigane. Mémoire de survivants.

Animaux

21.00 Animaux disparus au XX[e] siècle.
21.30 et 0.30 Le Magazine de Jack Hannah.
22.00 Le Monde de la nature.
23.00 Dune.

Paris Première

20.00 et 0.10 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Gary Cooper. De Donatella Bagfivo. The Sophisticated Cow-Boy.
22.00 Les Documents du JTS. Les lumières du Music-hall : Les Compagnons de la chanson.
22.30 L'Hôtel du Libre Echange. Pièce de théâtre de Georges Feydeau, enregistrée en 1979, avec Jean Poiret, Marthe Mercadier (100 min). 83229838

France Supervision

21.00 Les Francofolles. Magazine.
22.30 La Traviata ■ ■ Film de Franco Zeffirelli (1982, 105 min). 13251358

Ciné Cinéfil

20.30 Domino ■ Film de Roger Richebé (1943, N., 95 min). 2852713
22.05 Ghosts on the Loose ■ Film de William Beaudine (1943, N., v.o., 65 min). 24253483

Ciné Cinémas

20.30 Connemara *Film de Louis Grospierre* (1988, 95 min). 9279101
22.05 Les Indians II Film de David Ward (1994, v.o., 105 min). 64756826

Festival

20.30 Le Mur aux fées. Téléfilm de Michel Léviant, avec Hélène Lapiower (85 min). 94576984
21.55 Deux amies d'enfance. Téléfilm de Nina Companeez, avec Ludmila Mikael [1/3] (100 min). 22061358

Série Club

20.45 L'Age de cristal. Opération Judas.
21.35 Un juge, un flic. Le mégalomane.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Programmé à mort.
23.00 Mandrin. Feuilleton [4/6].

Voyage

20.35 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac Majeur.
23.00 Chez Marcel.

Canal Jimmy

20.30 Friends (3[e] saison). The One With the Thing. The One With the Ultimate Fighting Champion (v.o.).
21.15 Cambouis. Magazine.
22.10 Portrait. Magazine.
22.15 Des agents très spéciaux.
23.05 Star Trek : la nouvelle génération.

Disney Channel

20.10 Echec au roi ■ Film de Harold French (1953, 90 min). 8776782
21.40 Honey West.
22.05 Richard Diamond.
22.30 Juste pour rire.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 La Proie des ombres. Téléfilm de Larry Elikann (1993, 95 min). 508187261
23.00 Clair de lune. Série.

Eurosport

20.00 Sports de force. Force athlétique. Championnat du monde féminin.
21.00 Boxe. Combat des poids super-moyens : Yuri Filipko (Rus.) - Sven Ottke (All.).
22.00 Cyclisme. Résumé.
0.00 Boules. Coupe d'Europe 1997 à Yverdon (Sui.) (30 min).

Muzzik

20.00 L'Invité. Le trio Wanderer.
21.00 Joint Concert à Tel-Aviv. Concert (90 min). 500037377
22.30 Les Chemins de la musique : Glenn Gould. De François Ribadeau et Bruno Monsaingeon.
23.00 Jazz Meets Symphony. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1993 (65 min). 500188984

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World *News.* 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport.

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.15, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Ecologia. 0.45 Artissimo. 1.45 Visa.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, *en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth* Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

LES CODES DU CSA
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

MERCREDI 23 JUILLET

TF 1

16.20 La Joyeuse Tribu. Série.
17.25 Extrême limite. Série.
17.55 Les Années fac. Série. Que d'histoires.
18.25 Ali Baba. Jeu.
19.00 Mokshû Patamû. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.45

INTERVILLES 97
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault, Thierry Roland, Nathalie Simon et Olivier Chiabodo. Épinal rencontre Saint-Dié (165 min). 26148507

23.30

LES YEUX D'HÉLÈNE
Téléfilm [4/9] de Jean Sagols, avec Mireille Darc (90 min). 87217
Les Volvani échafaudent un plan diabolique.
1.00 Les Errances de l'amour. Téléfilm [3/3] de Georg Tressler, avec Sophie von Kessel, Matthieu Carrière (95 min). 1703786
2.35 et 3.20, 4.25 TF1 nuit. 2.50 Cas de divorce. Série. Allard contre Allard. 3.30 et 4.35, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. *5.05 Musique* (10 min).

France 2

14.55 Tour de France. En direct (17[e] étape) : Fribourg - Colmar (155 min). 50045656
17.30 Vélo club. Magazine.
18.45 Les Z'amours. Jeu.
19.20 Qui est qui ? Jeu.
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
20.00 *Journal,* Image du Tour, Météo.

20.55

BOB MILLION
Téléfilm de Michaël Perrota, avec Madeleine Barbulée, (100 min). 7833033
Une grand-mère, sur le point de remporter un million de dollars dans un jeu télé, décède sous l'émotion. Sa famille cache sa mort pour remporter le pactole...

22.35

VUE SUR LA MER
Magazine présenté par Maïtena Biraben. Invitée : Carole Laure qui interprète *Sentiments naturels.* Avec Felicidad (*Dam Dam Déo*), GI's Incorporated, Pascal Obispo (*Lucie*), Réglyss, Raymond Vial (75 min). 3735304
23.50 Journal, Météo.
0.05 Les Routiers. Série.
0.55 Tour de France (rediff.). 1.55 Orthodoxie. Magazine (rediff.). 2.25 Présence protestante. Magazine (rediff.). 3.00 Urti. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Un pays, une musique. Documentaire. Argentine. 4.25 Trilogie pour un homme seul (65 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
20.45 Consomag.

20.55

FOOTBALL
En direct de Béziers. Le trophée des champions : Monaco - Nice (115 min). 3547052
Le champion de France est opposé au vainqueur de la Coupe.

22.50

AU-DELÀ DE L'ÉCRAN
Divertissement présenté par Denis Vincenti. La télé qui consomme. (50 min). 2503033
23.40 Journal, Météo, L'exploit du jour.
0.10 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Christine Lipinska. Robert Sabatier (50 min). 4420724
1.00 Autour du cinéma. Documentaire. Tigrero. 2.00 Les Brûlures de l'Histoire. La guerre d'Algérie en France. 3.10 La Grande Aventure de *James Onedin. Feuilleton (55 min).*

La Cinquième

18.25 Le Monde des animaux : un combat pour les animaux. Missions animales.

Arte

19.00 Le Tour du monde en 80 jours. [7/14].
19.30 7 1/2. La fusion Boeing-McDonnell Douglas.
20.00 Naissance du XX[e] siècle. Documentaire [8/12] L'usine (25 min). 46217
20.25 Documenta. Reportage.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE : HITLER, UN INVENTAIRE
Documentaire de Guido Knopp et Maurice Rémy [4/6] L'homme privé (1995, 55 min). 7619878
L'enfance autrichienne et la vie privée du dictateur.

21.40

MUSICA
21.40 Dagarvani. Documentaire de Renuka George (1993, 55 min). 6615120
22.35 Alexander Zemlinsky : redécouverte d'un compositeur. Documentaire (1996, 45 min). 1714014
23.20 ▶ Profil : Théodore Monod. Le vieil homme et la fleur, documentaire de Raynal Pellicier (1995, 55 min). 2884149
0.15 Eloge de la lenteur. Documentaire (1995, 70 min). 6505303
1.25 Hairspray ■ Film de John Waters, avec Divine (1987, v.o., rediff., 90 min). 4859279

M 6

19.00 Relativity. Série. Cœur battant.
19.50 Tour de France à la voile.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille. La reine des courges.
20.30 La Météo des plages.
20.35 Quelle planète ! Magazine.

20.45

UNE FEMME PARFAITE
Téléfilm de C. Brandstrom, avec Rosanna Arquette (100 min). 298217
Condamnée à verser une pension alimentaire à son ex-époux jusqu'à ce qu'il se remarie, une avocate engage une actrice pour le séduire.

22.25

UN HOMME PRÊT À TUER
Téléfilm de Paul Leder, avec Mariel Hemingway (100 min). 4280859
Un richissime homme d'affaires, dont les malversations financières sont sur le point d'être révélées, fait assassiner son comptable.
0.05 Secrets de femmes. Série □
0.35 Sexy Zap. Magazine □.
2.05 Fréquenstar. Patricia Kaas (rediff.). 2.55 Mister Biz - Best of Magazine (rediff.). 3.20 Fan de - Best of (rediff.). *3.45 La Falaise du diable.* Documentaire. 4.25 Les Piégeurs (rediff.). 4.50 Turbo (rediff., 30 min).

Canal +

17.00 Babylon 5. Série.
17.45 Le Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 21.00
18.40 Les Simpson.
19.05 Les Héros de Cap Canaveral. Série.
19.45 Flash d'information.
19.57 Le Zapping.
20.00 10 années formidables.
20.35 Le Journal des sorties.

21.00

AMOUR ET MENSONGES
Film de Lasse Hallström, avec Julia Roberts, Robert Duvall (1995, 100 min). 6800897
22.40 Flash d'information.
22.45 La Vie comme elle est.... Court métrage.

22.55

SEXE, CENSURE ET CINÉMA
Documentaire de Franck Martin. [4/6] Inoubliable Marilyn (50 min). 2500946
23.45 Comment je me suis disputé... ■ ■ Film d'Arnaud Desplechin (1996, 169 min). 29380304
Du vrai cinéma moderne, tant dans le scénario que dans la mise en scène. Desplechin reste fidèle à lui-même. Mathieu Amalric, est, décidément, un grand acteur.
2.35 Surprises (25 min).

Radio

France-Culture

20.30 Paroles sans frontière.
22.40 Nuits magnétiques. Des héros et des dieux dans un jardin. A l'occasion du Festival d'Avignon 1997 [2/4].
0.05 Du jour au lendemain. Hélène Cixous (Gr). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Concert donné en direct des Ursulines, par le Quartette de Lorraine Desmarais, trompette, piano, guitare, contrebasse, batterie.
22.00 Festival de Radio-France et Montpellier Langedoc-Roussillon. Concert donné en direct de la Cour Jacques Cœur, par l'Orchestre Antal Szalai Gypsy. Avec la participation de Sándor Sallai. Musique tsigane de Hongrie.
0.00 Les Mots et les Notes (Rediff.). *60 ans de musique baroque aux* Pays-Bas. A la recherche de Bach. Œuvres de Bach. 2.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées. *La Calisto (Venise 1651 - 1652),* de Cavalli, par le Concerto Vocale, dir. René Jacobs, Bayo (L'Eternité / Calisto), Banks (La Nature / Pan), Mantovani (Le Destin / Diane), Lippi (Jupiter), Pushee (Endimione).
23.30 Les Soirées... (suite). Œuvres de Charpentier, De L'Estocart. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

TV 5

20.00 Fort Boyard (*France 2 du 19/7/97*).
21.45 Les Suisses du bout du monde. Magazine.
22.00 Journal (France 2).
22.45 Pulsations. Magazine.
23.45 Bons baisers d'Amérique. Magazine.
0.45 Soir 3 (France 3, 30 min).

Planète

19.35 Los pintos Tarahumaras 82.
20.35 Bullerö : l'île de Linnea.
21.15 Le Tango des vitamines.
21.35 Des hommes dans la tourmente. [11/32]. Roosevelt *versus* isolationnisme.
22.00 Les Ailes de légende. [43/44]. Le P-39.
22.50 Femmes d'islam. [1/3]. Le voile et la République.
23.45 L'Ecole de la Neuville ou la Réunion (35 min).

Animaux

20.00 Les Animaux d'Australie. L'impact humain.
21.00 Animaux en danger.
21.30 Flipper le dauphin. Le dauphin en cadeau.
22.00 Le Monde de la nature. Ces étranges chats.
23.00 Cheval mon ami. Le bouzkachi.

Paris Première

20.00 et 23.25 20 h Paris Première. Magazine.
21.00 Paris modes. Magazine.
21.50 Les Documents du JTS. Les architectes du savoir.
22.25 Vedettes en coulisses. Jacky à Madagascar.

France Supervision

20.55 Off, le magazine des festivals. Magazine.
22.00 Columns Classics : Haendel, Telemann, Rameau. Concert (85 min). 21468439
23.25 Nancy Jazz Pulsations : Rabih Abou Khalil. Concert enregistré au Festival Nancy Jazz Pulsations (55 min). 29817859

Ciné Cinéfil

20.30 Une âme perdue ■ Film de Lewis Allen (1948, N., v.o., 105 min). 7301061
22.15 Les Aventures de Casanova ■ *Film de Jean Boyer [2/2],* (1947, N., 90 min). 8188472
23.45 Haute trahison ■ Film de Roy Boulting (1952, N., v.o., 95 min). 29888472
1.20 Contre-attaque ■ Film de Zoltan Korda (1945, N., v.o., 90 min). 72521694

Ciné Cinémas

20.30 Johnny le dangereux ■ *Film d'Amy Heckerling (1984,* 90 min). 1518385
22.00 Avec les compliments de l'auteur ■ Film d'Arthur Hiller (1982, v.o., 110 min). 5406435
23.50 Rainer Werner Fassbinder (55 min).

Festival

20.30 Tempête sur la Manche. Téléfilm d'Edouard Logereau, avec Jean Richard (90 min). *91375052*
22.00 Tatort : Duel. Téléfilm de Wolfgang Becker (130 min). 82088472

Série Club

19.50 Les Années coup de cœur. Le regret.
20.15 Les Arpents verts. A Pig in a Poke.
20.45 Caraïbes offshore. Le cœur à cent à l'heure.
21.30 et 1.30 Un juge, un flic. Les drogueurs.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chasse et pourchasse.
23.00 L'Age de cristal. Opération Judas.
23.45 Lou Grant. Les locataires.
0.40 Panique aux Caraïbes. Mort d'un pêcheur (50 min).

Canal Jimmy

20.00 The Muppet Show. *Invité : Doug Henning.*
20.25 Star Trek : la nouvelle génération. Question d'honneur.
21.15 Vélo. Magazine.
21.45 Seinfeld. La masseuse.
22.15 Une fille à scandales. Une vie de cochon (v.o.).
22.40 Spin City. Strip-tease (v.o.).
23.05 Game On. La célébrité (v.o.).
23.35 Friends (3[e] saison). The One With the Thing. The One With the Ultimate Fighting Champion (v.o., *45 min*).

Disney Channel

20.10 La Fille de l'équipe.
20.35 Sports.
21.35 Sport Académie.
22.05 La Belle Anglaise.
23.00 Animaux de toutes les Russies. Le Kamtchatka.
23.30 Sylvie et compagnie.
23.55 Thierry la Fronde.

Téva

20.30 et 22.30 Téva interview.
20.55 Rwanda, paroles contre l'oubli.
22.00 Téva psycho.
23.00 Clair de lune.
23.45 Sept femmes au Tibet (45 min).

Eurosport

15.45 Cyclisme. En direct. *Tour de France (17[e] étape) :* Fribourg - Colmar (105 min). 2358743
20.00 Athlétisme.
22.00 Cyclisme. Résumé.
23.00 Sports de force. L'homme le plus fort du monde. Championnat du *monde par équipes à Vaasa* (Fin.).

Voyage

19.30 Aux 4 coins du monde : Los Angeles.
20.20 Chronique Meunier.
20.30 Suivez le guide.
22.30 Lacs d'Europe. Le lac de Lugano.
23.00 Chez Marcel.
0.00 Aux 4 coins du monde : Pérou (50 min).

Muzzik

20.05 Ashkenazy joue Schumann. Concert (55 min). 500616304
21.00 Martha Graham au Japon. *Spectacle chorégraphique.*
22.25 Jessye Norman. Concert enregistré à Notre-Dame de Paris en 1990 (75 min). 507655781
23.40 Recollections : « Willie *Dixon et Art Blakey* ». Concert (30 min). 503100287

Chaînes d'information

CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 21.00, 1.00 World News. 21.30 World Report. 22.00 World News Europe. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. *1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.*

Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, *23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50,* 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 90° Est. 0.45 Visa. 1.45 Odeon.

LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Ruth Elkrief. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.30 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.45 Les Arnaud. Film de Léo Joannon (1967, 95 min). Avec Bourvil, Salvatore Adamo. *Drame.*

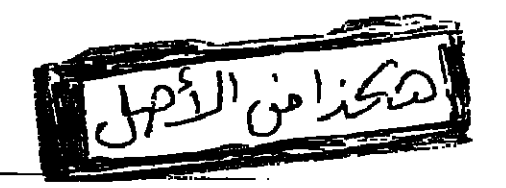
RTL 9

22.45 Faut pas en faire un drame. Film de Howard Zieff (1984, 100 min). 0.55 La Voleuse. Film de Jean Chapot (1966, N., 85 min). Avec Romy Schneider. *Drame.*

TMC

22.50 L'Homme à la Buick. Film de Gilles Grangier (1966, 100 min). Avec Fernandel.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



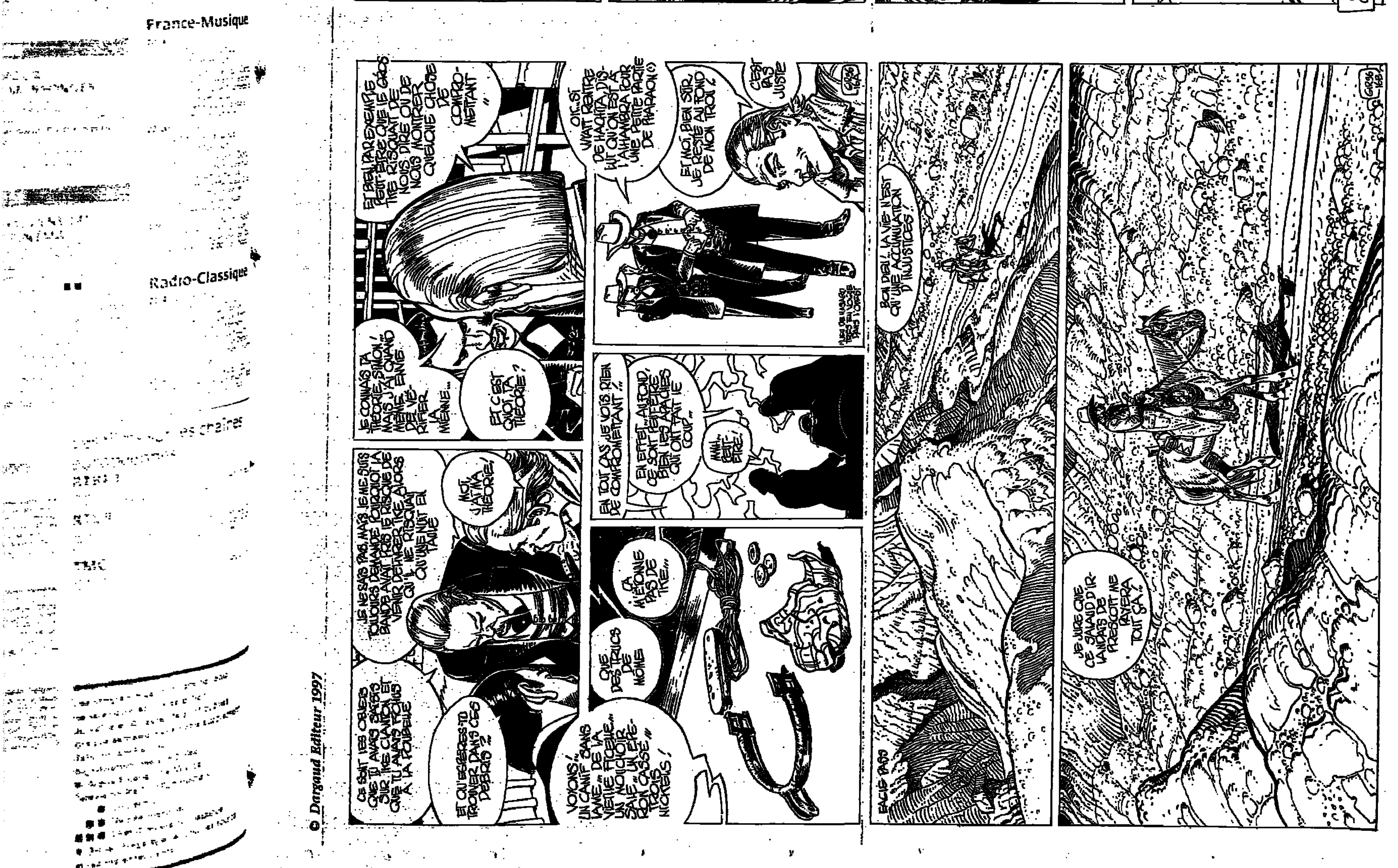
8e ÉPISODE

Blueberry « Ombres sur Tombstone »

par Giraud

● **Résumé.** – A la prison, Virgil Earp apprend au jeune Tom Boone que Blueberry, sur qui il a tiré trois balles, n'est pas mort. Dans le bureau du shérif, ils examinent les objets prélevés dans la poche de Ike Clanton, un bandit membre de la bande des McLaury et Clanton qui s'est évadé.





Un traitement immunitaire contre le cancer de la prostate a été testé sur des souris

Une équipe américaine a réussi à activer leurs défenses naturelles par manipulations génétiques

POUR LA PREMIÈRE FOIS, des chercheurs américains ont testé avec succès, sur des souris, un traitement immunitaire contre le cancer de la prostate. Encore expérimentaux, leurs résultats *n'en constituent pas moins* une piste sérieuse pour lutter contre cette grave affection, troisième cause de mortalité par cancer après celui du poumon et celui du côlon.

Publiés dans les annales de l'Académie des sciences américaine (*Proceedings of the National Academy of Sciences*, 21 juillet), ces travaux menés à l'Institut national de la santé (NIH) de Bethesda (Maryland) et l'université de Berkeley (Californie) font en effet appel à trois outils récents et prometteurs dans ce type de recherches : la technique des manipulations génétiques, un modèle animal fiable (la souris) et la maîtrise des mécanismes d'activation des cellules immunitaires.

La défense de l'organisme contre les cellules cancéreuses implique une certaine catégorie de globules blancs, les lymphocytes T. Ces derniers se caractérisent par la présence à leur surface de récepteurs, chargés de reconnaître les éléments agresseurs (les antigènes) et de les combattre.

On sait de longue date que ces lymphocytes, pour entrer en action, attendent que leurs récepteurs soient activés. Mais ce n'est que tout récemment qu'ont été identifiés avec précision les mécanismes de cette activation, qui nécessite la présence conjointe de deux signaux biochimiques.

UNE LIGNÉE DE MALADES

Le premier de ces signaux met en jeu le récepteur principal des lymphocytes T (ou TCR, pour *T cell receptor*), qui est activé à la fois par l'antigène agresseur et par des molécules spécifiques de la reconnaissance du soi.

Le second implique un autre type de récepteur, dit CD28. Présent lui aussi à la surface des lymphocytes, il se lie à une famille de protéines particulières, les protéines B7, couramment exprimées par les cellules chargées de présenter l'antigène aux lymphocytes T.

C'est la présence conjointe de tous ces facteurs biochimiques qui conditionne l'activation de la cellule immunitaire, et donc l'efficacité de sa défense. Dans le cas du cancer de la prostate (comme dans bien d'autres), les cellules cancéreuses ont beaucoup de mal à activer les lymphocytes T, précisément parce qu'elles sont dépourvues de certains de ces signaux stimulatoires. Lesquels ? Pour en savoir plus, il fallait disposer d'un modèle animal. Telle est la première réussite des chercheurs américains, qui sont parvenus à créer une lignée de souris génétiquement modifiées de manière à développer spontanément des tumeurs de la prostate.

Une fois leur modèle établi, les biologistes du NIH ont effectué deux manipulations génétiques : l'une destinée à activer les lymphocytes T, l'autre visant à empêcher leur inactivation. La première de ces opérations a consisté à modifier les cellules cancéreuses de la prostate de manière à ce qu'elles produisent à nouveau la protéine B7 présente sur les cellules normales. Résultat : lorsque les cellules tumorales sont ainsi transformées, les souris disposant d'un système immunitaire intact deviennent capables de les rejeter.

Premier succès, certes, mais succès partiel. *Que les cellules* cancéreuses soient modifiées ou non, les souris continuent en effet *de développer des tumeurs de la* prostate lorsque leur système immunitaire est déficient. Pour restaurer l'efficacité des lymphocytes T et leur permettre de développer une réponse immunitaire, les chercheurs se sont donc livrés à une seconde manipulation, non plus sur les cellules cancéreuses mais sur les lymphocytes T eux-mêmes.

RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

En bloquant l'action d'une molécule (la CTLA-4) située à leur surface et connue pour ses effets inhibiteurs, ils sont ainsi parvenus à doper leur réponse immunitaire face aux cellules cancéreuses de la prostate. Second succès. Si l'on est encore loin d'un traitement thérapeutique, ces résultats, parce qu'ils sont les premiers dans ce domaine, sont plus qu'encourageants.

C. V.

La dernière cigarette de « Joe Camel »

WASHINGTON
de notre correspondant

Sa trogne de dromadaire macho et cool s'imposait depuis 1988 sur les panneaux publicitaires, les pages des magazines, les T-shirts, les casquettes, les briquets et les autocollants. Pour les adolescents américains, il était devenu le symbole de la jeunesse branchée : comment se méfier de ce personnage de dessin animé qui, clope au bec et blouson de cuir, joue du saxo ? Mais c'est fini : la mort de Joe Camel « le chameau » (en réalité un dromadaire, avec sa seule bosse) vient d'être annoncée officiellement par ses parrains, RJ Reynolds Tobacco Company, à qui il a fait gagner des millions de dollars.

Il disparaît riche et célèbre, mais, un peu comme ces acteurs vieillissants, il est poussé vers les coulisses, de peur de voir le nombre de ses détracteurs dépasser celui de ses fans. Ces derniers temps, avec son acolyte du groupe Philip Morris – le cow-boy Marlboro –, « Joe » était devenu la cible des autorités médicales et politiques du pays, une sorte d'ennemi public n° 1. On lui reprochait son extrême popularité parmi les jeunes, donc sa lourde responsabilité dans la propagation du tabagisme chez les mineurs. En 1991, l'Association médicale américaine (AMA) avait publié *une étude montrant que* les enfants reconnaissaient du premier coup d'œil le sympathique « Joe » et l'associaient automatiquement à une cigarette. Les chiffres attestaient cette réussite : de 1988 à 1994, la part de marché de Camel dans la tranche d'âge des moins de dix-huit ans est passée de 4 % à 13 %. RJ Reynolds se défend d'avoir voulu faire un geste à l'égard des autorités américaines : officiellement, « Joe » prend sa retraite pour cause de limite d'âge. *« Comme d'autres fabricants de produits de consommation, nous croyons que la variété est le piment de la vie »*, a expliqué RJR.

REMPLACÉ PAR UNE JEUNE FEMME

Mais personne n'a été dupe. De Varsovie, où il effectuait une visite officielle, Bill Clinton a adressé un message particulier de condoléances : cette décision *« s'est fait longtemps attendre. Nous devons mettre hors de portée de nos enfants, et pour toujours, des publicités pour le tabac comme Joe Camel »*. Mort et enterré, « Joe » ? Pas assez, en tout cas, pour la Commission fédérale pour le commerce (FTC), qui a entamé une action judiciaire contre RJ Reynolds pour campagne *publicitaire déloyale et qui exige un certificat* de décès en bonne et due forme. Car ce ne sont pas les remords qui ont brusquement fait changer d'avis les dirigeants de la multinationale RJR Nabisco Holdings, mais l'ampleur de la controverse à propos des méfaits de « Joe », ainsi que la perspective de la mise en œuvre du compromis « historique » passé avec l'industrie du tabac, lequel bannit des faire-valoir comme Joe Camel.

Le groupe RJR a cependant trouvé un successeur à « Joe » : une jeune femme plutôt sexy au regard un rien provocateur. Elle sirote un cocktail dont on suppose qu'il n'est pas de grenadine, en compagnie d'un très discret paquet de Camel. Le « vieux Joe » y est représenté sur fond de pyramide égyptienne, le tout accompagné d'un slogan qui se veut suggestif : *« Ce que vous cherchez. »* Efficace ? Pas sûr. On est manifestement loin des vérités publicitaires de la « belle époque » (1946) : *« Les médecins fument plus les Camel qu'aucune autre cigarette »...*

Laurent Zecchini

La peste porcine toucherait la moitié du cheptel au Pays-Bas

HIER LE BŒUF, aujourd'hui le porc. *Il y a tout juste* un an, les campagnes françaises étaient au bord de la jacquerie pour cause de *crise de la « vache folle »*. Aujourd'hui, c'est chez nos voisins néerlandais que se répand la panique. Apparue au début de février en Allemagne, la peste porcine fait maintenant des ravages terribles aux Pays-Bas. Selon les chiffres officiels, 340 élevages infectés ont été recensés et, après la confirmation d'un nouveau foyer à Toldijk, le 17 juillet, la zone sous surveillance a été étendue à la province de Gueldre.

Très contagieuse, véhiculée par les animaux, la paille ou les hommes en contact avec les bêtes, *cette maladie foudroyante* saute allègrement les frontières. Elle a gagné la Belgique et on a même comptabilisé une cinquantaine de foyers en Catalogne. Autour d'Amsterdam, on estime, sans l'affirmer encore ouvertement, que la moitié du cheptel du pays est *condamné*.

Conscientes de l'ampleur de l'épizootie, les autorités néerlandaises *ne sont évidemment pas* restées sans réagir : fermeture des ateliers, cordons sanitaires, interdiction des transports, délimitation de zones-tampon et abattages préventifs. On estime que, depuis le 20 mai, l'euthanasie des porcelets de trois à dix-sept jours – qui s'est substituée à l'abattage des animaux adultes – a concerné plus d'un million de bêtes. Tués par injection d'un produit toxique, les porcelets sont incinérés dans une usine de traitement de déchets. Les animaux plus âgés, eux, sont transformés en farine animale *qui servira*, après *moult* mélanges et adjonctions, à nourrir des bovins, des volailles et d'autres porcs européens. Les polémiques sur les farines de viande ne devraient pas tarder à rebondir...

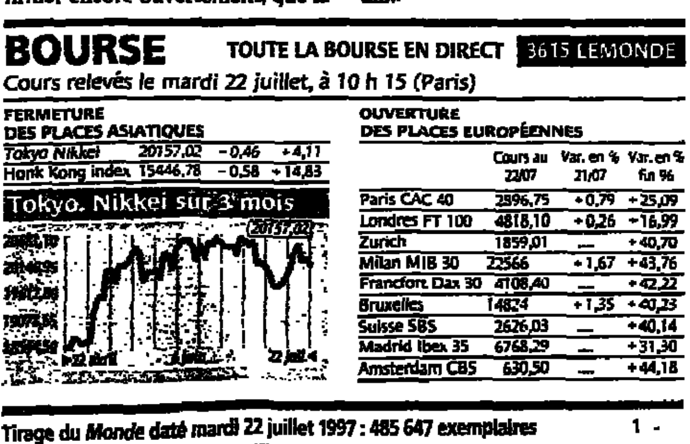
L'Institut de recherche agronomique *néerlandais travaille* d'arrache-pied à la mise au point d'un vaccin qui devrait devenir opérationnel *au début de 1998. Mais*, pour les prochaines semaines, tous les experts vétérinaires pensent que l'épidémie *sera* très difficile à maitriser et, par conséquent, à faire reculer, d'autant que les principaux foyers sont situé dans une zone à très – trop ? – forte densité d'élevage.

La crise est extrêmement grave pour les Pays-Bas qui, avec l'Allemagne, l'Espagne *et la France*, sont les principaux producteurs et exportateurs porcins de l'Union *européenne. Depuis février*, toute exportation néerlandaise de porcs, truies ou porcelets vifs est stritement interdite. Eleveurs, négociants, courtiers, salaisonniers, dirigeants d'abattoirs, fabricants d'aliments sont désespérés. Cinq mille salariés ont été mis en chômage technique. Elaboré avec l'appui de la Commission de Bruxelles, qui a accepté de financer 70 % des abattages, le programme d'élimination des animaux infectés ou suspects est dejà évalué à 2,2 milliards de francs pour la tirelire communautaire.

En Bretagne, grande zone d'élevage porcin, on se frotte les mains. Déjà favorable depuis 1995, la conjoncture est maintenant à son zénith. On a vu en mai les cours dépasser 12,5 francs le kilo, soit une augmentation de plus de 20 % en deux ans.

Cependant, éleveurs et responsables des groupements de défense sanitaires des Côtes-d'Armor et du Finistère multiplient les précautions, les tests, les déplstages, les désinfections de tous les camions qui, transportant des veaux, auraient pu dans le passé avoir acheminé des porcs. *« Nous avons une chance : la Bretagne étant une péninsule, sa géographie joue un rôle de protection naturelle »*, explique-t-on à la Fédération nationale porcine. Le virus, *pour le moment, s'est cassé* les dents sur le granit de l'Armorique.

François Grosrichard



BOURSE TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 22 juillet, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	*20157,02*	*−0,46*	*+4,11*
Honk Kong index	15446,78	−0,58	+14,83

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 22/07	Var. en % 21/07	Var. en % fin 96
Paris CAC 40	2896,75	+0,79	+25,09
Londres FT 100	4818,10	+0,26	+16,99
Zurich	1859,01	—	+40,70
Milan MIB 30	22566	+1,67	+43,76
Francfort Dax 30	4108,40	—	+42,22
Bruxelles	14824	+1,35	+40,23
Suisse SBS	2626,03	—	+40,14
Madrid Ibex 35	6768,29	—	+31,30
Amsterdam CBS	630,50	—	+44,18

Tirage du *Monde* daté mardi 22 juillet 1997 : 485 647 exemplaires 1 -

Le statut des médecins à diplôme étranger revu

Le ministère devrait élargir l'accès aux examens

LA SAGA des médecins à diplôme étranger devrait très prochainement trouver un premier *épilogue. Un décret du secrétariat* d'Etat à la santé est à la signature, qui prévoit d'assouplir les conditions d'inscription aux épreuves nationales de praticien adjoint contractuel (PAC). Ce nouveau statut obtenu sur examen, obligatoire depuis une loi du 4 février 1995, avait été instauré dans le souci – louable – de mettre fin à des situations de précarité comparables en bien des points à celle des maîtres auxiliaires dans l'éducation nationale.

Les quelque 8 000 médecins titulaires d'un diplôme non européen exerçant dans le service public hospitalier sont souvent affectés à des tâches dénigrées par leurs collègues diplômés en France, avec des statuts d'« attaché-associé » ou de « faisant fonction d'interne », peu en rapport avec leurs responsabilités. Les conditions d'accès très restrictives aux épreuves nationales d'aptitude prévues par les textes ont permis à un quart d'entre eux seulement de s'y présenter. *A l'issue de la session* 1996 de l'examen, organisée en juin, 1 035 médecins ont décro*ché leur nouveau statut* de PAC, sur 2 126 candidats admissibles et 4 254 inscrits.

Une commission avait été nommée par Jacques Barrot et Hervé Gaymard lorsqu'ils étaient en *charge de la santé. Présidée par le* professeur Michel Amiel (hôpital Louis-Pradel, Lyon), la commission a remis ses propositions aux deux ministres à la fin du mois de mars. Les experts proposent une série de modifications aux décrets d'application de la loi du 4 février 1995. La commission souhaite notamment que les périodes de travail comme « faisant fonction d'interne », *y compris* les stages de formation, soient inclus dans le calcul des trois ans d'exercice dans le service public hospitalier requis pour prétendre concourir au PAC. Cette disposition permettrait *« d'autoriser 50 % des candidats qui ne remplissaient pas jusqu'alors les conditions »*, précise le projet de propositions de la commission visé par la direction des hôpitaux.

Il est aussi question d'ouvrir la possibilité de concourir aux médecins ayant exercé au moins trois ans dans *« des organismes liés par une convention avec un établissement de santé public ou* [...] *privé participant au service public hospitalier »*, ainsi qu'au *« chef de clinique associé »* et au médecin à diplôme étranger *« ayant des fonctions hospitalières et rémunérées »*, à condition de le prouver. Le délai d'interruption d'exercice de trois mois opposable aux candidats devrait en outre être porté à six mois. *« J'espère que le gouvernement ira dans ce sens, voire même plus loin »*, nous a confié le professeur Amiel, lundi 21 juillet. L'interdiction faite aux hôpitaux de recruter ces médecins à compter du 1er janvier 1996 pourrait être supprimée, mais, dans ce cas, *un décret ne suffirait pas* à abroger la disposition légale.

Dans l'entourage de Bernard *Kouchner, secrétaire d'Etat* à la santé, on confirmait, lundi 21 juillet, avoir rédigé un décret, *« inspiré des propositions de la commission »* et *« des préoccupations du secrétaire d'Etat antérieures à sa nomination »*. Pendant la campagne pour les élections législatives, nous a-t-on précisé, M. Kouchner avait été à plusieurs reprises alerté par les médecins eux-mêmes.

Laurence Folléa

Mir sera réparée en août, par un équipage « frais »

LES RESPONSABLES des vols spatiaux russes ont annoncé, lundi 21 juillet, que les réparations de la station orbitale Mir, destinées à rétablir complètement l'alimentation électrique (réduite de 40 % depuis qu'un module a été percuté, le 25 juin, par un vaisseau transportant du matériel) seraient effectuées entre le 18 et le 20 août, par l'équipage de relève. Composé des cosmonautes russes Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, celui-ci doit décoller de Baïkonour le 5 août pour rejoindre Mir le 7. Les deux hommes tenteront de rebrancher les quatre batteries solaires du module endommagé, dont l'accès a été *condamné en raison* d'une petite perforation ayant entraîné sa dépressurisation. Plusieurs sorties dans l'espace devraient être nécessaires, au cours des mois suivants, pour colmater cette brèche. Le re*port des travaux de remise en état de la station* orbitale a pour conséquence de différer la mission scientifique que devait mener le Français Léopold Eyharts. Le spationaute, qui aurait dû embarquer avec le nouvel *équipage, devra patienter jusqu'à la prochaine* relève, prévue début 1998. – *(AFP.)*

M. Giscard d'Estaing lance son projet « Vulcania » en Auvergne

VALÉRY GISCARD D'ESTAING, président de la région Auvergne, a annoncé, lundi 21 juillet, le démarrage du chantier de « Vulcania » – un centre européen du volcanisme – prévu à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), au cœur du parc naturel des Volcans. *« Les entreprises chargées des travaux recevront notification des marchés dès aujourd'hui »*, a-t-il précisé. Surnommé « Giscardoscope » par des associations de défense de la nature opposées au projet, Vulcania a fait l'objet de nombreux recours. *Le dernier*, contestant la révision du plan d'occupation des sols (POS) de Saint-Ours-les-Roches, a été rejeté le 7 juillet par le tribunal, et le permis de construire a été délivré le 17 juillet. *Réunis dans le Comité de liaison pour la* sauvegarde des volcans d'Auvergne, les opposants ont annoncé qu'ils allaient faire appel. Ils ont assuré détenir une lettre de Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, *qui entend « donnner son avis »* sur le projet. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ZAÏRE : Kofi Annan, le secrétaire général des Nations unies,** a accepté formellement dans une lettre, rendue publique lundi 21 juillet, que l'enquête de l'ONU dans l'ex-Zaïre porte sur une période commençant le 1er mars 1993, conformément aux exigences des nouvelles autorités de Kinshasa. Laurent-Désiré Kabila, président autoproclamé de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), avait rejeté une mission d'enquête mandatée par la commission des droits de l'homme de l'ONU, à cause de sa composition et de son calendrier. – *(AFP.)*

■ ***L'UNICEF dénonce la* « promotion acharnée » du lait en poudre** dans le tiers-monde, alors que les biberons et l'eau utilisés, sans stérilisation, sont porteurs de maladies. Vingt-sept organisations non gouvernementales *ont enquêté en 1996* et réuni, selon elles, assez de preuves pour *« justifier un boycottage »* des firmes incriminées (Nestlé, Gerber, Mead Johnson, Wyeth...). – *(AFP.)*